Arts et Spectacles : les trois vies du rire



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15468 – 7 F

JEUDI 20 OCTOBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Désordres russes

DÉSORDRE économique, dérive mafieuse, chaos politique : chaque jour apporte à nouveau son lot de mauvaises nouvelles en provenance de Moscou. Les crises s'ajoutent aux crises sans que personne ne puisse désormais avancer quelque hypothèse sur l'avenir d'un pays qui paraît avoir perdu tout repère, à l'image d'un rouble en apesanteur.

Les régions n'obéissent plus, les dirigeants d'entreprises continuent à vider le pays de ses ressources, en bradant celles-ci au seul profit de leur compte bancaire à l'étranger, les assassins frappent où ils veulent et quand ils veulent, et les dirigeants politiques, toutes tendances confondues, se livrent à de sombres intrigues et règlent leurs comptes en dehors de toute logique.

Comment, dans un pays tant marqué par l'autocratie, ne pas *imputer à Boris Eltsine une* très grande part de responsabilité pour ce chaos et ne pas se poser de questions sur ses capacités actuelles à pouvoir redresser la barre ? Profondément humiliés par la grossièreté de leur président en Irlande, qui n'a pas cru bon descendre de son avion alors que les plus hauts dirigeants du pays l'attendaient en bas de la passerelle, les Russes, capables pourtant de pardonner beaucoup aux « fatigues » provoquées par l'excès de boisson, croient de moins en moins à l'étoile de leur président.

AU moment, précisément, où celui-ci aurait besoin d'un *énorme capital de sympathie* dans l'opinion publique pour prendre, enfin, les décisions impopulaires qui s'imposent en matière économique. Comment, enfin, ne pas redouter que le désordre actuel serve un jour de tremplin à un dictateur pouvant entraîner, alors, le pays dans une aventure aux conséquences incalculables ?

Depuis la victoire du « oui » au referendum finlandais de dimanche, l'Union européenne sait désormais qu'elle aura, en 1995, une frontière commune avec la Russie. Ce symbole devrait obliger les dirigeants du Vieux Continent à réfléchir sérieusement aux conséquences économiques, politiques, voire militaires, des dérives russes.

SANS s'arrêter à la démagogie de ceux qui suggèrent encore l'intégration pure et simple de la Russie dans l'Union, les responsables européens pourraient, dans un premier temps, repenser une aide économique qui semble, pour le moment, davantage servir les intérêts des bureaux d'étude qu'aider la population russe à amortir le choc du passage à une économie de marché.

Repenser aussi une politique qui oscille entre une indifférence dangereuse à l'égard d'un peuple en plein désarroi et une complaisance parfois coupable à l'égard du Kremlin. Les brevets de démocratie accordés à Boris Eltsine, même après l'assaut sanglant contre le Parlement en octobre 1993, *n'étaient pas indispensables.* Il ne faudrait pas, à l'inverse, isoler la Russie en l'abandonnant à ses désordres.

Lire nos informations page 4

Au moins seize tués dans l'explosion d'un autobus en Israël

Le mouvement Hamas revendique l'attentat meurtrier de Tel-Aviv

L'un des attentats les plus meurtriers de l'histoire d'Israël a été commis, mercredi 19 octobre, à Tel-Aviv. Une bombe a explosé dans un autobus circulant en plein centre de la ville. Selon un bilan encore provisoire, en fin de matinée, il y aurait seize morts et une quarantaine de blessés. L'attentat a été revendiqué par haut-parleurs, d'une mosquée de Gaza, par des activistes de la branche armée du Mouvement de la résistance islamique, Hamas. Un conseiller de Yasser Arafat a condamné cet acte « odieux ». Itzhak Rabin a décidé d'écourter son séjour à Londres. L'armée a ordonné le bouclage « jusqu'à nouvel ordre » des territoires de Cisjordanie et de Gaza.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Roni Milo, maire de Tel-Aviv, ne trouvait plus ses mots mercredi 19 octobre devant le carnage infligé à ses administrés. *« Horrible.... indescriptible. »* Une quinzaine de morts, plusieurs dizaines de blessés, des corps déchiquetés, des cris de souffrance, les vitres des immeubles avoisinants soufflés, les sirènes des ambulances... Selon la police, le responsable de cette tragédie se trouvait à bord de l'autobus, vraisemblablement avec sa bombe sur les genoux.

La même catastrophe avait été vécue en avril par les habitants d'Afoula et d'Hadéra, deux petites villes de Galilée. Un engin explosif dans un autobus bondé, une voiture piégée avec un kamikaze palestinien au volant. Boucherie assurée : treize morts et des dizaines de blessés à quelques jours d'intervalle. Ces attentats étaient, depuis vingt ans, les plus meurtriers en Israël même.

Celui de mercredi est bien pire. Il s'est produit à 9 heures 10, heure locale, dans le quartier central de Dizengoff, en plein cœur de Tel-Aviv, capitale économique d'Israël. Dizengoff, pour les Tel-Aviviens, est l'équivalent des Champs-Elysées. Cafés, centres commerciaux, bureaux. S'il est un endroit dans tout Israël où les habitants se sentent en sécurité, c'est bien là, à quelques centaines de mètres de la plage, à un kilomètre ou deux du quartier général de la défense nationale.

Comme ceux de Galilée, comme celui de Jérusalem la *semaine dernière (deux morts)*, l'attentat de Tel-Aviv a été revendiqué au téléphone par un correspondant se réclamant du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) dont les commandos ont été également responsables du rapt et de la mort d'un jeune soldat, la semaine dernière aussi. Selon la radio israélienne, un homme parlant hébreu avec un fort accent arabe a appelé la station une heure et demie environ après l'explosion. *« Les déportés du Hamas au Liban sud revendiquent cette attaque contre l'entité sioniste »*, aurait déclaré le correspondant anonyme, ajoutant : *« Merci au gouvernement Rabin de nous avoir expédiés là-haut* [au nord d'Israël], *nous y avons reçu une excellente formation aux explosifs. »*

PATRICE CLAUDE

Lire la suite et nos informations page 3

Le réveil des juges

I – Retour aux sources

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une enquête en deux parties sur l'état d'esprit de la magistrature face à la chronique des « affaires » qui propulse quelques juges au centre de l'actualité. Qui sont-ils ? Comment ont-ils évolué ? Quelles sont leurs motivations ? Comment sont-ils perçus par leurs collègues ?

Leurs aînés prenaient la plume – sous pseudonyme – pour dire combien ils voulaient changer le monde, et donc, la justice. Eux *se taisent, n'apprécient guère* les grands discours, et tirent un à un les fils de dossiers-pelotes politico-financiers qui les conduisent aux turpitudes présumées des puissants, hommes politiques ou grands patrons. Qu'importe le rang et le statut social : application de la loi. Et c'est ainsi qu'un ancien ministre et maire d'une grande ville – Alain Carignon –, déjà mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux, se retrouve « provisoirement » au fond d'une prison de Lyon, soupçonné de corruption passive. Une première pour la Ve République.

Au bout de chaque « affaire », un nom. Celui d'un juge d'instruction, « personnage le plus controversé du monde judiciaire », comme le jette Renaud Van Ruymbeke en introduction de son « Que sais-je ? » consacré à la fonction. Le nom d'un de ces juges que l'imagerie populaire tient toujours pour *« petit »*, tenace héritier des lieutenants criminels du XVIe siècle, prétendument solitaire (car en réalité toujours contrôlé par une chambre d'accusation), et dont on estime encore, en attribuant la formule à Napoléon, qu'il est *« l'homme le plus puissant de France »*.

A Lyon, Philippe Courroye, 35 ans (chargé des affaires Botton-Noir et Carignon) ; à Toulon, Thierry Rolland, 34 ans (assassinat du député Yann Piat) ; à Evry, Jean-Marie d'Huy, 36 ans (affaire Suard-Alcatel) ; à Paris, Eva Joly, 50 ans (chargée de l'une des affaires Tapie), ou encore, *bien sûr*, à Rennes, le conseiller Van Ruymbeke, 42 ans, dont les dossiers sur le financement des partis socialiste et républicain alimentent *à eux seuls* le fil quotidien de la chronique judiciaire et politique.

Qui se cache derrière ces familières silhouettes s'éclipsant sur les marches des palais ? Qui sont ces juges tant médiatisés et pourtant si silencieux qu'ils semblent avoir fait vœu d'abstinence médiatique pour mieux rester dans l'ordre judiciaire ? Gouvernement des juges, complot, révolte, revanche, fronde... Les clichés ne résistent pas aux sourires et aux haussements d'épaules des magistrats interrogés. *« Moi, un acteur politique ? »* Philippe Courroye sursaute. Un juge... juge, voilà tout. Il décide, il tranche. Si ces décisions ont des conséquences politiques, c'est un tout autre problème. Il n'en fait certes pas abstraction. *« Mais la seule question, la vraie, c'est de savoir si la République supporte une justice à deux vitesses*, ajoute-t-il. *Je me contente d'observer des faits, d'appliquer les lois. Puis je décide. Et j'assume. »*

Ce qui pourrait être de la froideur ne serait donc en fait que de la rigueur. La même scrupuleusement appliquée à tous les dossiers (entre 80 et 120 en moyenne par cabinet d'instruction).

JEAN-MICHEL DUMAY

Lire la suite page 14

La lutte contre la corruption

• Dans son premier rapport d'activité, le Service central de prévention de la corruption établit un diagnostic de l'étendue de la corruption. S'appuyant sur les statistiques des parquets, il insiste sur les dérives du « lobbying », du commerce international et du sport professionnel, et préconise un renforcement du contrôle des élus locaux.

• Initiateur d'une charte déontologique des principales entreprises de ce secteur, Philippe Levaux, président de la Fédération nationale des travaux publics, affirme, dans un entretien au « Monde », qu'« il faut trancher les liens financiers entre entreprises et partis » et que « c'est à l'Etat de prendre ses dispositions pour financer la vie politique ». A la Bourse, les cours des entreprises du BTP ont reculé après l'annonce de leur charte déontologique.

• Tandis qu'Alcatel-CIT dément des malversations liées aux ventes de centraux téléphoniques à France Télécom, dont fait état un ancien cadre de l'entreprise, le conseiller Van Ruymbeke poursuit ses investigations dans les dossiers SAGES et Pont-à-Mousson.

Lire nos informations pages 11, 12 et 14

M. Balladur rappelle aux ministres leur devoir d'union et de solidarité



Lire nos informations page 10

Paris et Londres envisagent une force aérienne commune

En prélude au « sommet » franco-britannique du 18 novembre à Chartres, les états-majors des deux pays ont mis en chantier, avec l'accord de leurs gouvernements, le projet d'une force aérienne commune. Cette initiative permettrait au Royaume-Uni et à la France de déployer une force aérienne de protection et de projection au bénéfice d'opérations conjointes entreprises dans le cadre de l'ONU, de l'OTAN ou de l'UEO, mais aussi au profit d'actions militaires lancées en concertation à deux.

page 8

L'accord Washington-Pyongyang sera signé le 28 octobre

Le Japon et la Corée du Sud, principaux alliés asiatiques des Etats-Unis, ont approuvé l'accord de principe entre Washington et Pyongyang, qui sera formellement signé vendredi 28 octobre. Ce texte vise à reconvertir le programme nucléaire de la Corée du Nord selon une filière non proliférante. Des réserves subsistent à Tokyo et à Séoul sur le délai de cinq ans *de facto* accordé au régime communiste avant que ne surviennent les inspections complètes de l'Agence pour l'énergie atomique.

page 8

Polémique patronat-gouvernement à propos des charges sociales

Le gouvernement et le patronat ont polémiqué, mardi 18 octobre, à propos des charges sociales imposées aux entreprises. Le CNPF dénonce un amendement, adopté par l'Assemblée nationale, qui relève d'un point le taux d'imposition des plus-values à long terme des entreprises. Il y voit un *« revirement majeur »*. Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a répliqué qu'aucun *« groupe de pression »* ne prendrait *« en otage »* la politique du gouvernement.

page 20

L'Ecole normale supérieure célèbre son bicentenaire

Créée par la Convention, recréée par l'Empire et installée rue d'Ulm par la monarchie de Juillet, l'Ecole normale supérieure a deux cents ans. L'occasion de passer le célèbre portail, d'aller voir au-delà du mythe et dufolklore normalien. De rappeler, aussi, une histoire mouvementée. De vérifier enfin si la prestigieuse école, victime d'une grave crise de démoralisation interne dans les années 70-80, a retrouvé la santé.

pages 16 et 17

M 0147 - 1020 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grece, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Reunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $)

EX-YOUGOSLAVIE

Un juste dans la tourmente

Le premier ministre, Edouard Balladur, a remis, mercredi 12 octobre, la Légion d'honneur à Ivan Ceresnjes, président de la communauté juive de Sarajevo. Président du CRIF et du Congrès juif européen, Jean Kahn rend hommage à ce juste dans la tourmente que la France a choisi d'honorer.

par Jean Kahn

C'EST un juste dans la tourmente yougoslave que la France a décidé d'honorer aujourd'hui. Car Ivan Ceresnjes, avec les militants de *Benevolencia*, a, depuis le début de la guerre, travaillé sans répit pour que l'aide humanitaire de la Fédération des œuvres juives de l'ex-Yougoslavie soit distribuée à toutes les communautés, orthodoxe serbe, catholique croate ou musulmane bosniaque. La cantine de *la Benevolencia*, comme son antenne médicale, est ouverte à tous, sans distinction.

Grâce au soutien matériel et politique de nombreuses organisations juives et non juives d'Europe et des Etats-Unis, plusieurs milliers de citoyens bosniaques ont pu survivre durant ces trente-trois mois de guerre. Une fois n'est pas coutume dans l'histoire : parce que les convois humanitaires étaient organisés par la communauté juive, ils ont pu traverser sains et saufs jusqu'à trente-huit barrages successifs des diverses armées et milices. Et cela avec l'aide du CRIF, du Congrès juif européen et du Congrès juif mondial, qui pouvaient fournir les documents nécessaires pour faciliter les passages.

Mais c'est aussi pour remercier la France que Ivan Ceresnjes vient à Paris. Car, dès août 1992, le gouvernement de Pierre Bérégovoy mettait à la disposition du CRIF les moyens aériens nécessaires à l'évacuation de blessés et de malades vers des terres plus hospitalières. C'est aussi grâce à l'aide du gouvernement français qu'en février 1993 quatre-vingt-quatre musulmans bosniaques qui sortaient des camps serbes ainsi que plusieurs enfants très grièvement blessés ont pu être transférés et soignés en Israël.

▶ **Jean Kahn est président du CRIF et du Congrès juif européen.**

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DÉMOCRATIE

Que reste-t-il de nos Etats ?

Quel est le territoire de la démocratie ? La question est posée autant par le débat sur l'élargissement de l'Europe que par celui sur l'aménagement de la France. L'Etat-nation est miné par en haut et par en bas. Le supplément de démocratie passe désormais par les grands espaces stratégiques et par les relations de proximité. Du coup, l'Etat est sommé d'inventer et de défendre un statut de corps intermédiaire.

par Odon Vallet

LES actuels débats sur l'élargissement de l'Europe et l'aménagement du territoire, c'est-à-dire sur ce qui se trouve au-dessus et en dessous de l'Etat-nation, posent le problème des dimensions de la démocratie.

Le *demos* grec était une notion d'arpenteur : un partage du territoire pour un peuple souverain. Mais sa taille demeurait modeste : l'Athènes démocratique, ville et campagne incluses, groupait 30 000 citoyens mâles sur 2 600 kilomètres, soit la population d'Andorre et la surface du Luxembourg. Le Moyen Age vit la fondation de petits États européens, mi-démocratiques mi-aristocratiques, fonctionnant sous un régime d'assemblée. Le prototype en fut, dès 930, l'Islande, où, entre geysers et volcans, se réunissait le parlement du Thinovellir dont les membres déclamaient le code national sur le « rocher aux lois » *(Logberg)*. Cette île avait alors environ 30 000 habitants, pas plus que Monaco ou le Liechtenstein.

Les cantons primitifs suisses, à la fin du XIII[e] siècle, rassemblaient quelques milliers d'habitants à l'échelle d'une vallée. Dans ces trois « Etats boisés » de Schwyz, d'Uri et d'Unterwald, on pouvait réunir (et on réunit toujours) une « assemblée du territoire » *(Lartdsoemeinde)* annuelle à la fonte des neiges : tout le peuple tient sur la place du bourg. Moins connus mais aussi significatifs étaient les « escartons » dauphinois : ces communautés montagnardes, anciennes subdivisions fiscales, furent les premiers territoires français librement administrés et leurs franchises se sont maintenues du XIV[e] siècle jusqu'à la nuit du 4 août 1789 et à son abolition des privilèges. Chacun de ces espaces avait la taille d'un petit massif alpin comme le Briançonnais ou le Queyras.

Les limites des « petits espaces »

En milieu urbain, les premiers ensembles autogérés furent des cités marchandes, les comptoirs de la ligue hanséatique, qui, à partir du XII[e] siècle, se développèrent dans l'Europe du Nord à Londres, Bruges, Bergen, Hambourg, Lübeck, Riga ou Dantzig. Les plus grandes n'avaient alors que quelques dizaines de milliers d'habitants. L'exemple le plus étonnant de ces villes franches fut Novgorod, appelée « Monseigneur-Novgorod le Grand » : du X[e] au XV[e] siècle, cette cité russe eut un bourgmestre élu et une assemblée du peuple, même si quelques riches familles orientaient leurs décisions. Mais Novgorod montre aussi les limites de ce que Soljenitsyne appelle *« la démocratie des petits espaces »* : si, comme toutes les villes libres, elle disposait d'une milice pour maintenir l'ordre intérieur et protéger les richesses, Novgorod n'avait pas d'armée pour s'opposer à un ennemi extérieur. Elle dut donc faire appel à un prince voisin, nommé grand-duc de Novgorod, pour battre les Suédois puis les chevaliers teutoniques dans l'épisode immortalisé par le film de S. M. Eisenstein, *Alexandre Nevski*.

En un sens, on peut d'ailleurs dire que toute république est forcément militaire. Son ancêtre, la *res publica* romaine, était littéralement cette *« chose du poil »* où chaque homme pubère avait le devoir de porter les armes en échange du droit de participer au vote. Dès lors, bien des structures représentatives durent accorder leur taille aux besoins de la défense : les treize colonies d'Amérique s'unirent pour former l'armée des Insurgés, donnant ainsi naissance aux Etats-Unis. Les différends locaux s'estompèrent par la force et ce qu'on appelle l'Etat-nation est le produit de l'amalgame.

Quel que fût le régime constitutionnel, les armements modernes imposaient aux pays la loi des puissantes unités, Grande Armée, Home Fleet ou Reichswehr. Dans cet élan vers la « levée en masse » et l'Etat centralisateur, les localités n'existaient, selon le mot du chevalier d'Eymar, qu'en fonction du « Grand Tout national ». Le dialogue local importait moins que la stratégie globale et les vieilles institutions populaires ne subsistèrent que dans les cantons helvétiques, contraints à la neutralité par la défaite de Marignan.

Un statut de corps intermédiaire

Dans cette ambiance militaire et militante, le XIX[e] siècle et la première moitié du XX[e] ont été imprégnés de ce que Gustave Le Bon appelait la psychologie des foules et Sigmund Freud la psychologie des masses : elles laissaient peu de place à la démocratie de voisinage et à la dynamique des petits groupes. Face aux dangers du dehors, à l'adversaire de classe ou à l'ennemi héréditaire, chacun avait sa place sous la férule du Parti ou de l'Etat.

La paix revenue a miné cet Etat par en haut et en bas. D'un côté la réconciliation franco-allemande a engendré une Communauté puis une Union européenne qui furent d'abord considérées comme des organisations internationales. Mais elles sont de plus en plus perçues comme des pouvoirs souverains, et nombre d'hommes politiques, comme Michel Rocard, estiment qu'il faut doter cette Europe d'une Constitution : pour résister aux multinationales, il faut un super-Etat.

Justement, ce projet de loi suprême intervient au moment où se regroupent les armées de chaque nation : Allemands, Français et Belges sont regroupés dans l'Eurocorps, tandis que Belges et Hollandais ont décidé de faire marine commune et que, même pour les « grands » pays, une part croissante des armements est construite en coopération. Voici deux siècles, c'est la défense nationale qui mit fin aux provinces. Aujourd'hui, c'est la défense de l'Europe qui condamne les Etats.

A l'autre extrémité, l'aménagement du territoire ressemble souvent à une revanche du local teintée de ruralisme. Les propositions de Charles Pasqua sur les *« bassins de vie »* évoquent le vaste mouvement émancipateur des confédérations paysannes : au XIII[e] siècle, des Frisons de Hollande aux Walser du Valais, les villageois des pays rudes se groupèrent pour domestiquer la nature et s'affranchir des seigneurs. Aujourd'hui, il s'agit de sauver l'agriculture et de combattre les métropoles. En milieu urbain, les villes prospères se détachent des Etats parce qu'elles ne veulent pas payer pour les régions pauvres. Le phénomène est surtout sensible en Italie, où les autonomistes du Nord tendent plus ou moins à reconstituer les vieilles institutions typiques de la Ligue lombarde ou des Doges de Venise.

Partout on demande un supplément de démocratie, dans les grands espaces stratégiques comme dans les relations de proximité. Entre les deux, l'Etat devra défendre pied à pied son nouveau statut de corps intermédiaire et l'Europe bureaucratique s'ouvrir, selon le mot de Paul Eluard, à *« la foule immense où l'homme est un ami »*.

▶ **Odon Vallet enseigne aux universités Paris-I et Paris-VII.**

A LIVRE OUVERT

L'illusion multiculturaliste

LE DESTIN DES IMMIGRÉS
d'Emmanuel Todd
Le Seuil, 391 p., 145 F.

LES peuples occidentaux n'ont jamais semblé aussi proches les uns des autres. De Londres à Milan, de Paris à New-York, ce sont souvent les mêmes musiques, les mêmes modes vestimentaires ou alimentaires, les mêmes obsessions. Et, partout, la même confrontation avec le problème ethnique, car la vieille distinction entre pays d'émigration (Italie ou Espagne) et pays d'immigration (France ou Etats-Unis) a volé en éclats : désormais, tout le monde occidental accueille – bon gré mal gré – des immigrés d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, irrésistiblement attirés par un univers d'abondance, de verre et de béton.

Méfions-nous cependant des apparences. Emmanuel Todd explique de manière lumineuse que les peuples occidentaux sont loin de se comporter de la même manière à l'égard des personnes venues d'ailleurs. Et que cette différence de comportement n'est pas due à des modes passagères : elle remonte à un passé très lointain, reflète une certaine conception de l'humanité et, mieux encore, correspond de manière étonnante aux systèmes familiaux en vigueur depuis des siècles dans chacun des pays concernés.

Il existe, en effet, deux sortes de sociétés, affirme l'historien et anthropologue. Les unes, différentialistes, ont une vision segmentée de l'humanité et ne croient pas à l'égalité des peuples. Les autres, universalistes, se fondent au contraire sur le postulat d'une essence unique qui transcende la diversité des apparences physiques et des mœurs. Dans les sociétés différentialistes – comme l'Allemagne, l'Angleterre ou le Japon –, les enfants ne sont pas égaux en matière d'héritage, alors que dans les sociétés universalistes – comme la France, l'Espagne ou la Chine –, un partage égalitaire des biens est prévu par la loi. Avec toutes sortes de variantes, bien entendu : si la symétrie est totale dans le système familial français, elle est plus restreinte dans les sociétés arabes, où l'égalité ne concerne que les enfants de sexe masculin...

En lisant ces pages brillantes, on se dit que tout cela est trop logique pour être entièrement vrai. Il doit bien y avoir quelques exceptions, et pas seulement pour confirmer la règle... Mais cela n'enlève rien à l'analyse pénétrante que fait Emmanuel Todd des sociétés américaine, britannique, allemande ou française actuelles. A côté de trop de livres sur l'immigration qui ne font que ressasser les mêmes thèmes sans rien apporter de nouveau, voici une étude magistrale, appelée sans doute à faire date.

Les Etats-Unis, explique l'anthropologue, ont un système familial individualiste et inégalitaire qui remonte aux paysans anglais du XVII[e] siècle, lesquels faisaient preuve d'une exceptionnelle mobilité géographique. Ce système « hypernucléaire » a survécu à toutes les modernités. Et il s'impose aujourd'hui encore à tous les immigrants qui arrivent aux Etats-Unis : les systèmes familiaux égalitaires ou non individualistes sont détruits en l'espace de quelques générations, comme en témoigne l'assimilation totale des Italiens. L'Amérique est une formidable machine à broyer les cultures. Un seul peuple reste porteur de différence, pour une raison raciale et non culturelle : les Noirs. Comme si la notion d'inégalité, logée dans l'inconscient américain, devait absolument se fixer sur un groupe humain. Mais la ségrégation des Noirs permet en quelque sorte l'assimilation de tous les autres peuples : les Indiens ne sont plus « rouges », et les Asiatiques deviennent « blancs »...

Depuis la moitié des années 60, l'idée d'ethnicité fait florès aux Etats-Unis. Chacun doit retrouver ses racines, exprimer sa différence. C'est vrai pour les ethnies, comme pour les femmes et les homosexuels. Cet éloge de la différence survient au moment où l'effacement des différences ethniques – Noirs mis à part – n'a jamais été aussi rapide, aussi manifeste ! En d'autres termes, l'Amérique plaque une affirmation de diversité sur un système objectivement uniforme.

La France, souligne Emmanuel Todd, est dans la situation exactement inverse. Elle a toujours compté deux systèmes de valeurs : l'un, égalitaire, au centre de l'Hexagone ; l'autre, inégalitaire, à la périphérie. C'est cette dualité fondamentale, cette confrontation permanente entre deux systèmes de valeurs qui font précisément son universalisme. D'où une diversité très réelle, qu'il s'agisse de mœurs régionales ou individuelles. La certitude *a priori* d'une essence commune permet l'acceptation de mille différences perçues comme secondaires. En France, chacun cherche à se distinguer : les maisons de banlieue représentent tous les styles, alors que les banlieues anglaises, alignant de petites maisons semblables, expriment le besoin d'homogénéité qui découle d'un individualisme absolu...

Plaidoyer pour l'assimilation

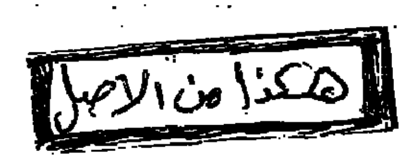
Les sociétés américaine et allemande, souligne Emmanuel Todd, sont différentialistes chacune à sa manière. L'une exerce sa ségrégation à l'égard des Noirs, l'autre à l'égard des Turcs, en interdisant quasiment les mariages mixtes. La Grande-Bretagne est une société plus complexe, qui n'applique pas sa notion de différence à une catégorie particulière d'immigrés. Un vieux différentialisme de classe empêche un différentialisme de race. Les mariages entre Blancs et Noirs sont relativement tolérés dans la classe ouvrière.

La France aussi est une société complexe. Le rejet – très fort – des Maghrébins n'empêche pas des mariages mixtes : c'est un rejet du groupe et non des individus, lesquels ne sont pas perçus comme liés indéfectiblement à leur culture d'origine. Si, en Allemagne et en Angleterre, les sytèmes familiaux turcs ou pakistanais sont préservés par la ségrégation, en France, le système familial maghrébin se trouve détruit par l'intégration. Il ne faut pas parler d'intégration, mais de désintégration à la française, nous dit brutalement Emmanuel Todd.

L'Amérique a eu le malheur d'exporter aux quatre coins de l'Europe ses illusions multiculturalistes. La France s'y est jetée à corps perdu, avec beaucoup de générosité. Elle n'a pas fini d'en payer les effets : non seulement l'éloge de la différence n'a nullement préservé les cultures immigrées, mais elle a provoqué des inquiétudes désastreuses dans les milieux populaires français et trompé les populations d'origine étrangère sur leur destin. On a caché en quelque sorte aux immigrés et à leurs enfants les règles du jeu de la société française – qui a pour vocation d'assimiler.

Oui, d'assimiler. Emmanuel Todd emploie ce verbe à dessein. Au risque de faire hurler les défenseurs traditionnels des immigrés, il plaide pour un *« assimilationnisme franc »*, un *« assimilationnisme honnête »*. L'ouverture théorique à la différence, remarque-t-il, a conduit à la fermeture pratique des frontières et des esprits. Seule une redéfinition de la France comme société d'assimilation, disposée à accueillir les individus qui acceptent ses valeurs fondamentales, permettrait de détendre le climat et... de reprendre l'immigration.

ROBERT SOLÉ



هكذا من الأصل

La situation au Proche-Orient

Le président syrien récuse le « modèle » du traité de paix israélo-jordanien

Le traité israélo-jordanien sera signé, mercredi 26 octobre, dans la vallée de l'Arava, entre mer Rouge et mer Morte, en présence du président américain et de 5 000 invités, a annoncé, mercredi, la radio d'Etat jordanienne. Bill Clinton s'adressera, le même jour, à Amman, au Parlement jordanien. Le lendemain, il entamera sa première visite officielle en Israël et fera un discours devant la Knesset. Vendredi, il fera escale à Koweït et au Caire avant de regagner son pays.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Pour avoir signé un traité de paix avec la Jordanie, le premier ministre israélien est sans doute *« un grand homme »* aux yeux de la plupart de ses compatriotes et de l'avis général des journaux locaux. Mais s'il espérait, comme l'a dit Shimon Pérès, le chef de la diplomatie, que *« cet arrangement »* pouvait *« constituer un excellent modèle d'accord avec la Syrie »*, Itzhak Rabin s'est apparemment trompé. Accusant vertement le roi Hussein d'avoir *« abandonné ses revendications territoriales »* – ce que dément l'intéressé –, et surtout de commettre une sorte de *« sacrilège »* en acceptant de louer des terres à Israël, le président Hafez El Assad, a indiqué, mardi 18 octobre, que *« jamais »* la Syrie n'agirait pareillement.

En visite au Caire pour y discuter avec son homologue égyptien des conséquences du traité israélo-jordanien, le président syrien a répété ce que le quotidien gouvernemental El Baas écrivait le matin même, à savoir que, face à Israël, Damas *« défendra ses droits sans renoncer à un arpent de la terre nationale »*. Manière comme une autre de réitérer la condition première mise par la Syrie à un éventuel accord avec l'Etat juif : restitution totale du plateau du Golan conquis pendant la guerre de six jours ».

La radio syrienne avait noté, dimanche, que *« des progrès »* avaient été réalisés dans les négociations qui continuent, par l'intermédiaire de Washington, entre Jérusalem et Damas. Israël s'est, en tout cas, félicité, mardi, du feu vert donné aux derniers citoyens juifs de Syrie d'émigrer si tel est leur souhait. Selon l'Agence juive, 3 670 ont quitté le pays depuis 1992, la majorité pour les Etats-Unis. Bien que munis d'un visa de sortie, les 230 derniers, à en croire leur porte-parole, n'ont *« pas la moindre intention d'abandonner »* ce qu'ils considèrent comme leur pays.

« Une nouvelle trahison »

Quoiqu'il en soit, comparée à l'anathème jeté par les organisations radicales palestiniennes, basées justement à Damas, la critique syrienne à l'endroit du traité israélo-jordanien peut paraître somme toute modérée. Pour leur part, le Mouvement de la résistance islamique, Hamas, le Djihad islamique, le FPLP de Georges Habache et le FDLP de Nayef Hawatmeh dénoncent une *« nouvelle trahison »* de la monarchie hachémite. Pour être membres – tout théoriques depuis les accords d'Oslo qu'ils récusent – de l'OLP, ces deux derniers mouvements n'en sont pas pour autant représentatifs de l'opinion de Yasser Arafat et de son « gouvernement » autonome. Le chef de l'Autorité palestinienne, par l'intermédiaire de l'agence de presse Wafa et d'un de ses porte-parole, a centré son courroux sur la question de Jérusalem.

La réaffirmation, dans le traité, du *« rôle spécial »* accordé par Israël à la monarchie hachémite sur l'avenir des sites religieux de la ville sainte constitue, pour M. Arafat, *« une violation flagrante de la Déclaration de principes signée entre Israël et l'OLP et contredit les lettres échangées entre les deux parties concernant les lieux saints chrétiens et islamiques de Jérusalem »*.

Et le porte-parole de l'Autorité palestinienne d'ajouter : *« Cet accord entre Israël et la Jordanie contredit clairement les résolutions des Nations unies 242, 338 et 904 qui précisent que tous les territoires contrôlés par Israël depuis 1967 sont des territoires occupés, Jérusalem-Est comprise »*. Cette affaire, selon lui, constituerait, *« sous couvert d'un traité de paix, une nouvelle tentative israélienne d'imposer un fait accompli sur la ville sainte. »*

PATRICE CLAUDE

Le monde arabe réagit de façon mitigée

Le gouvernement jordanien a approuvé, mardi 18 octobre, le traité de paix paraphé, la veille, avec Israël. *« Le gouvernement a constaté que le projet correspond aux principes défendus par la Jordanie en ce qui concerne la restauration complète de ses droits sur son territoire et ses eaux »*, a indiqué un communiqué officiel.

Le président égyptien Hosni Moubarak a affirmé mardi, au Caire, à l'issue d'un entretien avec son homologue syrien, que les chefs d'Etat arabes ne seront pas invités à assister, la semaine prochaine, à la signature du traité de paix.

Le Front de l'action islamique, qui dispose de seize sièges au Parlement jordanien, a déclaré, dans un communiqué, qu'il comptait *« torpiller »* le traité de paix. De son côté, la radio libyenne a affirmé que le traité constitue *« un nouveau revers pour les Arabes face à l'expansionnisme israélien »*.

Le premier ministre libanais a déclaré, pour sa part, lors d'un voyage en Roumanie, que *« cet accord de paix pourrait avoir un rôle négatif s'il n'est pas parachevé par un accord avec le reste du monde arabe »*. Les journaux libanais pro-syriens dénoncent quant à eux le traité avec virulence. Ainsi, pour le quotidien *el Safir*, celui-ci *« place la Syrie et le Liban face à un ennemi, qui est devenu l'ami, voire le partenaire des autres »* Arabes.

En revanche, la presse du Golfe se garde de critiquer l'accord, le jugeant toutefois encore insuffisant pour l'instauration d'une paix globale et durable dans la région. Seul le sultanat d'Oman, par la voix de son ministre des affaires étrangères, a officiellement réagi à la conclusion de ce traité, y voyant *« l'un des pas positifs au Proche-Orient »*. Les Etats-Unis se sont engagés à accorder 400 millions de dollars par an à la Jordanie sur une période de dix ans, dans le cadre de l'accord que ce pays a conclu avec Israël, a rapporté mardi le quotidien saoudien *el Hayat*. – *(AFP, Reuter.)*

Hamas revendique l'attentat de Tel-Aviv

Suite de la première page

Plus de 400 militants et sympathisants islamistes avaient en effet été conduits *manu militari* dans le sud du Liban après le rapt et l'assassinat d'un policier israélien en décembre 1992. La plupart d'entre eux étaient rentrés chez eux, dans les territoires occupés, après une année de campement dans les collines. Les agents du Shin Beth, le service de sécurité intérieure d'Israël, avaient à l'époque indiqué que beaucoup d'entre eux, pris en mains par les intégristes « frères », quoique chiites, du Hezbollah libanais, avaient reçu une formation aux explosifs.

Dès avant la revendication téléphonique de mercredi, le premier ministre Itzhak Rabin, qui se trouvait en visite privée à Londres avait dénoncé en termes vifs ce *« nouvel acte de terreur des ennemis de la paix, les groupes extrémistes et terroristes islamistes, Hamas et Djihad islamique »*. En fin de matinée, devant l'ampleur de la tragédie, M. Rabin décidait d'écourter son séjour londonien et de rentrer aussitôt que possible à Jérusalem.

Détruire les relations Rabin-Arafat

Indiquant pour sa part que l'explosion de Dizengoff est probablement *« l'un des pires actes de terrorisme jamais commis »* en Israël, Moshé Shahal, ministre de la police, a déclaré que les autorités entendent répliquer *« d'une façon appropriée »*. *« Après une attaque pareille*, a-t-il ajouté, *nous devons intensifier le combat contre le terrorisme »*. Dès 11 heures, les territoires de Cisjordanie et de Gaza ont été bouclés jusqu'à nouvel ordre.

Première réaction officielle de l'OLP, deux heures après l'attentat, Ahmed Tibi, un Arabe israélien, conseiller spécial de Yasser Arafat pour les relations avec Israël, s'est déclaré *« choqué par cet odieux attentat »*, qu'il a condamné. L'objectif des meurtriers *« est sans nul doute de torpiller le processus de paix israélo-palestinien »*, a ajouté M. Tibi.

De fait, si les intégristes du Hamas avaient justifié les attentats d'Hadéra et d'Afoula comme étant une réponse au massacre de 29 Palestiniens d'Hébron, en février, par un colon fanatique, les attaques de ces dernières semaines visent bel et bien à détruire les relations établies entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin depuis les accords d'Oslo il y a treize mois.

Agir pour accélérer la faillite

Soutenu par un quart environ des Palestiniens qui vivent dans les territoires autonomes et occupés – 30 % si l'on ajoute les sympathisants de l'organisation concurrente du Djihad islamique –, le Hamas rejette, depuis le début, l'ensemble du processus de paix comme une trahison du combat palestinien pour l'indépendance. D'abord convaincue que l'autonomie partielle et transitoire acceptée par M. Arafat allait faire faillite d'elle-même, la direction intégriste a apparemment décidé qu'il lui fallait agir pour accélérer la destruction des espoirs engendrés par cette expérience.

La tragédie de Tel-Aviv a eu lieu quatre jours après la mort de trois membres d'un commando islamiste qui avait enlevé et tué un soldat israélien, et moins d'une semaine avant l'arrivée à Jérusalem de Bill Clinton, invité à la cérémonie officielle de la paix entre l'Etat juif et le royaume de Jordanie.

P. C.

Un soldat poignardé à Jérusalem. – Un soldat israélien a été blessé à coups de couteau, mercredi 19 octobre, par un Palestinien à Jérusalem-Ouest, a-t-on appris de source policière. Le militaire a été légèrement touché. – *(AFP.)*

CLÉS/Les précédents

Depuis l'entrée en vigueur de l'autonomie dans la bande de Gaza et l'enclave de Jéricho, après l'accord du Caire, le 4 mai, dix-huit Israéliens ont été tués dans des attentats, avant celui commis contre un bus, mercredi 19 octobre, à Tel-Aviv.

■ **Autobus.** Les deux derniers attentats dirigés contre des autobus en Israël avaient été provoqués par des voitures piégées. Ils avaient eu lieu à Afula et à Hadéra, les 6 et 13 avril, et fait respectivement sept et six morts.

■ **Bannis.** Après l'enlèvement et l'assassinat d'un policier israélien en décembre 1992, le gouvernement israélien avait banni 415 activistes islamistes ou présumés tels. Expulsés au Liban, ils sont tous revenus en Israël ou dans les territoires occupés. Un homme se réclamant du Mouvement de la résistance islamique Hamas a revendiqué l'attentat de mercredi à Tel-Aviv, au nom des *« déportés du Hamas au Liban »*.

IRAK

Moscou conseille à Bagdad de se conformer aux exigences de l'ONU

L'Irak ayant envisagé de se contenter d'une simple lettre aux Nations unies pour annoncer la reconnaissance du Koweït, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a *« conseillé »*, mardi 18 octobre à New-York, à son homologue irakien, Tarek Aziz, de le faire selon la procédure « constitutionnelle » exigée par l'ONU.

« Il y a une certaine différence de points de vue à propos du fait que l'Irak estime que sa Constitution n'exige pas cette reconnaissance », a déclaré M. Kozyrev, qui prévoit que Bagdad respectera les procédures requises, mais que cela prendra *« un certain temps »*. *« Je lui ai conseillé de réduire le plus possible ce délai. »*, a-t-il ajouté.

Lors de l'adoption de la résolution 949, le 15 octobre, le Conseil de sécurité avait demandé à l'Irak de *« s'engager sans équivoque, en observant pleinement et formellement les procédures constitutionnelles, à respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et les frontières du Koweït »*.

Le Pentagone a annoncé mardi que les derniers éléments de la troisième brigade de la garde républicaine irakienne, qui avaient franchi le 32e parallèle, poursuivaient leur retrait. Les Américains n'en continuent pas moins de se déployer. Deux cent cinquante avions sont déjà dans la région. *« Nous continuons à acheminer la 24e division mécanisée d'infanterie, et près de 7 300 hommes de troupes de combat »* sont sur place, a déclaré le porte-parole du Pentagone, Dennis Boxx.

A Bagdad toutefois, le quotidien officiel *El Joumhouriya*, qui avait estimé lundi que la résolution 949 du Conseil de sécurité comportait des *« points positifs »*, a changé d'avis le lendemain. C'est *« la pire des résolutions »* et une *« ingérence flagrante dans les affaires intérieures »* de l'Irak, a-t-il indiqué. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Le président Aristide nomme un commandement militaire de transition

Un nouveau commandement « par intérim », nommé mardi 18 octobre à Port-au-Prince, devra assurer la transition durant la réforme des forces armées voulue par le président Jean-Bertrand Aristide, dont les appels à la *« réconciliation nationale »* n'ont pas empêché les règlements de comptes parmi la population.

Le général Jean-Claude Duperval, qui assure l'intérim à la tête de l'armée haïtienne, aura pour chef d'état-major le colonel Bernardin Poisson, promu général à cette occasion. Celui-ci commandait, à quarante-six ans, le corps des pompiers de Port-au-Prince, après avoir suivi une formation en France et aux Etats-Unis.

Le reste de l'état-major a été purgé de la promotion dont étaient issus le général Raoul Cédras (auteur du coup d'Etat de 1991 et exilé au Panama) et ses acolytes.

Entouré d'officiers plus jeunes, le général Duperval devra gagner la confiance des « lavalassiens » (partisans du père Aristide), qui lui ont déjà prêté dimanche, sans fondement, une tentative de coup d'Etat. A Port-au-Prince, plusieurs personnes soupçonnées – à tort ou à raison – d'avoir participé à la répression des trois dernières années ont été brutalisées et un député de l'opposition, Lonnes Joseph, a été sévèrement battu, avant que le président de la Chambre ne lui porte secours. La police militaire américaine intervient « quand elle le peut » et la police haïtienne est quasiment absente.

La réforme envisagée prévoit la création d'une police indépendante de quelque 7 000 hommes, formée avec l'aide de l'ONU, l'armée devant être réduite de 7 500 à 1 500 hommes. A Washington, l'administration américaine a annoncé lundi que les Etats-Unis allaient prendre en charge les salaires et la formation des militaires et policiers remerciés, pour éviter qu'ils *« ne prennent le maquis avec leurs armes »*. – *(AFP.)*

PÉROU : trois morts dans l'attaque d'une base du Sentier lumineux par l'armée. – Trois rebelles ont été tués au cours de l'assaut par l'armée d'une base du mouvement « maoïste » du Sentier lumineux, près de Satipo, dans la jungle de l'est du pays, ont annoncé, mardi 18 octobre à Lima, les forces armées dans un communiqué. Une quarantaine d'Indiens ashaninkas, que les rebelles détenaient, ont été libérés et des armes ont été saisies, a-t-on ajouté de même source. – *(Reuter.)*

EUROPE

Après les rumeurs de démission de M. Tchernomyrdine

Le président russe réaffirme sa confiance en son premier ministre

Le président russe Boris Eltsine a déclaré, mercredi 19 octobre, avoir «une totale confiance» en son premier ministre, dont une radio d'Etat, proche du Kremlin, avait annoncé, mardi, la démission. M. Eltsine a qualifié «d'énorme bobard» cette rumeur, qui avait été démentie par M. Viktor Tchernomyrdine. Toutefois, la position du chef du gouvernement – qui a précipitament regagné Moscou mercredi – a été fragilisée par la récente chute du rouble, qui a agi comme un révélateur d'une crise politique et économique, aggravée de scandales criminels et financiers.

MOSCOU

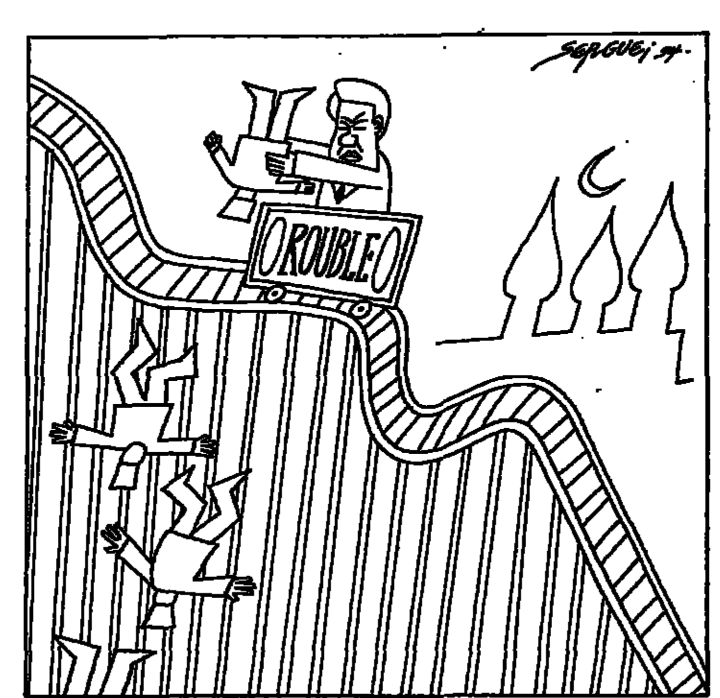
de notre correspondante

Au « mardi noir » de la Russie qui a vu, il y a une semaine, le rouble perdre un quart de sa valeur en une heure, a succédé, mardi 18 octobre, une crise politique nourrie par l'annonce de la démission du chef du gouvernement, aussitôt démentie par l'intéressé. Entre-temps, un jeune journaliste du quotidien le plus lu de Moscou, qui s'obstinait à « fouiller » des sujets interdits – les trafics aux plus hauts niveaux dans l'armée et dans les divers services secrets, – a été assassiné. A ce lourd bilan, les entorses au protocole de la visite qu'Elizabeth II poursuit imperturbablement au pays de Boris Eltsine s'ajoutent comme des épiphénomènes. En l'espace d'une semaine, le « chaos » russe a resurgi après de longs mois de calme relatif.

Au-delà des liens que le monde politique moscovite commence à tisser entre la crise du rouble, l'humeur changeante du président vis-à-vis de son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, et l'assassinat du journaliste Dimitri Kholodov, ces « événements » ont ramené au grand jour la réalité d'un pays que ses dirigeants s'étaient pourtant efforcés de présenter, cet été, comme *« sorti de la crise »*. N'avait-il pas réduit l'inflation, maintenu le cours de sa monnaie et réduit son déficit budgétaire, répondant aux critères de base du FMI ?

« Complot » et « raisons objectives »

Or tout cela était artificiel : la chute de la monnaie nationale en fut le premier révélateur. Compte tenu de l'inflation en Russie, le rouble est en effet surévalué, depuis près de deux ans, par rapport au dollar, la vraie monnaie reine du pays. La banque centrale, sous la direction de Viktor Guerachtchenko, freinait sa baisse sur le petit marché interbancaire moscovite, qu'elle a techniquement les moyens de contrôler. Ce qui a fait la fortune des importateurs et de nouveaux clans en Russie, comme, par exemple, ces chefs d'usines métallurgiques qui trouvent plus avantageux d'acheter du métal en Suède plutôt que de le produire. Au lieu d'abaisser le cours du rouble, le pouvoir a préféré introduire des taxes douanières, il a « limité » l'inflation en évitant de payer les salaires et a fait voter un budget presque équilibré mais tout à fait irréaliste.



Le moment de vérité ne pouvait tarder : ce fut le « mardi noir ». Il est désormais établi que le président de la banque centrale, en accord avec son vieux complice, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, et, sans doute aucun, Boris Eltsine lui-même, a finalement décidé de faire baisser le cours du rouble un peu plus vite. Il devenait urgent de remplir quelques trous du budget pour éviter une révolte des industriels. Ce qui était un objectif économiquement fondé. Mais la chute brusque du 11 octobre, qui fit souffler un vent de panique, n'était sans doute pas au programme. En tout cas pas à celui de Boris Eltsine. Le président cria immédiatemment au « complot » (amenant la Banque centrale à redresser partiellement le rouble) ; il chargea une « commission d'Etat » de trouver, sous trois jours, des « coupables ». Son porte-parole les désigna à l'avance : ce ne pouvait être que des *« banques liées au parti communiste et à celui de Jirinovski »*.

La commission, elle, cherche toujours. Réuni mardi pour entendre ses conclusions, le Conseil de sécurité russe présidé par Boris Eltsine lui a donné rendez-vous dans deux semaines, à charge pour elle de trouver les banques qui ont profité du « yo-yo » du rouble. Selon les conclusions préliminaires de la commission, la chute du rouble a des raisons « objectives », mais les deux hommes déjà limogés par oukase sont aussi un peu « coupables ». Outre le ministre des finances par intérim, il s'agit de Viktor Guerachtchenko, officiellement démissionnaire. Il a été remplacé mardi, également par oukase présidentiel (en dépit de la Constitution qui laisse ce droit à la Douma), par un de ses proches adjoints.

M. Guerachtchenko est accusé soit d'avoir fait preuve de légèreté (ce qui n'est pas dans les habitudes de celui qui est considéré comme un « bon professionnel »), soit d'avoir volontairement laissé filer le rouble, en accord avec quelques banques commerciales amies, sans se soucier des conséquences d'un acte de cette brutalité. Comme il l'avait déjà fait en 1993, quand le nécessaire échange des roubles soviétiques contre des roubles russes fut mené sans aucun « coussin » politique et humain.

Dans son dernier livre, Boris Eltsine affirme avoir alors fait promettre aux deux Viktor – le banquier et le premier ministre – de ne plus s'engager dans de telles opérations sans son accord. On imagine mal qu'ils aient ignoré cet avertissement. D'où une troisième hypothèse, qui reste du domaine du non-dit : l'accord aurait été de laisser le rouble se stabiliser à terme au taux de 4 000 pour un dollar. Mais, parce qu'il a précipité cette chute en un seul jour, M. Guerachtchenko aurait été sanctionné pour avoir rendu obligatoire son redressement, devenu politiquement inévitable.

La disgrâce du premier ministre Viktor Tchernomyrdine paraît flagrante. Alors que le pays est en crise, le président, dit-on anonymement au Kremlin, a insisté pour qu'il reparte en vacances au bord de la mer Noire après son passage d'un jour à Moscou pour plaider en vain la cause de son homonyme banquier. Son démenti indigné à l'annonce mardi, par une radio proche de la présidence, qu'il aurait écrit une lettre de démission est sans doute sincère. Mais celui qui risque d'affronter une motion de censure dans dix jours, lors de l'examen – sans cesse repoussé – du budget 1995, est ainsi fragilisé.

Rien n'est venu expliquer ce qui aurait pu détourner Boris Eltsine de son premier ministre. Arrivé à la tête du gouvernement en 1992 sous la pression des « conservateurs », M. Tchernomyrdine n'avait pas ménagé son soutien au président lorsque ce dernier lança ses chars contre ces mêmes conservateurs en octobre 1993. De plus, cet homme de « consensus » et au tempérament égal, en épaulant le fantasque maître du Kremlin, vaut à Moscou les faveurs de l'Occident. Boris Eltsine aurait-il pris ombrage d'un concurrent possible à une future élection présidentielle ? A-t-il de nouveaux plans – que son premier ministre n'approuverait pas – pour aborder la périlleuse période qui s'engage, marquée par l'aveu que la stabilisation économique n'est pas à attendre de sitôt ?

SOPHIE SHIHAB

ALLEMAGNE

Le chef de l'opposition, Rudolf Scharping attend son heure

BONN

de nos correspondants

« Je veux devenir chancelier » : Rudolf Scharping n'a pas oublié qu'Helmut Kohl avait prononcé cette formule en octobre 1976 après avoir perdu, comme lui, ses premières élections législatives. En se faisant désigner, mardi 18 octobre, chef du groupe parlementaire de son parti au Bundestag (la Chambre basse du Parlement), le président du Parti social-démocrate (SPD) calque son plan de carrière sur celui de son rival. D'Helmut Kohl, Rudolf Scharping a pris au moins deux leçons : la vertu principale exigée d'un politicien allemand est la patience et la place du leader de l'opposition est à Bonn. Ministre-président en Rhénanie-Palatinat depuis 1991, Rudolf Scharping, âgé de quarante-six ans, entend cependant aller plus vite qu'Helmut Kohl et devenir chancelier *« au plus tard dans quatre ans »*, comme le disent ses proches collaborateurs.

En recueillant 36,4 % des voix dimanche 16 octobre, Rudolf Scharping a inversé, pour la première fois, la courbe descendante sur laquelle se trouvait le SPD depuis 1980. Autre motif de satisfaction : les rivalités au sein des instances dirigeantes du parti exercent moins d'effets dévastateurs que par le passé. Gerhard Schröder, le ministre-président de Basse-Saxe, devrait, au moins provisoirement, se retirer sur ses terres, faute de pouvoir fomenter le moindre « coup » à Bonn.

« Je veux faire du groupe parlementaire le bras armé de l'opposition », a déclaré Rudolf Scharping devant les députés du SPD. Avec cette démarche, le leader des sociaux-démocrates veut faire la preuve qu'il sait manier le pouvoir. Avant lui, seuls Kurt Schumacher, Erich Ollenhauer, après la seconde guerre mondiale, et Hans-Jochen Vogel, dans les années 80, avaient cumulé la présidence du parti et celle du groupe parlementaire. Lorsque les deux mandats ont été séparés, des conflits fratricides ont déchiré le parti (surtout à l'époque d'Herbert Wehner et de Willy Brandt).

Renforcé sur ses arrières, Rudolf Scharping paraît aujourd'hui détendu, bien plus qu'au cours de la campagne électorale. Le personnage, souvent critiqué pour sa raideur et son manque de charisme, est visiblement soulagé. Soulagé de ne pas avoir eu à devenir chancelier à la tête d'une coalition hétéroclite qui aurait éventuellement reçu le soutien des communistes du PDS. Mais aussi parce qu'il a désormais le temps de monter tranquillement en puissance et d'attendre que la coalition du chancelier Kohl s'épuise dans la gestion compliquée des dossiers légués par l'unification.

A ses côtés, les Allemands vont voir réapparaître dans les débats Joschka Fischer, qui avait été l'un des grands orateurs du Bundestag quand les Verts y avaient fait leur entrée pour la première fois en 1982. Il a lui aussi des ambitions et entendra prouver que les Verts peuvent être des partenaires crédibles pour une coalition gouvernementale de rechange à Bonn.

Avec 49 députés, les Verts, qui avaient pratiquement été éliminés du Bundestag après la réunification, y font un retour en force. A leur gauche, 30 députés communistes réformateurs sont bien décidés eux aussi à se faire entendre. Les relations entre les communistes et les deux autres formations de la gauche sont l'une des grandes inconnues de cette législature. La controverse a laquelle a donné lieu la formation, en juillet, d'un gouvernement social-démocrate et vert minoritaire, toléré par les communistes réformateurs dans le Land de Saxe-Anhalt, a rebondi en début de semaine. Dans deux Länder de l'Est, le Mecklembourg et la Thuringe, où des élections régionales ont eu lieu le 16 octobre, les sociaux-démocrates ont le choix entre former une grande coalition avec les chrétiens-démocrates, majoritaires, ou s'entendre une fois de plus avec les communistes du PDS. Contre toute attente, et contre l'avis de Rudolf Scharping, le chef des sociaux-démocrates du Mecklembourg, Harald Ringstorff, a menacé de s'arranger avec les communistes pour constituer un gouvernement minoritaire. Ce coup de tête, qui a provoqué une petite tempête à Bonn, était le premier test de la capacité de Rudolf Scharping à imposer une discipline à ses troupes.

HENRI DE BRESSON et LUCAS DELATTRE

BULGARIE : élections anticipées le 18 décembre. – Le président Jeliou Jelev a dissous, lundi 17 octobre, le Parlement et fixé au 18 décembre prochain la date des élections législatives, au lendemain de la nomination d'un gouvernement provisoire, dirigé par Reneta Indjova, présidente de l'agence pour la privatisation. Ces élections anticipées étaient devenues inévitables après la démission, début septembre, de l'ancien premier ministre, Luben Berov. Les derniers sondages accordent 42,6 % au Parti socialiste (ex-communiste), suivi du rassemblement anti-communiste Union des forces démocratiques (30,9 %) et du parti de la minorité turque (6,1 %). – *(AFP.)*

UKRAINE : la centrale de Tchernobyl totalement arrêtée pour au moins une semaine. – A l'arrivée de l'hiver, au moment où l'Ukraine a le plus besoin d'électricité, la centrale nucléaire de Tchernobyl (dont le réacteur numéro 4 avait explosé en 1986) a été totalement arrêtée pour réparation après la découverte d'une fissure dans un conduit du troisième réacteur, a-t-on appris mardi 18 octobre auprès du Comité d'Etat pour l'énergie nucléaire. Cette fissure n'a pas provoqué de montée du niveau de la radioactivité, a affirmé le directeur de la centrale. – *(AFP.)*

La Finlande, nouvelle frontière de l'Union européenne

Helsinki espère que les résultats du référendum inciteront les Européens à s'intéresser davantage à ses relations de voisinage avec la Russie

HELSINKI

de notre envoyé spécial

A compter du 1er janvier 1995, l'Union européenne aura pour la première fois de son histoire une frontière commune avec la Russie. C'est une des conséquences du référendum consultatif du 16 octobre en Finlande et de la victoire du « oui » (57 %, contre 43 % de « non »), qui devrait être confirmée par la ratification du traité d'adhésion au Parlement d'Helsinki dans les semaines à venir.

Cette frontière, longue de 1 269 kilomètres, est, assure-t-on ici, *« mieux gardée et protégée »* que *« certaines autres »* entre les Douze, notamment par des moyens techniques sophistiqués. Le scénario d'une immigration clandestine à grande échelle et l'hypothèse d'une « invasion » venant de l'Est, provoquée par de nouvelles crises en Russie, ne sont pas pris au sérieux à Helsinki, et cette question n'a apparemment pas été directement discutée lors des longues négociations entre la Finlande et Bruxelles. L'application éventuelle des accords de Schengen sur le contrôle des frontières extérieures de l'Europe est *« un des sujets que nous devrons aborder plus tard »*, indique-t-on au ministère des affaires étrangères.

La Finlande semble vouloir « dédramatiser » un dossier jugé sensible par certains de ses futurs partenaires. *« Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la zone nordique a été une zone stable, et il n'y a aucune raison que ça change. Notre politique a toujours été de contribuer à stabiliser la région et d'éviter des crises inutiles »*, disait au soir du référendum le premier ministre centriste, Esko Aho, et il était sur la même longueur d'onde que le chef de l'opposition social-démocrate, Paavo Lipponen, donné favori des élections législatives du printemps 1995. A ses yeux, le rôle de la Finlande, de la Suède et de la Norvège dans l'Europe élargie sera d'introduire une *« dimension nordique »* dans l'UE.

Il ne s'agit pas ici de vouloir donner des leçons aux pays du Sud en matière d'égalité entre les sexes, de défense de l'environnement et de protection sociale – le « modèle » est financièrement à bout de souffle –, mais d'intéresser davantage les Douze aux problèmes spécifiques du nord de l'Europe, qui ont été jusqu'à présent – *« c'est compréhensible »*, estime-t-on à Helsinki quelque peu négligés. *« La France et l'Allemagne se concertent sur la crise du Maghreb et ses conséquences éventuelles pour l'Europe*, dit Bo Stenström, rédacteur en chef du quotidien de langue suédoise *Hufvudstadsbladet. Il serait bon qu'à l'avenir Bruxelles accorde un peu plus d'attention à ce qui se passe sous nos latitudes. »*

Les Norvégiens hésitent

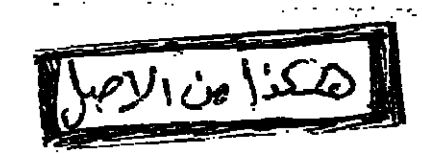
Pour le chef du gouvernement, le maintien de la stabilité de la région suppose notamment une coopération accrue. Le plus vaste dépotoir de déchets atomiques du monde, provenant de sous-marins, de brise-glaces et de centrales nucléaires, se trouve dans la presqu'île de Kola, c'est-à-dire non loin de la future frontière entre la Russie et l'Union européenne. Les dégâts écologiques sont également inquiétants dans la partie russe de la Carélie ainsi que dans la région de Saint-Pétersbourg – à six heures de train d'Helsinki –, qui compte plus d'habitants que la Finlande tout entière.

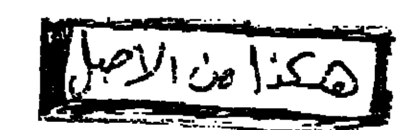
Helsinki et Oslo ont alloué ensemble l'équivalent d'environ 30 millions de francs à la réfection de la centrale de Poljarni-Zori, à une centaine de kilomètres au nord de la frontière finlandaise. Une autre opération *« de sauvetage »* est en cours sur le site de Sosnovij Bor, près de Saint-Pétersbourg. Mais les sommes engagées jusqu'à présent sont jugées très insuffisantes, et l'on espère donc que l'Union européenne prendra en compte cette *« dimension nordique »* et acceptera de dégager des crédits. Cette inquiétude et cet « espoir » ressortent d'une analyse du référendum du 16 octobre : les électeurs des communes du sud du pays, proches de la frontière et de Saint-Pétersbourg, ont voté massivement « oui »...

« Notre entrée dans l'Union, explique Esko Aho, *devrait par ailleurs nous permettre de relancer le commerce avec la Russie, ce qui est également un facteur de stabilité. Il serait bon de créer des pôles de développement dans le Nord. » « Nous aimerions*, poursuit-il, *pouvoir créer, à notre frontière avec la Russie, la même stabilité que celle que l'EU a créée entre la France et l'Allemagne. »* Les Finlandais ne cachent pas que le poste de commissaire, à Bruxelles, chargé des relations avec l'Est ne leur déplairait pas. Historiquement, ils ont une solide connaissance des voisins russes (pour avoir notamment livré plusieurs centaines de batailles contre eux) et des Baltes. Le président de la République, le gouvernement et l'opposition, qui a été consultée, n'étant pas tombés d'accord, le nom de ce commissaire ne devrait être annoncé qu'au début de la semaine prochaine à Jacques Santer.

Si la Norvège, qui a pris, elle, l'initiative d'une coopération régionale dans la zone de la mer de Barents, entre également le 1er janvier 1995 dans l'Union européenne, celle-ci aura une frontière encore plus longue avec la Russie. Mais cette adhésion est loin d'être acquise, et le résultat positif du référendum finlandais ne paraît pas avoir influencé, par un *« effet dominos »*, les électeurs norvégiens. Selon un sondage publié le 18 octobre, 51 % d'entre eux affirment qu'ils voteront « non » les 27 et 28 novembre. Le « oui » ne recueille que 31 % des intentions de vote, 18 % des personnes interrogées restant indécises.

ALAIN DEBOVE







EUROPE

ESPAGNE

Un banquier catalan soupçonné d'escroqueries est emprisonné

MADRID

de notre correspondant

Javier de La Rosa, financier *catalan à la réputation trouble a* passé, mardi 18 octobre, sa première nuit en prison. La veille, un mandat d'arrêt avait été lancé contre cet homme d'affaires sulfureux qui jusqu'à présent avait réussi à échapper à la justice, en dépit des présomptions d'enrichissement douteux formulées à son encontre depuis de nombreuses années.

Interpellé par des policiers dans un parking en début d'après-midi, cet ancien banquier a été interrogé jusque tard dans la soirée sur des délits présumés d'escroqueries, de faux documents et d'appropriations illicites alors qu'il dirigeait, entre 1991 et mai 1994, le groupe du Grand Tibidabo à Barcelone, qui lors de son arrivée présentait un bilan positif et dont la dette, fin 1993, avoisinait les 7 milliards de pesetas (300 millions de francs).

Non seulement ce financier a mené à la faillite ce groupe de vingt-trois entreprises mais il lui est plus spécifiquement reproché de s'être approprié 1 milliard de pesetas sur un crédit de 10 milliards destiné à la création de parcs récréatifs et de l'avoir utilisé à des fins personnelles dans les autres sociétés qu'il possède. Il semble bien que cette fois Javier de La Rosa y soit allé trop fort et que la chance ait définitivement tourné pour celui qui se jouait jusqu'à présent des accusations et des juges, en disant qu'il n'avait *« jamais trompé ses amis, ni menti à son entourage »*. Des petits actionnaires du Grand Tibidabo ont voulu aller plus loin et réclament aujourd'hui la saisie des biens de celui qu'ils accusent d'être un escroc. La veille de son arrestation, Javier de La Rosa a contre-attaqué, estimant que tout cela était *« un montage politique »* et que *« si l'on met les cartes sur la table, toutes seront jouées et chacun devra assumer sa propre responsabilité »*.

Un passé chargé

L'ennui pour Javier de La Rosa est que cette nouvelle affaire survient après deux autres scandales. D'abord, celui de la banque Garriga Nogués qu'il fut contraint de quitter en 1986 en laissant un trou de 100 milliards de pesetas. Mais son nom devint célèbre avec l'incroyable dossier KIO (Kuwait Investment Office). Javier de La Rosa était devenu l'homme de confiance de l'émirat du Koweït pour l'Espagne, jusqu'au jour où près de 400 milliards de pesetas investies dans une palette de sociétés ont fondu sans qu'aucune juridiction ne puisse jusqu'à présent déterminer la façon précise dont le financier de Barcelone avait agi. L'enquête judiciaire n'est pas terminée, mais pour le moment aucune charge n'a pu être retenue contre cet habile manipulateur de fonds âgé de quarante-sept ans qui a toujours su se tirer des plus mauvais pas.

Aujourd'hui, les choses ont apparemment changé. Mais s'il « tombe », Javier de La Rosa ne veut pas « tomber » seul. Les menaces proférées à la veille de son arrestation sont clairement dirigées contre le gouvernement catalan de Jordi Pujol. Le président de la Généralité a toujours soutenu ce financier, et le crédit qui lui avait été accordé le fut avec la caution des dirigeants de Barcelone alors que son nom sentait déjà le soufre. Plusieurs groupes parlementaires ont demandé des explications.

MICHEL BOLE-RICHARD

BOSNIE

Un chauffeur du HCR est tué dans une attaque serbe

Un chauffeur bosniaque du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a été tué et un autre blessé, mardi 18 octobre, dans l'enclave musulmane assiégée de Gorazde (est de la Bosnie) lors d'une attaque par les Serbes d'un convoi d'aide humanitaire. La Force de protection de l'ONU (FORPRONU), qui escortait le convoi, a un moment envisagé d'ordonner un raid aérien de l'OTAN contre les positions serbes. Mais l'idée a rapidement été écartée, l'attaque des milices serbes ayant été jugée *« de petite ampleur »*.

Les relations entre les Serbes de Bosnie et l'ONU continuent à se dégrader sérieusement. Les Serbes, qui interdisent depuis plusieurs semaines tout approvisionnement terrestre de la FORPRONU, ont détourné, lundi, sous la menace des armes, cinq camions du HCR transportant des médicaments et du matériel médical. L'incident s'est produit à un point de contrôle serbe à la sortie de l'aéroport de Sarajevo, où se tenait au même moment une réunion tripartite consacrée à *« la liberté de mouvement »* des « casques bleus »...

D'autre part, les discussions au sein du « groupe de contact » des grandes puissances, visant à trouver les moyens d'amener les Serbes de Bosnie à accepter le plan de paix de la communauté internationale, se poursuivent à New-York. Le leader serbe bosniaque, Radovan Karadzic, s'est déclaré, mardi, plutôt satisfait de la tournure que prenaient ces discussions. *« Les Serbes ne seront pas cette fois-ci contraints d'accepter une carte inacceptable (...), des signes favorables laissent penser que le plan du groupe de contact pourrait être modifié »* a-t-il précisé lors d'une visite à Jajce, dans le nord-ouest de la Bosnie.

Cependant, l'alliance entre les Croates et les Musulmans de Bosnie, qui s'était concrétisée en mars dernier par la création, sous les auspices des Etats-Unis, d'une fédération croato-musulmane, reste fragile : l'armée commune qui devait en découler n'a toujours pas été mise sur pied. Selon le *New York Times*, les Etats-Unis entendent continuer à jouer le rôle de médiateurs entre Croates et Musulmans de Bosnie, et quinze officiers américains sont attendus début novembre à Sarajevo pour créer cette *« armée fédérale »*. *(AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE

John Major défend la monarchie

La polémique qui a suivi la sortie de la biographie du prince de Galles ne cesse de s'amplifier, au point de diviser ouvertement la famille royale et d'obliger le premier ministre à intervenir dans un débat qui partage autant qu'il passionne l'opinion britannique.

Devant l'ampleur de la controverse suscitée par les « révélations » du prince Charles, qui raconte, dans des extraits publiés par le *Sunday Times*, que ses parents ne lui ont jamais manifesté d'affection et qu'ils l'ont contraint d'épouser la *princesse Diana, le père de* Charles et époux de la reine, le prince Philip, a effectué une démarche inédite en accordant un entretien au *Daily Telegraph pour se désolidariser* de son fils. Face à cet étalage sans précédent de rancœurs par les membres de la famille royale, les appels au *divorce du prince* et de la princesse de Galles se sont multipliés, non seulement dans la presse, mais aussi, fait plus rarissime, dans les milieux politiques, surtout chez les conservateurs.

Certains députés tory ont fait savoir qu'ils souhaitaient que le premier ministre John Major *« conseille »* à la reine Elizabeth de favoriser un divorce de Charles et Diana, officiellement séparés depuis décembre 1992. Un divorce créerait une nouvelle situation qui disqualifierait la princesse pour le trône. Constitutionnellement, les droits du prince Charles à la succession ne seraient, en revanche, pas affectés.

L'atteinte aux institutions du pays

Face à ces appels, John Major a jugé nécessaire d'intervenir publiquement pour défendre l'image de la famille royale : *« Je pense que la monarchie a ses racines profondément ancrées chez les gens de ce pays et qu'elle est très saine et solide »*. Quant à Douglas *Hurd, le secrétaire au Foreign* Office, il a estimé qu'il « était grand temps de mettre un terme » aux révélations sensationnelles qui *« atteignent les institutions du pays »*. – *(AFP.)*

BELGIQUE

Manifestation des étudiants francophones

BRUXELLES

de notre correspondant

Bruxelles a été partiellement paralysée, mardi 18 octobre, par une manifestation d'environ trente milleétudiants francophones, vivant dans la capitale ou venus de Wallonie. En Belgique, l'enseignement, qui n'est plus de la compétence du gouvernement fédéral, est confié à des « exécutifs » ayant diverses attributions relatives aux trois communautés linguistiques : francophone, néerlandophone et germanophone. Les manifestants protestaient contre les projets de l'« exécutif de la Communauté française », qui groupe les francophones wallons et bruxellois.

Ce plan vise à regrouper cent trente-trois écoles spécialisées de l'enseignement supérieur en seulement vingt-six « grandes écoles ». Il comporte aussi un volet relatif au financement des universités. Depuis 1971, les universités, qu'elles soient laïques – ici, on dit « libres » – ou catholiques, reçoivent une dotation fixe *par étudiant inscrit. Michel* Lebrun, responsable de l'enseignement supérieur dans l'exécutif francophone, propose de remplacer progressivement ce système par une enveloppe variable.

Comme les autres pays européens, la Belgique est confrontée à une augmentation croissante du nombre des étudiants, même dans les cycles courts. Le problème est aggravé par les difficultés budgétaires de la communauté francophone, moins riche que la flamande. L'enseignement secondaire souffre également de la nécessité des économies, et chaque rentrée est marquée par des manifestations ou des grèves de professeurs. Au point que certains se demandent si l'on ne va pas vers une « Belgique à deux vitesses » en matière d'enseignement, selon qu'on habite en Flandre ou en Wallonie. A Bruxelles, ville bilingue et donc dotée d'un double réseau d'enseignement, les francophones sont majoritaires à 85 % mais certaines familles commencent à préférer l'école flamande en raison de l'agitation perpétuelle des établissements francophones.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

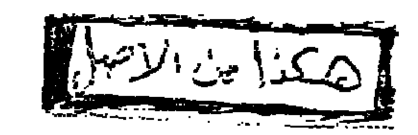
ITALIE

Le Conseil supérieur de la magistrature ne condamne pas le juge Borrelli

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui avait été saisi par le gouvernement italien d'une lettre de protestation contre le juge Francesco Saverio Borrelli, chef du pool d'enquête « Mains propres » sur la corruption politico-financière, ne l'a pas suivi dans sa condamnation du magistrat.

Le gouvernement avait vivement protesté, dans cette lettre, contre les déclarations faites à la presse par le magistrat milanais qui semblait annoncer implicitement la mise en examen imminente du chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi. Le gouvernement avait demandé au CSM d'étudier d'éventuelles sanctions.

La première commission du CSM, chargée d'examiner la question, a estimé que M. Borrelli *n'était pas sorti de son rôle mais* avait répliqué à des prises de position critiques à l'égard du pool d'enquête milanais de la part de membres du gouvernement. *« L'interview de M. Borrelli contient des réponses adaptées aux déclarations qui l'ont précédée »*, a déclaré un communiqué. La commission a estimé devoir *classer* l'affaire et a demandé à la réunion plénière du CSM de faire de même. – *(AFP.)*





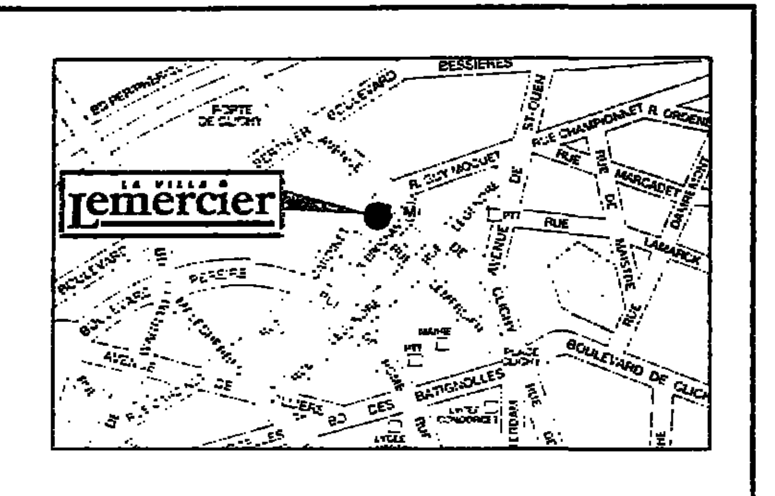


RÉALISATION DE TROIS NOUVEAUX PROGRAMMES EN ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

110, rue Lemercier
141/143, avenue de Clichy
à PARIS 17e

12 logements du studio au 6 pièces duplex

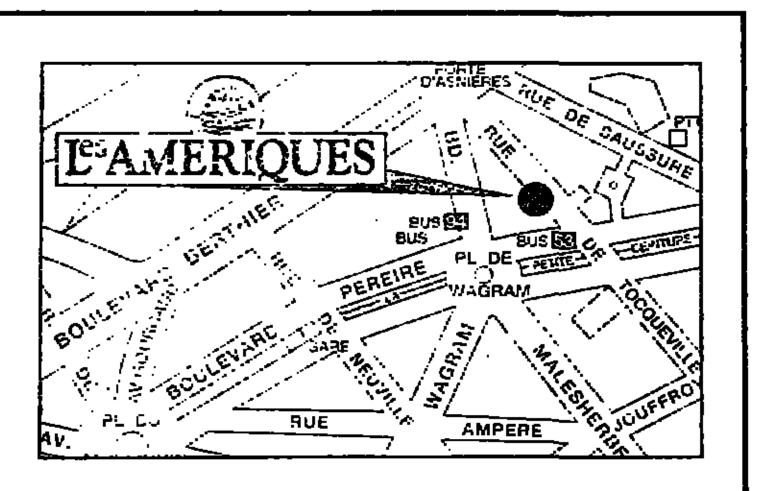
livraison 4 ème trimestre 1995
Prix de 15.000 F à 17.000 F le m² habitable pondéré
parking 110.000 F.



103/105 rue de Tocqueville
à PARIS 17e

un immeuble de 7 étages sur rez-de-chaussée comportant
17 logements du studio au 5 pièces duplex

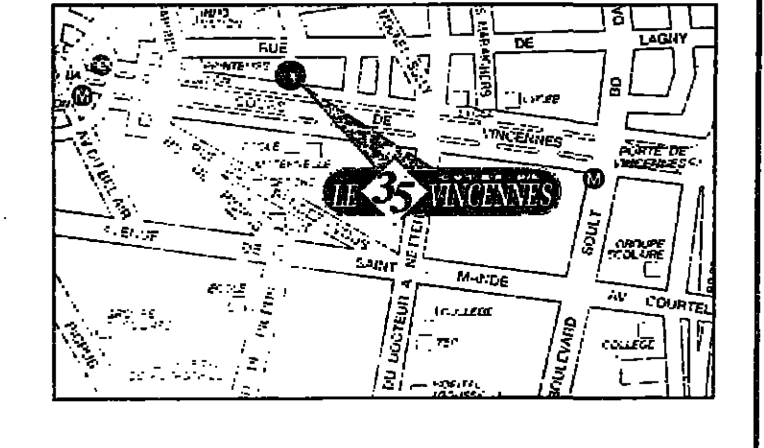
livraison 1er trimestre 1996
Prix de 17.800 F à 24.200 F le m² habitable pondéré
parking 135.000 F.



35, Cours de Vincennes
à PARIS 20e

un immeuble de 8 étages sur rez-de-chaussée comportant
16 logements du 3 pièces au 5 pièces duplex

livraison 2 ème trimestre 1996
Prix de 18.000 F à 19.700 F le m² habitable pondéré
parking 120.000 F.



RÉGIE IMMOBILIÈRE DE LA VILLE DE PARIS

2, rue Saint-Thomas-d'Aquin 75007 PARIS

Renseignements et réservations :

40-51-27-54

40-51-27-26

40-51-27-22

(de 9 heures à 19 heures)

LANOIR & ASSOCIÉS

DIPLOMATIE

Un entretien avec le premier ministre de Singapour

Goh Chok Tong : « Ne soyez pas polarisés, regardez aussi vers l'Asie »

Goh Chok Tong, premier ministre de Singapour, nous a accordé un entretien, mardi 18 octobre, à l'occasion d'un voyage officiel de trois jours en France. M. Goh évoque tout à la fois les possibilités de coopération économique entre son pays et la France et le primat accordé, en Asie, à la société sur l'individu.

« Je comprends l'intérêt primordial que, pour des raisons de voisinage et d'histoire, la France accorde à l'Europe et singulièrement à l'Allemagne. Mais j'ai envie de vous dire : ne soyez pas à ce point polarisé, regardez aussi vers l'Asie ». A deux reprises, lors de l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, le premier ministre de Singapour, Goh Chok Tong, revient sur ce thème : *« Tournez-vous vers le monde*, dit-il. *Apprenez à connaître la diversité de l'Asie. Voyez les opportunités que vous offre ce continent, plus que les menaces qu'il peut représenter. »*

M. Goh relève que son pays – un peu moins de 3 millions d'habitants sur 650 kilomètres carrés – est *« une terre de nombreuses opportunités pour les investisseurs »*. Il cite parmi les secteurs prometteurs pour les hommes d'affaires français les télécommunications, les centrales productrices d'énergie, les infrastructures et équipements aéroportuaires ainsi que la fourniture d'automobiles et de camions. Il note avec plaisir que son homologue français, Edouard Balladur, vient d'accepter la création d'un *« Conseil des affaires franco-singapourien »*, destiné notamment à *« pousser les entreprises des deux pays à mener des investissements communs à Singapour et en Asie. »*

M. Goh souligne aussi les avantages de son pays en tant que *« plate-forme »* vers sa région : *« Nous sommes idéalement situés, dotés de bonnes communications avec les pays voisins. En fait, nous sommes une interface entre l'Ouest, que nombre de nos concitoyens connaissent bien pour y avoir étudié, et l'Orient, dont ils connaissent les langues et les cultures. »*

Cet homme de cinquante-trois ans, grand et sec, d'allure austère, qui dirige depuis la fin de 1990 les destinées de la « cité-Etat » d'extrême Asie du Sud-Est, respire la confiance en soi, fort de la réussite économique de son pays. Il écoute patiemment les objections et argumente sans s'emporter.

« Vous traitez trop bien les délinquants »

M. Goh est particulièrement loquace sur la question des droits de l'homme et sur les différences de perception qui existent à ce sujet entre l'Asie et l'Europe. Ainsi a-t-on pu dire que la bastonnade (canning), utilisée à Singapour pour punir certains délits (récemment, un jeune Américain a reçu quatre coups de canne pour vandalisme), était une torture. *« C'est affaire de définition*, dit M. Goh. *Chez nous, on considère la bastonnade comme une forme de punition immédiate qui, quoique douloureuse, ne laisse normalement pas de séquelles. Ça marche, alors que la seule menace d'une peine de prison différée n'empêche pas la récidive »*. De même explique-t-il que la peine de mort, récemment appliquée à un citoyen néerlandais convaincu de trafic de drogue, n'est qu'une *« forme sévère de punition pour ceux qui troublent la société. »*

En fait, estime M. Goh, la question des droits de l'homme est en général mal posée : *« A l'Ouest, vous mettez l'accent sur les droits de l'individu, sans vous préoccuper des intérêts de la société. Vous traitez trop bien les délinquants, vous allez jusqu'à vous soucier qu'ils aient tout le confort en prison ! Chez nous, s'il y a un conflit entre individu et société, on fait prévaloir l'intérêt de la société. »* De façon plus générale, M. Goh se dit *« très surpris que l'Occident ne compte pas Singapour au nombre des démocraties véritables. Notre système est calqué sur celui de la Grande-Bretagne. Nous avons des élections tous les cinq ans. Nous avons une dizaine de partis, dont 4 ou 5 participent aux scrutins. C'est vrai, le PAP, notre formation* [Parti d'action populaire] *a gagné toutes les élections depuis 1959, mais tel est le choix des gens. Quant à notre justice, elle est indépendante. »*

La presse, nationale ou étrangère, n'a-t-elle pas eu maille à partir avec le pouvoir ces derniers temps ? *« Quand un journaliste, par exemple, écrit qu'un juge n'est pas indépendant, il est normal que la police l'interroge pour vérifier ses arguments*, répond le premier ministre. *Tout se passe de façon ouverte. Il peut être défendu par un avocat de son choix. »*

Plus tard, M. Goh ajoute : *« C'est vrai, on pense que les gouvernants sont élus pour gouverner. Ils s'efforcent donc d'aider les gens à résoudre leurs problèmes par un mode de persuasion fraternelle. » Spontanément, notre interlocuteur rappelle que son prédécesseur et mentor, Lee Kwan Yew*, « Père de l'indépendance » (1965) et premier ministre jusqu'à 1990, avait créé un *« service public matrimonial »* pour faciliter les rencontres entre jeunes gens dans une société où les mariages *« arrangés »* par les familles ont cessé d'être la norme, sans pour autant avoir fait place à un système de libre rencontre, *« peu en accord avec la culture de Singapour »*.

Les *« valeurs confucéennes »* qui sous-tendent la prodigieuse réussite du pays sont-elles exportables ? *« Certaines sont probablement universelles*, estime le premier ministre : *la valorisation de la famille, la motivation pour l'éducation, le goût du travail acharné et le sens de l'épargne. »* Mais pour M. Goh, il est clair que d'autres traits plus spécifiques expliquent aussi les succès de Singapour. Il énumère ainsi *« la certitude que le développemement ne doit pas être financé par le déficit public ; le goût de ne jamais vivre au-dessus de ses moyens, avec la pratique de l'épargne ; et la confiance envers les chefs aussi longtemps qu'ils travaillent au bien de tous »*.

JEAN-PIERRE CLERC

Un pluripartisme limité par la « sécurité nationale »

Avant même l'indépendance de Singapour, obtenue en deux temps (1963 et 1965), le Parti d'action populaire (PAP), né en 1955, a recueilli la majorité absolue des voix des électeurs. Son fondateur est Lee Kwan Yew, d'origine chinoise, comme la majorité des citoyens. Singapour compte aussi deux minorités substantielles, malaise et indienne.

Une demi-douzaine de partis forment l'opposition, dont les principaux sont le WP (Parti des travailleurs, dont le chef est originaire de la minorité indienne), et le SD (Singapore Democrats). Aux élections de 1991, le PAP a recueilli 61 % des voix. Le principal reproche fait au système singapourien est l'existence d'une loi sur la sécurité nationale qui permet d'emprisonner aisément les opposants. Cette dernière fut votée pour lutter contre le communisme à l'époque où il menaçait la région.

Après le compromis sur la question nucléaire

Tokyo et Séoul restent méfiants devant l'accord américano-nord-coréen

TOKYO

de notre correspondant

Officiellement, Séoul et Tokyo se félicitent de l'accord intervenu lundi 17 octobre entre Pyongyang et Washington. Les observateurs soulignent pourtant, dans les deux capitales, que des incertitudes demeurent sur ses effets, et que la question nucléaire nord-coréenne pourrait rebondir lorsque la RPDC (Pyongyang) devra honorer ses engagements.

Les Coréens du Sud étudient la réorientation de leur politique à l'égard du Nord. La crise nucléaire puis la mort de Kim Il-sung, le 8 juillet, qui avait conduit à un raidissement de Séoul, avaient en effet replacé les relations entre les deux pays sous le signe de la tension, après le réchauffement qui avait suivi la déclaration conjointe de 1992 sur la dénucléarisation de la péninsule. Pyongyang, qui considère Washington comme son seul interlocuteur, s'est engagé, sous la pression américaine, à renouer le dialogue avec le Sud. Séoul avait exercé de fortes pressions sur les Etats-Unis pour que cet engagement soit l'un des éléments de la négociation. Parallèlement à l'accord avec Washington, la Corée du Nord devrait publier une déclaration annonçant son intention de reprendre le dialogue avec Séoul.

La grande question pour les dirigeants du Sud sera de définir une position dans le processus de reconversion des réacteurs nord-coréens, point central de l'accord. Le Sud est disposé à devenir le principal partenaire du Nord pour cette opération, mais sous réserve d'un éclaircissement du programme nucléaire de Pyongyang : à condition, par conséquent, que le Nord se soumette à une inspection complète par l'Agence pour l'énergie atomique (AIEA). Séoul était très ferme sur ce point : le président Kim Young-sam a mis en garde Washington contre toute *« naïveté »* dans ses négociations. Par la suite, M. Kim est revenu à davantage de souplesse. Ces revirements reflètent des divergences entre dirigeants sud-coréens, et M. Kim a dû, ces derniers temps, louvoyer entre les « durs », qui exigent des garanties du Nord, et ceux qui pensent qu'il faut aider son régime à évoluer. L'accord est loin de satisfaire les partisans de la fermeté, car il ne comporte pas de calendrier précis pour l'inspection des sites suspects.

Dans les six mois suivant la signature de l'accord sera mis sur pied un consortium multinational chargé de construire les réacteurs. Séoul devrait assumer la plus grande part d'un financement d'un montant de 4 milliards de dollars. Le cœur des réacteurs ne sera fourni à la Corée du Nord qu'après qu'elle aura accepté l'inspection par l'AIEA. La construction des réacteurs à eau légère nécessitant au moins cinq ans, c'est alors seulement que l'Agence pourra procéder à ses inspections. Cette concession majeure faite par les Américains est loin de satisfaire le Sud. La fourniture de la technologie par Séoul permettra certes de contrôler en partie l'avancement du programme de la Corée du Nord. Pourtant, ce que la RPDC a fait jusqu'à présent restera largement inconnu, même si Pyongyang a accepté de geler son programme nucléaire.

Le Japon n'est pas non plus satisfait de la concession américaine sur l'inspection des activités passées de Pyongyang. Le ministre japonais des affaires étrangères M. Kono, rappelait récemment que la dissipation des soupçons sur le programme nord-coréen était un préalable à une aide nippone à la reconversion. Dans un éditorial, l'*Asahi* estime que les Etats-Unis *« ont trop cédé »* à Pyongyang, et que la politique du président Clinton à son égard *« manque de cohérence »*.

Le Japon est sollicité par Washington de participer, avec Séoul, au financement de la reconversion du programme nord-coréen. Vu le montant élevé de la contribution nippone et l'absence de consensus sur cette question dans l'archipel, Tokyo envisage de lier cette aide au problème des réparations de dommages de guerre, non résolu dans le cas de Pyongyang. Selon les experts nippons de la Corée du Nord, l'accord présente l'inconvénient de laisser à un régime imprévisible la latitude de jouer, des années encore, du mystère sur son programme nucléaire – sa seule carte pour tenir la dragée haute à la communauté internationale et obtenir des aides destinées à pallier une situation de quasi-banqueroute.

PHILIPPE PONS

M. Clinton se félicite du rapprochement avec Pyongyang

Le président Clinton a donné, mardi 18 octobre, son aval au projet d'accord conclu la veille à Genève entre les négociateurs américains et Pyongyang sur l'avenir du programme nucléaire nord-coréen. Le texte doit être signé vendredi 21.

Le compromis de Genève *« contribuera à rendre les Etats-Unis, la péninsule coréenne et le monde plus sûrs*, a déclaré, mardi 18 octobre, lors d'une conférence de presse à Washington, le président Clinton. *Il aidera à atteindre un objectif de longue date des Etats-Unis : mettre fin à la menace de prolifération nucléaire sur la péninsule coréenne »*.

Pyongyang a aussi confirmé l'accord signé la veille par ses négociateurs. Le porte-parole de la délégation nord-coréenne à Genève, le vice-ministre des affaires étrangères Kang Sok-ju, a estimé que cet accord *« permettra certainement d'éliminer les prétendus soupçons sur notre programme nucléaire. Nous croyons que la normalisation des relations apportera une contribution sensible à la paix en Asie et dans le reste du monde »*.

L'accord a nécessité seize mois d'intenses négociations. A deux reprises, les pourparlers ont failli échouer et les deux pays ont semblé au bord de la crise ouverte. Les négociateurs ont cependant refusé de révéler les détails du compromis, et il faut, pour l'instant, se fier à des sources officielles sud-coréennes pour avoir une idée plus précise des principaux points de l'accord. Selon Séoul, la Corée du Nord s'est engagée à se conformer aux obligations découlant du traité de non-prolifération (TNP) et de son adhésion à l'agence de l'énergie atomique (AIEA) et, donc, de geler son programme nucléaire. Cela implique que Pyongyang devra se plier aux inspections de ses installations – y compris les deux sites non déclarés que les Américains soupçonnent d'abriter des déchets pouvant servir à des fins militaires.

Pyongyang devra par ailleurs arrêter la construction de réacteurs de 50 et 200 mégawatts de sa filière graphite-gaz et reprendre le dialogue interrompu avec la Corée du Sud – question qui avait failli faire échouer les négociations. En contrepartie, toujours selon des sources officielles à Séoul, Washington s'engage à lever des restrictions imposées au commerce et aux investissements à l'endroit de Pyongyang. Les Américains signeront par ailleurs des accords nécessaires à la construction de réacteurs à eau légère d'une capacité de 2 000 mégawatts, opération financée par un consortium international.

A Vienne, cependant, les responsables de l'AIEA ont accueilli avec prudence l'annonce de l'accord. L'Agence exige avant tout de pouvoir rapidement inspecter les deux sites suspects que Pyongyang a classé « secret défense ». Elle veut aussi savoir ce qu'il est advenu de 8 000 barres de combustible nucléaire retirées en mai de l'unique réacteur nord-coréen en activité, et qui permettraient de fabriquer du plutonium. *« Tant que nous ne serons pas fixés sur tout cela, nous ne ferons aucun autre commentaire »*, a indiqué le porte-parole de l'AIEA. – *(AFP, Reuter.)*

Avant le prochain « sommet » de Chartres

La Grande-Bretagne et la France envisagent de créer une force aérienne conjointe

Le Royaume-Uni et la France envisagent d'édifier une force aérienne commune, qui pourrait protéger et acheminer des unités des deux pays au profit des opérations de maintien de la paix, dans un cadre « onusien », ou des actions bilatérales lancées en coopération par les deux gouvernements intéressés. Ce projet, que les Français attribuent aux Britanniques mais que les Britanniques prêtent en retour aux Français sans que l'on puisse réellement en identifier la paternité avec précision, sera examiné lors du prochain sommet franco-britannique, le 18 novembre à Chartres (Eure-et-Loir).

A l'origine, l'idée première consiste à jeter les bases d'une *« cellule de planification »*, selon les Français – ou un *« noyau d'état-major »*, selon les Britanniques –, qui étudiera la création d'une force aérienne commune de protection et de projection, c'est-à-dire des appareils de combat, des avions de transport, voire des hélicoptères susceptibles d'intervenir en appui à des opérations au sol qui seraient prévues dans un cadre multinational ou seulement bilatéral selon les besoins. Ce qui suppose, dans le cas d'un déploiement des forces sur le terrain, des procédures d'« interopérabilité » et des modalités techniques conjointes entre les deux armées de l'air.

Le cadre politique d'une telle idée reste, pour l'instant, à déterminer avec précision, puisqu'il ne se réduit pas aux seules actions placées sous l'égide de l'ONU ou de l'OTAN. Il peut aussi concerner des interventions sous les auspices de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), voire des opérations particulières aux deux pays, en Afrique par exemple, si l'on en juge par de premières réflexions conduites en France.

C'est en quelque sorte, de part et d'autre de la Manche, ouvrir la possibilité d'une coopération militaire « à la carte ». A ceci près, pour le Royaume-Uni, que la Royal Air Force (RAF) est automatiquement intégrée à la défense de l'OTAN au titre 5 du traité de l'Atlantique-Nord qui prévoit qu'elle est sous commandement allié – c'est-à-dire américain – dès lors qu'une agression extérieure vise l'un des pays membres. Ce qui n'est pas exactement la situation de la France. Cet engagement de la RAF aux côtés de la France devra donc être nuancé dans l'hypothèse d'une action qui ne relève pas des circonstances décrites par la charte de l'OTAN.

Dans les états-majors français, où l'on étudie avant le « sommet » de Chartres cette perspective d'une force aérienne commune de projection et de protection, on interprète l'offre britannique comme marquant probablement la volonté du Royaume-Uni de ne pas rester isolé en Europe en laissant, le cas échéant, la France dans un tête-à-tête privilégié avec son partenaire traditionnel, l'Allemagne. Les Britanniques, en effet, ne participent pas à l'Eurocorps, ce corps d'armée franco-allemand que les Belges puis les Espagnols ont rallié et qui devrait être déclaré opérationnel à partir de 1995. Pour autant, le Royaume-Uni se refuse, dit-on, d'assimiler le projet avec la France à un quelconque « Eurocorps aérien ».

D'un autre côté, la Grande-Bretagne cherche à rapprocher, selon la formule dite du jumelage (*le Monde* du 15 septembre), des détachements terrestres de sa force de déploiement rapide avec des unités de la force d'action rapide (FAR) française, aux termes d'un accord conclu outre-Manche par le général Philippe Morillon. Ce rapprochement implique l'organisation d'exercices communs, un entraînement conjoint et des échanges d'unités.

Les deux pays ont aussi constitué une commission chargée d'examiner comment les deux marines pourraient se concerter en matière de patrouilles opérationnelles de leurs sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques et se répartir les zones de déploiement. Les réflexions de cette commission seront soumises à l'avis des experts du sommet de Chartres.

JACQUES ISNARD

En attendant l'investiture de la future Commission européenne

M. Delors devrait rester à Bruxelles jusqu'à la dernière semaine de janvier

STRASBOURG
(Union européenne)

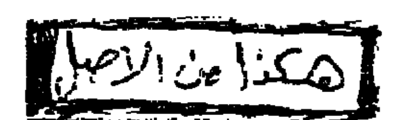
de notre correspondant

La Commission européenne, présidée par Jacques Delors, jouera les prolongations, sans doute jusqu'à la dernière semaine de janvier. En effet, le Parlement de Strasbourg, qui doit donner son investiture à la future Commission, ne pourra le faire à temps pour que celle-ci prenne la relève, comme prévu, le 6 janvier.

Les nouveaux pays membres (l'Autriche, la Finlande et éventuellement la Suède et la Norvège) n'auront achevé leurs procédures de ratification qu'à la fin décembre. Le commissaire que chacun d'entre eux enverra à Bruxelles ne pourra être investi qu'après ces ratifications. C'est donc seulement en janvier (et non le 12 décembre comme prévu initialement) que le Parlement européen approuvera l'ensemble du collège bruxellois.

Les présidents des groupes parlementaires à Strasbourg ont d'autre part fait valoir que les députés qui représenteront les nouveaux pays membres doivent participer au vote sur la Commission Santer. Ils ont demandé que ce vote soit reporté à la session de janvier (du 16 au 20). Dans le cas d'un résultat positif, les commissaires devront ensuite prêter serment devant la Cour européenne de justice de Luxembourg. D'ici là, la Commission Delors serait chargée d'*« expédier les affaires courantes »*.

M. S.



La rencontre entre les partis de gauche et la préparation des élections municipales

Le PS invite le PC au respect de la discipline républicaine

Pour la première fois depuis plus de cinq ans, les responsables du PC et du PS se sont rencontrés, mardi 18 octobre, pour faire, au-delà de leurs divergences, un « constat commun » sur la politique du gouvernement. Ils se retrouveront le 2 novembre pour traiter des prochaines échéances électorales.

■ BRETAGNE. – François Mitterrand s'est rendu, mardi, à Quimper et à Brest, à l'invitation des maires socialistes de ces deux villes, auxquels il a apporté ainsi une aide implicite à neuf mois des élections municipales.

Historique ? *« On est plus modeste que ça »*, a répondu Henri Emmanuelli aux journalistes en raccompagnant, mardi 18 octobre, la délégation communiste (1) jusque sur le perron du siège du PS. Pour cette première rencontre, depuis le 12 janvier 1989, entre les deux partis de gauche, les socialistes avaient pourtant vu grand, en installant dans la cour du 10, rue de Solferino un tuyau d'arrosage en guise de cordon pour contenir les photographes.

Pendant une heure et demie, les deux délégations ont fait le point sur leurs divergences, notamment sur l'Europe et, comme le dit Robert Hue, secrétaire national du PCF, sur *« l'analyse de la dernière période »*, celle où les socialistes étaient au pouvoir. Le communiqué publié après la rencontre fait surtout état d'un *« constat commun »* sur la politique suivie par le gouvernement d'Édouard Balladur : *« En s'attaquant systématiquement aux acquis et aux droits – code du travail, droit de manifestation, Sécurité sociale et retraite à soixante ans, code de la nationalité, service public et entreprises nationalisées –, le gouvernement Balladur s'emploie à installer une société plus injuste, plus inhumaine. »*

Le communiqué évoque encore la menace que font peser sur la démocratie « la crise politique » et « la multiplication des affaires ». « Dans ce contexte, nous sommes conscients des responsabilités particulières que doivent assumer nos deux partis pour rendre tout son sens à la vie publique », est-il précisé. Lors de la réunion, qu'il a qualifiée d'*« importante et riche »*, M. Hue a exposé sa conception du pacte unitaire pour le progrès, qui doit s'articuler non seulement entre les formations de gauche, mais aussi entre ces formations et les citoyens, pour dégager *« une alternative progressiste à la situation actuelle »*. Le premier secrétaire du PS a insisté sur sa volonté d'aboutir au *« rassemblement le plus large et le plus cohérent à gauche »*.

Lors d'une brève conférence de presse, M. Emmanuelli a précisé que ce rassemblement « s'adresse à toutes les forces de progrès, notamment pour les municipales et, éventuellement, pour les législatives, qui pourraient surgir de façon impromptue ». Officiellement, les deux délégations n'ont pas parlé de l'élection présidentielle, mais en évoquant l'hypothèse d'une dissolution de l'Assemblée nationale le premier secrétaire du PS adressait un message aux communistes. En clair, si ceux-ci sont soucieux de sauvegarder les municipalités qu'ils contrôlent ainsi que leur représentation parlementaire, ils sont invités à ne pas déroger au principe de la discipline républicaine lors du second tour de l'élection présidentielle, et ce quel que soit le candidat socialiste.

A ce propos, les membres de la délégation du PS ont simplement relevé le propos de Robert Hue, selon lequel il conviendrait de *« battre la droite à toutes les élections »*.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Outre Robert Hue, la délégation du PCF était composée de Marie-George Buffet, Jean-Claude Gayssot, André Lajoinie, tous trois membres du bureau national, et de Bernard Vasseur, membre du comité national et collaborateur direct du secrétaire national. La délégation du PS, conduite par Henri Emmanuelli, comprenait Michèle André, Claude Bartolone, Jean Glavany et Jean-Luc Mélenchon, tous quatre membres du secrétariat national.

A Quimper, François Mitterrand plaide pour une « véritable démocratie universitaire »

BREST

de notre envoyé spécial

François Mitterrand tient ses promesses. Il s'était engagé à venir à Quimper et à Brest pour, dans un cas, poser la première pierre d'un pôle universitaire, dans l'autre, inaugurer une faculté des lettres et sciences sociales. Avec retard, mais sans désemparer, il a répondu, mardi 18 octobre, aux invitations qui lui avaient été adressées par les maires de ces deux villes, tous deux socialistes, Bernard Poignant et Pierre Maille.

L'« octobre breton » du président de la République, commencé par un séjour à Belle-Ile, dans le Morbihan, au début du mois, a donc continué par une visite des deux préfectures (civile et maritime) du Finistère. Alors que se préparent, en outre, les élections municipales, M. Mitterrand, par sa présence au côté de M. Poignant, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains – lui-même rocardien –, puis de M. Maille, qui se situe dans la majorité du PS, a marqué que les péripéties électorales qui attendent la gauche ne lui sont pas indifférentes.

Après avoir, à Quimper, remercié les populations bretonnes pour leur appui au traité de Maastricht, tout en rappelant aux agriculteurs et aux marins pêcheurs les nécessités de la modernisation, le chef de l'Etat a consacré son intervention, devant les étudiants de la faculté des lettres de Brest, à la défense d'une *« véritable démocratie universitaire française ». « Comment parler de démocratie*, a-t-il demandé en présence de François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, *s'il n'y a pas un accès possible, égal à tout adolescent, s'il y a une sélection du savoir, si une nation ne choisit pas l'éducation nationale comme une priorité absolue ? »*

P. J.

L'opposition socialiste de Toulon critique les modalités de privatisation du service de l'eau

TOULON

de notre correspondant

En décembre 1989, la municipalité de Toulon signe une convention d'affermage du service des eaux avec la Compagnie des eaux et de l'ozone (CEO), filiale de la Société générale des eaux. Au terme de cette privatisation, la CEO doit payer un droit d'usage de 200 millions de francs, que la ville place en obligations et fait fructifier au taux de 9,50 % par an. Lors de l'élaboration du budget primitif, François Trucy, sénateur du Var et maire UDF-PR, décide de vendre, en deux fois, une partie de ces obligations, à hauteur de vingt-huit millions de francs, pour améliorer ses comptes. Il s'agit notamment d'équilibrer le budget supplémentaire et de fixer à 2,12 % le taux d'imposition, qui, sinon, aurait presque doublé, avec une hausse de deux points.

Robert Gaïa, conseiller municipal PS, s'étonne de ces opérations. D'autant que la convention passée entre la municipalité et la CEO prévoit la création d'un « fonds spécial » pour un entretien des réseaux (10 millions de francs par an, gérés par l'entreprise) : M. Gaïa s'interroge sur *« la légalité de la création de ce fonds spécial, qui autorise la CEO, entreprise privée, à gérer* a priori *les crédits publics, alors que ceux-ci devraient être placés au Trésor public »*.

L'élu socialiste attire l'attention de Jean-Pierre Richer, préfet du Var, sur ce point, comme sur la *« vente illégale d'obligations (...), provenant directement du service de l'eau et de l'assainissement et* [qui] *ne peuvent servir à équilibrer le budget général que dans la mesure où le prix de l'eau n'a pas augmenté. Ce qui n'est pas le cas : depuis la privatisation, en 1989, il est passé de 8,13 francs à 16,89 francs le mètre cube »*. Le préfet le rassure et juge que *« le caractère d'illégalité n'est pas reconnu »*.

Dans un second courrier, le 16 septembre 1994, M. Gaïa demande à nouveau au représentant de l'État si *« l'affectation au budget général du produit des obligations lié au contrat d'affermage à la CEO et la vente d'une partie de celles-ci pour équilibrer le budget général sont conformes à la légalité »*. La réponse du préfet est claire : « les décisions de la ville ne l'ont *« pas amené à saisir le tribunal administratif pour en demander l'annulation »*. M. Richer doit tout de même avoir quelques réticences, puisque, dès le 31 août, il avait écrit au maire pour lui préciser que *« le principe même des fonds de travaux avait fait l'objet de critiques de la Cour des comptes (...), qu'en dépit des améliorations (...) apportées, le fonds géré par la CEO* [contrevenait] *à la règle du service fait (...)* [et qu'il convenait] *donc d'en prévoir la suppression »*. Et le préfet de conclure : *« Cette lettre vaut recours administratif gracieux à l'encontre dudit financement. »*

M. Trucy, pour sa part, réfute le qualificatif de *« gestion de fait »* dont l'accuse M. Gaïa, qui vient d'introduire une action auprès de la chambre régionale des comptes et invoque les conclusions du tribunal administratif de Lyon à propos du contentieux de Saint-Etienne pour affirmer : *« L'existence même de ces fonds spéciaux (...) peut entraîner l'inéligibilité si le comptable des faits est un élu. Nous irons jusqu'au bout pour dénoncer ce tour de passe-passe, cet impôt déguisé payé sur le prix de l'eau »* dans une ville où la dette par habitant est passée de 3 913 francs en 1984 à 11 600 francs en 1994.

JOSÉ LENZINI

Le chef du gouvernement face aux divisions de sa majorité

M. Balladur rappelle aux ministres leur « devoir de solidarité, d'union, de cohésion »

Une proclamation n'a d'intérêt que si le bon peuple l'entend. Edouard Balladur a donc fait le nécessaire, mardi 18 octobre, pour que nul n'ignore qu'il avait passé la journée à rappeler aux divers dirigeants de la droite que la tradition institutionnelle lui accorde le titre de « chef de la majorité » et qu'il entend bien user de cette responsabilité pour faire régner le calme et la discipline... en attendant d'en profiter – éventuellement – lors de la course présidentielle. Accessoirement, la dramatisation de la crise politique a permis au chef du gouvernement, en mettant l'accent sur les divergences au sein du RPR et de l'UDF, de tenter de faire oublier que tout était né des graves ennuis judiciaires de certains de ses ministres. Son emploi du temps a été pesé à la minute près.

• **8 h 30.** Alain Juppé pénètre dans le bureau du premier ministre pour une demi-heure d'entretien en tête-en-tête. L'appel à la *« tolérance »* lancé quelques jours plus tôt par le secrétaire général du RPR (*le Monde* du 18 octobre) lui permettait d'être facilement sur la même longueur d'onde qu'Edouard Balladur. L'entretien se passe donc mieux qu'au début du mois de septembre, lorsque, au lendemain de l'Université des jeunes RPR à Bordeaux, les deux hommes avaient déjà dû s'expliquer. A 9 heures, Charles Pasqua se joint à cet échange, puis, à 9 h 15, François Léotard, qui, en tant que ministre de la défense, a, lui aussi, une frontière ministérielle commune avec le ministre des affaires étrangères, et dont le parti, le PR, est au centre de la tourmente des « affaires ».

Les trois récents sujets de désaccord sont abordés tour à tour. Le refus de visa à Taslima Nasreen : chacun se défend d'avoir violé le premier la solidarité ministérielle ; l'affaire est passée par « profits et pertes ». La politique algérienne : chacun doit bien finir par convenir que ses implications ne sont pas seulement diplomatiques, mais aussi sécuritaires ; engagement est pris que chacun travaillera, dorénavant, en étroite liaison sous l'autorité du premier ministre. Le sempiternel débat sur les primaires et les prises de position des uns ou des autres dans la précampagne présidentielle : ces désaccords-là sont difficile à solder. Le ministre de l'intérieur convient quand même que, dans son entretien au *Monde* (*le Monde* du 15 octobre), il aurait pu éviter de reprocher à Alain Juppé son entrée au « conseil politique » du candidat Chirac, puisque d'autres ont aussi enfreint la consigne de silence présidentiel donnée par Edouard Balladur.

• **10 heures.** MM. Pasqua et Léotard quittent Matignon, pour une fois totalement silencieux. M. Juppé, lui, participe au comité interministériel qui s'y tient sur les affaires européennes. La tension monte d'un coup dans les milieux politiques, lorsque le service de presse du premier ministre fait savoir que le traditionnel déjeuner hebdomadaire de la majorité est annulé. Le prétexte officiel – surcharge de l'emploi du temps de M. Balladur – ne paraît guère crédible. En fait, ces agapes, censées coordonner l'action du gouvernement et celle des partis de la droite, ne remplissent plus leur rôle depuis longtemps. Le premier ministre est, chaque fois qu'il le peut, ravi de trouver une occasion pour les décommander ; Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac ont d'ailleurs boudé la réunion depuis la rentrée de septembre. Cette fois encore ils ne devaient pas être là, et M. Pasqua avait depuis longtemps décidé de déjeuner ce mardi-là avec les sénateurs RPR.

Ne se seraient donc retrouvés dans la salle à manger d'Edouard Balladur que des « deuxièmes couteaux », à l'exception de... Gérard Longuet qui, ayant conservé ses fonctions de président du PR, a gardé aussi son carton d'invitation. Son « retour » à Matignon n'aurait pas forcément été heureux.

M. Juppé : « Restons dignes et travaillons »

• **11 heures.** Le service de presse de Matignon fait savoir que M. Balladur va écrire, dans la journée, à MM. Giscard d'Estaing et Chirac, en leurs qualités de présidents de l'UDF et du RPR, pour les convier à venir le rencontrer dans les prochains jours. A chacun d'eux, il détaille, en six paragraphes, la situation politique et le contexte de l'élection présidentielle. Dans le septième, il leur propose à chacun une rencontre, sans en fixer la date, rencontre où ils pourraient être accompagnés d'une délégation de leur formation. Cette lettre n'arrivera qu'en fin de journée sur le bureau de ses destinataires.

• **11 h 15.** Alain Juppé sort de Matignon. Il ne boude pas les micros qui se tendent et, pour que ses propos ne se perdent pas, son service de presse diffusera dans la soirée le script de sa déclaration. Il explique qu'au retour d'un voyage dans le Golfe il est *« un peu abasourdi par la détérioration du climat politique »*. Il ajoute : *« Il me paraît urgent que la majorité et le gouvernement se ressaisissent. Il faut d'abord gouverner (...) jusqu'au terme du mandat qui est le nôtre. (...) L'union ne se décrète pas, elle se construit grâce au dialogue que les candidats doivent avoir avec l'opinion publique et, quand ce dialogue se sera engagé, le moment viendra de choisir. (...) Restons dignes et travaillons. C'est ce que je vais, pour ma part, continuer à faire, en repartant, d'ici la fin de la semaine, pour une longue tournée en Amérique latine. »*

• **14 h 45.** Escorté de François Léotard, ministre de la défense, et du nouveau ministre de l'industrie, José Rossi, Edouard Balladur arrive au 102, rue de l'Université où se tient la réunion du groupe UDF. Aucun applaudissement ne salue le nouveau membre du gouvernement. Après s'être expliqué sur le miniremaniement ministériel de dimanche – *« J'ai remplacé un membre d'une formation politique par un autre »* –, le premier ministre donne, en avant-première, aux députés la teneur du propos qu'il tiendra, un peu plus tard, à ses ministres.

Evoquant *« l'alourdissement du climat »* de ces derniers jours et la nécessité de revenir *« à la cohésion et au calme »*, il fait nettement la distinction entre les ministres, invités à *« se taire »*, et les parlementaires, conviés à aller sur le terrain prêcher la bonne parole. Après avoir souligné le décalage entre la situation économique du pays, qui s'améliore peu à peu grâce à la politique menée par le gouvernement, et le climat de ces derniers jours, M. Balladur laisse clairement entendre à ceux qui souhaitent défendre le bilan du gouvernement qu'ils *« n'hésitent pas » à le faire. Ce que plusieurs jeunes députés de l'UDF traduisent, en clair : « Si on veut partir en campagne dans nos circonscriptions, on peut y aller, dès lors qu'on ne le fait pas de façon conflictuelle ».*

Enfin, le premier ministre n'esquive pas la question de la candidature unique de la majorité à l'élection présidentielle, soulevée notamment par François d'Aubert (UDF, Mayenne). La véritable question, suggère-t-il aux parlementaires UDF, est moins de déterminer le moyen d'y parvenir que de savoir quel candidat est le meilleur « pour gagner ».

M. Toubon : « La messe n'est pas dite »

• **15 heures.** Dès l'ouverture de la réunion du groupe RPR, dans la salle Colbert du Palais Bourbon, c'est avec *« gravité et solennité »* que Bernard Pons, président du groupe, lance un *« appel à la responsabilité dans les moments difficiles que nous traversons »*. Moins diplomatiquement, il ajoute : *« On marche sur la tête. »* Précisant que le *« pacte »* scellé entre le gouvernement et la majorité dès le 8 avril 1993, date du discours de politique générale du premier ministre, a été soutenu « sans aucune défaillance », depuis, par le RPR, M. Pons forme le vœu qu'il en soit encore ainsi *« jusqu'au 7 mai 1995. » Mais le président du groupe RPR ne veut pas porter le chapeau du désordre actuel. Il rappelle, tout d'abord, que « dans le désordre et l'agitation actuels, tout le monde a ses responsabilités, au sein du groupe RPR comme au sein du gouvernement ». Et d'ajouter benoîtement : « Le chef du gouvernement est le chef de la majorité. A ce titre, il doit veiller à la bonne harmonie entre le gouvernement et sa majorité».*

M. Pons est beaucoup moins allusif à l'égard de Charles Pasqua. Au milieu des « mouvements browniens qui contribuent à une certaine confusion depuis quelque temps », explique-t-il avec insistance, il a été pour le moins « surpris » par *« toute la série de courriers adressés la semaine dernière par Charles Pasqua sur les primaires »*, d'abord à l'attention des parlementaires RPR, puis à l'attention des élus locaux du parti. *« Je croyais cette affaire réglée depuis le mois de juillet »*, feint de s'étonner M. Pons, avant *« d'inviter chacun à se garder des lettres-pétitions qui créent la confusion »*. Rompant involontairement la *« solennité »* de sa mise en garde, Bernard Pons commet un joli lapsus en qualifiant Jacques Chirac, présent à ses côtés, de *« président de l'UDF »*. Le fou rire est général, surtout quand Jacques Toubon, ministre de la culture, ajoute : *« Ça simplifierait bien des choses ! »*...

• **17 h 15.** Les ministres s'installent, les uns après les autres, dans la salle du conseil à Matignon. Ne manque à l'appel que François Fillon qui accompagne le chef de l'Etat dans sa tournée bretonne. M. Balladur fait une longue déclaration. Pour que tout soit clair, les principaux éléements en sont distribués aux journalistes. Il explique que *« se répand dans le pays un sentiment de malaise »*, et que *« la majorité a des responsabilités particulières »* alors que *« le soutien au gouvernement est sa raison d'être »*. A ses ministres, il rappelle : *« J'ai souhaité, n'étant pas moi-même chef de parti, que les responsables des formations politiques fussent présents au gouvernement. Cela devait faciliter notre tâche à tous. Je n'ai pas voulu d'un remaniement ministériel ; j'ai souhaité vous confirmer à tous ma confiance. La contrepartie, c'est la solidarité et la loyauté à l'égard du gouvernement auquel nous appartenons tous. »*

Plus précis, il rappelle : *« Nous avons connu dans le passé les résultats de la discorde gouvernementale. C'est cela que je veux vraiment éviter. »* Puis il leur signifie ce qu'il attend d'eux : *« continuation »* de leur tâche ; *« défense »* du bilan ; fin du *« spectacle de division»* ; *« devoir de solidarité, d'union, de cohésion »* assumé *« pendant dix huit mois »* et qui doit l'être *« jusqu'au bout »*. En clair chacun est prié de reformuler l'engagement pris en avril 1993. Quant à lui, il dirigera *« le gouvernement jusqu'à son terme »*, et il dira la *« position qui est la* [sienne] *sur les élections présidentielles au début de 1995, pas avant. »*

Les ministres le trouve déterminé, mais aussi fatigué, voire soucieux. Une petite douzaine d'entre eux prennent la parole. Simone Veil regrette que la remise en route de la « machine à perdre » soit si souvent évoquée, et demande que les interventions des ministres *« positivent »* la situation. Nicolas Sarkozy lui réplique qu'il ne faut pas se cacher la réalité. Alain Juppé dit être prêt à respecter la consigne de silence, si chacun obtempère. François Léotard regarde ses chaussures. Hervé de Charrette assure aussi qu'il est d'accord pour être silencieux, mais ajoute que cela est bien difficile pour un responsable de formation politique (il préside les Clubs perspectives et réalités, dernier carré des giscardiens).

Jacques Toubon est le plus réservé. Il met en garde contre les *« anticipations autoformatrices »*, qui reviennent à provoquer une situation en assurant que l'on veut l'éviter ; il fait valoir que la présidentielle est *« une élection, pas une désignation, pas une assomption ni une pentecôte, mais un débat »*. Il ajoute que *« tout ce qui tendrait à considérer que la messe est dite ne pourrait que provoquer des dissensions au sein de la majorité»*. La présentation de cette thèse chiraquienne fait réagir M. Sarkozy qui appelle à un peu de *« lucidité»*. Il ne reste plus à M. Balladur qu'à demander à M. Pasqua de parler des « primaires » pour en avoir la confirmation : le débat n'est pas clos, même si les ministres sortent de Matignon avec un air compassé. Il est 18 h 30.

(Récit du service politique)

La lettre du premier ministre à M. Chirac et à M. Giscard d'Estaing

Edouard Balladur a fait parvenir à Jacques Chirac et à Valéry Giscard d'Estaing, présidents respectifs du RPR et de l'UDF, mardi 18 octobre, la lettre suivante :

« Monsieur le président,

» Au mois de mars 1993, les Français nous ont fait confiance. Ils nous ont donné mission de redresser notre pays et de mettre fin aux divisions passées en maintenant l'union de la nouvelle majorité. Dans ce but, le gouvernement a fait adopter des réformes importantes et nombreuses, grâce au soutien actif des députés et des sénateurs ; il a également décidé que ses membres observeraient jusqu'au mois de janvier 1995 une certaine réserve dans la campagne de l'élection présidentielle.

» Qu'en est-il aujourd'hui ? Le redressement est en bonne voie, des réformes de portée considérable commencent à entrer en application. Déjà, des résultats positifs apparaissent, sur le plan intérieur comme sur le plan international. En revanche, il semble que, malgré nos efforts aux uns et aux autres, il soit plus difficile depuis quelque temps de maintenir la cohésion de la majorité. Elle offre à nos concitoyens un spectacle qui les inquiète. En tant que premier ministre, responsable de la majorité parlementaire, je ne peux rester indifférent à cette situation, pas plus que vous ne l'êtes vous-même en tant que président d'une grande formation politique.

» Il est indispensable, à mes yeux, de rechercher les moyens d'une plus grande cohésion en vue de l'élection présidentielle. Des propositions ont été faites à cet effet ; d'autres peuvent l'être. Il serait utile que nous en discutions. Vous pensez comme moi, j'en suis persuadé, que les choses ne peuvent continuer comme elles vont depuis quelques semaines, sans mettre en cause le crédit de la majorité. Aussi serais-je heureux de vous rencontrer, accompagné d'une délégation *[de votre formation]*, afin que nous examinions ensemble les moyens de redresser la situation.

» Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de ma haute considération. Cordialement, Edouard Balladur. »

M. Pasqua lance une « pétition nationale » pour les « primaires »

Charles Pasqua accentue sa pression sur les élus pour – officiellement – obtenir l'organisation des « primaires » présidentielles. Le ministre de l'intérieur et son association Primaires à la française ont lancé *« une pétition nationale »*, à destination des maires de la majorité, pour réclamer l'application de la charte RPR-UDF de 1991 prévoyant la mise en place de cette procédure de désignation d'un candidat unique de la droite à l'élection présidentielle.

Le 12 octobre, les parlementaires RPR et UDF avaient reçu une lettre de M. Pasqua dans laquelle le ministre les incitait à réclamer à leurs états-majors le respect de l'accord signé trois ans plus tôt (*le Monde* du 13 octobre). Il s'était adressé, également, à Jacques Chirac et à Valéry Giscard d'Estaing, respectivement présidents du RPR et de l'UDF, ainsi qu'aux secrétaires généraux de ces deux formations, Alain Juppé et François Bayrou.

« J'ai besoin de votre soutien », écrit M. Pasqua aux maires, dans cette missive à en-tête de son association créée, notamment, avec Gérard Longuet, Philippe Mestre et Alain Peyrefitte, en 1989. *« Nous devons être le plus nombreux possible à nous engager pour que la majorité respecte ses engagements et se présente unie dès le premier tour »*, souligne le ministre d'Etat qui précise qu'il est *« tout à fait temps d'appliquer l'accord »* pour rester dans les limites du calendrier fixé en 1991.

En dehors de M. Juppé, ministre des affaires étrangères, qui avait déclaré, le 13 octobre, que ces « primaires » sont *« une idée dépassée »*, la machine néogaulliste commence à se mettre en route pour lancer des appels en faveur de la candidature présidentielle de M. Chirac. C'est ainsi que le comité départemental de l'Oise du RPR – fédération dirigée par Jean-François Mancel, un des quatre nouveaux secrétaires généraux adjoints du parti – a voté une motion dans ce sens. *« Cet appel à la candidature du président du RPR est la première du genre en France »*, souligne la fédération, en affirmant qu'il a reçu le soutien des élus parlementaires, régionaux et départementaux de l'Oise. De leur côté, des députés du Parti républicain emmenés par Hervé Novelli (Indre-et-Loire) ont émis le souhait, mercredi 19 octobre, que le groupe UDF de l'Assemblée nationale débatte au plus tôt du sujet. Par ailleurs, une association baptisée Majorité-95, créée en juillet dans le Val-d'Oise, par des militants et sympathisants se revendiquant du RPR et de l'UDF, s'est prononcée, le 17 octobre, contre l'organisation des « primaires ».

O. B.

Selon un sondage BVA

La crédibilité de M. Balladur est atteinte par les affaires

Selon une enquête effectuée les 14 et 15 octobre par BVA auprès de 963 personnes et publiée dans *le Nouvel Observateur* (daté 20-26 octobre), une majorité de personnes interrogées (56 %) estime que *« les différentes affaires impliquant des ministres ou d'anciens ministres portent atteinte à la crédibilité d'Edouard Balladur »*. De même, une majorité relative (49 % contre 42 %) considère que l'attitude de M. Balladur sur le financement des partis et la lutte contre la corruption n'est pas *« convaincante »*.

Selon une autre enquête de BVA, effectuée du 14 au 17 octobre auprès de 932 personnes et publiée également par *le Nouvel Observateur*, dans la perspective d'un second tour de l'élection présidentielle, M. Balladur conserve une nette avance sur Jacques Delors (55 % des intentions de vote contre 45 %). En revanche, le président de la Commission européenne distance Jacques Chirac (52 % contre 48 %).

JEUNESSE : Mme Alliot-Marie propose un débat parlementaire. – Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, a proposé aux députés, mardi 18 octobre, l'organisation d'un débat sur la jeunesse *« dès la fin de la session budgétaire »*. S'exprimant à l'occasion de la communication hebdomadaire du gouvernement, consacrée aux premiers enseignements de la consultation des jeunes, elle a indiqué que ce débat permettrait de *« renouer le dialogue »* entre *« les jeunes et les élus »* et *« les adultes »*.

هكذا من الأصل

Après une nouvelle perquisition au siège de la société à Vélizy visant son département « Commutation »

Alcatel-CIT dément l'existence de malversations liées aux ventes de centraux téléphoniques à France Télécom

Longtemps centrée sur le secteur « Transmission » d'Alcatel-CIT, l'enquête pour corruption et escroquerie conduite à Evry (Essonne) par le juge d'instruction Jean-Marie d'Huy s'est orientée vers le département « Commutation », chargé de la vente des centraux téléphoniques à France Télécom. Ce département était directement visé par la perquisition opérée jeudi 13 octobre au siège de la société à Vélizy (Yvelines) afin de vérifier l'existence de manœuvres frauduleuses dénoncées par un cadre licencié. La direction d'Alcatel-CIT a affirmé, mardi 18 octobre, tout ignorer d'éventuelles malversations dans sa branche « Commutation », qui dégage le plus gros bénéfice de la société.

Ce sont encore les déclarations d'un cadre d'Alcatel-CIT, devenu loquace après avoir été licencié, qui valent à la société de nouveaux désagréments judiciaires. En juillet 1993 déjà, les révélations de José Corral – l'ancien directeur financier du département « Transmission » mis à la porte d'Alcatel-CIT après la découverte de ses malversations – avaient permis l'ouverture d'une enquête sur d'éventuelles *« escroqueries par manœuvres frauduleuses au préjudice de France Télécom et abus de biens sociaux commis au préjudice d'Alcatel CIT »*. C'est aujourd'hui au tour de l'ancien chef du service d'audit interne d'Alcatel-CIT, licencié en juillet, de dénoncer des irrégularités que, dit-il, il a pu constater au poste-clé qu'il occupait.

Fin août, ce cadre s'est présenté de lui-même devant le SRPJ de Versailles (Yvelines), afin de témoigner sur des malversations touchant le secteur « Commutation ». Agé de quarante-huit ans, il a évoqué sur procès-verbal des mouvements financiers allant du secteur « Commutation », fortement bénéficiaire, vers des filiales d'Alcatel-CIT en France et à l'étranger, à la santé financière moins éclatante. A l'en croire, ces flux financiers, d'un volume considérable – entre 1 milliard et 2 milliards de francs entre 1990 et 1993, selon une extrapolation –, proviendraient pour l'essentiel d'une surfacturation des prix à France Télécom, qui porterait notamment sur le « gonflement » des études et recherches commandées par le siège de Vélizy aux filiales concernées.

Un tour de passe-passe procédural

Si les allégations de cet ancien cadre sont démenties par Alcatel-CIT – qui *« considère comme absurdes les extrapolations chiffrées rapportées dans certains médias et confirme qu'il n'y a eu ni surfacturation ni double comptabilité dans quelque secteur que ce soit »* –, elles n'ont pas manqué d'intéresser le juge Jean-Marie d'Huy. Car le témoignage de l'ancien chef du service d'audit rejoint, pour la branche « Commutation », celui de José Corral sur la mise en place d'un système de surfacturation au sein du département « Transmission ». Avec un chiffre d'affaires de 7,9 milliards de francs pour 1993, le département « Commutation » n'arrive-t-il pas loin devant la branche « Transmission » (3 milliards de francs de chiffre d'affaires pour la même année) ?

Le magistrat ne devait pourtant découvrir la trace de ce témoignage que tardivement, à la suite d'une sorte de tour de passe-passe procédural. Transmis par le SRPJ de Versailles à son parquet, le procès-verbal d'audition avait d'abord été adressé, dans la deuxième semaine de septembre, par le procureur de la République de Versailles à son homologue d'Evry, au cas où cette pièce pourrait intéresser le juge Jean-Marie d'Huy. Mais le procureur de la République d'Evry avait visiblement hésité à communiquer au juge ce témoignage relatif au siège de Vélizy (Yvelines).

Au printemps déjà, le procureur d'Evry, Laurent Davenas, avait refusé d'élargir le cadre de la saisine initiale à Jean-Marie d'Huy, qui, à l'origine, avait seulement été chargé d'enquêter sur des faits délictueux commis sur le site de Villarceaux (Essonne), abritant la branche « Transmission ». Il reviendra au parquet général de décider si les faits apparus à Vélizy (Yvelines), dépendant du parquet de Versailles mais liés au dossier du juge d'Evry, doivent être confiés à un juge versaillais ou versés à l'enquête du juge Jean-Marie d'Huy.

Méandres comptables

Apprenant fortuitement l'existence du procès-verbal d'audition, fin septembre, le juge Jean-Marie d'Huy a choisi de prendre les devants. Sans même attendre que les parquets concernés s'entendent sur l'attribution du dossier, il a convoqué le cadre licencié et l'a entendu, le 30 septembre, en tant que simple témoin dans son bureau d'Evry. Puis, pour vérifier ses allégations, il a ordonné la perquisition du 13 octobre au siège d'Alcatel-CIT. L'histoire se répète : en juin 1993, le magistrat avait déjà conduit une première perquisition au siège de Vélizy, afin de s'assurer de la véracité des déclarations de José Corral.

Pendant près de onze heures, le magistrat, accompagné des enquêteurs de la brigade financière du SRPJ de Versailles et de quatre experts judiciaires, a fait procéder à une nouvelle saisie de documents. Comme en juin avec José Corral, il a bénéficié des conseils éclairés de l'ancien chef du service d'audit, qui l'a guidé dans les méandres informatiques et comptables de la société. Il a procédé à l'audition des chefs des services de la comptabilité et du contrôle de gestion. Les experts ont désormais la tâche d'exploiter la volumineuse documentation saisie à Alcatel-CIT et de vérifier si ces éléments confirment les allégations de ce cadre, licencié, précise Alcatel-CIT, pour *« une incompétence technique sans qu'il lui soit reproché d'avoir procédé à des malversations »*.

Ses révélations viennent à point pour Jean-Marie d'Huy, dans la mesure où ce développement de l'enquête vers le secteur « Commutation » coïncide avec un ralentissement de l'instruction sur le versant « Transmission ». Contestant le rapport d'expertise remis le 11 février sur cet aspect du dossier, Alcatel-CIT réclame un complément d'expertise qui a été rejeté, le 13 juillet, par le magistrat. Aussi la société a-t-elle saisi la chambre d'accusation de Paris, qui, examinant l'affaire mardi 11 octobre, ne devrait pas rendre sa décision avant la fin du mois de novembre.

ERICH INCIYAN

Poursuivant ses auditions dans les dossiers SAGES et Pont-à-Mousson

Le juge Van Ruymbeke a entendu le banquier Alain Cellier et le PDG Jean-Louis Beffa

Le conseiller Renaud Van Ruymbeke a poursuivi, mardi 18 octobre, ses investigations en entendant, à Rennes, Alain Cellier, directeur général de la banque japonaise Nomura-France, puis Jean-Louis Beffa et Marc de Nadaillac, respectivement PDG de Saint-Gobain et PDG de sa filiale Pont-à-Mousson.

Alain Cellier a été entendu dans l'affaire du dessous-de-table de 6 millions de francs versé au PDG de la SAGES, Michel Reyt, à l'occasion de l'achat de son appartement parisien par le Parti républicain. Le banquier, ami personnel de l'ancien ministre de l'industrie et président du PR Gérard Longuet, était interrogé en tant que gestionnaire du compte luxembourgeois d'une société panaméenne, la Suchy Corporation, à partir duquel a été viré, en septembre et novembre 1988, le dessous-de-table touché en Suisse par M. Reyt. M. Cellier s'est, semble-t-il, cantonné mardi dans le mutisme qu'il avait déjà opposé aux enquêteurs lors de sa garde à vue, le 11 septembre.

Entendus l'après-midi dans un autre dossier, Jean-Louis Beffa et Marc de Nadaillac ont été nettement plus coopératifs. A sa sortie, le PDG de Saint-Gobain, qui a été mis en examen le 6 septembre, pour trafic d'influence aggravé, a déclaré aux journalistes qu'il avait *« fourni les informations que le conseiller avait demandées pour son enquête »*. Le magistrat, qui cherche la trace d'une commission versée en 1988 par Pont-à-Mousson à l'occasion d'un marché d'adduction d'eau de la ville de Nantes, s'efforce depuis plusieurs mois d'avoir accès à un compte suisse par lequel a transité cette somme. Lors d'une précédente audition, le 6 octobre, M. Beffa s'était engagé a fournir au conseiller des explications sur les mouvements de ce compte qui sert principalement aux opérations d'exportation du grand groupe français.

On apprend, par ailleurs, que le juge d'instruction parisien Mireille Filippini, chargé de l'instruction sur le financement du Parti républicain, a demandé récemment à la chambre d'accusation de Rennes, à laquelle appartient Renaud Van Ruymbeke, de lui communiquer les pièces concernant ce dossier. Ce sont les investigations et les rapports du conseiller Van Ruymbeke sur le financement du PR qui sont à l'origine des enquêtes préliminaires et de l'information judiciaire ouverte, le 30 septembre, à Paris.

R.-P. P.

Incarcération d'un élu normand. – Le docteur Pierre-Claude Le Joncour, conseiller régional (div. d.) de Basse-Normandie, conseiller municipal de Caen, ex-PDG de la clinique Saint-Martin de Caen, a été incarcéré à titre provisoire, vendredi 14 octobre, pour non-respect du contrôle judiciaire. M. Le Joncour avait été mis en examen au mois de mai pour abus de confiance. Il avait fait construire une clinique haut de gamme sans vraiment tenir compte des impératifs de la Sécurité sociale. Son établissement, qui a déposé le bilan en juin 1993, six mois après son ouverture, a été repris par la Compagnie générale de santé, sur décision du tribunal de commerce de Caen. – *(Corresp.)*

Dans un rapport remis au premier ministre

Le service central de prévention de la corruption préconise un contrôle accru des élus

Le service central de prévention de la corruption (SCPC) a rendu au premier ministre, lundi 10 octobre, son premier rapport d'activité. Créé à l'initiative de Pierre Bérégovoy par la loi du 29 janvier 1993, cet organe administratif dépendant du ministère de la justice a pour mission de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention de faits de corruption. Son rapport, qui est le premier diagnostic d'un service de l'Etat sur l'étendue de la corruption en France, s'inquiète de la progression du phénomène, notamment à travers le « lobbying », le sport professionnel, le commerce international, et préconise le renforcement du contrôle des élus locaux.

Dans le conflit qui l'opposait au gouvernement, le SCPC a, semble-t-il, gagné la première manche. Créé par la loi « anticorruption » du 29 janvier 1993 sur l'idée du premier ministre Pierre Bérégovoy, le service a survécu, depuis le changement de majorité, à plusieurs tentatives de dissolution, dont l'ex-juge Thierry Jean-Pierre, éphémère chargé de mission à la chancellerie, ne fut pas le partisan le moins actif. Dans un rapport commandé par le garde des sceaux, il avait contesté, en termes peu amènes, le bien-fondé et la légitimité d'un tel service (*le Monde* daté 13-14 mars).

Cinq mois plus tard, au moment où le SCPC rendait son premier rapport d'activité, la lutte contre la corruption est revenue au centre du débat politique, après les ennuis judiciaires d'Alain Carignon et Gérard Longuet. Toutefois, alors que ce rapport est la première tentative de diagnostic des phénomènes de corruption en France émanant d'un service de l'Etat, sa remise a été très discrète : conviés à l'hôtel Matignon le 10 octobre, Bernard Chall et Pierre-Antoine Lorenzi, respectivement directeur et secrétaire général du SCPC, n'ont été reçus que par un conseiller du premier ministre, et leurs conclusions n'ont pas été rendues publiques.

S'il ne donne pas dans le catastrophisme et conteste l'opportunité d'une opération « Mains propres » à la française, le constat dressé par le SCPC contredit les propos de Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, lorsqu'il déclarait au *Monde*, le 24 septembre : *« La corruption recule. »* Privé d'instruments de mesure autres que les statistiques des parquets – dont on a peine à croire qu'elles révèlent une diminution du nombre des poursuites pour ce délit –, le SCPC s'est borné à analyser la corruption, afin de dessiner les axes d'une politique de prévention jusqu'ici inexistante.

« D'une façon générale, relève le rapport, *le sujet de la corruption demeure tabou dans l'administration et ne semble pas constituer la préoccupation prioritaire des services. »* En conclusion, les experts du SCPC, eux-mêmes détachés des ministères de la justice, de l'intérieur, des finances et de l'équipement, écrivent ainsi que *« la réponse la mieux adaptée à ce qui est devenu un véritable phénomène de société consiste en une politique résolue et soutenue de prévention, associant tous les acteurs de la vie publique et du monde des affaires, et combinant méthodes pédagogiques, actions de sensibilisation et de formation, création de dispositifs déontologiques et élaboration de mesures dissuasives »*.

« Trafics d'influence et favoritisme »

C'est dire qu'au cours de leur enquête les membres du SCPC se sont heurtés plus d'une fois à l'étanchéité des administrations et à la mauvaise volonté des hommes politiques, à l'évidence peu disposés à accepter un contrôle administratif. « La décentralisation et la concentration subséquente qu'elle a entraînée de pouvoirs multiples entre les mains de mêmes personnes ont accru les risques de dérive vers les faits de corruption, de prises illégales d'intérêts, de trafics d'influence et de « favoritisme, affirme ainsi le rapport. *La multiplication des « affaires » [...] dans lesquelles des élus sont mis en cause concrétise malheureusement ces risques. »*

Certes, le même rapport relève qu'aux termes des lois de 1982 l'Etat a conservé quelques pouvoirs de contrôle. Il y a ceux dévolus aux chambres régionales des comptes, dont Pierre Joxe, l'actuel président de la Cour des comptes, estime qu'elles *« n'ont pas un rôle de prise à partie des élus mais de prise à témoin de l'opinion »* (*le Monde* daté 16-17 octobre). Il y a aussi la mission interministérielle d'enquête sur les marchés, créée en 1991 et fort méconnue depuis. Mais le service soulève la question de l'insuffisance du contrôle de légalité exercé par les préfets : en 1991, assure le rapport, sur plus de 100 000 marchés passés par les collectivités locales, 141 furent déférés par le préfet devant la juridiction administrative.

Le SCPC déplore également l'abrogation par la nouvelle majorité des mesures garantissant la transparence sur les transactions foncières qu'avait établies la loi du 29 janvier 1993, augmentant encore l'autonomie des élus locaux. Sur ce point, le diagnostic des « experts » rejoint celui d'un autre spécialiste, le politologue Yves Mény, expliquant que *« c'est moins la décentralisation qui est en cause que la faiblesse ou l'insuffisance des contrôles externes de l'action administrative »* (1).

L'ambiguïté du « lobbying »

Le même constat pourrait être fait dans les autres domaines sur lesquels s'est concentrée l'étude du SCPC. Face à l'émergence en France d'un véritable lobbying professionnel, le rapport s'interroge notamment sur sa compatibilité avec les exigences du code pénal, qui fait du trafic d'influence un délit, et souligne l'urgence de la réglementation par l'Etat de ce nouveau métier : *« Si l'utilisation de techniques et procédures légales par les lobbyistes les exempte du reproche de clandestinité suspecte, en revanche demeure le problème du contrôle des incidences financières de leur activité. »*

L'actualité en fournit une illustration : fondée par des proches d'Alain Carignon et officiellement intitulée « société de lobbying », la SARL Whip semblait avoir pour activité essentielle de s'entremettre auprès de grandes entreprises et d'assurer une part du train de vie personnel du maire de Grenoble. En matière de sport professionnel, c'est encore l'absence de règles strictes et valables pour tous que pointe le SCPC. Quant au commerce international, autre secteur en devenir pour les corrupteurs, le rapport note que la donne s'est sensiblement modifiée avec la multiplication des échanges et la mise en place des réglementations européennes.

Partant du principe que la justice ne peut être saisie que de faits susceptibles de revêtir une qualification pénale et que, comme l'écrit Yves Mény, *« la corruption moderne, comme la monnaie, se dématérialise »*, le SCPC propose explicitement qu'une surveillance des secteurs *« à risque »* soit mise en place par l'administration : des marchés publics de bâtiment et de génie civil aux garanties à l'exportation, du logement social à l'environnement, des autorisations accordées aux nouveaux médicaments à celles octroyées aux débits de boisson et aux exploitants de machines à sous. Ce faisant, il pose pour la première fois la question de la lutte contre la corruption en termes de prévention, quand la multiplication des « affaires » n'avait conduit jusqu'ici qu'à l'envisager sous l'angle de la répression.

HERVÉ GATTEGNO

(1) *Cf.* Yves Mény, *la Corruption de la République*, Fayard, 1992.

La fraude dans les transactions commerciales

Le commerce international n'est pas épargné par le phénomène de fraude et de corruption. Bien au contraire. Les pays les plus actifs dans les échanges commerciaux commencent à réagir. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a adopté, en mai, une recommandation relative à la lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales, à l'instar des Etats-Unis et de leur *Foreign corrupt practices act*.

La fraude se dissimule derrière le commerce honnête. Le rapport du Service central de prévention de la corruption souligne, par exemple, que *« les organisateurs de grandes fraudes sont associés et structurés de la même façon que des entreprises commerciales classiques »*. Qui plus est, les trafics de contrebande de stupéfiants ou d'armes *« exploitent les circuits commerciaux licites »*. En outre *« le règlement des commissions occultes à des partenaires étrangers peut s'effectuer par le truchement des opérateurs commerciaux en exploitant tout particulièrement les intermédiaires implantés dans des places financières sûres et les techniques de surfacturation/sous-facturation ou celles de fausses déclarations quantitaives »*, indique le rapport. La corruption s'exerce en outre à tous les échelons d'une transaction commerciale. Selon le rapport, *« les besoins de passe-droit et donc la corruption apparaissent à plusieurs niveaux : dans la mise en œuvre de la chaîne documentaire* [l'établissement des documents nécessaires à la transaction], *dans l'accompagnement et la mise en sécurité d'une cargaison, dans la relation entre professionnels du dédouanement et autorités de contrôle : police, douanes, services vétérinaires »*.

« Un phénomène durable et continu »

Les corrupteurs exploitent en fait *« les incertitudes et les faiblesses des divers dispositifs de contrôle »*. Et certaines professions sont des cibles privilégiées, comme les aconiers et les transitaires qui jouent un rôle important dans les ports. Le rapport note que *« la criminalité organisée (...) développe son activité sur le terrain des échanges de produits licites »*. Pis, *« l'entrée en vigueur du grand marché intérieur* [européen] *facilite les montages frauduleux se déployant dans plusieurs pays membres »*.

Les fraudeurs tentent ainsi de tirer profit des avantages financiers liés à la politique agricole commune et de contourner les mesures antidumping. *« Des organisations criminelles basées dans les anciens pays communistes et connectées à des réseaux préexistants en Suisse, Italie, Autriche et Allemagne se sont notamment développées grâce à la pratique du détournement des subventions communautaires »*, selon les auteurs du rapport. La Commission de Bruxelles évalue de 1 % à 5 % du budget de l'Union européenne les pertes causées par la fraude communautaire.

Pour lutter contre la fraude et la corruption, il convient d'abord *« d'associer les compétences et les capacités d'accès à toutes les sources d'information utiles »*. En d'autres termes, de privilégier la coopération entre les établissements publics (ports, aéroports), les administrations centrales, les corps de contrôle et les professionnels. Il est préconisé ensuite d'associer les démarches préventives, dissuasives et répressives car la corruption n'est pas une *« affaire ponctuelle »* mais *« un phénomène durable et continu »*. Il faut enfin favoriser la coopération internationale.

ALAIN PUCHAUD

Les dérives du spectacle sportif

En consacrant dans son rapport un chapitre de plus de vingt pages au sport, le SCPC ne fait que tirer la conséquence logique d'une évolution. Depuis des années, *« la réalité du sport professionnel*, constate-t-il, *s'apparente beaucoup plus à celle du monde des affaires qu'à celle imaginée et souhaitée par Pierre de Coubertin »*. Des dérives de même type y sont donc inévitables. La volonté de fausser des compétitions, par le dopage ou l'argent, se substitue simplement au trucage des attributions de marchés. *« Pouvoir gommer la glorieuse incertitude du sport est parfois une tentation très grande quand du résultat sportif dépend la justification d'investissements financiers importants. »*

Fidèle à sa démarche préventive, le SCPC s'est donc attaché à analyser les flux financiers liés au sport professionnel, à déceler tout ce qui peut transformer l'énorme machinerie du spectacle sportif en fabrique à malversations. Cette étude porte *principalement sur le football*, qui concentre, par les sommes qu'il brasse et par la complexité de ses mécanismes de gestion, la plupart des tentations du sport professionnel. Sans révélations, sans se vouloir l'inventaire des instructions judiciaires qui ont fleuri ces dernières années, elle prend des allures de traité de l'art et la manière de constituer une caisse noire, passage privilégié vers des actes de corruption dont l'affaire Valenciennes-OM demeure l'illustration la plus criante. Dans son analyse, le rapport distingue les flux financiers générés par l'activité même des clubs de ceux créés par les intervenants *extérieurs, sponsors,* télévisions ou collectivités locales.

Double billetterie et surévaluation des frais

Les clubs ont appris depuis longtemps à jouer sur les multiples possibilités que leur offrent les recettes des rencontres : aux doubles billetteries de l'ancien temps, aux *tricheries sur le* nombre d'abonnés ou d'invitations, ont succédé les surévaluations de frais occasionnés par les déplacements en Coupe d'Europe ou les matches amicaux fictifs. Mais ce sont les transferts de joueurs, dont les sommes ont explosé avec l'arrivée des industriels du football, qui permettent encore mieux d'alimenter une trésorerie occulte. Les enquêtes actuelles sur le *calcio* italien, l'instruction sur les comptes de l'Olympique de Marseille, ont notamment permis de mettre en lumière la sophistication des pratiques utilisées lors de ces transferts. Jusqu'à ces « contrats d'image », gérés par des sociétés situées dans des paradis fiscaux, qui ouvrent la possibilité, parfois à l'insu du joueur, de fabriquer de l'argent noir.

Les clubs de football ont désormais tous recours à des régies publicitaires qui cherchent les sponsors. *« Une utilisation dévoyée du système de la régie est concevable*, constate le rapport, *les coûts du spectacle sportif peuvent l'y entraîner. »* Les droits de retransmission télévisée négociés à l'étranger peuvent également déboucher sur des financements occultes, comme les détournements des subventions en provenance des collectivités locales.

Pour le SCPC, ces risques de dérives sont accrus par le manque de contrôles, notamment internationaux, par la fermeture du milieu sportif, *« où tout un ensemble de connaissances, voire de connivences, permettent de rester entre soi »*, et par l'opacité des comptes, hérités des vieilles habitudes du bénévolat. *« Il n'apparaît pas anormal*, conclut le rapport, *que l'argent ait pénétré le mouvement sportif* [...]. *Il est par contre indispensable, en ce domaine plus qu'en tout autre, que la transparence dans la gestion des structures soit totale, sous peine de voir se perpétuer les déviances, l'éthique s'effaçant au point de n'être qu'une caution à des pratiques douteuses, suprême effet pervers... »*

JÉRÔME FENOGLIO

Examinant des textes sur l'organisation et le statut de la magistrature

Les sénateurs font l'éloge d'une justice « libérée des entraves politiques »

Le Sénat a entamé, mardi 18 octobre, l'examen des trois textes – un projet de loi organique sur le statut de la magistrature, un projet de loi-programme sur les moyens affectés à la justice et un projet de loi modifiant l'organisation des juridictions et la procédure civile, pénale et administrative – présentés par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux. Evoquant le climat des « affaires », la majorité sénatoriale s'est félicitée de l'action d'une justice « libérée des entraves politiques ».

Les sénateurs en ont gros sur le cœur. Le climat des « affaires » leur pèse. Ils l'ont dit sans détour, mardi 18 octobre, à l'occasion du début de l'examen des trois projets de loi de Pierre Méhaignerie, s'arrachant quelques instants à l'exégèse des articles et de leurs alinéas. Sur le mode du *mea culpa*, ils ont reconnu que l'action politique avait, ces dernières années, connu d'inquiétantes dérives. *« La hardiesse récente des magistrats représente une avancée de l'Etat de droit*, a souligné Pierre Fauchon (Un. centr., Loir-et-Cher), rapporteur de la commission des lois. *La frénésie de l'argent, reconnaissons-le, avait conduit à voir dans la politique une entreprise comme une autre, une occasion de carrière, étrangère à toute conviction ou engagement réel. Or la politique ne va pas sans frugalité. »*

La confession de M. Fauchon n'a pas manqué d'allure. Emporté dans son élan de sincérité, le sénateur centriste a admis à mots couverts l'existence de coupables liaisons entre les élus et le monde économique. *« N'hésitons pas à dire, puisque c'est évident, qu'il y a un problème de relations entre les entreprises, spécialement les plus grandes, et les hommes publics, en particulier à l'occasion des marchés publics, que l'on rend d'ailleurs impraticables à force de précautions qui semblent illusoires ! »*

« Une pénible période d'apurement »

Le dévoiement de la chose publique étant avéré dans certains cas, les sénateurs n'ont donc pas cherché à ratiociner sur les « circonstances atténuantes ». Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin) a ainsi réclamé la plus grande rigueur dans les poursuites judiciaires. « Il était temps que la justice soit libérée des entraves politiques, a-t-il lancé. *Puisse-t-elle le rester ! N'invoquons pas constamment la raison d'Etat ou le secret défense. Nous n'étions pas préparés à tous ces changements, mais il faudra bien s'y faire. »*

Pierre Méhaignerie, lui aussi, en prend son parti. « Si cette brève période d'apurement est pénible, a-t-il dit, *elle est salutaire pour l'avenir. »*

En contrepartie de cette volonté affichée de ne pas brider l'action des juges, les sénateurs et le garde des sceaux ont solennellement rappelé l'exigence du respect du secret de l'instruction et de la présomption d'innocence. « Ces principes sont devenus lettre morte, a regretté Jacques Larché (Rép. et ind., Seine-et-Marne), président de la commission des lois. *Il est temps de les restaurer. Les coupables sont nombreux, des juges à la presse, mais il ne sera pas possible de revenir à l'état antérieur sans réformer de fond en comble notre procédure. Certains ont parlé de véritable révolution culturelle : mieux vaut la faire nous-mêmes avant que d'autres la fassent à notre place. »* La commission des lois du Sénat n'a pas attendu. Elle vient de mettre sur pied une mission d'information sur « la présomption d'innocence et le secret de l'enquête et de l'instruction ».

FRÉDÉRIC BOBIN

Les « juges de paix » débaptisés

La majorité sénatoriale ne veut pas entendre parler du « juge de paix », ce magistrat non professionnel que Pierre Méhaignerie souhaiterait introduire dans les tribunaux d'instance afin d'alléger la tâche des juges professionnels. L'idée ne leur disconvient pas mais le mot les chiffonne.

Entamant l'examen des articles du projet de loi organique sur le statut de la magistrature, mardi 18 octobre, les sénateurs ont en effet adopté un amendement supprimant dans l'article premier du texte l'expression de *« juge de paix »* qui, selon eux, prête à confusion. Ils lui préfèrent la formule, bien moins poétique, de *« magistrats recrutés à titre temporaire »*.

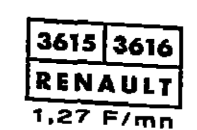
Ces derniers verront, en outre, leur mandat étoffé. Le texte de M. Méhaignerie envisageait initialement de les confiner aux tâches de juge d'instance. Les sénateurs ont entériné un amendement de la commission des loi leur ouvrant désormais les portes des tribunaux de grande instance, où ils pourront occuper les fonctions d'assesseurs dans les formations collégiales.

F. B.

Michel Barnier propose de réduire la durée des concessions d'eau

« Il ne faut pas que les affaires compromettent les grandes politiques menées dans notre pays », a déclaré Michel Barnier, ministre de l'environnement, après avoir inauguré, à Lyon mardi 18 septembre, le dixième Salon Pollutec. Pour cela, il propose de ramener la durée de concession des services de l'eau de trente à quinze ans et de séparer les fonctions de conseil de celles de la réalisation des ouvrages. *« Les contrats d'affermage ont toujours été de douze ans*, a répondu René Coulomb, directeur général de la Lyonnaise des eaux, *mais en Angleterre la privatisation a prévu le rachat des installations au bout de vingt-cinq ans. Tout dépend du service que l'on doit rendre. »*

PRÉCISION. – Dans l'article titré *« Le dernier voyage de Bobosse, trafiquant de calvados »* et publié dans nos éditions du 19 octobre, une regrettable confusion nous a amené à écrire en surtitre *« La mort en Guadeloupe d'un aventurier normand »*. Or, comme indiqué dans le « corps » de l'article, Honoré Boissière, dit « Bobosse », est décédé le 4 octobre à Fort-de-France, en Martinique.


هكذا من الأصل

Le réveil des juges

Suite de la première page

Faut-il chercher plus loin un point commun à ces magistrats de générations, d'origines sociales et d'horizons différents, non syndiqués pour la plupart, dont le travail hypermédiatisé ne filtre pas, même dans les cabinets voisins ?

Veut-on, par exemple, s'acharner à voir un complot européen dans la réunion qui s'est tenue en Suisse début septembre à l'invitation du procureur général de Genève et à laquelle participaient les magistrats précités ? Réunion d'harmonisation purement technique, jurent-ils, pour lisser le vocabulaire juridique par-delà les frontières. Veut-on voir en eux les acteurs d'une opération « mains propres », des justiciers ? Ils rappellent que, contrairement aux procureurs italiens, ils n'instruisent que des faits dont ils sont saisis, et c'est donc du côté du parquet qu'ils nous prient d'aller voir. *« Et puis,* lâche Philippe Courroye, *ce ne sont tout de même pas les maternités qui font les femmes enceintes ! »*

Qui sont-ils dans le regard des autres, de ceux qui ne sont pas sous les feux de la rampe ? *« Des magistrats qui font leur travail »*, disent les plus expérimentés, *« qui vont jusqu'au bout de leur dossier », « qui font un sans-faute ». « Des maîtres de la procédure »*, renchérissent les plus jeunes. Il y a pour eux (et généralement plus encore de la part de ceux qui les ont côtoyés) de l'admiration, de la fierté. Comme dit un jeune substitut : *« Mieux vaut vivre l'ère Van Ruymbeke que l'ère Lambert ». « C'est un mouvement profond*, avance Jean-François Ricard, le secrétaire général de l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI). *Tout se joue en dehors de tout débat politique et syndical. »*

Car le corps a changé (on compte 6 300 magistrats, dont 550 juges d'instruction) et évolué avec son temps. Les juges en charge de dossiers sensibles n'en sont que le reflet et comme la partie émergée d'un plus profond iceberg. Aujourd'hui, la magistrature est jeune – près de la moitié des juges ont moins de 40 ans (contre 13 % en 1970) – et se féminise – 44 % des magistrats sont des femmes et celles-ci représentent 70 % de la dernière promotion recrutée en 1993 sur concours, contre 30 % en 1970. Par ailleurs, la quasi-totalité des magistrats – près de 90 % –, sont passés sur les bancs de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM), créée par Michel Debré en 1958.

« D'où la constitution d'un véritable esprit de corps », note Anne Boigeol, chercheur à l'Institut de l'histoire du temps présent (IHTP), renforcé par la polyvalence « statutaire » des magistrats (qui peuvent naviguer d'une fonction à l'autre, de l'instruction au parquet, de l'instance à l'application des peines, pour la plus grande confusion de l'opinion d'ailleurs). *« C'est un corps sans élite*, poursuit Antoine Garapon, ancien juge des enfants, aujourd'hui secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice (IHEJ). *Et qui s'en crée avec des Van Ruymbeke ou des Courroye. »*

Loin des idéologies

Comme nombre de jeunes, les juges s'éloignent des idéologies, voire de toutes structures, même si 35 % du corps demeure encore syndiqué. Signe des temps, le Syndicat de la magistrature, dont l'ENM abrita à la fin des années soixante les bouillonnants fondateurs, ne compte aujourd'hui qu'une adhérente sur la centaine d'apprentis juges que compte la dernière promotion de l'école. Alors que d'autres, il y a peu, faisaient le choix de la magistrature, *« pour le syndicat ». « Les jeunes juges ne veulent plus changer la société*, explique Lionel Bruno, trente ans ans, juge d'instruction à Soissons. *Ils sont plus rationnels, plus gestionnaires. »*

A entendre leurs aînés, comme ce conseiller près la cour d'appel de Paris, les « nouveaux » juges seraient donc ainsi : *« légalistes », « viscéralement attachés à la règle et aux textes »*. Voire, pour les plus jeunes, *« bien polis, bien honnêtes, bien sages »*, remarque Valéry Turcey, secrétaire général de l'Union syndical des magistrats (USM). Voire même *« tristes »*, pour cet ancien juge d'instruction lyonnais, ou – mais c'est là une dérive individualiste – *« imbus de leurs pouvoirs »*, pour ce président de tribunal de grande instance, dans l'Est.

« La moitié des magistrats ont été recrutés après 1981, observe un président de cour d'assises, qui approche la cinquantaine. *Bien des choses ont changé dans la magistrature. Nos jeunes collègues oublient les bagarres qui furent les nôtres, pour la liberté d'expression, les assemblées générales dans les tribunaux. » « Les rapports hiérarchiques ont évolué»*, reconnaît ainsi Marcel Lemonde, ancien juge d'instruction, aujourd'hui responsable des stages à l'ENM. Et certains de rappeler les démarches d'allégeance qui avaient cours, il y a encore vingt ans, y compris au « siège », lorsque chaque juge allait présenter ses vœux à son président. *« Et n'oubliez pas que jusqu'à la fin des années soixante-dix on demandait au garde des sceaux de tenir ses juges ! »*, rappelle Pierre Lyon-Caen, avocat général à la Cour de cassation.

Pour Alain Bancaud, sociologue, chercheur au CNRS, *« tout se passe comme si la magistrature perdait progressivement son conformisme, comme si elle devenait incontrôlable, imprévisible. Comme si un mécanisme interne d'autorégulation ne fonctionnait plus. »* Même si, remarque non sans humour Jean-Pierre Michel, ancien magistrat, député (République et liberté) de Haute-Saône, *« les demandes de recommandation pour les décorations ne tarissent pas »*... Et si, affirme Eric de Montgolfier, procureur de Valenciennes, *« la culture de soumission du parquet à la chancellerie demeure »*, le parquet maîtrise l'opportunité des poursuites, et donc l'instruction des affaires, hormis les constitutions de partie civile qui débouchent obligatoirement sur l'ouverture d'une information.

De fait, dans la foulée d'une époque où l'argent devenait roi, le traitement des affaires politico-financières lui aussi se métamorphosait. *« Tout juge de ma génération a vu au moins une fois un vieux « crocodile » prendre ses distances avec des affaires jugées complexes »*, dit Gilbert Thiel, quarante-six ans, premier juge d'instruction à Paris, qui eut en charge, en 1988, un volumineux dossier de fausses factures, de meurtre et de trafic d'antiquités à Nancy, où vingt-huit personnes furent inculpées. *« Les plus jeunes ont vu les anciens se coucher, classer les affaires, favoriser les nantis »*, confesse un juge lyonnais.

L'esthétique d'un dossier

« Et puis, reprend un magistrat parisien, *avant 1986-1988 et l'affaire Urba, tout le monde se foutait du financement des partis politiques. Dans les années 70, il y avait bien des affaires où des politiques étaient impliqués* [la Garantie foncière, par exemple, qui valut un an de prison ferme à un député UDR], *mais on ne cherchait pas à voir plus loin. L'éventualité d'un réseau, par exemple. L'alternance est pour beaucoup dans l'apparition des dossiers politico-financiers ». « Le courage de certains policiers, aussi »*, ajoute Gilbert Thiel.

Les goûts, de même, auraient changé. Plus diplômés, plus « scolaires » aussi, mais sans être véritablement formés à cela, nombre de juges ne cachent pas leur attirance pour la matière financière. Ils savent pouvoir, aujourd'hui, se reposer sur une police financière de mieux en mieux formée. Comme Edith Boizette, quarante-quatre ans, qui eut en main l'affaire Pechiney-Triangle et l'une des affaires Tapie (Toshiba-Tranchant), ils aiment *« le match, la relation intellectuelle », « la palette inépuisable et la sophistication des dossiers »*, le face-à-face avec des mis en examen dont le niveau culturel dépasse largement celui des « droit commun ».

Pour beaucoup, artistes et musiciens à leurs heures perdues, ils parlent, comme ce juge en charge d'une affaire de corruption présumée, de *« l'esthétique »* dans la construction d'un dossier. Ils apprécient la recherche *« des clefs qui ouvrent une personnalité»* et les *« psychologies variées »*, et rejettent les critiques qu'on formule à leur encontre concernant l'incompréhension du monde économique et financier qui serait la leur et les *« décalages culturels »*, dont parle un avocat d'affaires, qui font, selon lui, toute la différence entre les tribunaux de commerce et ceux de grande instance.

Ne se sentant pas l'âme d'une prétendue génération morale, ni encore moins celle de justiciers, les juges d'aujourd'hui veulent avant tout revenir au primat de leur fonction. Comme le dit Serge Portelli, juge d'instruction depuis vingt ans, aujourd'hui à Créteil : *« Choisir en toute liberté au travers de la loi, en toute indépendance. »* En revenir au texte, donc : *« Procéder, conformément à la loi, à tous les actes d'information qu'ils jugent utiles à la manifestation de la vérité»* (article 81 du code de procédure pénale). Et plus que tout, plus que tous les effets de manche, *« aller jusqu'au bout »*, c'est-à-dire au jugement, à l'audience, au débat public, *« qui seul donne un sens à tout notre travail d'instructeur »*, explique Serge Portelli.

Cela dit, il y eut bien sûr le séisme. *« La chute du mur de Berlin »*, pour reprendre l'expression d'Alain Marsaud, ancien juge d'instruction aujourd'hui député (RPR) de Haute-Vienne. Même non politisé, il n'y a pas un juge pour minimiser l'impact de la loi d'amnistie de janvier 1990 et l'absolution *« taillée sur mesure »* pour Christian Nucci dans l'affaire du Carrefour du développement. *« Les politiques se sont déconsidérés »*, explique Serge Portelli. Ce fut pour beaucoup *« une atteinte intolérable à l'indépendance de la justice »*, une *« immixtion insupportable », « scandaleuse », « choquante »*, du pouvoir législatif dans le champ du judiciaire. *« Surtout quand on gère au quotidien la justice des banlieues »*, lâche un spécialiste des stupéfiants. *« Surtout quand on ne cesse d'être ballotté par le législatif, de réforme de procédure en réforme de procédure »*, rappelle un juge toulousain. *« Et même si le juge a le devoir de se plier à la volonté du législateur »*, rappelle un ancien.

Pour autant, beaucoup se méfient des réactions épidermiques et des dérives possibles du « justicialisme », avivé par les médias. L'image *« brouillée »* de Thierry Jean-Pierre, hier délégué régional du Syndicat de la magistrature, aujourd'hui député européen sur la liste de Philippe de Villiers, a laissé un goût amer. L'ancien juge manceau leur renvoie d'ailleurs la balle, estimant pour sa part que *« les juges ne bougent encore pas assez »* et rêvant d'une justice *« qui mettrait le paquet sur la lutte contre la corruption et contre le blanchiment de l'argent de la drogue »*. Faut-il pour autant faire de la politique ? *« Pour faire passer ma vision des choses*, rétorque le procureur Eric de Montgolfier, *la loi me suffit. »*

En fait, nombre de magistrats reprennent en chœur la même antienne : l'égalité devant la loi. Pour dire que tout le monde, y compris les puissants, est, et doit être, justiciable. L'histoire montre combien ils ont brisé un à un les tabous : de ce petit juge provoquant un tollé en « violant », dans les années 60, la cuisine d'un sous-préfet pour confondre l'une des employées, au juge de Charette qui écrouait en 1975 un patron à la suite d'un accident du travail ; du conseiller Van Ruymbeke perquisitionnant dans les locaux du Parti socialiste le 14 janvier 1992, au juge Courroye qui vient de placer un ancien ministre en détention provisoire, en passant par le juge belge Jean-Claude Van Espen qui incarcéra pendant douze jours le PDG du groupe Schneider, Didier Pineau-Valenciennes.

Le retour du droit

On évoquera, bien sûr, l'affaiblissement du politique et sa déconsidération dans l'opinion publique, la décentralisation source de potentats locaux et le retour du droit qui, rappelle Alain Vogelweith, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, *« place la justice au sein de tous les grands débats de société, de la bioéthique à Vichy ». « Comme les idéologies ne sont plus là pour dénoncer l'injustice*, constate Antoine Garapon, de l'Institut des hautes études sur la justice, *on dénonce ce qui reste visible : les abus, la corruption. Et l'on s'en remet au juge. »* On assisterait donc moins à une prise de pouvoir des juges qu'à un remplacement de l'autorité morale déclinante par l'autorité judiciaire.

« La France, ajoute Antoine Garapon, *vit la fin des immunités qui étaient autrefois la contrepartie du service de l'Etat. »* Car voilà, et les juges ne feraient que le mettre au jour : la société en général, et certains en particulier, se sont mis à préférer l'argent à l'Etat.

JEAN-MICHEL DUMAY

Prochain article

2. – Les enfants de l'Ecole de la magistrature

Un entretien avec le président de la Fédération nationale des travaux publics

Philippe Levaux : « L'Etat doit prendre ses dispositions pour financer la vie politique »

A l'initiative de Philippe Levaux, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), les principales entreprises du secteur, à l'exception notable du groupe Bouygues, ont décidé de s'engager sur charte déontologique proscrivant tout versement de dessous-de-table pour obtenir un contrat (le Monde du 19 octobre). Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Levaux explique les raisons de cette démarche.

« La profession des travaux publics engage une réflexion déontologique sur avec le monde politique. On la dit particulièrement exposée...

– Les travaux publics sont naturellement exposés car ils réalisent 70 % de leur activité sur marchés publics au sens large, c'est-à-dire avec l'Etat, les sociétés nationales, les collectivités locales, les sociétés d'économie mixte. Mais ils ne sont pas les seuls. Les contrats de fournitures scolaires, de restauration collective, les attributions de permis de construire ou d'implantations commerciales donnent, elles aussi, lieu à des abus. J'en parle d'autant plus facilement que j'ai une double casquette. Président de la Fédération nationale des travaux publics, je suis aussi petit élu local, maire d'une commune de 1 200 habitants en Seine-et-Marne.

– Pourquoi une telle démarche maintenant ?

– Il y a le contexte, la multiplication des affaires. J'ai pris l'intiative de soumettre le problème des financements des partis et des hommes politiques au bureau de la Fédération le 16 septembre. J'ai réaffirmé une position personnelle que j'avais déja developpée, à savoir qu'il faut trancher les liens financiers entre entreprises et partis, entre entreprises et hommes politiques. C'est à l'Etat de prendre ses dispositions pour financer la vie publique. Le bureau de la Fédération m'a approuvé et a ainsi confirmé que cette position était celle de la profession. Ensuite, la SGE (filiale de la Générale des Eaux), Dumez (filiale de la Lyonnaise) et le groupe Eiffage, qui comptent parmi les plus grosses entreprises du secteur, m'ont adressé une lettre et se sont engagées sur certains principes. Elles ont été suivies par d'autres entreprises plus petites.

– Bouygues, en revanche ne s'est pas associé à cette démarche...

– Bouygues a toujours eu une position à part dans la profession. Il cotise, mais ne participe pas à la vie de la Fédération. Il n'était pas à l'origine de cette démarche. C'est la raison de son absence. Il préfère être leader, avoir l'initiative.

– Quelles suites allez-vous donner à cette démarche de la profession ?

– D'abord, nous allons activement participer à la réflexion que mène le CNPF sur la déontologie. Ensuite, je vais réunir les instances dirigeantes de la Fédération, dès vendredi 21 octobre, pour étudier les modalités concrètes de ces professions de foi. Par ailleurs, la Fédération des travaux publics a depuis une dizaine d'années un code d'honneur. On peut envisager de libeller un nouvel article dans ce code indiquant que les entreprises du secteur s'engagent fermement à respecter les lois de la République en matière de financement des partis et des hommes politiques. »

Propos recueillis par CAROLINE MONNOT

Les valeurs des BTP chutent en Bourse

Le capitalisme n'a vraiment pas de morale. L'engagement pris par écrit, mardi 18 octobre, par les grands groupes du secteur du BTP français de respecter la loi sur le financement des partis politiques et de refuser de payer des pots-de-vin pour obtenir des contrats n'a pas réellement profité aux valeurs de ce secteur lors de la séance de Bourse du mardi 18 octobre.

Tous les titres ou presque de ce compartiment ont terminé la séance sur un recul sensible. La SGE a cédé près de 7 %, Ciments français 4,21 %, la Générale des eaux 3,7 %, la Lyonnaise des Eaux 2,91 %. Même Bouygues, qui n'est pourtant pas signataire de l'engagement, a perdu 2,8 %. Spie-Batignolles a abandonné 0,45 % et GTM a lâché 0,7 %. Mercredi 19 octobre, dès les premières transactions, Ciments français était en tête des baisses avec un recul de 4,8 %, et Bouygues cédait 2,4 %. Tous deux étaient à leur plus bas niveau de l'année...

F. Bn.

Eric de Montgolfier, le rebelle de Valenciennes

VALENCIENNES

de notre envoyé spécial

N'était le sens de l'humour de celui qui la reçut en cadeau un soir de Noël, la guillotine miniature haut perchée sur une étagère du bureau d'Eric de Montgolfier, procureur de Valenciennes, prêterait à confusion. La « tête de l'autre » n'est plus qu'un symbole : celui du rôle du ministère public, chargé de dénoncer, d'accuser, en un mot, de poursuivre. Une tâche à laquelle il conviendrait aujourd'hui, selon le magistrat, de redonner quelques lettres de noblesse.

Propulsé en 1993 sur l'avant-scène médiatique comme un ballon repris en pleine volée, au moment de l'affaire de corruption présumée dans le match Valenciennes-OM (1), Eric de Montgolfier ne cesse de saisir les micros qu'on lui tend et, à ce titre, d'irriter nombre de ses collègues pour qui *« il en fait trop »*. Mais l'aiguillon a ses raisons. Pour lui, on assisterait moins à un *« réveil des juges »* qu'à un *« réveil de la justice »*, comme la conscience que *« rien ne peut plus être comme avant »*. Il rappelle que le juge d'instruction, à l'exception des plaintes avec constitution de partie civile, n'est saisi que des faits et des faits seulement que lui soumet le parquet. C'est donc, à ses yeux, aux procureurs et substituts qu'il revient de prendre *« enfin »* leurs responsabilités et de participer à ce réveil.

« Combien de fois ai-je vu des procureurs rendre compte à la chancellerie des poursuites qu'ils envisageaient et s'incliner devant les recommandations courtoises et implicites du ministère ! » Aujourd'hui âgé de quarante-huit ans, procureur de Valenciennes après avoir occupé le même poste à Chambéry, il se souvient de ce temps (entre 1977 et 1985) où, jeune magistrat à l'administration centrale de la justice, il rédigeait lui-même les recommandations au bureau de l'action économique et financière du ministère et où il voyait les « parquetiers » courber l'échine sous le poids des « formules ouvertes » et courtoises (*« bien sûr, libre à vous de donner les suites qu'il convient... »*) qui faisaient suite à l'argumentation de la chancellerie. *« Au moment de l'affaire Boulin,* se souvient-il, *on m'avait demandé de recenser en urgence les affaires ultrasensibles. J'en comptais huit. Elles furent toutes enterrées. »*

« Le pouvoir d'agir seul »

Le procureur a des petites phrases plein la tête. Celles d'Henri Nallet à l'adresse des procureurs : *« Si vous nous demandez des instructions, ne vous étonnez pas d'en recevoir ! »* Ou cette réponse mi-ironique, mi-réaliste d'un substitut général à l'adresse d'un jeune auditeur de justice qui s'inquiétait de savoir quand on devait rédiger un rapport à la chancellerie : *« Dites-vous tout d'abord : « Est-ce bon pour ma carrière ? »* Ou encore cette élégante et lapidaire formule d'un procureur général : *« Faites le maquereau et tout ira très bien. »*

« Le corps a vécu dans la torpeur de la soumission récompensée », dit Eric de Montgolfier. Et de fustiger les allégeances de tous ordres, ou ce collègue *« qui sort de son rôle en minaudant du côté du Rotary ou du Lion's »*. Le devoir de réserve ? *« Mais ce n'est pas taire la vérité quand elle dérange ! »* Il reprend le code de procédure pénale. Article 40 : *« Le procureur de la République reçoit les plaintes et les dénonciations et apprécie la suite à leur donner. »*

Cette lecture à la lettre présagerait-elle une opération « Mains propres » à la française ? *« Nullement. Culturellement,* [l'Italie et la France] *sont dissemblables. Il faudrait juste qu'en France l'ensemble des procureurs veuillent bien considérer dorénavant qu'à la place où ils sont ils n'ont d'autre choix que d'appliquer la loi, c'est-à-dire cet article 40 qui leur confère le pouvoir d'agir seul et d'ordonner des poursuites. Décider et informer sont deux choses distinctes. Moi, j'ouvre et j'informe. Poussons par l'absurde le raisonnement jusqu'au bout. Imaginez un instant qu'il faille ouvrir une information contre le garde des sceaux lui-même. Accepterait-on qu'il demeure au-dessus des lois ? C'est dans les individus qu'on trouve l'indépendance, pas dans le statut* (2). »

J.-M. Dy.

(1) Selon le procureur, cette affaire pourrait passer en audience dès février-mars 1995, mais plus vraisemblablement à l'automne.

(2) Selon l'article 36 du code de procédure pénale, *« le ministre de la justice peut dénoncer au procureur général les infractions à la loi pénale dont il a connaissance, lui enjoindre d'engager ou de faire engager des poursuites [...] »*. Le code ne prévoit pas que le ministre puisse au contraire enjoindre de ne pas engager de poursuites.

JUSTICE

Ancien directeur du centre régional de transfusion sanguine de Toulouse

Le professeur Jean Ducos a été mis en examen pour « homicide involontaire »

Ancien directeur du centre régional de transfusion sanguine de Toulouse et ancien président de la Commission nationale consultative de la transfusion sanguine, le professeur Jean Ducos a été mis en examen pour *« homicide involontaire »* par un juge d'instruction toulousain le 30 mai, a confirmé, mardi 18 octobre, son avocat, Mᵉ Simon Cohen.

Un patient transfusé en 1986 avec des produits sanguins en provenance du CRTS de Toulouse lors d'une opération chirurgicale était décédé en juin 1989 des suites du sida. Le donneur, une jeune femme, *« avait rempli le questionnaire, n'était pas répertorié parmi les populations à risques et était en période de séroconversion »*, a précisé l'avocat. La famille du patient contaminé avait déposé plainte avec constitution de partie civile au printemps 1990 sur la base des articles 319 et 63 de l'ancien code pénal – *« homicide involontaire »* commis par *« imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements »* et *« non-assistance à personne en péril »*.

Trois autres praticiens avaient été mis en examen dans le cadre de cette procédure le 5 novembre 1993. L'anesthésiste, le chirurgien et le médecin traitant du patient contaminé se sont défendus en arguant qu'ils n'avaient pas été informés par le CRTS, selon Mᵉ Cohen. Le professeur Ducos *« a été mis en examen ès qualités pour lui permettre de s'expliquer contradictoirement »*, a indiqué l'avocat, ajoutant que son client *« avait démontré qu'il avait communiqué l'information au médecin traitant »*. *« Cette procédure n'a rien à voir avec le procès du sang contaminé »*, a estimé Mᵉ Cohen.

REPÈRES

MÉDECINE

Mort de Cleews Vellay ancien président d'Act-Up Paris

Cleews Vellay, ancien président d'Act-Up Paris, est mort du sida mardi 18 octobre à Paris, à l'hôpital Bichat, à l'âge de trente ans. Il avait adhéré à l'association lors de sa création sur le modèle d'Act-Up New-York en juin 1989. Président de septembre 1992 à septembre 1994, il avait fondé, au sein d'Act-Up Paris, la commission des prisons, participé à la première commission toxicomanie et *« soutenu de bout en bout les justes revendications des hémophiles »*, affirme l'association. *Teigneux et agressif,* [il] *était doté d'une générosité rare »*, soulignent ses collègues.

Il a reçu de nombreux hommages. Arnaud Marty-Lavauzelle, président de la fédération nationale de Aides, salue chez Cleews Vellay *« un mélange de gravité et une présence juvénile et forte »*. Pour Frédéric Edelmann, vice-président d'Arcat-Sida, il avait *« permis qu'Act-Up continue d'imposer une image offensive »*. Quant à Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, il a confié que Cleews Vellay s'était battu *« avec conviction et force »* et qu'il avait *« beaucoup de respect pour lui »*.

FOOTBALL

Résultats mitigés pour les clubs français en Coupe de l'UEFA

Parmi les quatre équipes qui disputaient, mardi 18 octobre, les matches aller du deuxième tour de la Coupe de l'UEFA, seul le FC Nantes, qui avait l'avantage de jouer à domicile, s'est imposé. Les Nantais ont battu (2-0) les Russes du Tekstiltchik Kamychine, grâce à un doublé de Nicolas Ouédec. Cannes est allé faire match nul en Autriche face à l'Admira Wacker (1-1). Les matches retour s'annoncent en revanche plus délicats pour les Girondins de Bordeaux, vaincus (1-0) en Pologne par Katowice, et surtout pour l'Olympique de Marseille, battu en Suisse (2-0) par le FC Sion. Ces matches retour auront lieu mercredi 2 novembre.

EN BREF

CONTAMINATION : les thermes d'Ussat-les-Bains fermés jusqu'au mois de février. – La suspension des cures à Ussat-les-Bains (Ariège), décidée après la découverte, dans les eaux thermales, de souches de *legionella pneumophila* à l'origine de la « maladie du légionnaire » (*le Monde* du 18 août), a été prolongée jusqu'au 31 janvier 1995, a indiqué, mardi 18 octobre, la préfecture de l'Ariège. La bactérie est toujours présente à la sortie des eaux du gisement thermal, qui se situe à environ 420 mètres de profondeur. Une étude a été commandée par la station pour tenter de détecter l'origine de la pollution qui subsiste. Les cinquante-quatre employés des thermes ont été mis au chômage.

DIFFAMATION : Philippe Séguin porte plainte contre *l'Est républicain*. – Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, maire d'Epinal et président de l'Assemblée nationale, a porté plainte en diffamation, mardi 18 octobre, contre *l'Est républicain*. Dans son édition des Vosges, le journal avait publié, samedi, une chronique intitulée « Les cadeaux de la Lyonnaise », insistant sur les relations qui existeraient entre la ville d'Epinal et la Lyonnaise des eaux, au moment où M. Séguin devait inaugurer une station d'épuration en présence de Jérôme Monod, PDG de cette société.

DROGUE : le délégué général à la lutte contre la drogue et la toxicomanie demande à abandonner ses fonctions. – Jean-Louis Langlais, nommé le 9 juin 1993 à la tête de la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (DGLDT) en remplacement de Georgina Dufoix (*le Monde* du 11 juin 1993), a demandé *« la fin de son détachement »* à la délégation *« pour raisons personnelles »* et sa réintégration à l'inspection générale de l'administration, a-t-on confirmé mardi 18 octobre à la DGLDT, à la suite d'une information parue dans *InfoMatin*. Le départ de M. Langlais ne devrait pas intervenir avant le 22 octobre. Les relations entre la délégation et le ministère de Mᵐᵉ Veil, où l'on souligne qu'il n'y a *« pas de désaccord d'ordre professionnel »* avec le délégué, s'étaient particulièrement dégradées lors de la préparation de la nouvelle campagne de prévention des toxicomanies.

NUCLÉAIRE : la centrale de Tchernobyl est à l'arrêt total pour réparations. – La découverte d'une fissure dans un tube de combustible a entraîné, lundi 17 octobre, l'arrêt du réacteur nᵒ 3 de la centrale nucléaire ukrainienne de Tchernobyl. Le réacteur nᵒ 1 étant lui aussi à l'arrêt pour une période de révision normale de cinquante jours, l'Ukraine risque de connaître de sérieux problèmes d'approvisionnement en électricité à l'orée de l'hiver. Les deux autres unités de la centrale sont, en effet, hors d'usage : le réacteur nᵒ 4 a explosé en 1986 et la tranche nᵒ 2 a été ravagée par un incendie en 1990. – *(AFP.)*

SCIENCES : Antoine Labeyrie et Claude Lorius entrent à l'Académie. – L'astronome Antoine Labeyrie et le climatologue Claude Lorius viennent d'être élus membres de l'Académie des sciences. Professeur au Collège de France, M. Labeyrie, cinquante et un ans, est l'inventeur de l'interférométrie des tavelures, un procédé qui permet d'améliorer considérablement les performances des grands télescopes. M. Lorius, soixante-deux ans, est le promoteur, en France, de la glaciologie, qui fournit de précieuses indications sur les climats anciens à partir d'échantillons de glaces polaires.

SOLIDARITÉ

Un triplement des crédits en faveur des sans-abri

Mᵐᵉ Veil affecte 140 millions de francs au « plan d'urgence pour l'hiver »

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a présenté, mercredi matin 19 octobre, lors de la Journée nationale de la solidarité organisée sous l'égide du gouvernement, le « plan d'urgence pour l'hiver » élaboré en faveur des sans-abri. Le ministre d'Etat a souligné l'« effort financier et humain exceptionnel » consenti cet hiver 1994-1995 avec un « presque triplement » des crédits de fonctionnement par rapport à la même saison 1993-1994 (140 millions de francs contre 52), pour permettre notamment une extension des places d'hébergement en Ile-de-France et le financement de mesures nouvelles, comme la création de SAMU sociaux en province, de « boutiques de solidarité » ou de permanences médico-sociales.

Avant de détailler les mesures contenues dans le *« plan d'urgence pour l'hiver »* 1994-1995 en faveur des SDF (sans domicile fixe), Simone Veil, qui s'exprimait, mercredi matin 19 octobre, dans les locaux du centre d'action sociale protestante rue Marcadet à Paris (18ᵉ), a tenu à *« s'insurger contre deux idées fausses. »* Tout d'abord, a-t-elle indiqué, *« je ne peux pas laisser dire qu'on ne s'occupe des sans-abri qu'en hiver : cela est inexact. Il y a en France plus de 35 000 places* [...] *qui appartiennent en grande partie au dispositif des CHRS »* (centres d'hébergement et de réadaptation sociale).

Ensuite, a poursuivi le ministre, *« les personnes à la rue ne sont pas des citoyens à part. Ce sont des citoyens comme les autres* [...]. *Ne jetons pas sur eux un regard chargé de mépris, ne leur laissons pas croire que nous portons un jugement sur leur passé. »*

Puis Mᵐᵉ Veil a annoncé les dispositions retenues, qui devront être mises en place *« au niveau départemental. »* Les préfets sont chargés de recenser *« l'ensemble des capacités d'accueil mobilisables »* pour le 1ᵉʳ novembre, ce plan devant entrer en vigueur le 15 novembre, et dès le début du mois si les conditions météorologiques l'exigent. Dans chaque département, une permanence téléphonique *« au moins jusqu'à 23 heures »* doit être installée pour connaître *« à tout moment »* les places disponibles, ainsi qu'un numéro Vert dans les grandes agglomérations.

Pour ce qui concerne l'Ile-de-France, où les SDF sont les plus nombreux, la capacité d'hébergement de *« première urgence »* est portée de 3 509 à 4 660 places, s'ajoutant aux 10 457 places ouvertes toute l'année. Les horaires d'ouverture seront étendus. *« On ne devrait plus*, a souligné le ministre d'Etat, *avoir à se présenter avant 17 heures et devoir libérer les lieux dès 6 heures du matin. »*

« Le cancer social de l'exclusion »

Aux 73 millions de francs (contre 52 pour le plan 1993-1994) dégagés pour financer cette extension de l'hébergement vont s'ajouter 67 millions de francs (soit 140 au total) pour la mise en place de trois mesures nouvelles : la création, récemment annoncée par le gouvernement (*le Monde* du 15 octobre), d'un SAMU social dans les trente plus grandes villes de province (30 millions de francs), l'instauration de « boutiques de solidarité » (30 millions) et de permanences médico-sociales (7 millions) dans les grandes agglomérations.

Ces « boutiques » doivent mettre à la disposition des SDF, pendant la journée, *« une consigne, une boîte aux lettres, des douches, une laverie, etc »* et doivent être des *« lieux d'information, qui facilitent l'accès aux droits et aux soins. »* Les permanences médico-sociales permettront de *« régulariser la couverture sociale »* des hébergés et d'*« orienter les malades »* vers les hôpitaux. A cet égard, Mᵐᵉ Veil a précisé que *« plus de cent vingt hôpitaux ont signé avec l'Etat une convention de soins gratuits pour les personnes très marginalisées. »* Mais elle a mis en garde contre le danger de créer *« des filières discriminatoires »*, comme c'est parfois le cas actuellement avec des secteurs hospitaliers « réservés » aux plus pauvres.

Enfin, Simone Veil, tout en assurant qu'il fallait *« aller plus loin »* et *« lutter sans relâche contre ce cancer social qu'est l'exclusion »*, a défini *« une exigence absolue : être en mesure d'accueillir, à tout moment de l'hiver, les personnes qui n'ont pas d'abri. »* Plus personne ne devrait donc mourir de froid en France...

M. C.

Le prestige retrouvé

L'école d'« élèves sans maîtres » de la rue d'Ulm a pu, grâce à la relance des carrières dans l'enseignement supérieur et dans la recherche, trouver un second souffle sans perdre son identité


NICOLAS GUILBERT

Inclassable, tellement française, impertinente comme seuls savent l'être les (très) bons élèves, sommet quasi incontesté d'une université dont elle est *comme une figure idéale*, l'Ecole normale supérieure fête ses deux cents ans. L'occasion de passer le célèbre portail, d'aller voir au-delà du mythe, derrière le bassin aux Ernests (1) et le folklore normalien.

Car indubitablement « à part », paradoxale et mystérieuse, impressionnante aussi tant elle excelle à « pousser » ses grands hommes, l'école de la rue d'*Ulm est mal connue des profanes*. Couronnement du système scolaire à la française, avec d'autres « grandes », l'ENA ou Polytechnique, puisqu'on y accède par « le » concours – « le seul » en lettres et sans doute le *plus difficile en sciences* – elle ne ressemble à rien et cultive ses différences dans ses bâtiments aux allures de cloître.

Un comble pour une grande école, Normale-Sup ne délivre ni diplôme-maison ni classement de sortie. Elle couronne un système éducatif où le cloisonnement des disciplines sanctionne durement les erreurs d'aiguillage et les parcours en dents de scie, mais elle fait, pour ses élèves, de la liberté une vertu et garde une vraie tendresse pour les carrières incongrues. « *Les doubles formations sont le lot commun de la plupart des élèves en sciences sociales et en lettres*, estime Christian Baudelot, qui dirige le département de sciences sociales de l'école. *Par rapport à l'école que j'ai connue au milieu des années 60, Ulm a beaucoup changé. Nous étions hyperpolitisés, l'ambiance était très masculine, la politique passionne peu les élèves actuels et l'arrivée des filles, en 1986, a donné un grand bol d'air. Nous étions dilettantes, ils passent leur temps à bouffer du diplôme. Nous étions d'insupportables coqs, ils sont charmants et ils doutent.* »

Ni grande école ni super-fac, Normale-Sup se présente comme un essai de synthèse entre les deux systèmes, ce qui l'a, à divers moments d'une histoire mouvementée, beaucoup fragilisée. D'un côté la sélection impitoyable par les meilleures classes préparatoires (Saint-Louis, Henri-IV et Louis-le-Grand ont formé par exemple le tiers de mathématiciens admis en 1993), de l'autre, un lien organique avec le tissu universitaire et la recherche, par le biais d'enseignants qui ont tous un pied ailleurs, à l'Université ou au CNRS. « *En France*, explique par exemple, Gérard Ben Arous, le jeune directeur du département de mathématiques et d'informatique (DMI) de l'école, *les bonnes mathématiques se font à l'université. Le rôle d'un département comme le nôtre est de mettre en contact les meilleurs étudiants avec les meilleurs profs, où qu'ils soient, en France ou à l'étranger. Pas de constituer un laboratoire pérenne* ». Et il cite le cas de Jean-Christophe Yoccoz et Pierre-Louis Lions, les deux dernières en date des médailles Field normaliennes (les six françaises ont été attribuées à d'anciens élèves), qui poursuivent leur carrière respectivement à Paris-IX (Dauphine) et à Paris-XI (Orsay).

Années mythiques années noires

On la connaît surtout pour quelques carrières exemplaires d'anciens élèves devenus Fabius, Sartre, Aron, Juppé, Nizan ou Pompidou, autrement dit par son bord littéraire, ou bien par l'exubérance de la décennie 60 et la période Lacan, Derrida, Althusser. Mais paradoxalement, ces années mythiques sont des années noires. « *Il y avait effectivement quelques coureurs de cent mètres, mais la plupart des élèves faisaient du surplace* », lance un « caïman » de philosophie qui eut vingt ans, à l'école, en 1970. « *On disait Normale soup'*, dit un enseignant élève de l'école dans les années 60. *La fameuse liberté de l'école s'était retournée contre elle-même : on venait juste y chercher le vivre, le couvert et un salaire.* »

Dans les années 1970-1985, le tarissement brutal des recrutements de professeurs, notamment dans l'enseignement supérieur, la crise d'adaptation de l'ENS à un système éducatif en plein bouleversement, la montée en puissance, enfin, d'institutions comme HEC, Sciences-Po ou l'ENA dans la formation des élites (notamment politiques), le tout allié à une sévère crise interne, ont largement entamé son prestige. L'école littéraire surtout, à laquelle on réduit souvent abusivement l'école, aux débouchés naturellement centrés sur l'enseignement, a pris alors un grand coup dans l'aile. « *J'ai connu une époque*, se souvient Francis Wolf, élève dans les années 70, aujourd'hui « caïman » de philosophie, *où l'on sortait de la rue d'Ulm avec pour seul bagage un titre d'ancien élève.* » En 1976, par exemple, un seul normalien littéraire obtiendra, à sa sortie de l'école, un poste dans l'enseignement supérieur. Or on ne se fait pas facilement à l'idée qu'une voie royale peut, un jour, cesser de l'être. La plupart des élus d'alors ignoraient tout des problèmes de débouchés qui les attendaient à la sortie. D'où d'amères désillusions et une véritable « *démoralisation interne* ».

Aveuglée par son propre prestige, Ulm ne s'était guère, en outre, empressée de s'ouvrir aux nouveaux champs du savoir, comme la sociologie ou les sciences économiques, valeurs montantes de l'Université. Le dernier-né des départements, celui de sciences sociales, a été créé tardivement, en 1983, dans une institution qui, pourtant, eut comme élèves Durkheim, Mauss, Aron, Bourdieu et bien d'autres. Et ce département aujourd'hui est encore un peu franc-tireur. Son DEA, commun avec l'EHESS, accueille largement plus d'étudiants extérieurs que d'élèves de l'école, preuve que la légitimité du normalien ne s'acquiert pas encore très naturellement par la sociologie...

Un changement de direction, la reprise en main de quelques secteurs devenus obsolètes (notamment la biologie où l'on faisait, il y dix ou quinze ans encore, « *de vieilles sciences nat'* »), le tout coïncidant avec l'ouverture massive de postes dans le supérieur et une vraie volonté, de la part de la gauche, de redorer le blason de la rue d'Ulm – au détriment, d'ailleurs, des autres ENS (2) – se sont combinés pour que l'école de la rue d'Ulm récupère, en quelques années, une bonne partie de son prestige. La création du système des allocataires *moniteurs normaliens* (AMN) va permettre, à partir de 1989, à la quasi-totalité des normaliens qui le souhaitent de pouvoir entamer une thèse moyennant, contre un salaire d'environ 7 500 francs, une charge d'une soixantaine d'heures d'enseignement par an. « *Une bénédiction pour l'école* » aux dires de tous les enseignants qui, eux, ont connu comme élèves la période de vaches maigres.

Une diversification des débouchés avait été tentée par l'ancien élève Laurent Fabius en 1985 : ouverture plus large de l'accès aux grands corps, accès réservé à l'ENA, liens avec l'entreprise privée. Succès plus que mitigé. Mis à part les grands corps qui absorbent chaque année une douzaine d'élèves scientifiques, les deux autres filières ont fait long feu. L'accès réservé à l'ENA a été supprimé dès 1986 et les forums écoles-entreprises ne se tiennent plus, rue d'Ulm, faute de clients parmi les élèves pour y participer. En 1990, deux rapports, commandés par Georges Poitou sur l'état de l'école, remis après son décès à son successeur, Etienne Guyon, concluaient au redressement « *remarquable* » de l'école scientifique (3) et notaient la satisfaction de voir les *démissions* en faveur de Polytechnique devenir moins nombreuses (en 1993, 32 des 36 admis aux deux concours ont opté pour Ulm, quatre seulement choisissant l'X). C'est incontestablement en sciences que l'école de la rue d'Ulm a opéré les changements les plus spectaculaires. Grâce notamment aux magistères, elle a pu recentrer son enseignement sur l'école et le structurer davantage autour de la recherche. La création, par Jean-Pierre Chevènement en 1985, de ces diplômes de haut niveau (à bac + 5), pluridisciplinaires et ouvrant la voie de la thèse, ont assez peu profité aux universités pour lesquelles ils étaient pourtant conçus. Mais ils se sont trouvés taillés sur mesure pour Normale-Sup.

Le salut par le magistère

En mathématiques par exemple, les normaliens, désormais, ne vont plus à l'université, mais ce sont quelques étudiants venus d'ailleurs, triés sur le volet, qui sont admis à y suivre les cours. Beaucoup abandonnent, d'ailleurs, ou échouent, tant l'écart de niveau est important entre la crème des taupins qui se trouvent rassemblés à Ulm et les étudiants d'université qui n'ont, pour la plupart, pas été admis en prépa. Véritable condensé d'excellence *protégé par les murs de la rue d'Ulm, le magistère* tombait à pic pour une autre raison. L'Université et l'éducation nationale ayant relancé leur recrutement, l'agrégation de mathématiques, devenue beaucoup moins sélective, avait cessé d'être un baromètre sérieux pour les normaliens...

Les choses sont plus diffuses en lettres. La liberté des cursus est toujours quasi totale rue d'Ulm, mais l'agrégation, qui *demeure très sélective*, structure largement les études et les carrières, même s'il n'est plus obligatoire de s'y frotter. La seule contrainte pour les élèves littéraires est de suivre, à l'école, un séminaire et un enseignement de langues, *en plus des cours de* licence et de maîtrise de l'université. En philo, en première année, le minimum est de suivre un séminaire d'une autre discipline et les cours de logique. « *Mais*, déclare Françis Wolf, enseignant du département, *se déclarer philosophe en entrant à l'école c'est d'abord se choisir un caïman de philosophie.* »

« *La fonction de l'école*, poursuit Christian Baudelot, *est de former des grands universitaires, ouverts et pluridisciplinaires. C'est en tout cas ce qu'elle tend à redevenir. On peut faire le pari qu'elle ne formera plus qu'accidentellement des politiques. Sous la III[e] ou la IV[e] République, il y avait, entre le profil du normalien et celui du politique, une espèce d'affinité reposant sur la culture, l'éloquence, etc. Ce n'est plus vrai aujourd'hui que le politique est un technocrate et qu'existe l'ENA. Nos élèves sont des profs dans l'âme. C'est à cela que nous les formons et c'est finalement ce que l'on réussit le mieux.* »

CHRISTINE GARIN

(1) Ce sont les poissons rouges qui ocupent le bassin du jardin de l'école, appelés Ernest, du nom du professeur qui les introduisit rue d'Ulm.

(2) Les écoles normales supérieures sont au nombre de quatre, l'ENS de Lyon, créée en 1987, *en remplacement de celle* de Saint-Cloud, l'ENS de Fontenay, l'ENS de Cachan et celle de la rue d'Ulm. L'ENS *de Sèvres* a fusionné, en 1986, avec celle d'Ulm. Toutes sont mixtes depuis la fusion, en 1986, de l'ENS de Sèvres et de celle d'Ulm, mais seule l'école de la rue d'Ulm s'appelle Ecole normale supérieure... tout court. Et c'est aussi *la seule* qui soit restée à la fois littéraire et scientifique.

(3) Sur l'histoire des relations des mathématiques et de l'Ecole normale supérieure, voir l'article de Martin Andlerdans l'ouvrage collectif *le Livre du bicentenaire*, PUF, 456 p. 320 F.

Nourritures spirituelles

L'écrivain Jean Guéhenno faisait « *du plus grand tas de papiers de Paris* » le centre de la vie normalienne. L'élève qui *inscrit, en entrant, son nom sur* le registre préfère dire simplement : « *C'est mon bureau.* » Pas un normalien qui ne classe spontanément la bibliothèque de lettres en tête des privilèges des occupants de la rue d'Ulm. *Un lieu protégé, intime, qui est* resté intact depuis son inauguration en 1847. Un saint des saints de chêne massif : un parquet sonore, de larges pupitres, quatre grandes tables où se penchent les lecteurs, dix *grandes échelles sur lesquelles* maints normaliens se sont pris à rêver ou à dormir.

Tous y sont passés. Sartre, Foucault, Dumézil et encore avant, du temps où l'on défendait ici ardemment le capitaine *Dreyfus, Péguy, Jaurès et Blum*. Le temple, sur lequel veillent depuis trente-cinq ans Roger et Marie-Claire Boulez (1), conservateurs, est réservé aux élèves et aux anciens élèves, ainsi qu'à quelques invités dûment adoubés *par le maître des lieux*, Pierre Petitmengin, directeur depuis 1964. Trois mille cinq cents élus à peine ont accès aux 450 000 volumes (soit plus que la bibliothèque du Centre Beaubourg) qui s'étalent, dans les pièces *annexes*, sur 15 *kilo*mètres de rayonnage. Dix volumes pour les anciens, vingt pour les élèves : les livres, qu'ils soient reliés dix-huitième ou broché vingtième, sont en accès direct.

De quoi commencer toutes les thèses

Une rareté au sein des grandes bibliothèques universitaires. « *Les lecteurs ne sont ni des clients ni de simples consommateurs*, explique Pierre Petitmengin. *Ils participent à la vie de cet instrument de culture générale.* » Certains suggèrent des achats, d'autres, reconnaissants, lèguent leurs collections personnelles. Huit mille ouvrages, parmi lesquels trois mille dons et échanges s'ajoutent chaque année au fond, dont plus de la moitié en *langue étrangère*.

Lucien Herr, qui fut directeur de la bibliothèque de 1888 à 1926, et dont la statue veille sur les lieux, disait qu'il fallait pouvoir trouver, à la bibliothèque, de quoi commencer toutes les thèses. *Véritable* père emblématique de la bibliothèque, spé*cialiste de Hegel, il fut un éveil*leur d'idées et l'un des théoriciens du socialisme, auquel il rallia l'élève Jean Jaurès. On lui doit les bases et la richesse du fond : philologie, histoire ancienne, archéologie, *littératures étrangères, clas*sique ou moderne, philosophie, théologie... Et quelques facéties de classement : dix mille volumes ne seraient pas répertoriés.

Alors que les conservateurs viennent tout juste d'achever la retranscription sur fiches des indications consignées dans les cent soixante-dix registres manuscrits du XIX[e] siècle, la *bibliothèque entend ne pas* rater le coche des bases de données et du CD-rom. Dans de nouvelles salles fraîchement moquettées, les prises de *connexion au plus grand réseau* télématique mondial, Internet, viennent d'être installées.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Roger Boulez est le frère du musicien Pierre Boulez.

Deux cents ans d'incertitudes

L'histoire mouvementée d'une école créée par la Convention recréée par l'Empire et installée rue d'Ulm par la monarchie de Juillet

L'histoire de l'Ecole normale supérieure raconte deux siècles de précarité. Une école où l'on n'enseigne guère, puisque les normaliens suivent un cursus universitaire classique, un établissement régulièrement ébranlé par les traumatismes de la vie nationale et dont l'existence a été souvent remise en question. N'a-t-elle pas été, par deux fois, effectivement dissoute : quelques mois après sa création, en 1795, puis à nouveau en 1822, sous les coups de boutoir des ultras ? L'Empire autoritaire la conserve, mais la tient en lisière, sous la férule d'airain de Louis Pasteur, grand savant mais administrateur tatillon, intransigeant sur la discipline. Les radicaux de la Belle Epoque la flanquent d'une réforme assassine et, quarante ans plus tard, le Conseil national de la Résistance, écœuré peut-être par le nombre d'« archicubes » (1) compromis avec Vichy, envisage encore d'en finir...

C'est que l'Ecole normale, en dépit de son recrutement méritocratique, ne paraît pas assez ouverte aux couches populaires pour satisfaire l'égalitarisme sourcilleux de la gauche française (2). Quant à la droite, elle préférera toujours à l'imprévisible rue d'Ulm, où les normaliens finissent par s'installer, à partir de 1847, ses bastions des facultés de droit ou de médecine.

Les balbutiements de l'an III (1794-1795) manifestent d'emblée cette essence volatile et contradictoire. Certes, pour la Convention, il s'agit d'abord de répondre aux urgences de l'heure, et de reconstituer, cahin-caha, le réseau d'enseignement primaire désorganisé par la déchristianisation. Mais l'idéal rationaliste de l'« homme nouveau » vient parasiter la vocation strictement pédagogique de l'expérience, lancée le 30 octobre 1795 (9 brumaire an III) : « Pour la première fois sur la terre, s'écrie alors Lakanal avec emphase, la nature, la vérité, la raison ont un séminaire ». Le terme même d'« école normale » renvoie aux *Normal-Haupt und Trivial Schulen*, fondées en Autriche, en 1773, par l'impératrice Marie-Thérèse à la suite du renvoi des jésuites. Un modèle germanique qui inspire, à n'en pas douter, les députés français tant la conception rappelle, selon certains, l'illustre séminaire protestant de Tübingen (que fréquentèrent Hegel, Schelling et Hölderlin, en 1788).

Mal payés, mal nourris, saisis par l'exceptionnelle froidure de l'hiver 1795, les mille quatre cents premiers « conscrits » voient, sans aucune préparation, passer devant eux tout ce que la France compte d'hommes de science éminents : Volney pour l'histoire, Bernardin de Saint-Pierre pour la morale, Monge et Laplace pour les mathématiques... Au bout de quelques mois, on finit par réexpédier tout le monde dans ses foyers. L'expérience en serait restée là, si elle n'avait pas laissé le souvenir d'une réunion exceptionnelle de maîtres très – et même trop – talentueux pour le niveau de leurs élèves. Ce souvenir inspire à Napoléon la décision de faire renaître le projet, en 1808.

Responsable de la débâcle de 1870

Tout au long du XIXe siècle, l'Ecole normale aura pour tâche de former des professeurs de lycée. Sous la Restauration, après quatre années de fermeture, elle gagne son épithète de « supérieure ». Le règne de Louis-Philippe, véritable *« monarchie des professeurs »*, constitue pour les normaliens une sorte d'âge d'or, avec lequel contraste la remise au pas impériale, à laquelle la rue d'Ulm survit cependant. En revanche, la défaite de 1870 précipite la France dans une véritable « révolution culturelle », qui a pour enjeu l'Université française. Renan, et surtout Taine, accusent le classicisme des « écoles spéciales » d'être à la source d'une véritable « pathologie » française, responsable, croient-il, de la débâcle. Les attaques fusent tout spécialement dirigées contre la rue d'Ulm. C'est également à cette époque que le normalien devient une figure littéraire, d'abord négative, dans *les Déracinés* de Maurice Barrès (1897) ou dans *l'Etape* de Paul Bourget (paru en 1902), avant de s'incarner, plus tard, dans les populaires et sympathiques figures de Jallez et Jerphanion, dans *les Hommes de bonne volonté* de Jules Romains. Si l'*Echo de Paris*, en 1895 dans un article célèbre, reconnaît au normalien un caractère de *« libre-penseur, anticlérical, républicain ou monarchiste constitutionnel, très épris des libertés individuelles du citoyen »*, il s'étonne de son conservatisme foncier et de sa *« terreur »* supposée *« des questions sociales et des révoltes révolutionnaires »*.

L'engagement pour Alfred Dreyfus d'un bibliothécaire charismatique et hégélien, le socialiste Lucien Herr, la ferveur dreyfusiste d'un groupe d'élèves menés par Charles Péguy (notons cependant qu'un autre normalien, qui prête sa plume au très populaire *Petit Journal*, Ernest Judet, est un adversaire acharné de la révision du procès Dreyfus), tout cela n'empêche nullement les radicaux, portés au pouvoir par l'« Affaire », de chercher à donner un coup de grâce à une institution dont ils n'apprécient guère l'arrogance ni l'élitisme. La réforme du 10 novembre 1903 réduit *de facto* les normaliens au statut de boursiers de l'Université de Paris et abolit tout enseignement spécifique. Elle propulse à la direction Ernest Lavisse, lequel supprime du concours d'entrée l'obligation du grec. Si l'Ecole normale ne se fane pas comme une fleur coupée, c'est à sa section scientifique qu'elle le devra. La crainte de voir les meilleurs mathématiciens ou physiciens quitter l'université pour l'École polytechnique sauve l'institution et, avec elle, la section lettres.

L'affront fait au général

Désormais inféodée à la Sorbonne qui s'est mise, avant 1914, au diapason d'un modernisme historiciste à l'allemande, la spécificité de l'Ecole normale supérieure se concentre tout entière dans son concours d'entrée sans programme (notamment en littérature, en philosophie et en histoire), concession à la fameuse « culture générale classique » dont elle est vouée à représenter l'excellence.

La Grande Guerre décime cruellement les promotions dont certaines perdent jusqu'à la moitié de leur effectif, au point de pousser les générations suivantes, parmi lesquelles on relève les noms de Jean-Paul Sartre et de Raymond Aron (promotion 1924), vers un pacifisme militant.

Les années 20 et 30 correspondent aux premiers pas de normaliens en direction du Parti communiste, tandis que triomphent sur la scène politique les « archicubes » Edouard Herriot et Léon Blum dans l'éphémère « cartel des gauches », en 1924. Pourtant les plus grands succès restent d'ordre scientifique. C'est en 1937, par exemple, que se constitue le groupe « Bourbaki », lequel va dominer la scène mathématique française jusqu'aux années 70.

Dans la Conspiration, Paul Nizan montre à merveille la fascination teintée de dandysme qui va précipiter des générations de jeunes intellectuels français dans les bras du Parti communiste, effaçant progressivement la tradition libérale de l'Ecole normale ou la réduisant au silence (Raymond Aron sera empêché jusqu'en 1982 de s'y produire). Certes, ils ne seront jamais plus de 15 % des effectifs à partager cette aspiration. Les « talas » (3), qui fournissent des troupes aux luttes anticoloniales des années 50 et 60, parviennent à regouper jusqu'au tiers des « ulmiens ». Pourtant, jusqu'en 1984, année de la dissolution de la cellule communiste de l'Ecole, et jusqu'au départ du « caïman » de philosophie Louis Althusser *(voir encadré)*, la culture marxiste et « marxienne » domine nettement la vie de l'Ecole normale.

L'affront fait au général de Gaulle, lors du bal annuel, en février 1959, par un élève qui refuse ostensiblement de lui serrer la main, brouille pour longtemps la rue d'Ulm avec l'exécutif. Y compris lorsque celui-ci sera dirigé par un ancien normalien, Georges Pompidou. C'est sous le septennat de Georges Pompidou qu'a d'ailleurs lieu la folle nuit, dite « de la Commune », du 20 au 21 mars 1971, où cinq mille gauchistes envahissent le cloître, ce qui conduit le ministre de l'éducation d'alors, Olivier Guichard, à fermer l'établissement pendant quelques semaines.

Les années militantes auront-elles été fatales à la réputation d'une grande école dont la section lettres est, par ailleurs, frappée de plein fouet par la perte de prestige des études classiques en France ? Les retombées de la vague militante dans les années 70 et la « fuite des cerveaux » normaliens en direction de l'ENA rendent l'Ecole exsangue et privée d'affectation. La fusion, en 1986, des concours d'Ulm et de Sèvres (l'ancienne Ecole normale supérieure de jeunes filles), le recentrement sur la recherche de la fin de la décennie 80, n'empêchent peut-être pas l'avenir d'« Ulm » de demeurer incertain, comme il y a deux siècles. Mais là gît, aussi, le mystère de sa survie.

NICOLAS WEILL

(1) Le terme renvoie à l'époque où la scolarité à l'Ecole normale supérieure ne durait que trois années (aujourd'hui elle dure quatre ans). Les élèves de dernière année étant surnommés les « cubes », le terme d'archicube désignait donc les anciens normaliens.

(2) Sur les origines sociales des normaliens, on se reportera à *Ecole normale supérieure, le livre du bicentenaire*, publié sous la direction de Jean-François Sirinelli, PUF, pp. 155-191, « Le recrutement social des normaliens 1914-1992 », par Frédérique Matonti et Christian Baudelot.

(3) « Tala » et, plus loin, « caïman » sont des expressions d'argot normalien. Le premier, qui désigne les normaliens catholiques pratiquants, est d'après certains une abréviation de « talapoin » – mot utilisé par Voltaire pour nommer les prêtres bouddhistes du Siam et de la Chine. Quant au « caïman », il s'agit tout simplement de l'agrégé-répétiteur ou préparateur (le mot date de 1852). Voir dans *Deux siècles à Normale Sup'*, aux éditions Larousse, le glossaire d'expressions normaliennes.

▶ L'école normale supérieure, 45, rue d'Ulm 75230 Paris Cedex 05, organise une série de manifestations scientifiques et culturelles pour célébrer son bicentenaire. Informations sur messagerie vocale au (1) 36-68-45-05.

PORTRAIT

Althusser, le « caïman » parfait

Un jour de 1986, dit-on, un homme de haute stature s'est présenté rue d'Ulm. Tous les habitués du lieu reconnurent la silhouette de ce revenant. Il demanda, à plusieurs reprises, où avaient lieu ses cours. Un silence gêné répondit à ce moment d'égarement. L'homme n'insista pas. Il finit par s'en aller, aussi brusquement qu'il était venu.

Louis Althusser, on ne l'avait pas revu à l'Ecole depuis six ans. Exactement depuis le matin du 16 novembre 1980, où il avait dit au docteur Pierre Etienne, le médecin résidant sur place : *« Pierre, viens voir, je crois que j'ai tué Hélène. »* Le médecin de l'ENS suivait Althusser depuis plus de trente ans. Il avait alors pris la décision de faire hospitaliser, sur-le-champ, le philosophe fou assassin de sa femme. Certains mauvais esprits crurent à une sorte de traitement de faveur, destiné à soustraire un penseur célèbre, et marxiste, au verdict des assises. La démence, conduisant à déclarer irresponsable le meurtrier, aurait été un diagnostic opportun. La presse de droite accusa les réseaux de normaliens d'avoir agi dans l'ombre pour protéger l'homme et l'institution qu'il incarnait.

Si l'on écarte soupçons et calomnies, il reste que l'Ecole et Althusser, au cours du dernier demi-siècle, sont devenus inséparables. Pas à cause de la tragédie finale, ni de la notoriété de l'auteur de *Pour Marx* et coauteur de *Lire le Capital*. Pas même en raison de la présence physique du philosophe, qui habita l'Ecole d'octobre 1945 à novembre 1980 – dormant, prenant ses repas, travaillant, vivant sur place. L'identification est plus profonde. La vie et la pensée d'Althusser ne peuvent se dissocier radicalement de ses fonctions de répétiteur – « caïman » dans l'argot de l'Ecole –, chargé de préparer les élèves à l'agrégation de philosophie, auxquelles s'ajouta très tôt la charge, aux contours mal définis, de « secrétaire général » de l'Ecole. Façonné par le style de l'institution, Althusser a largement contribué à entretenir en retour les réalités et les légendes de la rue d'Ulm.

Un apprentissage des formes

L'Ecole est d'abord un apprentissage des formes. *La* netteté de l'écriture d'Althusser, à la fois sobre et dense, tient évidemment à sa complexion personnelle, à la difficulté qu'il éprouvait à publier, ne laissant finalement qu'une prose épurée de toute scorie. Toutefois, comment ne pas y trouver aussi le *reflet de la clarté pédagogique* dont le philosophe faisait preuve pour la préparation de l'agrégation ? Des dizaines de « promos » *furent exercées par* ses soins aux exposés limpides et aux analyses nettement articulées. On oublie trop qu'en ce domaine Althusser fit très bien son travail. Au milieu des épisodes dépressifs, des querelles politiques, des intrigues sentimentales, il ne cessa d'enseigner à plusieurs générations d'élèves, avec une attention ironique et sans défaut, ce que tout candidat à l'agrégation doit savoir faire : rédiger une dissertation aussi fortement charpentée que dépourvue d'idées nouvelles.

On pourrait également se demander quelle influence exercèrent le microcosme clos et irréel de l'Ecole, ses disputes et ses illusions, sur la façon qu'eut Althusser de transposer la lutte des classes dans la théorie, de transformer des affrontements politiques en controverses philosophiques, de croire que ses analyses pourraient modifier le Parti communiste de l'intérieur. L'ineffable mélange de vide et d'absolu qui fait le charme de Normale Sup avait, à sa manière, profondément marqué le philosophe. Lui, en retour, donnait à cette tradition une nouvelle jeunesse, en proposant *la révolution* prolétarienne comme horizon aux enfants studieux.

Ceux qui voulurent tenter de la mettre en œuvre « réellement » firent évidemment fausse route. Contester le conformisme de l'Université ou celui de la direction du Parti est une chose. *Mais il* appartient aussi à ce jeu ancien et conventionnel de toujours savoir jusqu'où on peut aller. A l'Ecole, nul ne franchit jamais les limites implicites séparant la provocation de bon goût de la rébellion excessive et vulgaire. Caïman parfait, Louis Althusser n'a pas fait exception à la règle. Il fut, et enseigna à être, raisonnablement subversif. C'est ce qu'on peut demander de mieux à une élite, finalement.

ROGER-POL DROIT

BIBLIOGRAPHIE

Révérences

L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
LE LIVRE DU BICENTENAIRE
publié sous la direction de Jean-François Sirinelli, préface de René Rémond PUF, 456 p., 320 F.

Si la déférence est la moins *« normalienne » des qualités*, il est curieux de constater qu'elle imprègne la plupart des publications qui accompagnent le bicentenaire de l'école de la rue d'Ulm. Ces ouvrages sont, en général, rédigés par des auteurs qui y furent élèves, et préfacés par de prestigieux « anciens ». *L'Ecole normale supérieure*, l'ouvrage collectif le plus complet et le plus sérieux, qui se veut l'« audit » de deux siècles d'histoire normalienne, n'échappe pas à cette tendance. Ainsi, l'un des contributeurs, Pierre Albertini, voit-il se jouer, autour du cloître de la rue d'Ulm, *« un peu de notre identité nationale »*.

Or ce ton secrètement défensif laisse rarement filtrer les doutes que suscite parfois l'avenir d'une grande école dont le prestige social a connu des hauts et des bas. Quant au monde politique, il préfère désormais au mythe de l'humanisme normalien celui de la compétence énarchique. Les troubles de conscience d'une « élite » plongée dans une société aux discours – sinon aux pratiques – égalitaires s'ajoutent au désarroi propre aux promotions littéraires plongées dans un monde dominé par les mathématiques, la technologie et, depuis les années 80, l'idolâtrie des affaires... Le bicentenaire fournissait l'occasion d'une réflexion sans complaisance sur tous ces sujets, et non un regard presque exclusivement rétrospectif, aussi érudit soit-il.

Derrida, Lacan, Dieudonné

Symptôme, parmi d'autres, de cette révérence inquiète : le peu d'empressement à parler des « années sombres » (1940-1944). Quatre pages seulement (sur plus de 450), avec cette conclusion, contestable : *« Jean Cavaillès* (philosophe et mathématicien, fusillé comme résistant par les Allemands en 1944, auquel il faut adjoindre les noms de Jean Prévost et de Pierre Brossolette) *efface Robert Brasillach. »* Quant aux élèves d'une institution dévouée aux humanités, sur laquelle régnait sans partage Jérôme Carcopino, l'ancien ministre de l'éducation du maréchal Pétain, il ne semble pas que le sort de leurs collègues israélites, forcés de quitter *l'enseignement du fait des* lois de Vichy, leur ait inspiré de mouvement de protestation particulier. On évoque le cas, individuel, d'un élève protestant ayant manifesté contre l'étoile jaune, en 1942, interné par les Allemands à Drancy, puis relâché. Dommage que Pierre Jeannin, qui relate cet incident dans *Deux siècles à Normale Sup'*, ne révèle pas l'identité de ce jeune « juste des nations »... Parlant de la politisation extrême qui, par contraste, caractérisera l'atmosphère de l'Ecole normale à partir de la Libération, Stéphane Israël et Jean-Pierre Mochon se contentent de remarquer pudiquement, que *« les normaliens souscrivent massivement à un projet de société hérité d'une renaissance qu'ils n'ont pas tous vécue »*.

En revanche – et à juste titre –, la Belle Epoque est largement traitée. Les articles de Pierre Albertini, de Jean-François Sirinelli lui-même, d'Eric Mension-Rigau, de Rémy Rioux et Paul Viallaneix, portent, tout ou partie, sur cette période-clé de la vie de l'Ecole normale où elle commence à acquérir un certain prestige dans l'opinion, tout en frôlant la dissolution en 1903.

Déceler la part qui revient à la Rue d'Ulm dans l'itinéraire de ses huit Prix Nobel (un en littérature, cinq en physique, un en chimie, un en économie), de ses six médaillés Fields, ainsi que dans celui des gros bataillons de ces académiciens archicubes, demeure malaisé, la plupart des auteurs en conviennent. Plus que l'éclat d'itinéraires complexes, c'est la continuité d'un enseignement exceptionnel, l'activité des séminaires et des laboratoires, sur lesquels la dernière partie du livre se concentre matière par matière, qui paraissent garantir à long terme le rayonnement de l'« Ecole ».

Du sociologue Célestin Bouglé à Jacques Derrida, en passant par Jacques Lacan et Jean Dieudonné, nombreux furent les philosophes et les savants qui se complurent à discourir face à un public de jeunes gens « brillants », pleins de promesses, devant lesquels ils donnaient le meilleur d'eux-mêmes. Ces grands séminaires-là, naquirent en même temps que l'Ecole, en 1795, avec les *Leçons de l'an III*, dont le deuxième tome vient de paraître. Plus qu'un insaisissable « esprit normalien », ou qu'un folklore désuet, ce sont eux qui promettent un avenir au « cloître ».

N. W.

▶ *Le Monde de l'éducation* a consacré une partie de son numéro d'octobre, aux 200 ans de l'ENS, avec la participation de Philippe Noziers, Claude Hagège, Monique Canto-Sperber, Christian Baudelot, Didier Kessler, Colette Lewnier, Martin Andler, Claude Dagens.

Signalons, en outre, la parution de *Notre Ecole normale*, textes d'Emile Zola, Ernest Bersot, Salomon Reinach, réunis et présentés par Hervé Duchêne, éd. Les Belles Lettres, 228 p., 105 F ; *L'Ecole normale supérieure, Les chemins de la liberté*, de Nicole Masson, éd. Découvertes-Gallimard, 96 p., 56 F ; *Normale Sup'. Des élites pour quoi faire ?* d'Eric Méchoulan et *Pierre-François Mourier*, Editions de l'Aube, 231 p., 120 F ; *L'Ecole normale de l'an III* (tome 2 : *Leçons d'histoire, de géographie, d'économie politique*, de Volney, Buache de La Neuville, Mentelle, Vandermonde. Publié sous la direction de Daniel Nordman, Librairie du bicentenaire de la Révolution française, Dunod, 482 p., 350 F ; *Deux siècles à Normale Sup'. Petite histoire d'une grande école*, de Pierre Jeannin, préface de Claude Hagège, éd. Larousse, 336 p., 250 F ; *Rue d'Ulm, chronique de la vie normalienne*, Edition du bicentenaire, d'Alain Peyrefitte, éd. Fayard, 1994, 652 p., 180 F.

COMMUNICATION

Une étude prospective de l'AFTEL

La télématique ne veut pas vieillir avec le Minitel

Le Minitel est un véritable succès en France. Mais il a vieilli et le trafic stagne, tandis que la tarification décourage parfois le consommateur. Les entreprises du secteur recommandent donc à l'Etat une politique volontariste de soutien à l'offre française en matière de services et de contenus, afin de faire de la télématique une des artères des autoroutes de l'information.

Comment faire pour que la télématique française profite du savoir-faire acquis avec le Minitel mais ne reste pas prisonnière de ce petit terminal, certes largement répandu, mais qui vieillit alors que se profilent les autoroutes de l'information ? Pour tenter de résoudre ce dilemme, l'Association française de *télématique* (AFTEL) vient de formuler dans une étude des propositions dont le *maître mot est « continuité »* (1).

Pas question pour l'AFTEL de casser une dynamique qui a placé la France en tête du peloton mondial des services « en ligne ». Avec 1,87 milliard d'appels et 112,7 millions d'heures de connexion par an (dont 776 millions d'appels et 23 millions d'heures pour le seul annuaire électronique), les 16 millions de Français qui ont accès à un terminal vidéotex (6,5 millions de Minitel installés et environ 500 000 ordinateurs équipés d'un modem) engendrent un chiffre d'affaires *qui approcherait* les 8 milliards de francs.

« Avance technologique et commerciale »

En 1993, sur le « kiosque » Télétel (c'est-à-dire le système des 36 15, 36 16, etc., qui permet de facturer les services sur la note de téléphone), France Télécom a reversé près de 3 milliards de francs aux 9 000 fournisseurs qui éditent plus de 23 000 codes de services. Et l'Audiotel, la télématique vocale, connaît un développement important, avec près de 2 milliards de chiffre d'affaires pour 477 millions d'appels. Bref, comme le note le consultant Daniel Kaplan, *« pour une fois, notre pays a une avance commerciale dans un secteur, et pas seulement technologique »*.

Il faut en profiter avant que cette avance soit perdue ou nuise au développement de la télématique, estime l'AFTEL. Car l'arrivée à maturité a aussi ses revers : l'*« effet-parc »*, qui tirait la croissance avant 1987, quand toute la France n'était pas couverte, a ralenti ensuite et s'est évanoui depuis 1990, date à laquelle la distribution de Minitel gratuits a quasiment cessé. Le trafic par Minitel stagne autour de soixante-dix minutes par mois, car, si le nombre des appels continue de croître, leur durée moyenne diminue, du fait de l'amélioration des services et de la connaissance des utilisateurs. Au total, le chiffre d'affaires n'augmente que parce que le prix moyen s'accroît avec le passage à des *« paliers » plus* élevés. Une évolution que l'AFTEL estime dangereuse, car *elle* peut décourager le consommateur.

Développer une stratégie ambitieuse

Enfin, si le Minitel est entré dans les mœurs et enregistre un taux de satisfaction élevé, il a aussi vieilli. Son petit écran et la lenteur des transmissions commencent à faire pâle figure face aux micro-ordinateurs communiquants. *« Le Minitel sous sa forme actuelle est en bout de course*, juge l'AFTEL. *Le « kiosque » devient un frein à la croissance »*, notamment parce que *« la tarification à la durée ne suffit plus »*. Pour donner un nouveau souffle à la télématique, selon l'association, il faut faire évoluer le « modèle Télétel », gagner en vitesse dans les réseaux tout en réduisant les coûts, créer un marché européen. Elle en appelle à la concurrence pour secouer un marché de *« boutiquiers »* trop atomisés et trop frileux pour avoir des stratégies ambitieuses et internationales. Que cette concurrence ou une guerre des prix amène à la concentration du secteur ne chagrinerait pas l'AFTEL. Elle demande que les pouvoirs publics aient une politique volontariste, pour *« faire de Télétel l'une des artères des autoroutes de l'information »* et *« soutenir l'offre française en matière de services et de contenus »*.

« Il s'agit de s'appuyer sur l'existant (réseaux, terminaux, utilisateurs et fournisseurs) pour ménager une transition vers les autoroutes de l'information », écrit l'AFTEL, car *« une action exclusivement fondée sur la rupture technologique »* déstabiliserait le marché et favoriserait *« la domination des grands éditeurs étrangers »*. En clair, il y a danger à mettre de la fibre optique partout si l'on n'organise pas la migration progressive des services actuels vers les futurs services « en ligne » multimédias, à grande vitesse et accessibles par toute une gamme de terminaux. Une migration qui doit se faire en douceur et être *la plus transparente possible* pour le consommateur, par exemple en améliorant le parc de terminaux par de nouveaux modems, en créant une continuité de tarifs, et en stimulant la demande et la recherche.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) *Télématique 2004 : la télématique française en marche vers les autoroutes électroniques.* L'AFTEL regroupe cent cinquante entreprises du secteur AFTEL, 3, rue Bellini, 92806 Puteaux cedex, tél. : 47-73-65-61.

Après le départ de Christian Dutoit

Xavier Couture devient directeur d'antenne de TF 1

TF 1 a annoncé, mardi 18 octobre, la nomination de Xavier Couture au poste de directeur d'antenne, sous l'autorité d'Etienne Mougeotte, vice-président, directeur général d'antenne de la Une. Cette nomination fait suite au départ de TF 1 du directeur général adjoint de l'antenne, Christian Dutoit, en raison d'un différend avec le PDG de TF 1, Patrick Le Lay *(le Monde* du 18 octobre). Le départ de M. Dutoit n'a toujours pas été confirmé officiellement, ni commenté, par la direction de TF 1.

Comme Christian Dutoit, Xavier Couture, jusqu'à présent *directeur délégué opérationnel* de TF 1, est considéré comme un proche de M. Mougeotte. Il a commencé sa carrière dans la presse, à *l'Equipe*. En 1987, il a fondé le quotidien *le Sport*, aujourd'hui disparu, avec René Tézé, actuel directeur de la communication de TF 1. Rédacteur en chef à TF 1 en 1988, puis directeur délégué, M. Couture est ensuite devenu directeur des programmes pour la jeunesse à La Cinq, avant de revenir à TF 1 en décembre 1993.

Selon Rupert Murdoch, PDG de News Corp.

L'entrée en Bourse de BSkyB devrait rapporter 1 milliard de dollars

Rupert Murdoch, qui présidait, *mardi* 18 octobre, l'assemblée générale de son groupe de communication, News Corp., à Adélaïde (Australie), a annoncé que la future introduction en Bourse de 10 % du capital de BSkyB, le bouquet de chaînes satellites qu'il contrôle à 50 %, devrait rapporter au groupe au moins 1 milliard de dollars (5,20 milliards de francs).

Si les prévisions financières de Rupert Murdoch s'avèrent fondées, l'entrée en Bourse d'une partie de son capital valoriserait BSkyB à environ 10 milliards de dollars (52 milliards de francs), chiffre que de nombreux analystes financiers jugent toutefois exagéré. M. Murdoch a expliqué que sa stratégie dans les médias visait l'intégration verticale, de la production à la diffusion. Un tiers des téléspectateurs du monde entier reçoivent déjà les images de l'une ou l'autre des filiales de News Corp. Rupert Murdoch a clairement annoncé son ambition de toucher les deux tiers des téléspectateurs de la planète.

COMMUNICATION

La « grève mondiale » de RFI

Radio-France et Radio-France Internationale (RFI) ont entamé, mercredi 19 octobre, leur huitième jour de grève. A Radio-France, où le conflit se « durcit », selon la société des journalistes, un préavis de grève déposé par Force ouvrière à partir du mercredi 19 à minuit laisse prévoir l'entrée de nouveaux salariés dans le mouvement. A France-Info, les chroniqueurs ont rejoint le mouvement et l'antenne ne diffuse plus que de la musique. A France-Inter, mercredi 19 octobre, des choniqueurs (Stéphane Paoli, Philippe Meyer) ont consacré leur temps d'antenne à la grève.

A RFI, où les techniciens se sont joints par solidarité, mardi 18 octobre, pour vingt-quatre heures, au mouvement, les syndicats – CFDT, SNJ, CGT – estimaient, mardi 18 octobre dans la soirée, *« très insuffisantes »* les dernières propositions de la direction. Ils reconnaissaient toutefois que la méthode de la direction, *« qui a accepté de prendre en compte l'évolution des carrières »*, va *« dans le bon sens »*. Le PDG de RFI, André Larquié, reconnaît de son côté les *« frustrations »* de la rédaction, et assure travailler *« en concertation à la fois avec Radio-France et Bercy»*.

Blottis dans leur *« petit coin de gruyère »*, à l'aile droite de la Maison ronde, les journalistes de Radio-France internationale (RFI) poursuivent depuis huit jours ce qu'ils nomment en riant leur *« grève mondiale »*. L'allusion est claire : elle fait référence au slogan de RFI – *« RFI, la radio mondiale »* – qui, selon une journaliste, a été *« choisi par des énarques, et est un peu ridicule »*. Référence aussi aux salaires. Tout journalistes *« mondiaux qu'ils sont »*, leurs rémunérations restent, à leur goût, un peu trop inférieures à *« la moyenne nationale »*.

152 votants, 136 oui, 13 non, 3 nuls : mardi 18 octobre, comme chaque soir, on dépouille le vote pour la reconduction de vingt-quatre heure du mouvement effectué ici à bulletins secrets :89,4 % « pour », un record. *« Contrairement à ce que l'on croit, les grèves, ici, sont plutôt rares »*, notent quelques anciens de la maison. Avant celle de 1991, la dernière grande grève date d'octobre 1988 (sept jours), et portait aussi sur le rattrapage des disparités salariales avec la télévision publique. Un plan de rattrapage de trois ans, adopté en 1988 et renouvelé ensuite, arrive aujourd'hui à son terme. Sans avoir été reconduit.

Dans une lettre ouverte en date du 18 octobre adressée à Nicolas Sarkozy, ministre du budget et de la communication, les journalistes grévistes de RFI s'interrogent : *« Un journaliste télé vaut-il deux journalistes radio ? »* Plus que leurs collègues de Radio-France, les rédacteurs de RFI, société indépendante depuis 1986, se sentent les mal-aimés de l'audiovisuel public. Question de salaires. Mais question, aussi, de visibilité : RFI a beau être l'une des rédactions parisiennes les plus importantes – 250 journalistes –, l'antenne n'est reçue à Paris qu'en FM. Et nulle part ailleurs en France.

« Obligation d'informer »

« Quand on nous dit qu'un présentateur radio n'a pas les mêmes responsabilités qu'un présentateur du journal de 20 heures sur France 2, ça nous agace : au Rwanda, au Tchad, en Haïti, on parle à des milliers de gens dans des zones sensibles, c'est un exercice difficile. » Mais c'est aussi au nom de cette responsabilité que le personnel d'encadrement continue à assurer des flashes de quatre minutes. *« On a une espèce d'obligation d'information minimum à donner à des populations qui en sont sevrées. »* Plus qu'à Radio-France, la grève n'en reflète pas moins *« un besoin réel d'identité »*, reconnaît un rédacteur en chef. La station traverse une crise de croissance. Après l'éclatement de l'ORTF, en 1974, RFI était *« le rebut, la dernière roue du carrosse. C'est Hervé Bourges qui a tourné la clé de contact »*. Sous le mandat d'André Larquié, actuel PDG, RFI a poursuivi son développement. *« Seule erreur : la direction s'est davantage préoccupée des tuyaux que du contenu »*, assure un responsable, non gréviste. *« Faux,* répond M. Larquié, le PDG. *Notre politique des programmes, notamment avec les nouveaux décrochages, et l'ouverture de cinq rédactions en langues supplémentaires, a connu une évolution singulière. »* Ce qui n'empêche pas un technicien de soupirer. *« On ne cesse de nous annoncer l'ouverture d'une FM ici, d'un émetteur là-bas. Et nous, on attend. »*

ARIANE CHEMIN

DANS LA PRESSE

Edouard Balladur cherche à calmer la majorité

Libération (Jean-Michel Thénard) : « [Ministres et parlementaires] ne cachaient pas leur scepticisme quant à la portée de l'initiative, à six mois du premier tour de la présidentielle. C'est que la ficelle est grosse. Tous remarquaient avec malignité que le « casque bleu » Balladur, soucieux de ramener la majorité à la raison, n'est autre que le chef de clan Balladur, co-fauteur de trouble avec son adversaire Jacques Chirac. Un « casque bleu » engagé peut-il amener la paix ? Ce serait une première. »

Les Echos (Françoise Fressoz) : « Coincé entre les chiraquiens qui se montrent de plus en plus offensifs et Charles Pasqua qui accélère la pression sur les primaires en menaçant de jouer sa propre carte présidentielle, Edouard Balladur apparaît sans prise réelle sur le RPR. Il lui reste, certes, l'UDF, mais l'ambiance manque singulièrement de chaleur. »

InfoMatin (Philippe Cohen) : « Comment prétendre rester le chef du gouvernement et celui de la majorité quand son action devient insensiblement celle d'un chef de clan soucieux d'éliminer ses concurrents pour la présidentielle ? Après avoir brandi la menace d'un Delors tirant parti des divisions de la majorité, voici le chantage à la *« paralysie »* du gouvernement. Ultime trouvaille pour faire coïncider les intérêts du premier ministre, du chef de la majorité et du candidat à la présidentielle. »

France-Soir (Jacques Malmassari) : « La nature des hommes politiques étant de se tourner constamment vers le pouvoir, comme le tournesol vers le soleil, le premier ministre espère que toute la majorité viendra vers lui dès qu'il apparaîtra définitivement comme le présidentiable ayant le plus de chances d'être élu. En attendant, le premier ministre se contente, comme hier, de gagner du temps et de prendre le pays à témoin de sa volonté d'apaiser. »

RTL (Philippe Alexandre) : « Alain Juppé, à la télévision, s'efforce de faire croire que le calme règne dans les troupes majoritaires. Les allées et venues de la journée doivent donc relever de l'exercice de santé. Rideau : Edouard Balladur ira se coucher avec une poignée de sondages sous le bras, mais cette folle journée s'achèvera comme il se doit sur un sourire, celui du président de la République qui est allé en Bretagne respirer, loin du sérail majoritaire, l'air du large. »

La Chaîne Info (Pierre-Luc Séguillon) : « Quand tous demandent l'union de candidature, ils pensent à la leur propre. Quand tous dénoncent la machine à perdre, ils stigmatisent bien sûr les ambitions du voisin. Cet étrange ballet de mots à double sens et de bruits de dague derrière les protestations pacifiques relève d'une « hénaurme » et risible hypocrisie. Elle ne trompe que les intéressés. Après tout, il n'y a nulle honte à être candidat. »

CULTURE

Le premier festival de l'association Musique nouvelle en liberté

Pari sur toutes les modernités

Lorsque Marcel Landowski créa l'association Musique nouvelle en liberté, on crut d'abord qu'il s'agissait, de la part de la Mairie de Paris qui la subventionne (1), d'un cadeau de compensation à sa démission assez fracassante du conseil d'administration du Théâtre du Châtelet (*le Monde* du 25 mai 1991).

Mais le cadeau était tout relatif par la modestie initiale des moyens. Le Mécénat musical Société générale, l'Etat, la SACEM, le FCM (Fonds pour la création musicale) et l'ADAMI (Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes) sont, depuis, venus en renfort. Le cahier des charges de l'association vise à l'intégration de la création aux institutions de concerts traditionnelles dans la France entière. Les suspicions se sont pourtant fait jour : le butin, croyait-on, allait être partagé par une poignée de « réactionnaires » groupés autour de celui qu'il est encore coutume de présenter comme l'adversaire institutionnel de Pierre Boulez.

La surprise est venue des deux bords. Marcel Landowski et son directeur artistique Benoît Duteurtre ne se sont pas laissé prendre au piège d'un anti-Domaine musical (donc tonal et anti-avant-garde). Et ceux-là mêmes (compositeurs et patrons d'ensembles de musique contemporaine) qui, en privé, n'avaient cesse de crier à l'infamie et à la « nullité » de Landowski compositeur (2) furent les premiers à butiner avec célérité ce nouveau bouquet de subventions et de commandes. Tous ont miraculeusement entrepris une brusque conversion à un éclectisme de bon aloi.

Bonne mère nourricière, Musique nouvelle en liberté subventionne sans fausse générosité. Si les aides aux ensembles ne tiennent pas compte des esthétiques présentées, le programme du premier festival Paris de la musique qu'organise l'association jusqu'au 19 octobre fait pourtant la part belle au courant de la « nouvelle consonance » que pratiquent, avec des vocabulaires et des styles différents, Nicolas Bacri, Guillaume Connesson (vingt-quatre ans, le plus jeune), Thierry Escaich, Jean-Louis Florentz (quarante-sept ans, le plus âgé), Philippe Hersant ou Jean-François Zygel.

Au programme du concert inaugural, le 12 octobre au Théâtre des Champs-Elysées (concert coproduit par l'Ensemble orchestral de Paris), la *Missa Brevis* (1985) de Philippe Hersant (né en 1948) était mise en regard du *Requiem* de Mozart. La belle pièce d'Hersant, qui a déjà été jouée à plusieurs reprises, gagne à être donnée dans une acoustique plus porteuse et avec des soins plus grands : on ne trouvera guère de raffinement dans le son des vingt-quatre solistes issus de l'Ensemble orchestral de Paris, ni dans les douze voix du Groupe vocal de France et pas davantage chez Jean-Jacques Kantorow (le nouveau directeur musical de l'EOP), très actif, mais ne dépassant pas, dans Hersant ou Mozart, un niveau honorable.

Un concerto d'une superbe texture

Le second concert, coproduit le 13 octobre avec l'Orchestre de Paris à la Salle Pleyel, mêlait Dukas (*l'Apprenti sorcier*), Stravinsky (*Pulcinella*) et la création du *Concerto pour violoncelle* de Jean-Louis Florentz (né en 1947). Florentz est un créateur solitaire et rare. Son catalogue ne comporte que dix opus. Passionné par les civilisations extraeuropéennes, sa musique se ressent de la double évidence d'une foi ouverte, lucide et généreuse, et d'une perméabilité aux langages de ces civilisations. Son concerto, *le Songe de Lluc Alcari*, est une déploration douce-amère sur la perte d'un être cher. Une mélopée traverse l'œuvre, jouée aux cors, aux flûtes, aux cordes dans l'aigu, au violoncelle concertant (Yvan Chiffoleau, éloquent mais parfois un peu court de sonorité, à moins que Semyon Bychkov ait trop peu soigné les équilibres), soutenue de grands accords somptueux ponctués de déflagrations des percussions à clavier. Fausse entrée : le premier violoncelle solo (l'excellent Eric Picard) joue le premier ; le soliste lui répondra, et dès lors, le premier sera l'ombre, le double du second. Aux dernières mesures, le pupitre de violoncelles tout entier répond au soliste, lequel clôture l'œuvre, littéralement étouffé par une cymbale frappée *fortissimo*. *Douce mélancolie et mort brutale. Ce concerto est d'une texture superbe, magnifiquement entendue, consonante mais non tonale, âpre et forte. La partie soliste est ornementée, presque orientalisante, mais sans jamais tomber dans l'exotisme de façade. A-t-on tous les jours la certitude émue qu'un concerto va entrer au répertoire ? Ce fut la première victoire – au moins symbolique – de ces Paris de la musique.*

RENAUD MACHART

(1) Le budget de l'association est, pour 1995, de 6,150 millions de francs. En 1994, la Ville avait versé 4,2 millions, le ministère de la culture 700 000 francs, sur un budget total de 5,950 millions de francs. La première subvention de la Ville de Paris était, pour 1991-1992, de 1 million de francs.

(2) Erato rendra hommage à Marcel Landowski en publiant en décembre un coffret de sept disques compacts.

Présentant la salle de concert de la partie Est de La Villette

M. Toubon souhaite « une relation sociale entre les citoyens et la musique »

Jacques Toubon ministre de la culture et de la francophonie, a présidé, mardi 18 octobre, la conférence de presse annonçant l'ouverture le 12 janvier de la salle de concert de la partie est de la Cité de la musique de La Villette.

Devant de nombreux directeurs de festivals et d'institutions musicales, le ministre, entouré des principaux responsables de la Cité, a présenté les enjeux et l'ambition du projet. Pour Jacques Toubon, il ne s'agit pas d' ajouter une salle de concerts à Paris, mais de créer à travers une programmation multiple et des échanges entre public, étudiants et artistes une *« nouvelle relation sociale entre les citoyens et la musique, toutes les musiques »*. Jacques Toubon, a d'autre part insisté sur la *« réflexion dont on ne pourra faire l'économie à l'avenir sur l'utilité qu'il y a de doter Paris d'une grande salle de concerts* [à La Villette] *et d'aménager la salle modulable de l'Opéra-Bastille »*.

La programmation de la première saison propose une affiche consensuelle qui associe dans un élan utopiste très années 70 les musiques extra-européennes, quelques grands classiques du XXᵉ siècle, la musique baroque et classique, la musique médiévale, la musique de chambre et l'installation en résidence d'un orchestre symphonique de jeunes musiciens.

Assez symboliques de l'ensemble de la saison, les concerts d'ouverture associeront, du 12 au 15 janvier, Pierre Boulez et William Christie dans un programme Mahler, Rameau et Stravinsky, une soirée jazz et musique du monde, une répétition publique de William Christie et Christophe Rousset, un récital de piano de Daniel Barenboïm, un récital à deux clavecins Christie-Rousset, un concert Berg-Mahler, par Boulez, Kremer, Barenboïm, Inter-Contemporain, Orchestre du Conservatoire.

La partie est de la Cité de la musique a été dotée d'une subvention de 113 millions de francs pour 1995. Sur cette somme, 40 millions de francs sont consacrés à la production. La Cité escompte une recette propre de 17 millions de francs.

ALAIN LOMPECH

THÉÂTRE

Mort de Luce Mélite, comédienne et auteur dramatique. – La comédienne Luce Mélite est décédée à Marseille jeudi 13 octobre à l'age de soixante-douze ans. Luce Mélite a créé avec succès, en 1966, le personnage d'Alice dans *Capitaine Bada*, une pièce de Jean Vauthier ; elle a participé à l'aventure du metteur en scène Marcel Maréchal, de ses débuts lyonnais jusqu'à son installation au Théâtre de la Criée de Marseille. Là, elle a joué ces dernières années dans de nombreux spectacles comme *Maître Puntila et son valet Matti*, de Brecht, ou *les Paravents*, de Genet. Luce Mélite a parallèlement écrit quatre pièces, *Désordres, la Traversée de la rivière, Paris-Munich* et *Un silence et un soupir. 1977*

Polémique sur la fiscalité des entreprises entre le patronat et le ministre du budget

M. Sarkozy refuse que le gouvernement soit « otage » d'un « groupe de pression »

Une polémique s'est engagée entre le gouvernement et le patronat après l'adoption d'un amendement du gouvernement au projet de budget 1995 relevant d'un point le taux d'imposition des plus-values à long terme des entreprises. Le CNPF a dénoncé, mardi 18 octobre, un « revirement majeur », et Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a répliqué qu'aucun groupe de pression ne prendrait « en otage » la politique du gouvernement.

■ CHARGES. Dans un entretien à « la Tribune Desfossés », Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, conteste l'analyse selon laquelle la baisse des charges crée mécaniquement de l'emploi.



Nicolas Sarkozy, ministre du budget et de la communication, porte-parole du gouvernement, n'a *« pas apprécié »* qu'à la suite du relèvement de 1 point du taux d'imposition des plus-values à long terme des entreprises, introduit par amendement dans la première partie de la loi de finances pour 1995 (*le Monde* daté 17-18 octobre), le CNPF accuse le gouvernement de *« revirement majeur »* par rapport *« à la politique d'allègement des charges fiscales des entreprises reconnue par tous depuis dix ans comme un impératif économique »*. En intervenant, mardi 18 octobre, devant l'Assemblée nationale, avant le vote sur l'ensemble de la première partie (recettes) du projet de budget, M. Sarkozy a affirmé que la politique économique du gouvernement *« n'a pas à être prise en otage par tel ou tel groupe de pression »*.

Le ministre du budget a *« revendiqué »* cette mesure qui, a-t-il affirmé, *« ne supprimera aucun emploi et contribuera à réduire le déficit »*. Il a souligné que l'allègement des charges des entreprises prévu par le projet de budget se monte à 80 milliards de francs, tandis que les augmentations de prélèvement se limitent à 4 milliards de francs. *« Il n'y a aucune raison pour que, dans la situation difficile que connaît la France, il n'y ait que (...) le contribuable qui soit constamment sollicité. Tout le monde, y compris les entreprises, doit contribuer à l'effort du pays »*, a ajouté M. Sarkozy.

M. Sarkozy a reconnu que l'affectation d'une partie des *recettes de privatisation* à des « dispositifs exceptionnels » en faveur de l'emploi peut donner matière à *« débat »*, mais il a *« revendiqué »* ce choix en demandant : *« Comment aurais-je pu me priver des 20 milliards de recettes de privatisation dans un pays qui a 3,2 millions de chômeurs ?. « Il y a la théorie et la pratique. Je suis pour la pratique, pas pour la théorie »*, a-t-il ajouté.

Les députés ont adopté ensuite, en première lecture et au scrutin public, la première partie du projet de loi de finances pour 1995. 529 députés sur 577 ont pris part au vote. 443 ont voté « pour » (234 RPR sur 260, 202 UDF sur 215, 7 République et liberté sur 23) ; 85 « contre » (49 socialistes sur 55, les 23 communistes et 13 République et liberté) ; Jean Rosselot (RPR, Territoire de Belfort) s'est abstenu.

L'article d'équilibre prévoit un déficit budgétaire de 274,408 milliards de francs en 1995 (contre 274,630 milliards de francs dans le projet initial), soit 3,55 % du PIB.

C. Ch.

COMMENTAIRE

Charges de campagnes

L'EFFET campagne électorale joue à plein dans la polémique qui vient de rebondir entre le gouvernement et le patronat. Le premier est secoué dans son ensemble par l'élection présidentielle. Le second est traversé par un débat de fond sur l'évolution de son rôle, à travers la bataille pour la succession de François Perigot à la tête du CNPF. Tout cela explique la virulence des propos échangés après la décision de Nicolas Sarkozy, ministre du budget, d'augmenter d'un point le taux d'imposition des plus-values à long terme, ce qui coûtera environ 4 milliards de francs aux entreprises.

Le CNPF ne lésine pas sur le choix des mots et parle de *« revirement majeur »* du gouvernement, exprimant sa *« vive préoccupation à l'égard de cette nouvelle orientation de la politique fiscale qui démotive les chefs d'entreprise et risque de compromettre le redressement de l'économie française »*. Et M. Sarkozy réplique sur un registre tout aussi virulent, en martelant que la politique économique d'Edouard Balladur ne sera *« prise en otage par aucun groupe de pression du pays »*. Au passage, le ministre admet les largesses dont les entreprises, privilégiées par les premières mesures gouvernementales, ont bénéficié depuis l'arrivée de M. Balladur : 80 milliards de francs d'allégements fiscaux. Ce ne sont donc pas 4 milliards de moins qui vont remettre en cause une telle priorité. Cette polémique, qui doit faire sourire François Mitterrand, mordant dès qu'il s'agit d'évoquer des « cadeaux » sans contreparties aux entreprises, pose un triple problème.

Le premier, en toile de fond, concerne les relations entre le gouvernement et le patronat. C'est un secret de Polichinelle de dire que depuis l'arrivée de M. Balladur, il y a dix-huit mois, les relations entre Matignon et le CNPF sont pour le moins aigres et distantes. Les pouvoirs publics auraient souhaité que le patronat prenne des engagements ou, du moins, se montre plus résolu dans son soutien et sa disposition à mettre ces allégements de charges au service de la création d'emplois, ce qui aurait pu légitimer aux yeux de l'opinion publique la générosité manifestée. Et le patronat répliquait qu'un tel engagement ne pouvait être pris au nom d'entreprises seules habilitées à créer des emplois et à décider ou non de forcer la tendance.

Contrat social

Le deuxième problème relance justement le débat sur le cadre contractuel qui reste à définir entre le gouvernement, le patronat et les syndicats, pour construire un dispositif entièrement orienté vers la réduction du *chômage et la création d'emplois*, avec des clauses contraignantes pour les uns et les autres. C'est ce que certains appellent, comme M. Mitterrand *ou, sous une autre forme*, Jacques Chirac, un nouveau contrat social pour l'emploi. Les principaux acteurs économiques et sociaux sont-ils en mesure de contractualiser et donc de tenir de tels engagements ? Il ne le semble pas, mais la question est centrale quant à la mobilisation des uns et des autres autour d'une telle cause nationale. Jean Gandois, l'un des deux candidats à la présidence du CNPF, a fait un pas dans ce sens en préconisant une grande négociation sociale, et surtout en admettant une *« réversibilité »* d'une baisse des charges dans l'hypothèse où il serait avéré qu'elle n'aurait pas d'effets sur l'emploi.

Le troisième débat porte ainsi *sur l'efficacité des politiques* d'allégement des charges sur la création d'emplois. Dans une déclaration qui fera date, et que les syndicats ne manqueront pas de rappeler à la première occasion, Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, affirme que *« si l'allégement des charges est souhaitable, ce n'est pas l'arme absolue contre le chômage »*. En clair, il n'y a pas d'effet mécanique d'une baisse des charges sur l'emploi. Un raisonnement que confirment de nombreuses études sur le sujet, dans la mesure où la démonstration n'a pas été apportée en faveur d'une thèse ou d'une autre. La création d'emplois est déterminée par toute une série d'éléments – le cadre social, fiscal, les charges et plus globalement le prélèvement collectif – mais aussi et surtout par l'activité générale et les perspectives de développement des entreprises. Mais qu'un dirigeant du CNPF le dise aussi nettement à l'aube d'une campagne électorale où le débat va tourner largement autour de la question sociale va redonner du piment aux controverses.

Les travaux préparatoires du XIe Plan, comme ceux de la commission Mattéoli en juillet 1993, ont montré que globalement le coût du travail n'est pas trop élevé en France et qu'il est même *« internationalement compétitif »»*. Mais ce constat s'accompagne d'une double réserve : la part du salaire indirect (les charges) est excessive – les prélèvements obligatoires directs sur le travail représentent 55 % *du total, soit trois points de plus* entre 1985 et 1992 –, et le coût du travail est trop élevé pour les emplois les moins qualifiés. C'est ce qui avait amené le Plan à proposer une franchise de cotisations employeurs sur les 1 000 premiers francs de salaire mensuel, la mesure étant générale mais jouant surtout en faveur des bas salaires. Le Plan avait estimé que cette mesure allégerait d'environ 50 milliards les comptes des entreprises et permettrait, selon les hypothèses, *« de créer de 70 000 à 250 000 emplois à l'horizon 1997 »*. Mirage des chiffres ? Illusion des effets mécaniques ? La question centrale n'est-elle pas de savoir, alors que les prélèvements obligatoires poursuivent leur vertigineuse ascension, quel poids de charges la collectivité dans son ensemble, et pas seulement les entreprises, est prête à supporter pour réduire sensiblement le chômage ?

MICHEL NOBLECOURT

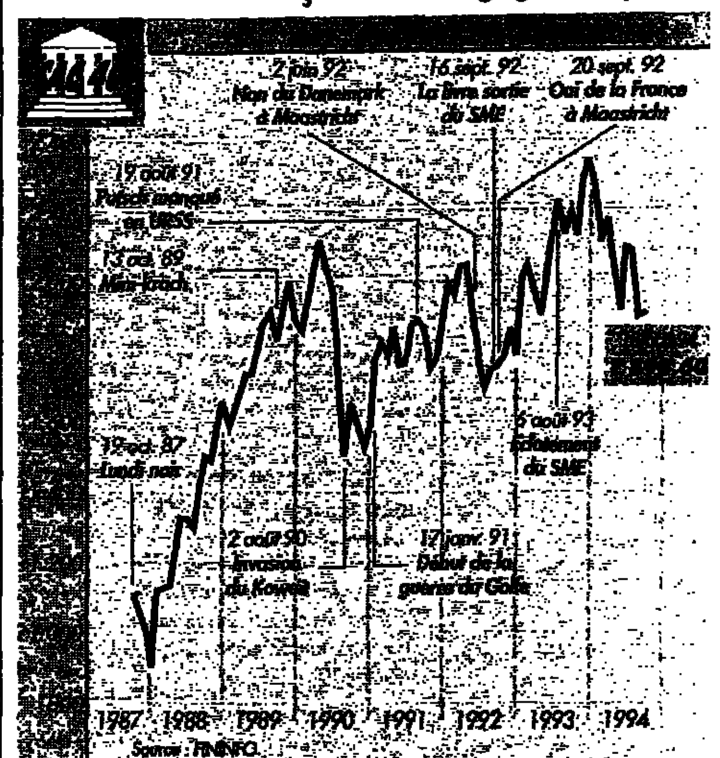
Jean Domange (CNPF) estime que la baisse des charges « n'est pas l'arme absolue contre le chômage »

« Si l'allègement des charges [sociales des entreprises] est souhaitable, ce n'est pas l'arme absolue contre le chômage », affirme Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, dans un entretien publié mercredi 19 octobre par la Tribune Desfossés. Au moment où la majeure partie de la classe politique préconise de tels allègements, le responsable patronal fait au contraire observer que *« la baisse des charges ne crée pas directement de l'emploi. Elle permet à des entreprises de réduire leurs coûts unitaires de production de biens et de services. Au bout du compte, étant plus compétitives, elles produisent à moindre coût, ce qui solvabilise la demande et permet ensuite le développement de l'emploi. Mais c'est un lent processus »*.

Estimant que *« le véritable problème est la réduction du prélèvement collectif »* des charges, M. Domange se déclare *« hostile à des mesures ciblées sur certaines catégories de salariés »* et notamment sur les bas salaires. Celles-ci génèrent, selon lui, *« des effets pervers » : « D'une part, cela crée des effets de seuil. D'autre part, cela conduit à oublier que l'industrie française n'est pas uniquement composée de bas salaires »*. Enfin, *« l'effort consenti pour ces catégories se reporte sur l'ensemble de la collectivité, soit sur d'autres salariés, soit sur le budget de l'Etat »*.

Outre cette réduction collective des charges, M. Domange souhaite aussi que *« la meilleure santé économique soit mise à profit »* pour engager une autre *« réforme structurelle »* concernant *« le problème redoutable de la performance du système de formation et de l'alliance entre l'entreprise et le monde éducatif»* car, selon lui, il y existe un *« frein pour le développement de l'emploi »*.

Depuis le krach du 19 octobre 1987, les valeurs françaises ont gagné 88,2 %



Il y a sept ans, lors du krach d'octobre 1987, en trois semaines, les valeurs françaises perdaient quelque 34 %. A la même date, depuis le 31 décembre de l'année précédente, le principal indicateur de la place était en recul de 27 %. Pourtant en sept années, date pour date, tous les indices ont presque doublé sur leurs plus bas niveaux affichés au cours de la période du 12 au 30 octobre 1987. Paris, en terminant la séance, mardi 18 octobre 1994, à 1 898,6 points gagne 88,2 % sur ses niveaux d'alors. L'indice Dow Jones avait évolué entre une fourchette de 2 508,2 points à 1 738,4 points il y a sept ans, il est aujourd'hui à 3 917,54 points, soit en progression de 125,35 %. A Londres, l'indice Footsie des 30 valeurs s'était inscrit au plus bas à 1 288,5 points. Avec 2 373,9 points, il était en hausse mardi 18 octobre de 84,3 %. A Francfort, l'indice Commerzbank est en progrès de 55,9 % sur la période. Tokyo et son parcours heurté reste le grand perdant : l'indice Nikkei reste toujours en retard de 10 % sur ses cours d'octobre 1987.

Un cri d'alarme du Centre régional de la consommation du Nord-Pas-de-Calais

La qualité des produits « premiers prix » laisse parfois à désirer

Le Centre régional de la consommation du Nord-Pas-de-Calais a lancé mardi 18 octobre un pavé dans la mare en publiant les résultats d'une analyse mettant en cause la qualité de certains produits alimentaires « premiers prix » vendus dans les *hard discount* et les hypermarchés.

Les prélèvements effectués par le service compétent de l'Institut Pasteur de Lille font apparaître des résultats microbiologiques qualifiés de *« sérieux »* par le directeur du centre, André Szybowicz, puisque sur 160 produits contrôlés dans 8 enseignes (4 *hard discounter* et 4 en hypermarchés), 64 présentent des problèmes.

Dix familles de produits, parmi lesquelles le beurre, le camembert, le jambon, le saumon et les salades assaisonnées, ont été passées en revue. Les produits dans lesquels des germes (notamment la listéria) sont le plus souvent présents sont les steacks hachés (14), le jambon (12) et le saumon(12). Ces problèmes touchent à peu près également « hard discounter » et hypermarchés. Néanmoins, Leader Price est le plus fréquemment cité (12 fois), suivi par Cora (9 fois).

« Nous sommes conscients que le zéro défaut n'existe pas et ne peut pas exister » dans la chaîne alimentaire, explique M. Szybowicz. *« Mais des normes existent. Sont-elles trop serrées ? Ce n'est pas à nous de le dire, mais nous n'excluons pas cette piste »*. Reste que cette enquête – la première du genre – sera sans doute très commentée à l'heure où le commerce se cherche.

L'étude apporte objectivement de l'eau au moulin des marques, qui ont été particulièrement déstabilisées par l'intrusion des hard discounters dans la distribution française. Venus d'Allemagne et pratiquant une concurrence féroce sur les prix, ces magasins ont contribué à tirer l'ensemble des étiquettes par le bas. Les autres formes de commerce, voyant la clientèle lui filer entre les doigts, ont dû suivre, d'abord en cassant les prix des denrées de marque, ensuite en proposant des produits « premiers prix ».

Dans les milieux de la distribution ou de l'agroalimentaire, on entendait ces derniers mois des craintes formulées *mezzo voce* sur la qualité des denrées. Néanmoins, aucune analyse n'avait jusqu'ici étayé ces rumeurs. C'est aujourd'hui chose faite.

A l'heure où se profile la sortie de la crise, l'analyse du Centre régional de la consommation du Nord-Pas-de-Calais tombe à pic pour corriger quelques excès auxquels on a assisté ces derniers mois et notamment la course effrenée aux petits prix, catastrophique en terme d'emploi chez les industriels français. Elle va dans le sens des marques qui ont une chance d'apparaître comme une valeur « refuge » mais aussi de ceux qui prônent une évolution de la distribution vers une politique de qualité et de service aux consommateurs.

Même si elle est pavée de bonnes intentions, elle peut néanmoins avoir des effets pervers en jetant la suspicion sur une forme de distribution qui, de plus en plus, est fréquentée par des ménages à revenus modestes.

FRANÇOISE VAYSSE

REPÈRES

COMMERCE

Washinton s'inquiète des importations de bananes en Europe

Washington va ouvrir une enquête sur la nouvelle réglementation de l'Union européenne sur les importations de bananes. L'enquête pourrait aboutir à des mesures de représailles des Etats-Unis si aucun accord n'est trouvé par la voie de négociations. La nouvelle réglementation adoptée par l'Union européenne limite à 2 millions de tonnes par an, depuis juillet 1993, les importations de bananes provenant de pays tiers, à l'exception des Etats ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique). Elle impose un droit de douane de 100 écus par tonne sur ce quota autorisé, soumis à des licences d'importation.

Le commissaire européen à l'agriculture, René Steichen, s'est déclaré *« surpris »* de la décision américaine, soulignant que l'Union européenne avait soumis cette réglementation il y a six mois à ses partenaires dans le cadre du GATT et qu'*« aucune délégation n'avait émis alors de réserve »*.

LOIRE

Mise en liquidation judiciaire d'une entreprise d'insertion

Le Centre intergénération pour l'emploi et le développement des initiatives locales (CIEDIL), principale entreprise d'insertion de la Loire, a été mis en liquidation judiciaire, mardi 18 octobre, par le tribunal de grande instance de Saint-Etienne. Créé en 1984 à l'initiative du directeur général de l'ANPE et du délégué à l'emploi, érigé en modèle, cet organisme proposait à quatre-vingts personnes des contrats de travail à durée déterminée comprenant 60 % de *formation et 40 % de production*. Mais, faute d'obtenir des pouvoirs publics la reconduction en 1994 de leur subvention à la formation et à l'insertion (près de 9 millions de francs), le CIEDIL n'avait pu boucler son budget et avait dû être placé en redressement judiciaire le 30 avril (*« le Monde Initiatives »* du 30 mars).

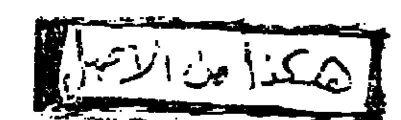
Le CIEDIL est la deuxième entreprise d'insertion de la Loire à déposer son bilan, incitant dix-sept organismes d'insertion du département à lancer, début octobre, un cri d'alarme face à *« la réduction, voire la suppression »* de leurs subventions *« qui met en péril la survie d'outils d'insertion par l'économie. »*

SNCF

La grève des cheminots ne devrait perturber que légèrement le trafic

Les préavis de grève déposés par deux fédérations de cheminots (FGAAC-autonomes et CGT) pour la journée du jeudi 20 octobre devraient entraîner quelques perturbations, inégalement réparties sur l'ensemble du réseau, selon un communiqué de la SNCF. Le trafic TGV devrait être normal sur l'ensemble du réseau, sauf pour les destinations situées au sud de Lyon, où deux TGV sur trois circuleront, à l'exception du Paris-Nice qui sera assuré normalement. Sur le réseau grandes lignes, la prévision est similaire : trafic normal sauf dans le Sud-Est où deux trains sur trois circuleront.

En ce qui concerne la banlieue parisienne, *« le service devrait être normal sur l'ensemble du réseau Ile-de-France, sauf sur la banlieue nord et sur la ligne C du RER, où deux trains sur trois circuleront en moyenne »*, indique la SNCF. Enfin, les dessertes régionales devraient être *« inégalement perturbées suivant les régions »*, estime la direction, en notant que les trains de pèlerins seront tous assurés.



Deux enquêtes de l'INSEE sur la transmission des fortunes en France

La richesse est souvent le fruit d'un projet professionnel réussi

Comme il existe peu de renseignements sur les Français les plus riches, l'étude que vient de publier l'INSEE sur la transmission des grandes fortunes (1) est à marquer d'une pierre blanche. On savait que les revenus des ménages sont beaucoup moins inégalement répartis que leur patrimoine : l'écart allant de un à six d'un côté, de un à quatre-vingt-cinq de l'autre, si l'on compare les rapports entre les 10 % les plus riches et les 10 % les moins riches. On savait moins que *« le fait d'avoir hérité ne suffit pas, bien que ce soit un facteur d'inégalité important, pour être classé parmi les plus riches ».*

Certes, parmi les 5 % de ménages qui déclarent les patrimoines les plus élevés, 83 % ont hérité, contre 65 % pour l'ensemble des ménages (2). De plus, pour ces 5 %, la part héritée de patrimoine est beaucoup plus forte que pour la moyenne. Il n'empêche « qu'il est vraisemblable que la richesse est le résultat d'un projet entrepreneurial réussi qui entraînerait une concentration des grandes fortunes parmi les professions indépendantes ».

Les plus riches doivent alors détenir, souligne l'étude, une part importante de leur patrimoine sous forme d'actifs professionnels et de titres. L'INSEE, qui a travaillé sur un échantillon anonyme de déclarations de succession de l'année 1987 (représentant la moitié des défunts de l'année), qualifie de « riches défunts » les Français du premier décile, ceux qui avaient transmis à l'époque plus de 1,1 million de francs, à la fois par donations et par héritages. Les *« très riches »* sont représentés par le premier centile, c'est-à-dire 3 000 défunts qui avaient transmis plus de 4,8 millions de francs chacun. La moitié des transmissions sont inférieures à 281 000 francs, la moyenne se situant à 580 000 francs. Un peu plus de la moitié du patrimoine (51 % très exactement) est transmis par les *« riches défunts »*, 19 % par les *très riches.*

Fait significatif : entre les très riches eux-mêmes, les écarts sont extrêmement importants. Le « moins riche » d'entre eux avait transmis 4,8 millions de francs, le plus riche 434,8 millions...

Le « gain de longévité » des très riches

L'enquête de l'INSEE attire l'attention sur une autre réalité : la corrélation entre l'allongement de la vie avec le milieu social et le niveau d'instruction d'une part, avec la fortune de l'autre. Les très riches meurent 4,4 ans plus tard que la moyenne. « C'est à la fois parce qu'on est riche qu'on vit plus longtemps et parce qu'on vit plus longtemps que, quand on est riche, on le devient encore plus », note l'étude. C'est surtout avant soixante ans que les riches sont peu nombreux (*« il faut du temps pour faire fortune »*), la situation étant exactement inverse entre quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans. *« Ce qui apparaît comme un gain de longévité des très riches est patent : 58 % décèdent après quatre-vingts ans, contre 42 % pour les neuf premiers déciles. »*

C'est chez les indépendants et les professions libérales que l'on trouve le plus de riches défunts. Puis viennent les cadres supérieurs et les agriculteurs. « Les autres salariés ne sont que rarement présents à ces niveaux de fortune. L'outil de travail lui-même compte pour une bonne part de la fortune des indépendants, pour les agriculteurs en particulier : la richesse est le fruit d'une activité d'entrepreneur plutôt que celui de l'épargne des salariés. »

C'est en Ile-de-France puis sur la côte méditerranéenne que sont concentrées les fortunes ainsi que l'avaient montré les statistiques relatives à l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune). Le nombre moyen d'enfants augmente lui aussi avec la richesse : de 1,7 pour l'ensemble des défunts de l'année 1987, il est de 2,2 pour les très riches.

Une grande fortune, pour se constituer, nécessite que soit planifiée sa transmission à la génération suivante, pour des raisons fiscales notamment. « La pratique de la donation inter vivos *est très liée à la richesse : peu fréquente parmi les 80 % les moins riches, elle concerne presque un défunt du décile supérieur sur trois. Chez les très riches, il y a plus d'un donateur pour deux défunts. »* Ces donations sont très inégalement réparties : les 10 % les plus riches transmettent plus des trois quarts de ce qui est donné et les très riches, la moitié. *« La richesse s'accompagne donc d'une gestion active de sa transmission à la génération suivante »*, conclut l'étude de l'INSEE.

Al. V.

(1) « Profil des riches défunts », par Luc Arrondel et Anne Laferrère. *Economie et statistique n° 273.*

(2) Hériter est avoir reçu quelque chose après le décès d'au moins un des quatre parents ou beaux-parents.

Un défunt sur dix ne laisse aucun héritage

Le département recherche et division patrimoine de l'INSEE a publié, parallèlement à celle sur les « riches défunts» *(lire ci-contre), les résultats d'une enquête sur les successions. Réalisée fin 1991 à partir d'un échantillon représentatif de 5 559 défunts de l'année 1988 âgés de plus de vingt ans, cette dernière fait apparaître que la dispersion du patrimoine transmis au décès ou par donations est non seulement très forte, mais dépend surtout des disparités de revenus et du niveau d'épargne.*

En 1988, le patrimoine en fin de vie transmis au décès ou par donations antérieures s'élevait en moyenne à 345 000 F, alors que les défunts ont laissé en moyenne 296 000 F au moment de leur décès hors donations antérieures. L'étude souligne en outre que 13 % des défunts n'ont rien laissé et que 10 % n'ont jamais disposé de capital. Au total ce sont près de 145 milliards de francs qui ont été transmis aux héritiers en 1988. Le montant de ce patrimoine découle des déclarations de succession auprès des services fiscaux, obligatoires à partir d'un certain seuil (10 000 F en 1988) et d'une reconstitution lorsque le revenu seul était connu (15 % des cas).

La première conclusion relative aux donations concerne les personnes âgées : la moitié avaient plus de soixante et onze ans au moment de la signature de l'acte devant notaire. Si l'on tient compte de ces donations (avance sur l'héritage, cessions des biens professionnels aux successeurs, ou don d'un logement), les défunts de 1988 ont transmis en fin de vie un patrimoine de 168 milliards de francs. L'âge n'est pas l'unique facteur dans le mécanisme de transmission du patrimoine. La catégorie sociale à laquelle a appartenu le défunt joue un rôle autrement déterminant. Ainsi l'écart est de un à six entre les catégories extrêmes, 159 000 F chez les ouvriers contre 959 000 F pour les cadres supérieurs. Mais les différences constatées de surcroît entre hommes et femmes résultent de trois effets majeurs : un effet d'âge, un effet de génération et un effet de « mortalité différentielle ».

L'effet d'âge se réfère au cycle de vie. Le patrimoine augmenterait en effet jusqu'à l'âge de la retraite et diminuerait ensuite : la personne consommerait pendant ses vieux jours l'épargne accumulée pendant sa vie active. L'effet de génération se fait sentir lorsque l'histoire économique des différentes générations de défunts n'a pas été la même. Les plus anciens ont connu deux guerres et une croissance faible au moment de leur période d'accumulation, alors que les plus jeunes ont connu la croissance forte de l'après-guerre. Mais on peut opposer à cet effet celui de la généralisation des retraites. La garantie de retraites plus élevées offertes aux plus jeunes a pu diminuer leur taux d'épargne. Aussi, les incertitudes annoncées sur l'avenir des retraites pourraient *a contrario* renforcer la propension à épargner parmi les générations actuellement actives. L'effet de mortalité différentielle des différentes catégories sociales vient de ce que les catégories les plus riches vivent plus longtemps. Cela tend à augmenter le montant des patrimoines observés pour les décès tardifs, et donc atténue la baisse du patrimoine avec l'âge.

SOCIAL

La réorganisation de la compagnie aérienne

Le syndicat des stewards et hôtesses d'Air France menace de faire grève

La réorganisation de la compagnie Air France est difficile. Difficile de se structurer en centres de résultats autonomes, difficile encore de faire travailler plus les salariés à salaires constants. Le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC), qui regroupe les stewards et hôtesses d'Air France a lancé, mardi 18 octobre, un mot d'ordre d'arrêt de travail pour les 30 et 31 octobre. Le syndicat veut protester *« contre les conditions d'impréparation révoltantes dans lesquelles s'est opérée la mise en place de la nouvelle organisation d'Air France ».*

Il estime que les engagements contractés ne sont pas respectés. Le syndicat avait accepté le principe d'une modification totale des modes de travail et de rémunération au terme de longues négociations, les 27 et 28 juin, l'objectif étant d'aboutir à une amélioration de la productivité de 30 % d'ici à la fin 1996. Mais ce changement, pour le syndicat, *« s'effectue dans le plus grand désordre »* et relève *« du gâchis humain et économique »*. Le SNPNC semble souhaiter cependant des négociations propres à éviter cette grève.

La mise en œuvre des nouvelles conditions de travail depuis le 1er octobre a bouleversé les « plannings » du personnel navigant commercial et donne lieu à certains ratés qu'il faudra corriger, reconnaît-on à la compagnie. Toutefois, le SNPNC se plaint aussi de la disparité considérable des charges de travail. La nouvelle organisation en centres de résultats géographiques (Asie, Amériques, Europe et Moyen-Orient...), avec son personnel affecté, manquerait de souplesse. *« Pour compenser la faible charge de travail du centre de résultats Afrique, on va, par exemple, surcharger les gens qui travaillent dans le centre Asie-Pacifique »*, déclare Jean-Paul Méheust, président du SNPNC.

Le syndicat CFDT, minoritaire parmi le personnel navigant commercial, s'est joint au mot d'ordre d'arrêt de travail du SNPNC. *« Pour les hôtesses et stewarts qui travaillent sur le long-courrier les nouvelles règles de travail conduisent à travailler de deux à quatre jours de plus par mois »*, estime François Cabrera, secrétaire général du syndicat CFDT d'Air France, qui demande également l'ouverture de négociations.

M. L.

INDUSTRIE

La conclusion d'un « pacte national »

Charbonnages de France garantit l'emploi des mineurs et se recentre sur l'électricité

Conformément à la demande du ministère de l'industrie faite en juillet, la direction des Charbonnages de France (CdF) et les organisations syndicales sont parvenues, mardi 18 octobre, à un contrat d'entreprise. Ce « pacte charbonnier national » prévoit la garantie d'emploi des mineurs jusqu'à l'arrêt de l'extraction du charbon en 2005 et au-delà pour ceux qui n'auront pas encore l'âge de la retraite. Il envisage également l'entrée d'EDF à hauteur d'environ 20 % dans le capital de la société exploitant les centrales électriques du groupe.

« C'est une journée historique pour les Charbonnages. Les hommes de l'entreprise ont désormais une garantie d'emploi et des possibilités de carrière », affirmait, satisfait, Jacques Bouvet, président de cette firme, en présentant, mardi 18 octobre dans la soirée, les grandes lignes du « pacte charbonnier » élaboré avec les syndicats. Ce dernier doit maintenant obtenir la signature des organisations syndicales. Si la CGT, après avoir participé aux négociations, ne devrait pas parapher le texte, les autres organisations syndicales (FO, CGC, CFDT et CFTC) devraient se prononcer rapidement. L'objectif du pacte est d'assurer le départ progressif et régulier des 16 000 mineurs actuels jusqu'en 2005, date de l'arrêt définitif de l'extraction du charbon, sans procéder à des plans sociaux. Ce document offre donc la garantie à tout salarié ne voulant pas quitter les Charbonnages d'y terminer sa carrière.

Si certaines exploitations cessent leurs activités avant ce terme, les salariés pourront être mutés vers d'autres sites, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de la retraite anticipée, fixée à quarante-cinq ans d'après le CCFC (Congé charbonnier de fin de carrière). En appliquant uniquement ce critère, lors de la fermeture des puits dans onze ans, il devrait rester encore 3 000 mineurs. Mais les effectifs devraient être nettement réduits par certains transferts vers La Poste ou EDF négociés, depuis plusieurs années.

Si, en 2005, certains mineurs n'ont pas encore atteint la limite d'âge des quarante-cinq ans, ils pourront rester dans l'entreprise jusqu'à ce terme. Car, rappelle Jacques Bouvet, *« après cette date, Charbonnages de France existera encore, ce sera une entreprise employant environ 2 500 personnes et dont l'activité se partagera entre la production d'électricité et l'importation de charbon avec les services liés à ces activités ».* Dans cette optique, CdF attend beaucoup de ses centrales électriques réparties sur cinq sites. Ne pouvant assurer seul les investissements, le groupe a décidé de faire entrer EDF au capital de la société électrique qui gère ses centrales. Ce nouveau partenaire devrait prendre une participation d'environ 20 %, équivalente à 1,5 milliard de francs, ce qui correspond au montant nécessaire pour assurer le financement des installations de dépollution. Mais, dans l'optique des dirigeants, il n'est pas question de perdre le contrôle de ses centrales, qui représentent, avec 3,4 milliards de francs de chiffre d'affaires, la part la plus importante de l'activité du groupe. Deuxième producteur d'électricité national, avec 28,4 % de celle (hors nucléaire) distribuée par EDF, les Charbonnages entendent rester dans ce domaine un acteur indépendant.

DOMINIQUE GALLOIS

Selon la Cour des comptes

L'exploitation de la mine découverte à Carmaux coûterait cher

Déjà évoquée en 1989, dans une assertion concernant les Charbonnages de France, la situation des Houillères de Bassin du Centre et du Midi (HBCM) est une nouvelle fois vivement dénoncée par la Cour des comptes dans son rapport 1994. Les critiques portent principalement sur la mine « découverte » en 1984 à Carmaux, qui s'est révélée *« projet hasardeux »* en raison de son coût exorbitant. De 1984 à 1991, les surcoûts entraînés par la mise au point des matériels et les conséquences du retard de la production ont amené les HBCM à dépenser 3,8 milliards de francs pour ce projet, alors que les recettes étaient seulement de 80 millions.

Un nouveau contrôle sur la période 1987-1991 *« a mis en évidence l'ampleur, très supérieure aux prévisions, des pertes résultant de l'opération de Carmaux, la persistance de déficits d'exploitation en Provence et dans la plupart des autres sites exploités par les HBCM, et en définitive l'évolution désastreuse de la situation financière de l'établissement public ».*

Selon la Cour des comptes, « plus de 5 milliards de francs ont été dépensés en Provence, alors que cet investissement ne produira sans doute jamais les résultats escomptés ». Quant à la mine *« découverte »* à Carmaux, son exploitation a été décidée sur la base de prévisions techniques et financières qui se sont toutes révélées fausses. L'opération a déjà coûté très cher et la prolongation de la production prévue jusqu'en 2005 nécessiterait un financement supplémentaire d'environ 5 milliards. *« Cette malheureuse affaire a achevé de dégrader les finances des HBCM. La subvention de l'Etat n'a pas endigué la crue d'un endettement qui, augmentant de milliard par an, représentait déjà plus de 5 fois le chiffre d'affaires à la fin de 1991 et ne peut, toutes choses égales par ailleurs, que grossir encore davantage »*, précise ce rapport.

Après les pertes historiques de l'assureur public au premier semestre

Les liens entre le GAN et le CIC sont menacés

On savait le redressement du GAN difficile. Il le sera encore plus que prévu à cause de la persistance de la crise de l'immobilier, du coût exorbitant de son expansion dans le secteur de l'assurance-dommages et de la baisse des marchés financiers qui a fait fondre le stock de plus-values. Ce tableau sombre repousse encore un peu plus loin les perspectives de privatisation de l'assureur public, qui a enregistré au premier semestre une perte historique de 846 millions de francs (« le *Monde* » du 18 octobre).

Les changements de cap des compagnies d'assurances étant très lents à produire leurs effets sur les comptes, le déficit du GAN pourrait atteindre à la fin de l'année, selon la plupart des analystes financiers, entre 1 et 1,5 milliard de francs. Et il faudra attendre 1996 pour que l'assureur voie sa rentabilité s'améliorer sensiblement. Certes, comme l'a confirmé Jean-Jacques Bonnaud, le président du GAN depuis quatre mois, « *il n'est pas question de faire appel à l'Etat actionnaire, et le groupe dispose de suffisamment de fonds propres* [20,7 milliards de francs] *pour faire face à la situation* ». Mais la question de l'avenir de l'ensemble GAN-CIC se pose à nouveau.

Pas dans l'urgence comme pour le Crédit lyonnais. Mais l'Etat actionnaire devra forcément y répondre dans les mois qui viennent. Il le devra en fonction d'une interrogation plus large : y a-t-il place en France pour quatre grands groupes d'assurances généralistes ? Sachant que le GAN est le plus petit d'entre eux, derrière l'UAP, AXA et les AGF.

Déjà posée avec acuité en 1987-1988, cette interrogation avait conduit les pouvoirs publics à ressortir le vieux projet d'une fusion avec les AGF. François Heilbronner, le président du GAN d'alors, avait pu l'empêcher mais l'avait payé en retour en participant au raid manqué sur la Société générale, effectué sous la pression du ministre de l'économie de l'époque, Pierre Bérégovoy. Ensuite, c'est en voulant assurer la pérénnité de son groupe que M. Heilbronner s'est lancé à corps perdu dans la croissance en assurance-dommages et dans la banque-assurance en prenant le contrôle à 86 % du CIC. On le constate aujourd'hui : ces deux initiatives furent plutôt malheureuses.

En assurance-dommages, le retournement de conjoncture et la volonté de gagner coûte que coûte des parts de marché, quitte à prendre des risques, ont tourné à la catastrophe. Ils se sont traduits l'an dernier par plus de 2,1 milliards de francs de pertes et, de janvier à fin juin 1994, par un déficit de 736 millions de francs. Le GAN a notamment dû effectuer 867 millions de francs de provisions pour rattraper son retard pris dans la couverture des risques au cours des exercices précédents. « *Le retour à l'équilibre en assurance-dommages n'interviendra pas avant 1996* », explique M. Bonnaud.

La malédiction de l'immobilier

Si le CIC apporte, lui, une contribution en progrès de 398 millions de francs au premier semestre au résultat de sa maison mère, le groupe bancaire avait amené dans sa corbeille un établissement spécialisé dans le financement de l'immobilier, l'UIC-Sofal, qui est touché de plein fouet par la crise. A tel point que le GAN a dû reprendre en direct le contrôle de l'UIC l'an dernier et monter par ses propres moyens une structure de « *defeasance* », qui consiste à sortir des créances à risques du bilan de l'UIC.

Au total, la couverture à 50 % des engagements de 18,9 milliards de francs sortis à la fois dans la *defeasance* et dans une société foncière baptisée Parixel a coûté au groupe 9,6 milliards de francs de provisions, compte tenu d'une rallonge de 350 millions au premier semestre. La perte au premier semestre liée à l'immobilier se monte à 925 millions de francs, dont 321 millions proviennent directement du déficit de l'UIC et le reste du plan de restructuration et de la rallonge de provisions.

En plus de ces difficultés récurrentes dans l'immobilier et le dommage, le GAN connaît également une croissance faible en assurance-vie. Elle tient à la concurrence très forte et au fait que des contrats nouveaux, adaptés aux besoins de la clientèle, ont tardé à voir le jour. La progression du chiffre d'affaires en assurance-vie entre le premier semestre de 1994 et celui de 1993 est à peine supérieure à 2 % dans un marché pourtant en pleine expansion.

Enfin, et cela se traduit aussi dans les résultats, la conjoncture ne permet plus au GAN de compenser ses pertes d'exploitation par la réalisation importante de plus-values. Victime de la chute des marchés obligataires et boursiers, le stock de plus-values latentes du groupe s'est fortement réduit, passant de plus de 25 milliards de francs à la fin de l'année 1993 à 16,1 milliards au 30 juin 1994. On peut d'ailleurs considérer que, compte tenu de l'état des marchés, les plus-values potentielles ont encore diminué et qu'elles doivent être pour partie peu liquides quand il s'agit d'immobilier.

La marge de manœuvre du GAN est donc des plus réduites. « *Voilà pourquoi il est condamné d'une manière ou d'une autre à céder tout ou partie du CIC* », estiment bon nombre d'analystes de la place. « *C'est sa seule source de liquidités et de fonds propres et le seul moyen pour lui d'accélérer son redressement et de ne pas devoir traîner pendant de longues années le poids des erreurs stratégiques passées* », explique un analyste. M. Bonnaud en convient indirectement quand il affirme : « *L'essentiel pour moi, c'est le contrôle du CIC.* » L'ouverture du capital du CIC semble ainsi presque décidée : le GAN pourrait vendre une partie des 86 % qu'il détient dans le groupe bancaire. Mais est-ce que cela sera suffisant ? Ou bien le GAN devra-t-il renoncer à faire tous les métiers de l'assurance ?

ÉRIC LESER

LA SOIRÉE « PORTES OUVERTES » AU CRÉDIT LYONNAIS. – La soirée organisée mardi 18 octobre en fin de journée et en début de soirée par l'ensemble des agences du Crédit lyonnais en France semble avoir mobilisé davantage le personnel que les clients de la banque publique. C'était sans doute l'objectif premier d'une manifestation originale qui a vu la quasi-totalité des 2 100 agences françaises de la banque publique accueillir leurs clients, pour les rassurer et répondre à leurs questions sur la situation difficile du Lyonnais.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACQUISITION

FRANCE-EBAUCHES (horlogerie) repris à 50 % par une société contrôlée par la Chine populaire. – Le tribunal de commerce de Besançon (Doubs) a accepté, lundi 17 octobre, le plan de reprise de France-Ebauches, sixième fabricant mondial de mouvements de montres, présenté par des cadres de la société et la compagnie China Resources. Les cadres ont reçu une aide de 4,5 millions de francs de l'Etat, 5 millions de francs du département et de la région Franche-Comté, et 2,5 millions de la Société de développement de l'horlogerie (SDH). China Resources, qui prend une participation de 50 % dans le capital de la nouvelle société France-Ebauches pour 11 millions de francs, est une société de Hongkong contrôlée par les autorités de Pékin et dirigée par l'ancien vice-ministre du commerce extérieur chinois, Mme Zhu Yulan. Cette reprise va se traduire par 124 suppressions d'emplois sur 350.

LICENCIEMENTS

ROCHE prévoit de supprimer 5 000 emplois. – Le groupe pharmaceutique suisse Roche a annoncé, lundi 17 octobre, son intention de réduire de 5 000 personnes ses effectifs au cours des prochains mois. Cette décision fait suite au rachat de l'américain Syntex au printemps et qui sera effectif dès le 27 octobre. Cette acquisition faite à un prix élevé (5,3 milliards de dollars, soit 30 milliards de francs) permet à Roche de se hisser du dixième au quatrième rang des laboratoires pharmaceutiques mondiaux (*le Monde* du 4 mai).

INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION : inquiétude du personnel. – Les représentants du personnel de l'Institut national de la consommation ont exprimé, lundi 17 octobre, leur inquiétude après l'annonce, la semaine dernière, du plan de redressement de l'entreprise qui se traduira, selon eux, par la suppression de 35 postes. Selon eux, la crise est due notamment aux « *dérives sensationnalistes de la ligne éditoriale* » de *50 millions de consommateurs* ainsi qu'à la baisse des subventions de l'Etat. S'insurgeant contre le retard de la direction à réagir, ils estiment que le plan de redressement aboutit à « *un véritable démantèlement de l'INC* » : une réduction de ses effectifs et du nombre des essais comparatifs (30 en 1995 contre 65 en 1993).

Dans « le Monde diplomatique » d'octobre

Washington et l'écueil haïtien

Autorisé par l'ONU et accepté par la junte au pouvoir, le débarquement américain en Haïti n'a pu se faire sans de tragiques « bavures ». Dans cette zone des Caraïbes où les orages s'accumulent – aussi bien à Cuba, toujours soumis à l'injuste embargo américain, qu'en République dominicaine, où le président Balaguer se maintient au pouvoir par la fraude électorale, – l'objectif poursuivi par Washington à Haïti est triple : stopper l'immigration illégale, chaperonner le Père Aristide jusqu'à l'élection présidentielle de février 1996 et conserver les bonnes grâces de l'armée. Un plan trop ambitieux et contradictoire pour ne pas provoquer rapidement de nombreux dérapages. Dans *le Monde diplomatique* d'octobre, William M. Leo Grande analyse les non-dits de la politique des Etats-Unis dans une zone vitale pour leurs intérêts.

On lira, d'autre part, une *série d'articles sur l'Europe* à la veille d'échéances électorales importantes. Laurent Carroué et Thomas Schnee dressent le tableau d'une Allemagne sûre d'elle-même qui s'apprête à voter le 16 octobre, tandis que Bernard Cassen analyse la stratégie de Bonn de mise en place *d'une Europe sur mesure*. En Finlande, où les électeurs se prononceront ce même jour pour ou contre l'entrée dans l'Union européenne, Ingrid Carlender dresse le portrait d'un modèle social peu connu. En France, enfin, où toutes les forces politiques préparent déjà l'échéance présidentielle, Christian de Brie montre comment la politique est pervertie par les affaires et par le règne de l'argent, lui-même encouragé par les paradis fiscaux qui se développent sur le Vieux Continent (Thierry Lambert).

Dans ce même numéro : Agonie de la morale (Ignacio Ramonet) ; Appétits américains et compromissions françaises en Afrique (Claude Wauthier). Etats-Unis : La gauche dans son ghetto, la droite à la radio (Eric Alterman) ; Surenchère répressive et surveillance des pauvres (Roselyne Pirson). Brésil : Victoire du plan real (Luiz Felipe de Alencastro) ; Échec des réformes (Gilles de Staal) ; Une alchimie baroque cruelle et anthropophage (Véronique Mortaigne) ; Le basculement du monde (Michel Beaud). Algérie : A son tour, la Kabylie dans l'engrenage de la guerre (Lyes Si Zoubir) ; Le « cinéma berbère », miroir de la société (Carlos Pardo) ; Quand le terrorisme d'Etat nourrit celui des insurgés (Eric Rouleau). Liban : Un pouvoir sans responsabilité, des querelles sans enjeux (Samir Kassir) ; Pour les réfugiés palestiniens, l'avenir est comme une « chambre noire » (Rosemary Sayigh). Grand débat en Turquie sur islamisme et laïcité (Timur Muhidine). En Méditerranée, une coopération semée d'embûches (Paul Balta). Emergence de l'Asie du Sud-Est (Arnaud Dubus). Un référendum pour les femmes (Gisèle Halimi).

▶ **En vente chez votre marchand de journaux. 20 F.**

PARIS, 18 octobre ▼ Nouvel accès de faiblesse

La Bourse de Paris a encore cédé du terrain, mardi 18 octobre, mais à un rythme nettement moins rapide que la veille, dans un marché dominé par les incertitudes financières et politiques. *En recul de 0,38 % à l'ouverture*, l'indice CAC 40 a terminé la journée sur une perte de 0,41 % à 1898,60 points. Le marché a été calme avec un chiffre d'affaires de 3 milliards *de francs environ.*

Même si pour des experts les niveaux actuels des taux à long terme en Europe sont « *exagérés* » au vu des risques inflationnistes, la faiblesse du dollar ne permet pas d'envisager une détente durable sur les marchés obligataires. M. Reimut Jochimsen, membre du conseil central de la Bundesbank, a déclaré mardi qu'une baisse des taux d'intérêt directeurs pourrait semer des doutes sur la politique de stabilité menée par la Bundesbank et entraîner une hausse des taux à long terme.

Par ailleurs, la situation politique en France, empoisonnée notamment par les « affaires », n'incite pas l'épargnant à prendre de sérieuses initiatives, même si, depuis le début de la *semaine, certains estiment* plusieurs valeurs à des cours attrayants.

Des analystes jugent que « *toutes les mauvaises nouvelles sont à présent dans les cours* » et qu'il serait *temps de jouer la reprise économique.* Selon la Banque de France, la production industrielle a encore progressé en septembre, tirée par le raffermissement de la demande intérieure et *étrangère.*

Les valeurs des BTP ont continué à être attaquées en raison pour certaines de leur implication dans les « *affaires politico-financières* ». La SGE a cédé près de 7 %, *Ciments français* 4,2 %, la Générale des eaux 3,7 %, la Lyonnaise des Eaux 2,9 %, Bouygues 2,8 %.

NEW-YORK, 18 octobre ▼ Pause

Wall Street a fait une pause mardi 18 octobre, alors que le marché a été inondé de résultats de sociétés et que *la faiblesse du dollar et la remontée* des taux d'intérêt à long terme ont alimenté les inquiétudes sur l'évolution des taux. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, qui perdait une vingtaine *de points dans l'après-midi*, s'est redressé en fin de séance pour finir en baisse de 6,39 points, soit un repli de 0,16 %, à 3 917,54 points. Quelque 259 millions d'actions ont été échangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, grimpait à 7,86 % contre 7,82 % lundi soir.

Les résultats trimestriels des sociétés *américaines continuent à focaliser* l'attention du marché, avec la publication mardi des résultats de nombreuses banques. Ces résultats ont été bien accueillis, mais les opérateurs restent prudents, car seulement 10 % des résultats attendus ont été publiés à ce jour, soulignent les experts.

La chute du dollar, à son niveau le plus bas face au deutschemark depuis deux ans, contribue également au malaise du marché, car elle agite le spectre d'une nouvelle hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale (Fed).

VALEURS	Cours du 17 oct.	Cours du 18 oct.
Alcoa	86 1/2	86 1/2
Allied Signal Inc.	35 1/2	35 3/8
American Express	30 3/4	30 1/2
ATT	53 3/4	53 3/8
Bethleham Steel	19 3/4	19 1/2
Boeing	44 1/4	43 3/8
Caterpillar Inc.	55 5/8	55 7/8
Chevron	42 1/12	43
Coca-Cola	50 3/8	50 7/8
Disney Corp.	39	38 1/4
Du Pont de Nemours	59 3/8	59 1/2
Eastman Kodak	49 1/8	49 1/2
Exxon	59 7/8	59 3/4
General Electric	50 3/8	49 3/4
General Motors	46 3/4	46 1/2
Goodyear Tire	35 1/2	35 7/8
IBM	73 1/4	74 1/8
International Paper	79 3/4	79 7/8
Morgan (J.P.)	61 3/4	61 3/8
McDonnell Douglas	123	123
Merck and Co.	36 1/4	35 5/8
Minnesota Mining	56 3/8	55 7/8
Philip Morris	61 7/8	61 1/2
Procter & Gamble	63 1/8	63 5/8
Sears Roeb. and Co.	47 7/8	47 5/8
Texaco	63 3/8	63 3/8
Union Carbide	33 7/8	33 1/2
United Tech.	64 1/8	63 5/8
Westinghouse El.	13 1/4	13 1/4
Woolworth	17 1/4	17

LONDRES, 18 octobre ▼ Recul

Le Stock Exchange a accentué ses pertes mardi en fin de séance, après l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 34,9 points à 3 085,3 points, soit un recul de 1,1 %. Le marché a également été affaibli par les pertes des obligations et du marché à terme, et par les inquiétudes sur la faiblesse du dollar.

Le rapport mensuel de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) montrant une accélération de la croissance annuelle des ventes de détail en septembre a reveillé les craintes d'une hausse des taux d'intérêt britanniques.

Du côté des valeurs, le secteur de la construction a été particulièrement touché : Redland a perdu 9 pence à 475, Barratt Developments 6 pence à 175 et Tarmac 4 pence à 127.

VALEURS	*Cours du 17 oct.*	*Cours du 18 oct.*
Allied Lyons	5,92	5,94
BP	4,24	4,15
BTR	3,18	3,11
Cadbury	4,44	4,45
Glaxo	6,14	5,99
GUS	5,70	5,67
ICI	8,19	8,22
Reuters	4,71	4,59
RTZ	8,91	8,78
Shell	7,36	7,21
Unilever	11,59	11,53

TOKYO, 19 octobre ▼ Repli

Tokyo a clôturé en baisse mercredi 19 octobre, des ventes de titres composant l'indice ayant largement compensé des achats sélectifs de valeurs de la part d'investisseurs étrangers. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 123,53 points, soit 0,62 % à 19 868,87 points à l'issue d'une séance où la plupart des investisseurs sont restés en coulisses. Le volume s'est élevé à 230 millions de pièces contre 255,26 la veille.

VALEURS	Cours du 18 oct.	Cours du 19 oct.
Bridgestone	1 540	1 540
Canon	1 750	1 760
Fuji Bank	2 140	2 150
Honda Motors	*1 730*	*1 720*
Matsushita Electric	1 660	1 620
Mitsubishi Heavy	788	786
Sony Corp.	5 880	5 870
Toyota Motors	2 070	2 070

CHANGES

Dollar : 5,1570 ▼

Le dollar se repliait mercredi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,1470 francs contre 5,1505 francs mardi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark était en léger recul à 3,4291 francs contre 3,4307 francs mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	18 oct.	19 oct.
Dollar (en DM)	1,4993	1,5014

TOKYO	18 oct.	19 oct.
Dollar (en yens).	98,05	97,61

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (19 oct.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (18 oct.) .... 4 11/16 %

BOURSES

PARIS

	17 oct.	18 oct.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 906,42	1 898,60
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 313,06	1 307,36
Indice SBF 250	1 274,44	1 268,76

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	17 oct.	18 oct.
Industrielles	3 923,93	3 917,54

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	17 oct.	18 oct.
100 valeurs	3 120,20	3 085,30
30 valeurs	2 400,40	2 374,30

FRANCFORT

	17 oct.	18 oct.
Dax	2 090,88	2 084,76

TOKYO

	18 oct.	19 oct.
Nikkei Dow Jones	19 992,40	19 868,87
Indice général	1 586,65	1 580,47

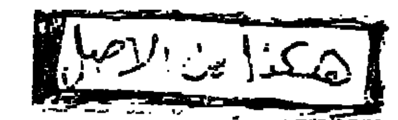
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,1485	5,1515	5,1493	5,1533
Yen (100)	5,2761	5,2815	5,3198	5,3268
Ecu	6,5313	6,5378	6,5240	6,5329
Deutschemark	3,4270	3,4298	3,4302	3,4345
Franc suisse	4,1303	4,1361	4,1454	4,1524
Lire italienne (1000)	3,3578	3,3610	3,3308	3,3356
Livre sterling	8,3256	8,3331	8,3176	8,3283
Peseta (100)	4,1204	4,1262	4,0954	4,1027

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 13/16	4 15/16	5 7/16	5 9/16	5 11/16	5 13/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 5/16	2 7/16	2 7/16	2 9/16
Ecu	5 9/16	5 11/16	5 7/8	6	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4
Franc suisse	3 13/16	3 15/16	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 9/16	8 13/16	9	9 1/4
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 7/8	6	6 5/16	6 7/16
Peseta (100)	7 3/8	7 5/8	7 11/16	7 15/16	8 1/8	8 3/8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 19 OCTOBRE

Liquidation : 21 octobre
Taux de report : 5,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,01 % (1898,78)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
B T P (le cie) 2	19	19
Cambodge	935	—
Carbone Lorraine 2	670	—
Case Poclain	25,90	—
CBC 1	278	276
Centenaire Blanzy	319,50	—
Carigan Holding	27	—
Champex (Ny)	19,20	—
CIC Un.Euro.CIP 1	312	322
C.I.T.R.A.M. (B)	3300	—
Cpt Lyon Alem.2	380	—
Concorde-Ass Risq2	815	—
Gpe Vallond ex.CMP	20,35	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sovabail	410	—
Taittinger I	2555	2600
Tour Eiffel	280,50	—
Elyo(ex.Ulliner) 2	323	321
Vicat 2	579	—
Virax	125	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.N.I.M 1	1200	1155
Codetour	171	—
Creeks	145	—
Dauphin OTA	330	—
Devanlay 2	961	—
Labor.Dolisos	180	—
Editions Belfond	90	—
Europ Propulsion 2	305,60	—
Finabail 2	148,50	147,50
Finacor 2	157	157
GLM S.A.	420	—
Gravograph	190	—
I.C.C. 2	180	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sylea 2	457,50	455
Sofco (Ly)	175	—
Sopra 2	315	315
TF1-1	535	538
Thermador Hold(Ly)	375	330
Unilog 2	285	—
Union Assur.Fdal	572	558
Viel et Cie #	212	214
Vilmorin et Cie/2	383	375

Sicav (sélection) 18 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 18/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,1615	5,1505	4,95	5,55
Ecu	6,5345	6,5335	—	—
Allemagne (100 dm)	343,3000	343,0700	329	353
Belgique (100 F)	16,6835	16,6725	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	306,3800	306,1600	292	314
Italie (1000 lires)	3,3550	3,3630	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,5400	87,5500	82,50	90,80
Irlande (1 iep)	8,1995	8,2215	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,2945	8,3205	7,95	8,80
Grèce (100 drachmes)	2,2390	2,2375	2	2,55
Suisse (100 f)	411,7700	412,3700	399	423
Suède (100 krs)	71,4000	71,5200	66	76
Norvège (100 k)	78,7800	78,7400	73	82
Autriche (100 sch)	48,7760	48,7410	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1280	4,1285	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3550	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,8008	3,8023	3,65	4,25
Japon (100 yens)	5,2722	5,2837	5,05	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 18/10
Or fin (kilo en barre)	64500	64600
Or fin (en lingot)	64950	65000
Napoléon (20f)	375	373
Pièce Fr (10 f)	325	—
Pièce Suisse (20 f)	380	379
Pièce Latine (20 f)	380	377
Souverain	479	479
Pièce 20 dollars	2520	2800
Pièce 10 dollars	1320	1320
Pièce 5 dollars	750	—
Pièce 50 pesos	2455	2450
Pièce 10 florins	391	389

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

Matif (Marché à terme international de France)

18 octobre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 145 332

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	111,06	110,06	111,78
Précédent	111,14	110,38	111,90

CAC 40 A TERME
Volume : 18 783

Cours	Oct. 94	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	1907	1919,50	1924,50
Précédent	1916	1924	1933,50

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Patrice et Christine BURNAT-RAHARD,
Julien, Romain et Victoire,
ont la joie de faire part de la naissance de

Marianne,

le 17 octobre 1994.

27, rue de Versailles,
78150 Le Chesnay.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire.

Bernard.

Lili, Coralie, Nicolas.

Décès

Gabriel BERNHEIM,

Entouré de
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
Sa sœur,
Tous ses proches,
s'est *éteint dans sa quatre-vingt-cinquième* année, le 16 octobre 1994.

Il sera inhumé au cimetière de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, vendredi 21 octo*bre*, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Annie Copolovici,
son épouse,
Mlle Maryse Copolovici,
et sa fille,
Mme Suzanne Bercovici,
sa sœur,
M. et Mme Langzam
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Berthault
et leurs enfants,
M. et Mme Morgenstein
et leurs enfants,
Mme Colette Verjus,
M. et Mme Philippe Catz
et leur fils,
M. et Mme Jean Enser
et leur fille,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Robert COPOLOVICI,

dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le 21 octo*bre 1994, au cimetière de Pantin*, entrée principale vers 10 h 30.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Robert Frappin,
Anne Borrel,
Geneviève Crawford,
Jacques, Jean-Louis, Denis, Patrick, Vincent Frappin,
font part du rappel à Dieu, le 11 octobre 1994, de

Simone FRAPPIN,

leur épouse et mère,
et adressent leurs très sincères remerciements à tous ceux qui leur ont déjà, si nombreux, manifesté tant de chaleureuse sympathie.

– Mme Marguerite Lambert,
son épouse,
Claire et Pierre Verdeau,
Marie-Noëlle et Jean-Luc Bonte,
Pierre-André et Catherine Lambert,
Jean et Marie-Geneviève Lambert,
Monique et Olivier Drouin,
Jacques Lambert,
Jeanne Lambert
et Evelio Cabrejo-Parra,
Marguerite Perdriault-Lambert,
ses enfants,
ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
Simone et Désiré Auffret,
sa sœur et son beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Léandre Louis LAMBERT,
ancien président national
de la Jeunesse agricole catholique,
cofondateur des journaux
Foyer rural, Mon village, Clair foyer,

survenu à Royan, le 28 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La messe d'obsèques a eu lieu le samedi 1er octobre en l'église Saint-Pierre de Champagnolles (Charente-Maritime).

Résidence Sud-Saintonge
17600 Saujon.

[Pierre Lambert fut l'un des fondateurs de la Jeunesse agricole catholique avant la deuxième guerre mondiale. Président national de ce mouvement en *1945, il devait animer ensuite le Mouvement* familial rural, devenu en 1968 CMR (Chrétiens du monde rural). Il fut rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Foyer rural* (transformé en 1964 en *Agri Sept*) et fonda en 1954 le mensuel *Clair foyer.*]

– La promotion Châlons-53 de l'ENSAM
a l'infinie tristesse de faire part de la mort tragique de

Jean-Pierre MANIÈRE,
ingénieur arts et métiers,

sauvagement assassiné en Algérie.

Son enterrement a eu lieu le 14 octobre 1994, à 15 heures, à Gannat (Allier), en présence de
Jacqueline,
son épouse,
Bruno et Sophie,
ses enfants,
Et de son père,
entourés de très nombreux Gadz'Arts.

– Geneviève Fiala,
à Neuchâtel,
Jean-Marc Fiala,
à Genève,
Pierre et Béatrice Fiala-Vautherin
et leurs enfants, David, Aloïse et Rose,
à Saint-Michel-sur-Orge,
Renée Vautherin,
à Asnières,
Dominique et Béatrice Vautherin
et leurs enfants,
à Ville-d'Avray,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Isabelle FIALA,
née Liardet,
veuve de Félix Fiala,

survenu à l'âge de quatre-vingts ans.

L'incinération a eu lieu au cimetière de Neuchâtel, le 17 octobre 1994.

CH 2035 Corcelles (Ne).
F 91240 Saint-Michel-sur-Orge.

Sarah KOFMAN
professeur de philosophie
à la Sorbonne et écrivain,

nous a quittés volontairement le *15 octobre 1994.*

Elle demeurera vivante dans la mémoire de ceux qui l'ont connue.

Les obsèques auront lieu le jeudi 20 octobre, au cimetière du Montparnasse. On se réunira à 10 heures à l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

De la part de :
Alexandre Kyritsos,
Et des familles Goldmann,
Cimerman, Kofman, Vignal, Kyritsos, Novat,
Et de tous ses amis, très douloureusement affligés.

Alexandre Kyritsos,
14, passage Du Guesclin,
75015 Paris.

– Le directeur de l'UFR de philosophie,
Ses *collègues enseignants,*
Le personnel administratif de l'UFR,
Ses étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Sarah KOFMAN,
professeur à l'université
Paris-I-Panthéon-Sorbonne,

survenu le 15 octobre 1994.

– Les éditions Galilée,
Hélène Boistay,
Michel Delorme,
Jacques Derrida,
Philippe Lacoue-Labarthe,
Jean-Luc Nancy,
Agnès Rauby,
ont la douleur de faire part du décès de

Sarah KOFMAN,

leur amie dans le travail et dans la vie.

9, rue Linné,
75005 Paris.

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont *la tristesse de faire part du décès,* survenu le 15 octobre 1994, de

Mme Sarah KOFMAN,
professeur à l'UFR de philosophie.

(Le Monde *du 19 octobre.)*

– Marcel Maréchal
Et l'équipe de La Criée,
Christine Marest, née Blanc-Bernard,
Michel Blanc-Bernard,
Denis Blanc-Bernard,
ses enfants,
Leurs conjoints, enfants,
Et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Luce MELITE,
Lucienne Blanc-Bernard (nom civil),

*survenu le 16 octobre 1994, à Mar*seille.

Un hommage lui a été rendu le mercredi 19 octobre au Théâtre de La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, Marseille-7e.

(Lire page 19.)

– Anne Sénéchal,
Nicole et Bernard Lechien,
Ses *enfants,*
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

Pierre SÉNÉCHAL,
conseiller-maître honoraire
à la Cour des comptes.

La messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris, le vendredi *21 octobre 1994, à 10 h 30.*

129, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

Anniversaires

– Il y a six ans que

Pierre FAVARD,
professeur à l'université
Pierre-et-Marie-Curie, Paris,

nous a quittés.

Ceux qui l'ont connu et aimé n'ont jamais cessé de penser à lui.

Avis de messes

– Nous avons la joie d'annoncer l'action de grâce solennelle « pour toutes les femmes ordonnées du monde et toutes celles qui pourront l'être », *qui a eu lieu en la cathédrale améri*caine, le 16 octobre 1994. Messe célébrée par Rosalie Hall, prêtre épiscopalienne à Paris, assistée de Judith Rose, prêtre anglicane de l'Eglise d'Angleterre (*Alliance internationale* Jeanne-d'Arc, Association européenne des femmes pour la recherche théologique, Droits et libertés dans les Eglises, Femmes et hommes en Eglise, Forum œcuménique des femmes chrétiennes d'Europe, Groupe Orsay).

68, rue de Babylone,
75007 Paris.

Conférences

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne : l'Université permanente organise, de novembre 1994 à avril 1995, des cycles de conférences en archéologie et histoire de l'art, suivis de visites de sites archéologiques, d'ateliers et de musées.

Neuf thèmes seront traités en six séances : première séance le lundi 7 novembre 1994.

Inscriptions et renseignements auprès du Centre d'éducation permanente, 6, rue Jean-Calvin, Paris-5e. Contact : Sylvie Sourmail, au 44-08-74-75.

– La Société des études renaniennes vous invite à la conférence de M. François Léger : « La relation intellectuelle entre Taine et Renan », le jeudi 27 octobre 1994, à 16 h 30, au Musée de la vie romantique, maison Scheffer-Renan, 16, rue Chaptal, Paris-9e. *Entrée libre.*

– M. Jean-Claude Pecker, professeur, donnera une conférence le jeudi 20 octobre 1994, à 19 h 30, sur le sujet *suivant : « D'un big-bang à l'autre ».* Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot, Paris-5e.

– Six conférences-débats.

« Dieu est-il crédible ? »

« L'écriture est-elle inspirée ? », mercredi 16 novembre 1994, à 20 h 30, avec Michel Tournier, écrivain, et Laurent Gagnebin, théologien protestant.

« La science contrarie-t-elle la foi ? », mercredi 23 novembre, à 20 h 30, avec Louis Leprince-Ringuet, physicien, et Alain Houziaux, pasteur.

« Dieu est-il cruel ? », mercredi 30 novembre, à 20 h 30, avec Jean d'Ormesson, écrivain, et Maurice Bellet, théologien catholique.

« Le pardon peut-il guérir ? », lundi 5 décembre, à 20 h 30, avec Julia Kristeva, psychanalyste, et Paul Ricœur, philosophe.

« La religion rend-elle fanatique ? », mercredi 14 décembre, à 20 h 30, avec René Rémond, historien, et Mgr Thomas, évêque de Versailles.

« Dieu est-il de nouveau crédible ? », mercredi 21 décembre, à 20 h 30, avec Gilles Bernheim, rabbin, et André Gounelle, théologien protestant.

Entrée libre. Libre participation aux frais. Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Métro Argentine.

MOTOCYCLISME

Scooters sur mesure

M. Balladur se désole de ne pas mieux connaître les jeunes. Comme c'est un homme naturellement curieux, il leur a demandé d'éclairer sa lanterne... Les réponses ont afflué par millions à Matignon. Que *l'on nous permettre d'apporter* ici notre modeste contribution et de renseigner le premier ministre sur les goûts de nos adolescents en matière de deux roues. La vérité, la voici : ce ne sont plus les cyclomoteurs qui font rêver notre jeunesse. Le marché est moribond détrôné par les scooters de 50 cc dont les jeunes raffolent.

Les constructeurs le savent bien, qui depuis deux ans, pour séduire les lycéens, n'en finissent pas de proposer des machines nouvelles ou d'anciens modèles remis au goût du jour. La stratégie se révèle payante : le marché du 50 cc a crû de 30 % en 1993, et de 17 % depuis janvier, ce dont Peugeot a su tirer profit. Pour consolider une première place reconquise en 1993 sur ce créneau, la firme annonce, sans autre précision, la commercialiation dans le courant de *l'automne du Speedake, un « scoot ludique et sportif, au fuselage à faire fondre l'asphalte, à la tenue de route et au freinage exceptionnels ».* Nul doute que les adolescents vont craquer devant un tel argumentaire.

Sur un tout autre registre, *l'italien Piaggio devrait* proposer sous peu en France une scooter de 50 cc doté d'un moteur à essence et d'un moteur électrique. Baptisé Zip et Zip, ce « scooter vert » permettra de circuler sans bruit pendant une heure et quart à près de 30 km/h. Mais le surcoût du Zip et Zip (plusieurs milliers de francs), le temps de rechargement des batteries électriques (8 heures) risquent de refroidir les acquéreurs éventuels *même s'ils ont la fibre éco*logique.

Les scooters de 80 cc s'adressent à une clientèle différente, plus âgée, moins sensible aux performances de la machine qu'à son confort. C'est en pensant à eux que Piaggio a conçu le Typhoon 80, un scoo*ter passe-partout, bien sus*pendu, sage quoique capable de nervosité. Si le Typhoon (14 500 francs) souffre de quelques menus défauts (l'ouverture du coffre en particulier se révèle peu pratique), la principale inconnue tient à sa tenue de route par temps de pluie, *question à laquelle seul un ciel* désespérément sans nuages nous a empêché de répondre.

Peut-être parce qu'elle est lancée avec retard à la conquête des citadins excédés par les embouteillages, la firme italienne fait preuve d'un volontarisme rare. La preuve en est la *commercialisation depuis l'été* de l'Hexagon. Scooter haut de gamme de 125 cc, d'une remarquable sobriété, tout en rondeurs, confortable et silencieux en diable, il n'a pas grand-chose à voir avec les engins flamboyants proposées aux adolescents. Destiné en priorité aux *cadres ne serait-ce qu'à cause* de son prix (20 000 francs), l'Hexagon n'est plus vraiment un scooter mais une machine à vagabonder – de préférence en *couple vu la taille des sièges.* Mais ce paquebot a de la ressource : les lamas de la ménagerie du Jardin des plantes, à Paris, se souviennent sans doute avoir vu cet été le long du quai Saint-Bernard un Hexagon lancé à plus de 110 km/h.

Il reste à savoir si cet étrange *engin va séduire. Honda avait* tenté l'aventure il y a quelques années avec son Spazzio, et échoué. Mais c'était un engin d'un 250 cc, nécessitant donc un permis moto, *ce qui n'est* pas le cas de l'Hexagon. Dans cette différence réside sans doute le meilleur atout de ce scooter venu d'ailleurs.

JEAN-PIERRE TUQUOI

MÉTÉOROLOGIE

TEMPS PRÉVU LE JEUDI 20 OCTOBRE 1994 VERS MIDI

Jeudi : pluies fréquentes, fortes sur le Sud-Est. – *Les régions méditerranéennes connaîtront un temps* médiocre. Les pluies seront fréquentes et souvent abondantes, *en* particulier sur les versants des reliefs exposés au sud. De plus, les vents d'est souffleront fort sur le littoral, atteignant 70 km/h en *rafales.*

Des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes du Nord et aux frontières belges et allemandes, le temps restera couvert toute la journée avec des pluies fréquentes mais souvent faibles, parfois plus *abondantes sur le relief du Massif Central et des* Pyrénées. L'Alsace se situera en marge de ce mauvais temps et ne devrait pas subir de précipitations.

Plus à l'ouest, de l'Aquitaine au Poitou, à l'ouest du Bassin parisien et à la Haute-Normandie, quel*ques éclaircies se faufileront entre les nombreux* passages nuageux, et l'on ne restera pas à l'abri de quelques ondées. L'après-midi, le littoral aquitain pourra subir de fréquentes averses. Enfin, sur la Bretagne, les pays de Loire, puis progressivement la *Basse-Normandie et la Vendée ainsi que les* Charentes, de fréquentes averses alterneront avec de timides éclaircies, et l'on pourra même entendre le tonnerre. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h sur le littoral.

Les *températures minimales seront douces, entre* 8 et 12 degrés sur la moitié nord, localement 3 degrés en Alsace, entre 9 et 16 sur la moitié sud.

L'après-midi, le thermomètre indiquera en général 14 à 18 degrés et jusqu'à 21 sur les régions méridionales.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France).

TEMPÉRATURES maxima - minima

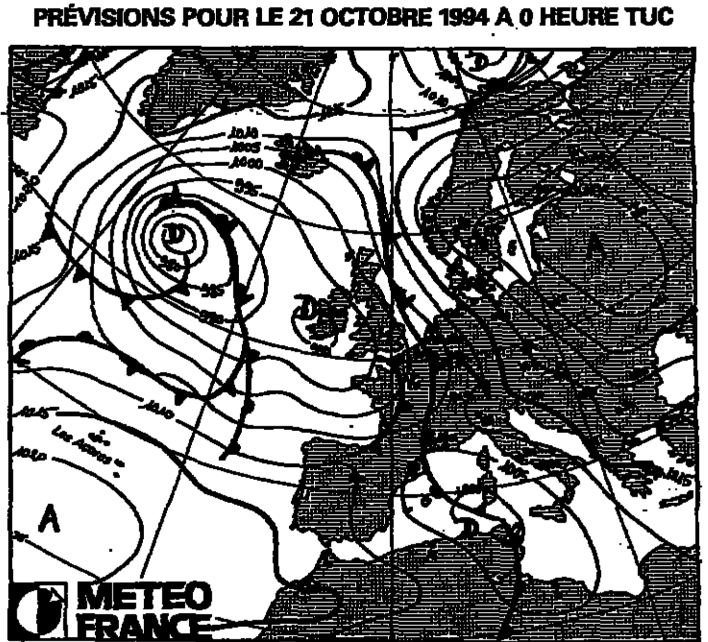
FRANCE	
AJACCIO	23/9
BIARRITZ	24/15
BORDEAUX	21/14
BOURGES	19/9
BREST	12/12
CAEN	14/7
CHERBOURG	11/8
CLERMONT-FER.	21/14
DIJON	15/5
GRENOBLE	20/5
LILLE	13/3
LIMOGES	20/13
LYON, BRON	18/9
MARSEILLE	22/13
NANCY	12/1
NANTES	14/10
NICE	22/12
PARIS	14/8
PAU	23/13
PERPIGNAN	17/15
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	12/9
ST-ETIENNE	18/8
STRASBOURG	13/0
TOULOUSE	21/16
TOURS	15/10

ÉTRANGER	
ALGER	23/11
AMSTERDAM	10/2
ATHÈNES	24/18
BANGKOK	34/25
BARCELONE	19/15
BELGRADE	12/-1
BERLIN	8/-1
BRUXELLES	11/3
COPENHAGUE	9/3
DAKAR	32/25
DUBLIN	12/11
GENÈVE	14/10
ISTANBUL	18/14
JÉRUSALEM	22/12
LE CAIRE	29/21
LISBONNE	19/15
LONDRES	13/7
LOS ANGELES	22/13
LUXEMBOURG	12/2
MADRID	21/13
MARRAKECH	23/15
MEXICO	22/12
MILAN	16/9
MONTRÉAL	11/5
MOSCOU	4/-2
NAIROBI	25/16
NEW-DELHI	31/17
NEW-YORK	19/12
PALMA-DE-MAJ.	21/14
PÉKIN	16/7
RIO-DE-JANEIRO	29/21
ROME	23/11
HONGKONG	30/25
SEVILLE	23/16
SINGAPOUR	34/25
STOCKHOLM	5/-6
SYDNEY	20/15
TOKYO	22/17
TUNIS	22/17
VARSOVIE	7/-5
VENISE	16/6
VIENNE	8/1

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-10-1994 à 6 heures TUC et le 19-10-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 21 OCTOBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6413

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III		■					■		
IV						■			■
V		■							
VI					■				
VII			■						
VIII							■		
IX						■		■	
X								■	
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Manger pour rien. – II. Qui glisse bien. – III. Qui n'avait peut-être pas été bien compris. Morceau de savon. – IV. Crier comme une bête. Un métal mou. – V. Pouvait foudroyer du regard. – VI. Puits naturel. Le dernier des pieds. – VII. Une grande nappe. Donner un avis. – VIII. Les grosses peuvent être mises avec les cornichons. Quelque chose de rasoir. – IX. Forme une saillie. – X. Se lèvent quand on a tout vu. – XI. Plante fourragère. Qui ne fait pas de vagues.

VERTICALEMENT

1. Péché vers lequel on peut être attiré par une jolie religieuse. – 2. On se réjouit quand on en voit le bout. Cacher comme parfois la face. – 3. Accroupi dans un *musée. N'admis pas.* – 4. *Reptile* qui avait des ailes quand les poules avaient des dents. – 5. Changent facilement de forme. Des poussières, à Londres. – 6. Vieux loup. *Des marais, il n'est* pas cultivé. Lie. – 7. Pas forcément approuvé. Coup d'œil. Puissance. – 8. Former une nouvelle colonie. – 9. Partie de poulie. Une *bête à cornes.*

Solution du problème n° 6412

Horizontalement

I. *Ciné-parc (« Chiottes » : nom* que certains donnent aux voitures). – II. Originale. – III. Narration. – IV. Vénerie. – V. Elan. Sète. – VI. Née. – VII. Liards. Es. – VIII. *Lô.* Ite. – IX. *Eus. Léman.* – X. Ululement. – XI. Radis. Usé.

Verticalement

1. Conseilleur. – 2. Ira. Ioula. – 3. *Nirvana.* Sud. – 4. Egrener. Li. – 5. Pian. Ediles. – 6. Antes. Stem. – 7. Raire. Emeu. – 8. Cloître. Ans. – 9. Enée. Santé.

GUY BROUTY

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde DES LIVRES

MERCREDI 19 OCTOBRE

TF 1

19.00 Série : Beverly Hills.
19.45 Divertissement :
Le Bébête Show (et à 0.25).
19.55 Journal et La Minute hippique.
20.20 Sport : Football.
3e journée de la Ligue des *champions, en direct de Kiev* : Dynamo de Kiev contre Paris Saint-Germain ; à 21.15, Mi-temps et Météo ; à 21.30, 2e mi-temps ; à 22.25, Tous les buts des autres matches.
0.05 Magazine :
Les Rendez-vous de l'entreprise.
Présenté par Alain Weiller et Alain Beytout. Invité : Jean-Louis Giral (Société Desquenne et Giral).
0.30 Journal et Météo.
0.40 Série : Intrigues.

FRANCE 2

18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.10).
18.45 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25).
Présenté par Michel Drucker. Invités : Harry Connick Jr, Muriel Robin, Pierre Richard, Patrick Dupond.
19.20 Flash d'informations.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.50).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 ▶ Téléfilm :
Madame le proviseur.
Boycott, de José Pinheiro, avec Danièle Delorme, Maurice Bénichou (1re partie).
22.30 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. Jamais sans mon animal. La collection de serpents venimeux, de Martine Lupi et Charles Messance ; Un psy pour chiens et chats, d'Angela Lorente ; Jon et ses dauphins, d'Angela Lorente et Martine Lupi ; Gille et Gamine, de Vincent Liger et Marie Genest.
23.45 Journal et Météo.
0.15 Magazine :
Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler. Spécial festival les Allumées de Nantes, consacré au Caire.

FRANCE 3

14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
Laurent Fabius, ancien premier ministre et député de Seine-Maritime.
16.45 Les Minikeums.
Peter Pan ; Il était une fois la vie : le cœur.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine :
La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada. Champions, les coulisses de l'exploit. Invités : Ben Johnson, Marie Pierce, Thierry Rey, Jacky Ickx ; Pierre-Alexandre de Mérode, vice-président du CID ; Claire Carrier, médecin du sport, psychiatre et psychanalyste ; Fernand Urtebise, entraîneur d'athlétisme ; Jean-François Bourg, professeur et chercheur au Centre du droit et d'économie du sport.
22.25 Météo et Journal.
23.00 Mercredi chez vous.
Programme des télévisions régionales.

CANAL +

16.45 Dessin animé : Les Simpson.
17.10 Football américain.
Match de championnat de la NFL.
18.00 Canaille peluche.
Les cow-boys de Moo Mesa.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : IAM, Nicolas Kieffer, Raymond Depardon.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Ruby Cairo. ■
Film américain de Graeme Clifford (1992).
22.45 Flash d'informations.
22.55 Cinéma : Impitoyable. ■■■
Film américain de Clint Eastwood (1992) (v.o.).
Une vision forte et désespérée d'un monde de crève-la-faim.
1.00 Cinéma : Candyman. ■■
Film américain de Bernard Rose (1992) (v.o., 95 min).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Concert : The European Jazz Ensemble (rediff.).
17.30 Magazine : Transit.
Retour à l'élitisme (rediff.).
18.35 Chronique :
Le Dessous des cartes.
De Jean-Christophe Victor. L'impact de l'adhésion des pays scandinaves à l'Union européenne (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
19.25 Série : One Reelers, comédies burlesques.
2. La Saison des amours, avec Harol Lloyd.
19.35 Magazine : Mégamix.
Présenté par Martin Meissonnier. Shibuya Music (Tokyo) ; Huey Lewis ; Le Death Metal (Floride) ; Audio et multimédia, les CD hybrides ; World Trouble Groupe ; Sœur Marie Keyrouz ; Mamauca (Puerto-Rico) ; Lambarena ; Greg Brown.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Opéra :
Le Barbier de Séville.
De Rossini, livret de Cesare Sterbini, d'après Beaumarchais, mise en scène de Dario Fo. Avec Richard Croft, Reneto Capacchi, Jennifer Larmore, David Malis, Simone Alaimo, Léonie Schoon.
23.15 Cinéma : Le Décalogue 7, Tu ne voleras pas. ■
Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1988) (v.o.).
0.10 Cinéma :
Le Décalogue 8, Tu ne mentiras pas. ■■■
Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1988) (v.o., 54 min).

M 6

18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Présenté par Michel Cellier.
20.45 Téléfilm : Fils d'un autre.
De Michel Lang.

22.25 Téléfilm : L'Affrontement.
De Stuart Millar.
0.00 Série : Fantasmes.
0.30 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique :
Les Chemins de la musique.
La musique des bougnats. 3. Les rois du métissage : des stars mènent le bal.
20.30 Tire ta langue.
Le Québec et son idiome forteresse.
21.32 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Mille et une voix. 2. Enfance cairote.
0.05 Du jour au lendemain.
Patrick Carré (Un rêve tibétain).
0.50 Coda.
Les Allumées de Nantes (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 7 octobre à Albi) : Sonate pour violoncelle et piano op. 5, de Beethoven ; Suite italienne, de Stravinsky ; Sonate pour violoncelle et piano op. 119, de Prokofiev ; Sonate pour violoncelle et piano, de Debussy, par Xavier Phillips, violoncelle, Alexandre Tharaud, piano.
22.35 Soliste.
Idil Biret, piano.
23.00 Ainsi la nuit.
Quatuor à cordes en mi majeur op. 54, de Haydn ; Licht und Liebe D 352, de Schubert ; Sextuor à cordes nº 2 en sol majeur op. 36, de Brahms.
0.05 Jazz vivant.
Par André Francis. Le Big Band Passages de Manu Pekar, et le Tentette de Marc Ducret.

Les interventions à la radio

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Brice Lalonde, président du mouvement Génération Ecologie (« Le Grand Débat »).

France-Inter, 19 h 20 : « Majorité : les conditions du sursaut », avec Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville (« Objections »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Des hommes comme les autres

MICHEL NOIR s'échauffait. Il en avait assez, mais assez, criait-il à Guillaume Durand sur la chaîne câblée LCI. D'urgence, il fallait rendre aux hommes politiques la considération perdue, et cesser de leur en jeter *« plein la gueule »*. Tenez, monsieur Durand, je vais prendre un exemple que tout le monde va comprendre. Vous seriez invité par votre beau-père dans sa villa de vacances : lui demanderiez-vous avec quel argent il a payé la location ? Eh bien, moi, c'est pareil ! Mon gendre m'a invité, je ne suis même pas resté un mois entier, mais seulement six jours. Vlan ! le juge m'accuse de recel. Et, pour faire bonne mesure, il me charge de la totalité du prix de la location !

Oui, reconnaissait-il, au temps de ma gloire, j'ai couru les émissions de télévision. Oui, j'ai été grisé par les sondages. Mais qui me sollicitait, sinon vous, les médias ? Quant aux sondages, ai-je demandé à y figurer ? D'ailleurs, travaillant quinze heures par jour, sept jours sur sept, comment voulez-vous que les hommes politiques aient le temps d'être malhonnêtes ? poursuivait le maire de Lyon.

Ainsi se déversait, de la bouche d'un ancien ministre, une étrange mélopée. On se trouvait à mi-chemin de la complainte corporatiste – guère différente dans sa sincère colère, dans sa naïve soif de reconnaissance, de celles des agriculteurs ou des infirmières – et de la déposition, dans un commissariat de quartier, d'une « balance » qui entend bien que plongent avec lui tous les copains qui, eux aussi, ont pillé les vitrines du magasin. Et l'on extrapolait. A quand une manifestation de députés et de sénateurs devant le Palais de justice ? A quand un « Bas les masques » de Mireille Dumas sur le thème « Je suis secrétaire d'Etat, mais je suis un homme comme les autres » ? A quand des confessions à contrejour de mères, d'épouses : « J'ai tout fait pour le dissuader de se lancer dans la politique, je lui ai répété que ce n'était pas une carrière pour lui, mais il n'a pas voulu écouter. Aujourd'hui, il n'a que ce qu'il mérite. »

Découvrant en leur prince héritier, sous l'apparat et les diadèmes, un petit garçon persécuté par papa, et en leur souveraine une mère inexistante et froide, les Britanniques font-ils ces jours-ci une expérience au fond si différente de la nôtre ? Nous habituant, soir après soir, à voir en nos anciens maîtres des délinquants présumés, des avocats de leur propre cause, du trivial gibier de justice, on se souvenait aussi de ces tristes jours où les parents, aux yeux des enfants, se révèlent des êtres humains comme les autres, avec leurs renoncements, leurs trahisons, leur *« misérable petit tas de secrets »*, disait Malraux. Et, pis que tout peut-être, leur impardonnable banalité.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 20 OCTOBRE

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.30 Club mini Zig-Zag
Alfred J. Kwak.
6.58 Météo (et à 7.10, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école.
Les Bisounours ; Mon petit poney ; Le Retour du roi Léo ; Dragon Ball ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.05 Feuilleton :
Haine et passions.
9.45 Série : Riviera.
10.15 Série :
Le Destin du docteur Calvet.
10.45 Série : Tribunal.
11.20 Jeu : La Roue de la fortune.
11.50 Jeu : Une famille en or.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton :
Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.50 Club Dorothée.
Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Sport : Football.
Coupe d'Europe des vainqueurs *de coupe, 8es de finale, match aller, en direct d'Istanbul* (Turquie) : Besiktas Istanbul contre AJ Auxerre ; à 18.45, Mi-temps ; à 19.00, 2e mi-temps.
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Divertissement :
Tout le toutim !
Emission présentée par Christophe Dechavanne. Avec Carla Bruni, MC Solaar.
22.50 Magazine :
Sans aucun doute.
Présenté par Julien Courbet avec la participation de Sophie Favier et Marie Lecoq.
0.10 Série : Paire d'as.
1.05 Journal et Météo.
1.15 Documentaire :
Histoires naturelles
(et à 3.15, 6.05).
Les marins de Saint-Pierre ; La passion du sandre ; Portrait d'homme avec animaux.
2.10 TF 1 nuit (et à 3.05, 3.45).
2.20 Feuilleton : Cités à la dérive (6e épisode).
3.55 Documentaire : L'Aventure des plantes.
L'apprenti sorcier.
4.25 Série : Passions.
4.50 Musique.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Les Craquantes.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton :
Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton :
Amour, gloire et beauté.
9.25 Magazine : Matin bonheur.
Invitées : Micheline Presle, Françoise Giroud.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.25).
12.20 Jeu :
Combien tu paries ? (et à 4.50).
12.55 Météo (et à 13.40).
12.59 Loto, Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Série : Un cas pour deux.
14.50 Série :
Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.
15.55 Variétés :
La Chance aux chansons (et à 5.20).
Beaux soirs de Vienne.
16.45 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.25).
18.50 Magazine :
Studio Gabriel (et à 19.25).
Présenté par Michel Drucker. Invités : David Ginola, Bruno Cremer, Katarina Witt.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal (extraits d'une interview exclusive de Fidel Castro réalisée à La Havane).
Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 ▶ Magazine : Envoyé spécial.
Interview de Fidel Castro ; on achève bien les autos, de Marie-Jeanne Husset, Bernard Monsigny et Frédéric Vassort ; Une nana pas comme les autres, de Marie-Pierre Farkas et Christian Hirou ; Urgences psychiatriques, d'Almet Sel et Marie-Pierre Rimbeud.
22.35 Expression directe. CGT.
22.40 Débat : C'était de Gaulle.
A propos du livre d'Alain Peyrefitte.

23.45 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler. Spécial Tintin.
1.15 Magazine : Studio Gabriel (2e partie, rediff.).
1.45 Magazine : Bas les masques (rediff.).
2.55 Documentaire : Urti.
Ghana : un jour dans la vie d'un enfant.
3.55 Dessin animé.
4.00 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour Babar.
Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; Mimi Cracra ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : les Sept Boules de crisatal.
8.25 Continentales.
Euro hebdo : l'actualité en Espagne et en Italie ; A 9.30, Informe Semanal (v.o.) ; A 8.50, Rough Guide to the Americas ; A 8.55, South American Program : la vie quotidienne au Mexique ; A 9.15, Praca Publica, l'actualité portugaise ; A 9.20, Eurokiosque.
9.40 Magazine : Génération 3.
Les Crobs ; A 10.10, Semaine thématique : la drogue. 3. Les Etats et la drogue. Invité : Yves Salgues, écrivain.
11.10 Magazine : Emplois du temps.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Les Aventures de Tintin : le Lotus bleu ; Peter Pan ; Il était une fois la vie : la respiration.
17.45 Magazine :
Une pêche d'enfer.
Présenté par Pascal Sanchez, en direct du festival Les Allumées de Nantes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour.
La Comédie de Terracina, de Frédéric Vitoux.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.
20.50 Cinéma :
Operation Tonnerre. ■
Film britannique de Terence Young (1965). Avec Sean Connery, Claudine Auger, Adolfo Celi.
23.05 Météo et Journal.
23.40 Documentaire :
Les Dossiers de l'Histoire.
Les Armes secrètes d'Hitler, d'Yves Le Maner et Bernard George.
La course aux armements perfectionnés pendant la seconde guerre mondiale.
0.40 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.15 Musique : Cadran lunaire.
Sonate pour violon et piano nº 3, de Brahms, par Boris Belkin, violon, Georges Pludermacher, piano (25 min).

CANAL +

— En clair jusqu'à 7.30 —

6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.54).
7.00 CBS Evening News.
Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche.
X-Men.
7.55 Série :
Absolument fabuleux.
8.30 Cinéma :
La Nuit américaine. ■■■
Film français de François Truffaut (1973). Avec Jacqueline Bisset, Valentina Cortese, Jean-Pierre Léaud.
Admirable réalisation pirandellienne.
10.20 Flash d'informations.
10.25 Téléfilm :
Répétition d'un enlèvement.
De Tom Fyrell, avec Michael Sheen, Paul Rhys.

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine :
La Grande Famille.
Présenté par Michel Field. Une grave maladie a stoppé ma carrière sportive ; Ras le caillou.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma :
Une nouvelle vie. ■■■
Film français d'Olivier Assayas (1993). Avec Sophie Aubry, Judith Godrèche, Bernard Giraudeau.
Un drame sur la dislocation des liens entre parents et enfants, les passions troubles et la quête inlassable de l'amour.
15.35 Magazine : L'Œil du cyclone.
16.05 Cinéma : Mazeppa. ■
Film français de Bartabas (1992). Avec Miguel Bosé, Bartabas, Brigitte Marty.
Le premier film du fondateur du théâtre équestre Zingaro. Esthétique, mais parfois ennuyeux.
17.55 Surprises (et à 2.25).
18.00 Canaille peluche.
Les cow-boys de Moo Mesa.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Catherine Deneuve, Denis Lavant, Yves Hanchar.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Fanfan. □
Film français d'Alexandre Jardin (1993). Avec Sophie Marceau, Vincent Perez, Marine Delterme.
Comédie à l'eau de rose affligeante de platitude.
22.00 Flash d'informations.
22.10 Concert : Pink Floyd.
En léger différé de Londres.
0.55 Cinéma : Wayne's World. ■
Film américain de Penelope Spheeris (1992). Avec Mike Myers, Dana Carvey, Rob Lowe (v.o., 91 min).
Comédie d'humour loufoque.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Le Décalogue 5, Tu ne tueras point. ■■
Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1987). Avec Miroslaw Baka, Krzysztof Globisz, Jan Tesarz (v.o., rediff.).
18.00 Cinéma : Le Décalogue 6, Tu ne seras pas luxurieux. ■■
Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1988). Avec Grazyna Szapolowska (v.o., rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 Documentaire :
La Loi du collège.
Série de Mariana Otero (5e partie).
Heurs et malheurs d'un lycée de banlieue. Un feuilleton documentaire passionnant.
19.55 Documentaire :
Le Carnaval de Notting Hill.
Londres à l'heure des Caraïbes, de Thomas Schultze-Westrum.
Le réalisateur a filmé plusieurs années de suite ce carnaval caraïbe qui a lieu chaque année à Londres.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Le Chagrin et la Pitié. ■■■
Film suisse de Marcel Ophuls (1969). Avec la participation d'Emmanuel d'Astier de La Vigerie, Georges Bidault, Charles Braun, E. Coulaudon, R. de Chambrun, Jacques Duclos, M. Fouché-Degliame, G. Larinaud, Ch. de La Maxière, Pierre Mendès France (France) ; A. Eden, M. Buckmaster, D. Rok (Grande-Bretagne) ; le docteur Michel, le général Warlimont, le docteur Schmidt, H. Tausend, H. Bleibinger (Allemagne) (260 min).

M 6

6.55 Matin express (et à 7.10, 8.05).
7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 11.00, 0.40, 5.55).
11.45 Magazine : Ecolo 6.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Deux flics à Miami.
14.30 Magazine : Allô Cauet.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.35 Série : Croc-Blanc.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Passé simple.
Présenté par Marielle Fournier. Octobre 1934 : l'assassinat du roi de Yougoslavie.
20.45 Série : Robocop.
Pilote. Avec Richard Eden.
Mi-homme, mi-machine, Robocop le justicier passe du grand écran au petit. Une nouvelle série télévisée truffée d'effets spéciaux.
22.30 Cinéma : Amityville, la maison du diable. □
Film américain de Stuart Rosenberg (1979). Avec James Brolin, Margot Kidder, Rod Steiger.
0.30 Six minutes première heure.
2.00 Rediffusions.
Nature et civilisation (4) ; New-York City ; La Ferté-Alais 1991 ; Culture pub ; Fax'O.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique :
Les Chemins de la musique.
La musique des bougnats. 4. Retour au pays : Le pouvoir du disque et de la TSF.
20.30 Fiction.
Avignon 94 : La Seine, de Raymond Roussel (2).
21.32 Profils perdus.
Antoine Meillet (1).
22.40 Les Nuits magnétiques.
Mille et une voix. 3. Portrait de femmes.
0.05 Du jour au lendemain.
Marc Petit (le Troisième Faust).
0.50 Coda.
Les Allumées de Nantes (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 15 octobre à Radio-France) : Don Juan, de Gluck ; Symphonie concertante en si bémol majeur, de Haydn ; Kaiserwalzer, de J. Strauss ; Symphonie nº 5 en si bémol majeur D 485, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Armin Jordan ; sol. : Guy Comentale, violon, Eric Levionnois, violoncelle, Jean-Louis Capezzali, hautbois, Chantal Carry-Colas, basson.
22.35 Soliste. Idil Biret, piano.
23.00 Ainsi la nuit. Sonate pour alto et piano en mi bémol majeur op. 120, de Brahms ; Quatuor à cordes en sol mineur, de Debussy ; Fantaisie pour harpe en la mineur op. 95, de Saint-Saëns ; Majo discreto, Tra la la y el punteado, Majo timido, de Granados.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. Symphonie nº 6, extrait, Le Ventre de l'architecte, extrait de la bande originale du film de Greenaway, de Branca.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 50 : Michel Noir, en direct de Lyon (« L'invité de Michèle Cotta »).

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Invité de la rédaction : Elie Wiesel.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Du bon usage des machines

ILS viennent de découvrir la machine. La droite, effrayée, tétanisée, évoque comme pour mieux l'exorciser *« la machine à perdre »* qui vient, grincement après grincement, de se remettre en marche. La gauche, ragaillardie, entend, *c'est Jack Lang, le mécano* de la générale, qui le dit, *« concevoir la machine à changer »*. Ce serait donc, formidable avancée des sciences politiques, le machin qui ferait marcher la machine.

Prenons *« la machine à perdre »*, invention de la droite française autrefois réputée pour les médisants la plus bête du monde. En voilà une, la machine, pas la droite, qui a fait ses preuves. En 1974, pas tout à fait au point, en rodage, malgré les efforts désespérés de quelques-uns, son utilisation se revéla de justesse infructueuse. En 1981 et 1988, par contre, son fonctionnement fut admirable. Pas un rouage qui ne fût au point, pas un engrenage qui ne remplît sa fonction destructrice. Tout le monde était à son poste, parfaitement formé à la chamaillerie et au tir au but contre son camp présumé.

Cette *« machine à perdre »* n'est guère utilisable, sinon cela manquerait de drôlerie, que lorsqu'on est en situation de gagner et dans des pantoufles encore. Ainsi la droite, chaque fois qu'elle voit se profiler des lendemains victorieux, s'empresse-t-elle d'entrouvir les portes du hangar. C'est à qui l'utilisera le premier. C'est moi, non c'est moi, moi d'abord. Même des amis de trente ans peuvent en arriver à de regrettables extrémités, au pugilat politique, façon *« t'vas voir ta gueule à l'Elysée »*. Déjà, c'est évident, la voici sortie du hangar, *l'infernale mécanique*. Au point de laisser le pauvre M. Juppé d'ores et déjà *« abasourdi par la détérioration du climat politique »*.

La *« machine à changer »* est d'une autre nature. On pourrait la situer entre la *« machine à gagner »* encore sous camouflage et la machine à remonter le temps. Cette fragile mécanique célébrée par Jack Lang est d'un usage délicat. Parce que d'une ambition totale. La *« machine à changer »* telle que définie par son concepteur entend ratisser large : *« Changer les idées, changer les projets, changer les perspectives »*. En somme il s'agit, comme M. Lang a cru bon de le préciser, d'une *« vraie machine »* à vrais changements.

Le seul inconvénient, c'est que le recours à la *« machine à changer »*, vraie ou fausse, reste pour la gauche française le signe le plus manifeste de son appartenance à l'opposition. Aussitôt au pouvoir, ce qui lui arriva notablement et pourrait lui arriver encore, elle perd le mode d'emploi de cette mythique machine à changer les choses. Pour ne plus guère célébrer, sur l'air des lampions éteints, que le mot changement.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Ex-Yougoslavie : « Un juste dans la tourmente », par Jean Kahn ; Démocratie : « Que reste-t-il de nos Etats ? », par Odon Vallet : A livre ouvert, par Robert Solé : « le Destin des immigrés », d'Emmanuel Todd *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Un entretien avec le premier ministre de Singapour

« Voyez les opportunités que vous offre l'Asie plus que les menaces qu'elle peut représenter. » A l'occasion d'un voyage de trois jours en France, M. Goh, premier ministre de Singapour, évoque les possibilités de coopération économique entre son pays et la France et note avec plaisir l'acceptation par M. Balladur de la création d'un « conseil des affaires franco-singapourien » *(page 8)*.

POLITIQUE

Les socialistes invitent les communistes au respect de la « discipline républicaine »

A l'occasion de la préparation des élections municipales à gauche, les responsables du PCF et du PS se sont rencontrés, mardi 18 octobre. Après avoir fait un *« constat commun »* sur la politique du gouvernement, M. Hue a exposé sa conception du pacte unitaire pour le progrès, et le premier secrétaire du PS a invité les communistes à respecter la discipline républi*caine de désistement à gauche* pour le second tour de la présidentielle *(page 9)*.

SOCIÉTÉ

Mme Veil a présenté le « plan d'urgence pour l'hiver »

Lors de la Journée nationale de solidarité, mercredi 19 octobre, le ministre de la santé et de la ville a annonce un triplement des crédits en faveur des sans-abri. Un *« effort financier et humain exceptionnel »* de 140 millions de francs pour permettre notamment une extension des places d'hébergement en Ile-de-France et le financement de mesures nouvelles comme la création de SAMU sociaux et de « boutiques de solidarité » *(page 15)*.

CULTURE

Une nouvelle salle de concert à la Cité de la musique

Au cours de la conférence de presse annonçant l'ouverture, le 12 janvier, de la nouvelle salle de concert de la partie est de la Cité de la musique de La Villette, M. Toubon a présenté les enjeux et les ambitions de cette nouvelle salle et insisté sur la nécessité de créer *« une nouvelle relation sociale entre les citoyens et la musique, toutes les musiques » (page 19)*.

ÉCONOMIE

Deux enquêtes de l'INSEE sur la transmission des fortunes

Comme il existe peu de renseignements sur les Français les plus riches, l'étude que vient de publier l'INSEE est à marquer d'une pierre blanche. Elle révèle essentiellement que la richesse est souvent le fruit d'un projet professionnel réussi, et que *« le fait d'avoir hérité ne suffit pas »*. Un défunt sur dix ne laisse aucun héritage *(page 21)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

Un dossier sur la photographie : deux livres de référence paraissent ces jours-ci, la *Nouvelle histoire de la photographie* sous la direction de Michel Frizot (Bordas et Adam Biro) et le *Dictionnaire mondial de la photographie* (Hachette) ; et aussi, Richard Avedon, Wim Wenders et *l'Œil naïf*, de Régis Debray. La chronique de Jean-Pierre Rioux : l'histoire des Editions de Minuit.

Ce numero comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté mercredi 19 octobre 1994 a été tiré à 492 173 exemplaires

L'Irak sous l'œil de l'ONU

Les Nations unies ont mis en place un système très complexe et draconien de surveillance de l'industrie d'armement de Saddam Hussein

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

Accroché au mur d'un petit bâtiment en béton, l'avertissement saute aux yeux. *« Attention, ne coupez pas l'électricité !. Attention, ne touchez pas aux caméras ! Attention, ne masquez pas le champ de vision ! »* A 40 kilomètres au sud de Bagdad, le complexe d'El. Qaqa'a, est l'un des plus importants d'Irak pour la production de poudre et d'explosifs. A ce titre, il fait partie des 183sites – 75 pour les armes bactériologiques, 50 pour les chimiques, 35 pour les balistiques et 23 pour les nucléaires – surveillés en permanence par les experts de l'ONU.

Opérationnel depuis moins de deux semaines, le système de contrôle à long terme des armements irakiens institué dans le cadre de la résolution 715 du Conseil de sécurité est, selon M. Jaskoo Yitalo, responsable des opérations de l'UNSCOM (sigle anglais de la commission spéciale des Nations unies pour le désarmement en Irak), l'un des plus complexes jamais mis en place au monde.

Les cinquante-huit caméras placées sur douze sites ne sont qu'un des nombreux moyens de contrôle installés par la commission pour vérifier au jour le jour l'activité de toutes les installations qui continuent à produire des armements conventionnels, ou dont la production peut être double, civile et militaire.

Dans un des ateliers d'El-Qaqa'a, la caméra surveille une grosse machine de fabrication italienne, qui sert à produire le combustible solide de propulsion des missiles. Sur les machines, les inspecteurs de l'UNSCOM ont apposé une étiquette avec un code qui leur permet de vérifier que l'utilisation n'est pas détournée à des fins illicites. Quelque mille deux cents pièces sont ainsi répertoriées par l'ONU.

Certaines caméras tournent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, d'autres ne se déclenchent qu'aux mouvements ou à la chaleur. A El-Qaqa'a, cinq stands d'essai sont installés pour les moteurs de missiles à courte portée. Selon la résolution 687, l'Irak ne peut produire en effet des missiles d'une portée supérieure à 150. kilomètres. Ces caméras envoient leurs images au centre de contrôle et de vérification, installé au troisième étage du Canal Hotel à Bagdad, siège de l'ONU en Irak. Entièrement informatisé, ce centre fonctionne depuis le 1er août et une équipe de quatre-vingts personnes y travaille en permanence.

« Quand une caméra se déclenche aux mouvements ou à la chaleur, un système d'alerte prévient immédiatement, affirme M. Yitalo. *De toute façon, toutes les images sont enregistrées. »* Les informations sont ensuite envoyées à New-York pour analyse.

Les autres moyens de contrôle sont la surveillance aérienne, le prélèvement d'échantillons d'eau, de terre et d'air, les visites régulières – et aussi surprises –, précise Houssane Mohammad Amine, responsable de la coordination entre l'Irak et la commission spéciale de l'ONU.

Selon M. Amine, le rythme des visites est de quatre ou cinq par semaine sur chaque site. La surveillance aérienne est assurée par trois hélicoptères allemands munis de détecteurs de radioactivité, de caméras de vision de nuit et de radars. De plus, les inspecteurs bénéficient des images d'un avion U 2 américain, basé en Arabie saoudite, qui opère une fois par semaine pour le compte de l'ONU, de même que d'informations recueillies par satellites.

Les accusations de la CIA

Autre établissement pour la recherche et le développement des missiles balistiques, El-Yawm-el-Azim est lui aussi sous étroite surveillance. Jouxtant le centre de recherche nucléaire d'El-Athir, détruit en juin 1992 par la commission spéciale, ce complexe est lui aussi contrôlé par l'ONU. Ici étaient testés les moteurs de missiles à longue portée que l'Irak n'a plus le droit de produire. Les caméras sont protégées par des caches de métal depuis que l'explosion d'un moteur, en juin dernier, lors d'un essai, a détruit l'une d'elles. Dans la salle de contrôle irakienne des essais, les équipements sont aussi déclarés à l'ONU, précise M. Amine, en ajoutant : *« Les inspecteurs peuvent à tout moment nous demander le résultat de nos essais. »*

Les récentes accusations du directeur de la CIA, James Woolsey, selon lesquelles l'Irak *« possède toujours des missiles SCUD, des munitions chimiques, son programme d'armes biologiques et* [qu']*il construit des souterrains pour entreposer des armes de destruction massive »*, font sourire à la fois M. Yitalo et M. Amine. « J'ai confiance dans les capacités de l'UNSCOM. Nous avons les meilleurs spécialistes possibles de différents pays et les meilleurs équipements », déclare M. Yitalo.

« Ce n'est pas la première fois que la CIA dit cela, relève M. Amine. *En juin de cette année, une équipe de recherche en armes bactériologiques est venue. Les neuf Américains de l'équipe se sont séparés du groupe et nous ont demandé d'aller dans une ferme à l'est de Bagdad car, nous ont-ils affirmé à la fin de leur mission, la CIA leur avait dit que sous les champs nous avions entreposé des armes bactériologiques et chimiques. Ils avaient 20 tonnes d'équipements, dont des radars de pénétration terrestre jusqu'à 6 mètres de profondeur, et ils sont restés cinq jours dans cette ferme. Avant de partir, ils ont creusé cinq trous de 32mètres de diamètre sur 4 de profondeur et ils n'ont rien trouvé ». « Pourquoi*, demande M. Amine, *n'avaient-ils pas informé la commission* [de l'ONU]*de ces révélations ? Et pourquoi ces recherches un mois avant la revue des sanctions à New-York ? Tout cela est politique... »*

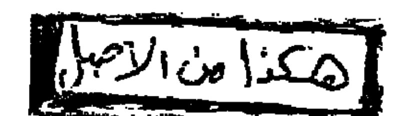
Une centaine de missions depuis mars 1991

La surveillance aérienne a commencé en juin 1992, comme les prises d'échantillons d'eau, d'air et de terre. Les premières caméras installées sur les sites sont opérationnelles depuis septembre 1993. Entre-temps, la commission spéciale, selon ses propres déclarations, a complètement détruit toutes les armes prohibées dont plus de quarante mille bombes, missiles ou obus à tête chimique et plus de cent cinquante missiles à longue portée. Tout le combustible nucléaire irradié a été envoyé en Russie pour être détruit. Depuis mars 1991, les inspecteurs de l'ONU et ceux de l'Agence internationale pour l'énergie atomique ont procédé à plus d'une centaine de missions en Irak. On voit mal, dans ces conditions, comment l'Irak pourrait à l'heure actuelle poursuivre un vrai programme clandestin d'armement. En privé, le chef de l'UNSCOM, Rolf Ekeus, ne cache pas son désaccord avec les allégations américaines.

La durée du programme de contrôle mis en place étant à la discrétion du Conseil de sécurité, celui-ci devrait ainsi avoir tous les moyens nécessaires pour surveiller les activités irakiennes et décider du moment pour lever ou alléger l'embargo imposé à Bagdad.

FRANÇOISE CHIPAUX

Le maire (PR) d'Eyguières mis en examen pour escroquerie. – Louis-Marie Savornin (PR), maire d'Eyguières (Bouches-du-Rhône), a été mis en examen au mois de mars pour complicité d'escroquerie et octroi d'avantages injustifié en tant que personne investie d'un mandat électif. Cette information, révélée par *le Provençal* du mardi 18 octobre, a été confirmée au *Monde* par M. Savornin, soupçonné de ne pas avoir respecté les règles du marché public dans le cadre d'un projet de construction d'une usine de déchets ménagers qui n'a jamais abouti. Deux autres personnes ont été mises en examen pour escroquerie dans cette affaire : un ingénieur, Jean-Louis Savoret, et un conseiller régional, Georges Cauvet (CDS), chef d'une entreprise (la SERICOFI), qui aurait encaissé indûment plus de 9 millions de francs d'avance.



Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Scène, télévision, cassettes vidéo

Les trois vies du rire

La moitié des recettes de salles de théâtre proviennent de spectacles comiques. Parallèlement, la radio et la télévision ont multiplié les programmes « pour rire ». Certains amuseurs ont été créés pour et par les stations et les chaînes : les Nuls ont commencé une nouvelle émission, le 17 octobre sur Europe 1. Sur Canal Plus s'illustrent aujourd'hui les Deschiens, nés il y a plus de quinze ans au théâtre. Bons ou mauvais, la plupart des spectacles sont relayés désormais par un troisième circuit – celui de la cassette vidéo –, venu bouleverser un marché juteux.







CANAL + VIDÉO/D. R.

Extraits de la cassette vidéo des « Deschiens », de Jérôme Deschamps, pensionnaires de Canal Plus.

LA France rit. Aux Cassandre qui annoncent le pire au coin de chaque écran répond sans coup férir un drôle, un pitre, un bouffon : un comique. Pas une émission de télévision, y compris les plus sérieuses, pas une colonne Morris, pas un « 4 par 3 » d'un afficheur, pas le moindre bas de colonne d'un journal qui n'ait cédé récemment au commandement impératif d'un amuseur décidé à en découdre avec tout ou partie de l'armée des rieurs. Ces affamés du bon mot se précipitent au music-hall, au théâtre, dans les rayons vidéo des grands magasins pour reprendre la conversation avec l'un ou l'autre de ces mariolles, artiste authentique ou faiseur cathodique. Ils surgissent sans prévenir, génération plus ou moins spontanée, d'un poste de radio ou d'un téléviseur, et prétendent, entre deux mauvaises nouvelles, glisser un peu de distraction, un peu de réconfort, quelquefois juste ce qu'il faut d'effroi, afin de rendre le monde à peu près présentable.

La télévision est passée par là. Elle a filmé les comiques, puis elle les a inventés. Aujourd'hui, elle les vend. Les grands ordonnateurs des samedis soir réussis sont désormais les accros de TF 1 Vidéo ou les abonnés de Canal Plus, la chaîne cryptée, qui disposent avant tous les autres – avant même leur distribution en grande surface, – du florilège des Nuls ou de la dernière cassette vidéo des Deschiens, ces drôles de bonshommes inventés au théâtre, il y a plus de quinze ans, par Jérôme Deschamps et Macha Makeieff.

Le rire a désormais trois vies, *peut-être trois âges : la scène, la télévision, la vidéo*. Symboliquement, le théâtre, la scène, reste le lieu privilégié de ces forains du XX[e] siècle : la moitié des recettes de salles de théâtre proviendraient aujourd'hui de spectacles comiques. La scène reste le lieu prestigieux de la consécration, phénomène assez semblable au cinéma, qui acquiert ses lettres de noblesse en salles et ses recettes loin d'elles. Mais les techniques, les thèmes, les hommes ont changé : avec ses caméras, son pouvoir, son prosélytisme, la télévision a bouleversé les lois du genre. Jusqu'à devenir elle-même la cible des amuseurs, comme dans certains sketches des *Inconnus ou, chaque soir, dans les* persiflages des Guignols de l'info. Jusqu'à s'inventer son propre public (ces ravis invisibles qui s'esclaffent à la commande dans la plupart des *sitcoms*)...

Ce rire-là vient de loin. Il renoue avec l'ivresse et la joie des cabarets et des théâtres parisiens de l'immédiat après-guerre. Mais il n'est pas de carrière comique, à l'époque, qui ne passe d'abord par les planches, y compris les plus étroites, dans les ruelles de Saint-Germain-des-Prés ou sur les flancs de la Butte Montmartre. Ils sont assez nombreux, dans les années 50, pour que l'on parle d'une génération d'humoristes : *Poiret, Serrault, Fernand* Raynaud, Roger Nicolas, plus quelques réchappés des Branquignols, comme Louis de Funès.

La télévision, déjà, leur tend les bras. Ils y sacrifient de temps à autre, pour quelques *one man show* ou autres « captations », coiffés, dans une salle noire, d'un projecteur-couvercle de lumière blanche. Les plus doués d'entre eux trouvent dans la radio et le cinéma l'occasion de toucher un public plus large. Les grands réseaux américains adaptent les premiers, dans les années 50, les grands « shows » radiophoniques pour le petit écran ; plus tard le sketch s'internationalise sous la férule de *l'Anglais Benny Hill, trublion* cocasse qui jongle avec les techniques du cinéma muet et du comique-troupier. En France, sur les « périphériques », les feuilletons radiophoniques de Francis Blanche et de Pierre Dac font un tabac. En 1951, le Poste parisien propose « Malheur aux barbus », premier brouillon du fameux « Signé Furax » d'Europe 1. Mille deux cents épisodes de folie et de non-sens.

Quarante ans plus tard, une nouvelle génération de comédiens gagne ses galons sur les mêmes scènes autant que sur les plateaux. De Valérie Lemercier à Charlotte de Turckheim, de Pierre Palmade à Patrick Timsit, tous tentent leur chance dans l'intimité des salles. Odeur des planches, ambiances velours, rires au balcon, un contact presque charnel avec leurs publics... Les traditions n'ont pas disparu. Avant les grandes tournées françaises, le Splendid, l'Olympia, Bobino font salle pleine : Raymond Devos tient neuf semaines à l'Olympia, en 1994 ; le couple Bedos-Robin dix semaines, l'année précédente. Chaque représentation draine 2 000 spectateurs...

D'autres salles qui, jadis, résonnaient des éclats de l'opéra-bouffe se livrent aujourd'hui sans plus d'arrière-pensées aux joutes drolatiques : les Bouffes-Parisiens, justement, reçoivent ces jours-ci Marie-Anne Chazel et Clémentine Célarié délirant sur leur *Drôle de couple* ; le Théâtre de la Renaissance abrite Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri et leurs amis pour *Un air de famille* qui casse la baraque ; le Théâtre de la Potinière, rebaptisé cette saison Théâtre musical de la Potinière, dont les programmes paraissent grands ouverts à l'humour ; jusqu'à notre bon vieil Athénée-Louis Jouvet où triomphe chaque soir l'élève surdoué d'Ariane Mnouchkine, Philippe Caubère.

Tous se dépensent sans compter tandis que, mauvaise fille vampirisant les loisirs, la télévision conçoit dans la confidence des études de marché des programmes « prêt à rire ». « Tout le toutim », la nouvelle émission de Christophe Dechavanne diffusée le jeudi soir sur TF 1, en est le dernier avatar. Effleurées ou vampées, toutes les figures du drôle y défilent une à une, tour de passe-passe dont l'animateur serait le magicien.

« *La télévision, c'est un peu l'anti-matière, l'autre côté du miroir qu'entrevoit Alice chez Lewis Carroll*, dit Daniel Royot, professeur de civilisation et de culture américaines à la Sorbonne nouvelle et spécialiste du *gore* et de l'humour.

ARIANE CHEMIN

Lire la suite page II

CINÉMA

AMATEUR, *de Hal Hartley*

Fantaisie noire

Comédie bricolée avec les reliefs de la série noire, le quatrième long métrage du cinéaste new-yorkais slalome entre violence et rédemption avec une joyeuse pugnacité.

BOUM ! Le type est à terre, inanimé, gisant dans une ruelle de la métropole indifférente. Ooooh ! Isabelle Huppert, bonne sœur decornettée, écrit des romans porno dans les bistrots. Waouh... cette Sofia, star du porno, a des ennuis, mais n'a rien perdu des atouts qui permirent sa jeune carrière. Les onomatopées sont là pour rappeler combien Hal Hartley, depuis ses débuts et à l'évidence dès les premières images de ce quatrième long métrage, sait reprendre à son usage très contemporain les vertus, toutes d'élans et de secousses, du cinéma burlesque. Et de ce qui lui emboîta avec le plus de bonheur sa démarche saccadée : une école modeste, inventive et populaire de la bande dessinée.

Donc, premièrement on rit en regardant *Amateur*. Ce n'est pas tous les jours que ça arrive, dans les salles obscures. « Amateur » de quoi, au fait ? Amateur de ça, justement. D'aimer quelques unes des plus réjouissantes inventions de l'esprit, d'y déployer ses terrains d'action sans se plier à plus de lois et règlements qu'il n'est nécessaire, de s'y mouvoir, en amateur plutôt qu'en professionnel patenté. Ces territoires ne sont pas tous comiques, loin s'en faut.

Le genre auquel se réfère le film est plutôt celui du film noir de série B, et son avatar en forme de série-télé improbable et embrouillée. Avec, en sous-marin bien visible, un esquif métaphysique qui croise dans ces eaux troubles et agitées. La bienfaisante décontraction (apparente) du récit lui permet de naviguer hardiment, de changer de cap à vue, et de pulvériser les écueils de la démonstration comme de la futilité.

Il y a du trafic d'images et de corps (le porno, mais pas seulement), de croyance et de morale, d'argent, de sentiments et de violence, il y a des crimes et des vengeances, de la peur, beaucoup. Mais chez Hartley tout fait avancer, même la peur. *Amateur* est un film optimiste, non par le regard – sans illusion – qu'il porte sur le monde, mais par sa manière de tout miser sur la volonté. Chacun des protagonistes veut quelque chose et s'y investit entièrement : le garçon veut retrouver son passé, Isabelle veut aider quelqu'un, Sofia veut changer d'existence.

De volontaire à velléitaire, il n'y a qu'une toute petite zone grise. C'est elle qu'arpente Hartley avec son air pressé et méditatif, ses gestes brusques, ce sens de l'à-propos qui lui permet de faire se succéder des péripéties parfaitement inattendues et... absolument logiques. Ce mouvement, cet élan porte tous les films de Hartley. Sans vitamines artificielles mais avec la force musculaire qui rappelle ces athlètes qu'étaient les grands auteurs-acteurs du burlesque. Depuis la découverte de ce cinéaste (*Trust Me* en 1991), cette énergie est sa marque. Elle alimente une « mécanique », avec le risque qu'encourt toute mécanique, celui de la répétition, de l'uniformisation, fût-ce dans l'humour.

La sortie en France, au début de cette année, de trois courts métrages de Hartley laissait craindre sinon la redite, au moins un repli sur l'exercice de style. Rien de tel ici. Sans *rien renier de son ton direct, de son* aplomb de farceur intelligent et gonflé, le cinéaste bouge, cherche plus avant, déploie son aventure dans d'autres directions, même si les spectateurs de *The Unbelievable Truth* ou de *Simple Men* retrouveront sans peine les échos des précédents opus.

JEAN-MICHEL FRODON

Lire la suite page V

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Grands ancêtres

CELA fait huit ans qu'ils sont morts, la même année 1986, le 19 juin et le 13 novembre, et ni Coluche ni Thierry Le Luron n'ont trouvé de successeurs à leur taille. Ils sont morts jeunes, à quarante et un ans pour le premier, trente-quatre pour le second, et ils font pourtant déjà figure de grands ancêtres. Pour un peu, on les sanctifierait. C'est d'ailleurs ce qui faillit leur arriver sur le moment, l'un martyr d'une longue maladie sur le nom de laquelle on épilogua sans frein, l'autre nouveau saint Vincent de Paul avec ses Restos du cœur. Qu'on se souvienne : le corps de Le Luron exposé au funérarium du Mont-Valérien puis trois jours dans la crypte de la Madeleine. Jacques Chaban-Delmas, Valéry Giscard d'Estaing témoignant de leur peine à la télévision, un ballet de célébrités du monde politique aux funérailles, dont Jacques Chirac, revenu précipitamment en hélicoptère de Colombey-les-Deux-Eglises où il assistait au seizième anniversaire de la mort du général de Gaulle. Enterrait-on un maréchal de France ? Non, un chansonnier surdoué qui avait copieusement ridiculisé pendant des années toutes ces sommités émues. A croire qu'on voulait être bien sûr qu'il n'allait pas rejaillir de la boîte. De son côté, six mois plus tôt, Coluche avait reçu l'hommage des anonymes, des spectateurs, des inconnus, en longues files patientes, plusieurs jours durant, à son domicile de la rue Gazan.

LES deux hommes, qui s'étaient « mariés » tapageusement à Montmartre, le 25 septembre 1985, deux jours avant le mariage très médiatique d'Yves Mourousi, ne pratiquaient pas le même comique. Thierry Le Luron démarre très tôt, à dix-huit ans, en imitant la voix nasillarde de Jacques Chaban-Delmas au théâtre de Dix-Heures. Mais, très vite, il dépasse le statut d'imitateur-chansonnier, tombé en désuétude, et étoffe considérablement ses personnages, en s'imprégnant de leur psychologie, de leur physique, avec un don de la caricature hors du commun. Il est petit, agile, il a une tête de communiant, une énergie considérable, une langue de vipère et une belle voix. Il s'entoure de paroliers qui ne font pas toujours dans la dentelle, mais il arrive souvent à atténuer les traits trop lourds par sa grâce juvénile. Il multiplie les galas, parfois cinq représentations par jour, et les victimes, assez diversement réparties, de Georges Marchais soumis au détecteur de mensonge qui n'arrête pas de klaxonner dès qu'il ouvre la bouche, à Le Pen, en passant par François Mitterrand et, cruellement, sur la chanson de Brel *Ces gens-là...*, Laurent Fabius. Il croque Alice Sapritch aussi bien que Dalida ou Raymond Barre. Mais sa prédilection va à la classe politique et à la gauche qu'il assassine plus volontiers que la droite à partir de 1981. A New-York, pour une soirée de gala, devant un parterre très chic où l'on compte des noms titrés et des banquiers français ayant choisi l'exil devant le péril rouge, il entonne *L'emmerdant, c'est la rose* et soudain on se croirait à Coblence. Coluche, fils de pauvres, n'aura jamais l'air bon élève bien propre de Le Luron. Il n'est pas plus de gauche que de droite, il est ailleurs, anar, inclassable, et son slogan est « Un pour tous, tous pourris ». Il n'a pas un physique élégant, il ressemble à un Français moyen, râleur, et il se déguise en clown, porte des salopettes à rayures et un nez rouge. Il n'imite personne et bientôt tout le monde l'imitera. La grande méthode de Coluche est l'observation. Il note tout ce qu'il entend, partout, dans la rue, au bistro, et se compose un formidable répertoire de la bêtise humaine. Pour le reste, un tempérament puissant et un culot sans limite l'amèneront du music-hall au théâtre, du cinéma à la radio et, en 1980, ô surprise générale, à la candidature à l'élection présidentielle. Dans le livre que Philippe Boggio a consacré à Coluche (1), on peut suivre cet épisode ambigu du candidat nul, de plus en plus mal vécu par son auteur même, cassant la langue de bois officielle de tous les partis, avant de recevoir chez lui, émerveillé, François Mitterrand en personne. Pendant longtemps, il y a eu de l'ambiguïté dans le rire que provoquait Coluche. Quand il fustigeait le racisme en jouant les racistes avec de grosses blagues racistes, une partie du public riait au premier degré. Par la suite, et surtout avec les Restos du cœur, il a dissipé le malaise, pris le parti d'un peu moins de dérision, et son auréole commença de poindre.

MAIS si différents et complémentaires qu'ils aient été, Le Luron et Coluche avaient deux points en commun qui ont pesé lourd dans leur succès. L'insolence contre les politiques et l'engagement personnel. Car ils se sont personnellement mis en jeu sur ce terrain difficile entre tous. Quand on dit qu'ils nous manquent toujours, c'est parce que l'on imagine trop bien ce que l'un et l'autre auraient pu tirer de la jeunesse révélée de François Mitterrand, de l'affaire du sang contaminé, du port du voile islamique, des maisons de MM. Léotard et Longuet... Et que personne ne le fait aujourd'hui. Ce sont les juges qui passent à l'acte et ce n'est pas comique. Le comique, lui, s'est réfugié chez les marionnettes des Guignols de Canal +. Elles sont drôles, certes, mais ce n'est pas la même chose de voir des créatures de plastique se railler des médias avec un narcissisme obsessionnel et d'écouter les énormités d'un type en chair, en os et en salopette, et de réaliser, comme Cavanna, atterré : *« Et voilà que tu te dis: merde !, mais ce monstre à bretelles, c'est peut-être moi ! »* ■

(1) Coluche, *de Philippe Boggio. Ed. Flammarion, 423 pages, 136F.*

RIRE

L'héritage de Boby Lapointe

Délits verbeaux*

Jusqu'à sa mort en 1972, Boby Lapointe fut chéri par quelques initiés. Depuis, le cercle des connaisseurs s'est élargi. De jeunes musiciens lui rendent hommage, des livres et des disques lui sont consacrés.

(*) *« Qu'il fasse beau dès l'hiver beau » : extrait de « L'été où est-il », paroles et musique de Boby Lapointe.*

«*MON père est marinier / Dans cette péniche / Ma mère dit la paix niche / Dans ce mari niais / Ma mère est habile / Mais ma bile est amère / Car mon père et ses verres / Ont les pieds fragiles.* » A quoi pensait Boby Lapointe quand il écrivait *Mon père est ses verres* ? Aux impossibles constructions mathématiques qu'il affectionnait ? Au moyen le plus sûr de voler avec un avion à bretelles ou de chanter avec un scaphandre aérodynamique ? Au langage binaire qu'il avait inventé (très sérieusement) ?


POLYGRAM IN « BOBY LAPOINTE » ED. DU MAY

Boby Lapointe

L'homme n'est plus une énigme. On a appris comment il avait aimé les nuits parisiennes sans jamais trahir Pézenas (Hérault) : comment il s'était défié des épousailles en se mariant trois fois ; comment il aimait festoyer avec ses amis (Perret, Brassens...). On a su qu'il était casse-cou (il plongeait de hauteurs vertigineuses, dévalait les pentes sur un ski, une jeune fille sur les épaules) ; qu'il fréquentait les cabarets jusqu'à pas d'heure, parce que, tout petit, Elodie, sa mère, et François-Ernest, son père, lorrain et instituteur, lui avaient inculqué le virus de la chanson gaie et déconnante. Mais la renommée grandissante de Boby Lapointe, vingt-trois ans après sa mort, est un mystère renouvelé.

« Alors mon père traite / De sale amie / Celle qui fut sa mie / Rosette / Que voulez-vous de plus qu'on / Vous serve-là / Tout fut dit au bout d'un / Ah ! Ah ! » Boby Lapointe maniait le calembour comme on faisait du calcul mental sur ardoise dans les salles de classe de grand - papa. Aujourd'hui, à l'époque des calculettes et des ordinateurs, l'auteur d'*Avanie et Framboise* n'a pas pris une ride. Mauvais chanteur (en perpétuel décalage), amateur jusqu'à l'os (il arrivait en retard aux spectacles, annulait des tournées), marginal sans le savoir (il publie son premier disque en 1960, alors que la vague yé-yé s'apprête à balayer la chanson française « à texte »), il a au contraire élargi le cercle de ses connaisseurs. Qu'ils fassent du mambo, du *trash-guinguette*, du néoréalisme, de la java-rock ou des mélanges tziganes, les jeunes groupes français citent neuf fois sur dix Boby Lapointe en référence.

« Dans les flots un poulet de la P. J. / Soutenait le corps beau à peau lisse / D'une belle fille qui pensait « comme'y serre » / Et pourtant il n'était qu'inspecteur (oui). » La chronique sociale par calembours interposés n'est pas chose aisée. Ni les Têtes raides, qui triturent les textes jusqu'au non-sens et affectionnent l'hélicon, ni les joyeux Escrocs ou les bigarrés Voleurs de poule n'arrivent à mettre en place un système logico-mathématique de détournement des mots aussi efficace que celui de Boby Lapointe. Mais ils voudraient en avoir hérité l'esprit : joueur, blagueur, sachant dresser des portraits imaginaires (l'ami Zantrop, la plantureuse Framboise, Katie, Madame Mado, Tchita la Créole, Léon, Marcelle...). Ils voudraient recouvrer la liberté de ton de l'homme au collier de barbe. Car Boby Lapointe était unique quand il se dandinait d'un pied sur l'autre, secouant le torse d'un air absent, en chantant avec beaucoup d'élégance de grosses farces telles que *Couleur tango* ou *Saucisson de cheval*. En maillot rayé, en chemise retroussée, en polo manches longues, les yeux écarquillés, l'air mi-figue, mi-raisin, Robert Lapointe entraîne l'auditoire dans une logique hors normes, avec un zest de cruauté à la Francis Blanche, une pincée de méchante indifférence à la Jean Yanne, et une grosse envie de rire fin, à la Pierre Dac. La réforme, non ; la chienlit, oui.

« Un coiffeur vous coupe les cheveux ; vous lui dites « Laissez-m'en... » C'est une boutade. Le coiffeur vous répond : « Six cheveux ! » Si je veux... Si je veux aimer, si je veux y aller, si je veux le dire ou le faire : message essentiel de celui qui se reconnaissait *« un penchant naturel pour les mots et leur côté farce »* et la manie *« de mettre cette farce à toutes les sauces »*. Les jeunes gens des années 90 rejoignent Lapointe dans l'envie de la distance, du non-sérieux. Une dérision très française, que Boris Vian et Henry Cording (Salvador), autres références retrouvées (avec les tragiques Damia et Fréhel, les grand-mères rockeuses), ont largement cultivée.

Mais surtout on aime Boby Lapointe aujourd'hui parce qu'il n'est pas un produit manufacturé, prêt à la consommation. *« Le souci de mon bien-être a souvent déterminé mes jeux de scène »*, disait l'auteur-compositeur. Le naturel tue et paie.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ *Boby Lapointe en public* : quarante et un titres et sketches (un coffret de 2 CD PolyGram 523360-2). Les enregistrements proviennent des archives de la Radio suisse romande, de l'INA, et des archives personnelles des enfants de Boby lapointe. Ils comportent des inédits (*Dany, Dans mon pays, La Youpi !... Allez*). Une cassette vidéo, *Boby Lapointe* (45 minutes, 17 chansons (1954-1971), PolyGram Vidéo 633264-3) accompagne cette sortie.

★ A lire : *Boby Lapointe : Intégrale* (Editions Domens, 208 pages, 98F). Fin octobre, paraîtra un beau *Boby Lapointe*, d'Alain Poulanges et de Janine Marc-Pezet, superbement illustré (éditions Du May, 96 pages, 80 photos, 195 F.

★ Arlette Mirapeu reprend son spectacle, *Boby Lapointe*, au Théâtre de Nesle, à Paris, les vendredis et samedis à 18 heures. 8, rue de Nesle, métro Odéon. Tél. : 46-34-61-04.

Les trois vies du rire

Suite de la page 1

« Au théâtre ce soir », produit à partir de l'été 1966 par Pierre Sabbagh, fait figure de pionnier. *« Un vaudeville enregistré et adapté pour la télévision »*, analyse Jean Frapat, producteur de feu l'émission de dessins humoristiques « Tac-au-tac », diffusée entre 1969 et 1972. Un tourbillon dans le cours de cette *« télévision paresseuse, qui se contentait de recopier »*. Au milieu des années 60, le petit écran se met à réfléchir à un *« comique propre, dont le texte proviendrait d'une situation originale et non d'un écrivain de théâtre »*. Copie française de la *Candide Camera* américaine, les « caméras invisibles » et « caméras cachées » des frères Rouland amusent la France dans les limites du bon goût de l'époque. La télévision engendre du même coup ses propres comédiens, comme Jacques Legras. Et son propre comique de répétition, comme la kyrielle des émissions de Christophe Dechavanne en attestent.

Micro-imposture, caméra-souricière... A la radio, le téléphone piège les auditeurs, avec Francis Blanche, ou, plus tard, sur Radio-Nova et aujourd'hui Europe 1, Jean-Yves Lafesse. La « Caméra couchée » de Tabatha Cash, cet été sur Canal Plus, n'inventait rien. « Surprise sur prise », de Marcel Béliveau, va en revanche un peu plus loin : sur France 2, on piège les stars du show-biz.

Demeure, pourtant, le même souci d'écrire pour la télévision, en créant, le temps d'une émission, ses propres acteurs comiques. La formule est économique : au téléspectateur narcissique, on demande maintenant de tourner vers lui sa vidéo et de devenir, gracieusement, l'« acteur-histrion » de « Vidéo Gags »...

Captation ou création ? Le dilemme persiste. Le cœur et la raison des comiques balancent. Pour les gens du rire, la salle a sa magie que la télévision, malgré ses efforts, ne saurait restituer. *« Jamais un studio ne remplacera le plaisir physique de la scène »*, soupire Denys Limon, producteur de Patrick Timsit. Le petit écran reste un outil difficile à apprivoiser. *« La télévision fait peur aux comiques, et les émissions de variétés comiques font peur aux producteurs »*, résume Catherine Barma, qui, comme d'autres responsables de programmes de divertissement, a fait appel à des comiques pour imaginer des émissions. « Ça n'arrive qu'une fois » et « Eclats de rire », aujourd'hui sur France 2, sont des idées de Michel Boujenah. *« Il faut résoudre la contradiction entre les intérêts d'un média qui a besoin d'attirer le plus de monde possible et d'un artiste qui, pour qu'il soit bon, doit avoir « son » public face à lui. »*

Quand elles font rire, les images paient. Les *one man shows* de Thierry Le Luron ont fait les marronniers des Noëls télévisés bien avant ceux de Pierre Palmade ou de Muriel Robin. Les professionnels des variétés saluent ainsi les performances répétées de Patrick Sébastien : avec plus de dix-sept millions d'auditeurs, son « Grand bluff » reste l'une des émissions les plus regardées de l'histoire de la télévision.

Ainsi, petit à petit, ce deuxième circuit – télévisé – tend à supplanter celui des salles. Symbole : Albert Dupontel, élève d'Antoine Vitez au Théâtre national de Chaillot, a été déniché par Patrick Sébastien et a connu le succès télévisé avant de monter sur les planches de l'Olympia.

Dès lors, le troisième circuit, celui de la vidéo, était l'évident prolongement du marché juteux qu'est devenu le rire. Le marché s'ouvre vraiment en 1988, quand Canal Plus Vidéo – quelques mois avant TF 1 – sort une compilation des sketches de Coluche, et vend, contre toute attente, quelque 120 500 exemplaires. Après l'Olympia, Dupontel vend plus de 200 000 cassettes de son spectacle estampillé TF 1 et caracole en tête des ventes comiques du département vidéo de la chaîne commerciale. Les Nuls, les Guignols, Pierre Desproges, Karl Zéro ou, plus récemment, les Deschiens sont quelques-uns des poids lourds du catalogue Canal Plus Vidéo qui compte trente quatre références « humour » parmi cent trente titres. Le rire représente 50 % de son chiffre d'affaires global. Pourtant, d'après les estimations des professionels, le « gâteau » du rire reste encore très largement dominé par les recettes des spectacles et des tournées. Patrick Timsit n'a vendu « que » 25 000 cassettes en 1993, se contente d'invitations télévisées, mais réunit la même année 50 000 spectateurs, et draine actuellement, en tournée, 850 fidéles réguliers

Pour certains, comme Patrick Timsit, *« une cassette, c'est un peu comme un T-shirt : une déclinaison, un produit dérivé »*. Pour d'autres, c'est un vrai moyen d'expression, un spectacle conçu comme tel : les *Virgules* de Canal Plus Vidéo en attestent. La vidéo, nouvelle écriture du rire ? Certains spectacles comiques proposés à la vente s'inspirent directement de l'écriture vidéo. Le décor et les marionnettes du « Bébête Show » sont conçus et dessinés pour le cadre télévisé. PPD, star des « Guignols de l'info », pointe de son doigt de caoutchouc le téléspectateur blotti derrière sa lucarne, tandis que « les Deschiens », filmés en demi-pied, fixent la caméra comme l'œil d'un vidéomaton.

Plus encore que la télévision, la vidéo effraie les comiques. *« C'est l'effet symbolique d'une distribution à l'étal, qui échappe à son auteur, comme lors d'une diffusion télévisée, mais qui devient du même coup un objet qu'on range chez soi, que l'on s'approprie »*, explique un distributeur. Derrière la glace déformante de la télévision, l'humoriste ne peut plus percevoir son public. On peut *« rire de tout, oui, mais pas avec n'importe qui »*, disait justement le « procureur » Desproges en recevant Jean-Marie Le Pen au « Tribunal des flagrants délires », sur France-Inter. On pourrait ajouter aujourd'hui : « Oui, mais pas n'importe où, ni à n'importe quel prix. » De quel rire se chauffera-t-on si la déferlante des téléspectateurs-magnétoscopeurs engloutit le public choisi d'une salle de spectacles, si le rire n'a plus pour seul vecteur qu'un câble coaxial, si l'acteur comique n'a plus pour partenaire que la lentille convexe d'une bêtasse Bétacam ?

ARIANE CHEMIN
(avec Didier Givannel)

Cinq comiques à la « une »

Muriel Robin

En 1976, elle vend des chaussures à Saint-Etienne. En 1977, elle est reçue au Conservatoire national d'art dramatique et reçoit de Michel Bouquet enseignement et encouragements que les autres professeurs et ses camarades lui refusent : *« Tu fais du Maillan »*, lui répète-t-on à l'envi. En 1981, Mitterrand est élu président de la République quand elle fait ses débuts dans *le Malade imaginaire*, avec la compagnie Les Baladins, sa famille ; confidentiel. En 1985, elle joue *Double Foyer*, une pièce de Philippe Bouvard ; insuccès. En 1986, elle joue *Maman, donne moi ton linge, je fais une machine*, pièce coécrite par Didier Bénureau ; succès d'estime.

Après sept années de tâtonnement, elle se lance seule en scène, incarnant pour des publics de plus en plus nombreux, et toujours enthousiastes, les mille et un personnages inventés en compagnie d'un autre humoriste, Pierre Palmade. *Les majorettes se cachent pour mourir, Un point c'est tout, Tout m'énerve*, sont les trois étapes d'une ascension qui ont, de 1988 à 1991, propulsé sur les scènes de drôles de personnages ressemblant étrangement à la plupart d'entre nous et qui tous avaient les traits ronds, le cheveu roux, le regard noisette et la voix de harengère de Muriel Robin.

En 1992, elle est sur la scène de l'Olympia, aux côtés de Guy Bedos. *C'est comme une page qui se tourne, un témoin transmis* par la figure tutélaire de l'humour des années 70, celles de l'irrésistible ascension des valeurs de la gauche, à la pasionaria insolente des années 90, moins « politique » évidemment, exact reflet de l'époque, mais tout aussi virulente dans la satire sociale. Aujourd'hui, elle achève, aux côtés de Pierre Richard, les répétitions de deux pièces en un acte de Feydeau, *On purge Bébé* et *Feu la mère de Madame*. Pour beaucoup, ce seront ses vrais débuts au théâtre. Elle ne fait pas la différence avec le travail qu'elle mène depuis le commencement. Car Muriel Robin est entrée en sketches comme d'autres en théâtre, avec le même souci de rigueur, une constante attention au verbe, un engagement d'actrice exactement semblable. Elle n'improvise jamais, jamais elle ne laisse son public l'entraîner là où elle ne le souhaite pas. *« Je voudrais que l'on dise de moi que je suis une femme d'honneur »*, dit-elle. C'est bien parti. – O. S.

★ « On purge bébé ; Feu la mère de madame », de Georges Feydeau. Mise en scène de Bernard Murat, avec Muriel Robin, Pierre Richard, Darry Cowl, Maaike Jansen, Fabienne Chaudat et Urbain Cancelier. Théâtre Edouard-VII Sacha-Guitry, 10, place Edouard-VII (9e). A partir du 25 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 45, le samedi à 18 heures. Tél. : 47-42-59-92. Durée : 2 heures. De 100F à 290 F.





MATTONSIPA PRESS

Muriel Robin

Jérôme Deschamps

Jacques Tati avait épousé la cousine germaine de sa mère. Il le voyait à des réunions de famille. Une famille légèrement décalée : des aristocrates déchus, qui jugeaient inconvenant de travailler. Jérôme Deschamps en a gardé des traces. Il travaille et n'aime que les inadaptés. Ses personnages sont toujours dépassés par les événements. Qu'ils promènent leur vie dans une poussette ou s'activent aux cuisines d'un restaurant, qu'ils soient animateurs sociaux ou promeneurs du dimanche, ils ratent toujours, voulant bien faire, n'y arrivant pas. C'est affreux : moins c'est gai, plus c'est drôle. – B. S.

★ « C'est magnifique », le dernier spectacle de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, est en tournée. Le Channel, à Calais, les 20, 21 et 22 octobre. Rens. : 21-46-77-10. Espace Malraux, à Chambéry, les 25, 26 et 27 octobre. Rens. : 79-85-55-43.

Philippe Caubère

Enfant de Marseille qui rêvait d'égaler Gérard Philipe, Philippe Caubère s'est retrouvé à la Cartoucherie de Vincennes, au milieu des années 70. Il a joué *l'Age d'or* et *Molière*, il a rencontré Clémence, il s'est brûlé au feu de l'utopie communautaire et de l'amour monstre d'Ariane Mnouchkine. Son *Roman d'un acteur* est né du deuil nécessaire : faire rire sur sa jeunesse perdue. En onze épisodes et quarante heures de spectacle, Philippe Caubère devient Ferdinand Faure, môme insolent, ivre de son histoire. Acteur multiforme, bonimenteur de génie, il transforme la logorrhée en art et la confession en rigolade. Tintin revu par Pantalon. – B. S.

★ « Le Roman d'un acteur », écrit, mis en scène et joué par Philippe Caubère. Théâtre de l'Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra. 75009 Paris. Métro : Auber ou Opéra. Les onze épisodes sont joués en alternance, du mardi au samedi à 20 heures. Rens. : 47-42-67-27.



Marc Jolivet

Chaque humoriste a ses morceaux de gloire, son *22 à Asnières*. Le classique de Marc Jolivet s'appelle *la Caisse de tuiles*. L'histoire d'un gars qui veut réparer un toit en transportant des tuiles dans une caisse en bois attachée à une poulie. Qui monte, qui descend, qui monte... C'est bête, c'est simple, tout droit et très drôle. Jolivet connaît les ficelles du métier : il demande donc au public de l'aider à raconter son sketch, et ça marche. L'humoriste se plaît à commenter l'actualité du jour (la peste en Inde, le Rwanda, les contrôles d'identité, les refus de visas, etc.). Il part en guerre contre les organisations internationales (quel est le seuil du génocide selon l'ONU ? 498 000 ou 500 000 morts ?), la bioéthique, Tchernobyl, Balladur, les pauvres. Dans son dernier spectacle, Jolivet a augmenté la pression : il écorche – sans assez de méchanceté, peut-être – les émissions de géopolitique de télévision, et décortique la maladie du chômage : *« J'ai attrapé le chômage. Mon patron me l'avait dit : T'as l'air pas bien, rentre chez toi, repose-toi, t'as dû attraper le chômage. On m'a collé 500 jours sous ASSEDIC. Puis on m'a envoyé en cure à Superphénix : j'étais le seul à savoir manipuler du plutonium à mains nues »*. – V. Mo.

★ Marc Jolivet. Palais des glaces, 37, rue du Faubourg-du-Temple 75010 Paris. Mº République. Tél. : 42-02-27-17. Du mardi au samedi à 20 h 30. De 120 F à 160 F.



ARNAUD BAUMANN

Jérôme Deschamps



MARIANNE ROSENSTIEHL

Philippe Caubère

Achille Tonic

Il était une fois un terrain vague au 100, rue de la Roquette, en plein Paris. Un terrain en attente de HLM, qui aurait pu créer des « problèmes urbains » (la zone, la drogue), de ceux que la Mairie de Paris préfère éviter. La troupe d'Achille Tonic a donc négocié son installation provisoire pour raison de salubrité publique. Loupiotes allumées derrière les palissades en bois, toile bleue et piquets rouges du chapiteau. Les trois Ciboulettes chantent Barbara en chœur (*Hop là !*) entre la mousse au chocolat maison et le bordeaux-tartine. Ici, on (les grands, les petits, les moyens) s'amuse. On chante *Je chante* de Trénet à tue-tête, et même faux. A six (la compagnie a été fondée par Gilles et Corinne Benizio, elle compte des transfuges d'Ariane Mnouchkine), ils jouent une comédie musicale sans histoire particulière, où Francis Lopez rencontre Félix Mayol, Frank Alamo (*Biche, oh ma biche !*, couettes, robes à carreaux vichy et banane de rockers), Henry Cording (Salvador) et Marlene Dietrich. Un tour de magie, un rond de lumière, une excellente parodie de cinéma muet, et la soirée est passée en beauté. – V. Mo.

★ Achille Tonic. Chapiteau Music-Hall. 100, rue de la Roquette, 75011 Paris. Mº Voltaire. Tél. : 40-09-26-27. Ouverture de la buvette à 19 h 30. Spectacle à 20 h 30.



DIDIER PALLAGÈS

Jean-Baptiste Valeur (Achille Tonic)

Les chaudrons au tableau !

par Francis Marmande

« LES chaudrons au tableau ! » C'était à la dernière demi-heure, deux ou trois fois dans l'année, pas tous les samedis il s'en faut, lorsque nous l'avions, chaudrons ou pas, vraiment mérité. C'était une récompense collective, une célébration. Le maître Loustalot lançait avec un rire opaque : *« Les chaudrons au tableau ! »* Nous savions que nous allions connaître un instant nietzschéen. Ou à peu près.

L'école était à la campagne. Ça sentait la noisette, les hortensias et, par situation nord-nord-ouest (dominante, donc), la « pichorre », cet engrais approximatif et obsédant que les maraîchers épandaient sur les laitues dont se régalait la petite ville voisine. Le docteur Delay en était le maire, Roland Barthes ne venait qu'à l'été, Michel Portal faisait des gammes dans le quartier de la gare.

Monsieur Loustalot nous apprenait tout. Le samedi après-midi, pour finir, il y avait chant. On peaufinait hebdomadairement un péan à l'école laïque (qui rime avec République) *« où nous avons – c'est vrai – appris à penser librement »* ; on braillait avec entrain de délicieuses couillonnades agrestes (*la Colline aux oiseaux*), et, parfois, on se tapait un petit fandango de derrière les fagots (*« Fanndango du Pays basque/Fanndango simple et fanntasque*, etc.). On y mettait un cœur énorme. Staline est mort quand nous avions huit ans. Les « chaudrons » n'avaient qu'à la boucler.

Ceux que Loustalot appelait les « chaudrons », parmi les trente-sept garçons de la classe, c'étaient ceux qui chantaient (très) faux. La mixité n'était pas de mise, on le sait assez, mais nous n'avions là-bas qu'une relation évanescente et pour ainsi dire distraite au savoir freudien, ce qui nous épargnait d'en mesurer les désastreux effets. Les chaudrons étaient connus. Ils se connaissaient entre eux. Il y avait une fraternité du chaudron. On dénombre dix-sept manières différentes de chanter « faux », toute une sémiotique. Le seul point commun de ceux qui chantent faux comme des chaudrons, c'est qu'ils aiment chanter. Cette passion du faux confond. Le concept de chaudron, en un pays où tout le monde tuait le cochon, avait quelque chose de particulièrement vigoureux.

A l'injonction de Loustalot qui se faisait plaisir (il semblait même que ce fût le seul mais puissant plaisir de son existence), les chaudrons, libérés, se levaient comme un seul homme. Ils étaient noués de rire. En sarrau noir à liseré rouge, les yeux noyés de larmes, ils marchaient étouffés au supplice avec des bourrades. Nous, dans l'hilarité et devant ce qui nous attendait, nous mangions les pieds des chaises, en nous vidant les encriers d'encre violette dans les oreilles. C'est, avec l'irruption de Coltrane, la plongée au fond des grands secrets, mon premier saut en parachute et quelques épisodes de l'histoire des révolutions, le plus net instant de liberté humaine qu'il m'ait été donné de connaître.

Les chaudrons se tassaient sur l'estrade en se dilacérant la glotte. Ils désiraient, c'est clair, faire plaisir. On eût dit un troupeau de suppliciés aztèques à qui, par indulgence, on eût fait préalablement fumer pas mal de laitues. Fin mai 68, quinze ans après, donc, je me suis beaucoup interrogé sur la justesse de cette gloire des chaudrons. A la réflexion, Loustalot faisait fort, mais il n'avait pas tort.

Impassible, il lançait la chorale. Au troisième faux départ, c'était bon. Les chaudrons bramaient en chœur le chant que nous étions en train de fignoler, ils en rajoutaient, et soit qu'ils se libérassent d'un long désir contenu par l'interdit qui leur était opposé, soit par ce penchant ontologique qu'a le chaudron, non seulement à follement aimer chaudronner, mais encore à aimer le faire plus fort et plus intensément que le voisin, la beuglante qui s'élevait était la chose la plus extraordinaire – mélange de Ligeti et d'embouteillages, par des baudets du Poitou qui auraient reçu une subvention inespérée à la saison des amours –, le cafouillage le plus sublime qu'on pût entendre dans ce pays où les hommes chantent plutôt bien. (Surtout : on *reconnaissait* la chanson).

Cacophonie ou pas, les chaudrons portaient la liberté de chanter à un degré incandescent. Pour peu que l'on s'y prît bien, ils étaient la propédeutique la plus subtile à ce que j'ai le plus aimé, plus tard. On peut le dire, ni Albert Ayler à Pleyel, ni John Cage aux Halles en 1971, ni Sun Ra à Nancy, ni Opération Rhino à Lyon, certainement pas Peter Brotzman à Comblain-la-Tour et encore moins Alan Silva en big band, ne m'ont réellement pris au dépourvu. J'étais secrètement fin prêt.

Le rire en musique a bien entendu à voir avec ce qui la mine, la dérision qui la menace ou le renversement du rôle de musicien. Quand l'Art Ensemble of Chicago laissait son concert en suspens sur une sorte de sautillement dixieland, avec sourires Banania et moulinets de chapeaux melons comme on voit dans les revues nègres, c'était un effet glaçant et drôle infiniment. C'est à Vienne, à Bayonne ou à Marciac que l'on aimerait voir cette scène évidemment. Mais cela n'arrivera jamais.

L'inversion politique des rôles et des fonctions, dont les chaudrons proposaient la version la plus naïve, ne va pas sans le rire au fond (le rire devant la mort). Toute désacralisation y concourt. Toute désacralisation, c'est-à-dire l'erreur, la fausse note, le « pain », la cassure, un klaxon ponctuant des chœurs basques graves à en trembler, la descente – voyage retour – des dieux sur terre.

Rien qui dise cette descente des dieux sur terre, ce retour à la normale, comme l'inversion comique, d'autant plus brûlante en musique qu'elle est moins prévisible (le sens fait défaut). Rien qui souligne mieux et plus définitivement à quel point il est inhumain (trop humain) de jouer de la musique, comme le rappel soudain de la réalité des corps et de la lourdeur des instruments. Les clowns au cirque ont cet emploi.

Quand l'instrument ou la voix reviennent à l'imitation *(le duo des chats)*, quand l'orchestre cherche la note, le rythme, l'attaque, tout le Portsmouth Symphony Orchestra, quand le gros Hitchcock rappelle en montant dans le train le volume de sa contrebasse, quand le trombone prend des airs de flatulences barrines, quand Peter Sellers ramasse en pyjama le violon en miettes qu'il vient d'écraser (*« Allez ! Quand on a vu un stradivarius, on les a tous vus... »*), c'est l'éventualité musicale – musicienne – qui fond comme un cœur nucléaire. Ce retour à l'humain, au corps épais, à la niaiserie dont Sempé établit le catalogue (les minauderies d'enfant dans une carcasse de vieille fille), ce décalage par le bas, a son envers tragique.

A la fin des années 60, La Cigale était encore une brasserie de filles, de clochards et de gens du quartier. On montait à Pigalle écouter les musiciens antillais. Un soir de 1966, Roger Léovingu (jamais je n'oublierai son nom) tenait le piano. Il était le seul non-Antillais. Ça n'allait pas. Quand il savait, le nez sur la partition, il cavalait. Quand il ne savait plus, il ânonnait. Sur scène, hors champ, partout, ce n'était qu'un rire. Le petit personnage, sa musique, le décalage, l'abîme, tout faisait énormément rire. A la pause, Léovingu buvait un verre d'eau sur le seuil avec l'air de porter une demi-douzaine de diables en terre. Les musiciens blaguaient au comptoir avec les filles. Les musiciens de toutes les musiques aiment les histoires drôles, les gags et l'imprévu.

Ce n'est qu'un mois plus tard, lisant une revue de jazz à la gare de la petite ville évoquée plus haut, que j'ai su le suicide, cette nuit-là précisément, dans un hôtel de Pigalle, de Roger Léovingu.

Je n'ai jamais démêlé si sa maladresse était ce qui nous fit rire ou si l'on partageait quelque chose de son pressentiment. Comme je n'ai jamais su pourquoi ce tuyau humidificateur qu'on introduit dans l'ouïe des contrebasses, sorte de long phallus (très fin) caoutchouteux et verdâtre, déclenche chez les êtres les plus raffinés une sorte de rire enfantin où le sexe muet pourrait bien être intéressé.

LES MOTS PERDUS

de Marcel Simard

POUR évoquer le drame de l'aphasie, le cinéaste québécois Marcel Simard a choisi de réaliser *« une fiction en quatre saisons et quatre accents »* écrite et, pour l'essentiel, interprétée par des victimes de cette maladie qui se traduit par une perte totale ou partielle de la faculté de communiquer. Un commentaire introductif précise la volonté didactique du film, qui se décline donc en quatre histoires, situées successivement au Québec, à Paris, à Genève et à Bruxelles. Quatre histoires pour décrire l'enfermement, la souffrance et le désarroi de ces malades pour lesquels le simple fait de demander une baguette dans une boulangerie représente un obstacle à franchir, et qui se heurtent à chaque instant de leur existence à un mur d'incompréhension.

Cela ne va pas sans maladresses ni naïvetés, malgré la générosité du propos. Par son apparente modestie, l'épisode français, description simple d'un amour naissant, se révèle le plus convaincant, tandis que l'histoire québécoise, la plus ouvertement tragique, traduit l'impuissance de la réalisation face à un scénario beaucoup trop complexe. Le refus de prendre en compte les impératifs liés à la représentation d'une réalité par la fiction condamne le film à ne pas dépasser le cadre de l'illustration à plat. Logiquement, le caractère douloureux des cas présentés n'est jamais mieux affirmé que dans les scènes documentaires, qui décrivent le long travail de rééducation auquel doivent se soumettre les aphasiques.

P. M.

TIME IS MONEY

de Paolo Barzman

FILS du scénariste américain Ben Barzman, contraint par le maccarthysme de s'exiler en Europe et qui travailla alors notamment avec Joseph Losey, Paolo Barzman fut également le secrétaire particulier de Jean Renoir. Il connaît donc bien la matière dont il a tiré son premier film : la description des relations entre, d'une part, un écrivain et scénariste (Max von Sydow) et sa femme, ancienne pianiste concertiste (Charlotte Rampling), et, d'autre part, entre le couple et un jeune homme, engagé comme secrétaire particulier de l'écrivain. Celui-ci traverse en effet une passe difficile. Il refuse d'écrire le livre qui lui a été commandé, et qui lui assurerait un revenu dont le couple a cruellement besoin pour continuer à vivre dans sa belle maison perdue dans les collines de Provence.

Time is Money traite donc de la création littéraire, en même temps qu'il décrit la vie d'un couple usé par l'habitude et perturbé par l'intrusion d'un personnage plus jeune, à la fois témoin et acteur, parfois involontaire, d'un drame relationnel. Le réalisateur parvient médiocrement à gommer le caractère très conventionnel de ce dernier aspect, accentué par le doublage, qui fait s'exprimer en français tous les personnages (y compris celui de l'agent de l'écrivain, qu'incarne Martin Landau). Si les jeux du désir, de la provocation et de la jalousie auxquels sacrifient les protagonistes demeurent trop transparents pour surprendre, le portrait de l'écrivain, hier charmeur et séducteur ironique, aujourd'hui vieil homme qui s'abandonne à sa détresse égoïste de manière souvent presque infantile, est composé avec beaucoup d'intelligence. La précision du trait permet au cinéaste de ne pas aborder frontalement la question de la création, mais au contraire de multiplier signes et motifs en apparence extérieurs à un thème dont ils constituent pourtant insidieusement la matière. Le film répond ainsi à une ambition prometteuse, qui se révèle peu à peu au fil d'une histoire mise en scène avec une louable simplicité.

P. M.

PETIT PIERRE AU PAYS DES RÊVES

de Wolfgang Urchs

LE titre de ce dessin animé est un emprunt sans vergogne : Lewis Carroll se retrouve en compagnie de James Barrie (l'auteur de *Peter Pan*), de Méliès et de quelques autres parmi les créanciers de ce scénario fourre-tout, où deux gentils enfants accompagnent une grosse blatte (qui se prétend hanneton) sur la lune afin que la bestiole récupère un membre manquant. L'histoire n'a ni queue ni tête ? Ce serait admissible si elle était racontée avec un minimum de goût, d'allant ou de fantaisie. Le seul intérêt de ce pauvre *Pierre* est relatif : montrer par contraste combien, lorsque tout est à inventer comme c'est le cas dans les dessins animés, il faut de savoir-faire pour enchaîner deux gestes, deux répliques, deux péripéties. Rien de tel ici, seulement l'indigente animation de fort vilains dessins au service de gags mollassons qui, en essayant de cligner vers plusieurs publics, ne sont susceptibles d'en séduire aucun.

J.-M. F.

Entretien avec Isabelle Huppert

Définition

Avant la fin de cette année, Isabelle Huppert sera trois fois à l'écran : un film américain, « Amateur », de Hal Hartley, un film français, « la Séparation », de Christian Vincent, un film russe, « l'Inondation », d'Igor Minaev. Dispersion ? Plutôt une succession de choix affirmés. Ils dessinent la présence d'une comédienne qui, au-delà de (bien) servir les cinéastes, met en œuvre sa propre idée du cinéma. Pour preuve, son activité à la tête de la commission d'avance sur recettes.

« A l'origine d'« Amateur », il y a cette fameuse lettre…

–… que j'ai envoyée à Hal Hartley au sortir de la projection de *Trust Me*, en lui disant *« I trust you »*, je vous fais confiance si l'occasion se présente de faire un film ensemble. Cette lettre, il a d'ailleurs failli ne jamais la recevoir, sa secrétaire ne la lui a pas transmise. Il m'a téléphoné : *« Je viens à Paris, on va parler travail. »* Dès la première fois, il m'a raconté son histoire un tout petit peu compliquée, j'ai vaguement compris qu'il s'agissait d'une religieuse, d'une actrice porno, d'un amnésique et d'une histoire de gangsters, qui pouvait éventuellement se passer à Amsterdam ou à New-York. Voilà. Il est revenu une deuxième fois à Paris, puis il m'a envoyé le scénario.

– A quel moment le projet devient-il plus clair ?

– Pendant les répétitions. Elles ont duré six semaines, pour une raison à la fois artistique et économique : ayant répété longtemps, on a tourné très vite. Le scénario permettait de partir dans plusieurs directions, ce travail a donc permis de préciser les choix. Avec Hal Hartley, ils consistent toujours à supprimer les effets, grâce à une compréhension de plus en plus précise de ce qui compte dans chaque scène. Avec lui, l'humour naît de cette « réduction ».

– Le film combine trois éléments peu habituels pour vous : la comédie, le film noir et un tournage en Amérique.

– La forme de comédie particulière d'*Amateur* n'est pas de se livrer à des mouvements particuliers pour faire rire, mais au contraire de trouver l'approche ironique dans des situations sans caractère comique particulier. Je peux donc rester moi-même, je n'ai pas à adopter des comportements qui me seraient étrangers, mais seulement à leur imprimer de petites torsions, d'où naissent l'humour et la dérision. Le film noir est, lui aussi, utilisé de manière très particulière par Hal Hartley, il s'en sert comme d'un code pour déconstruire le genre dont il paraît se servir.

» Quant à l'Amérique, j'y avais déjà travaillé, mais tourner avec un réalisateur indépendant new-yorkais est plus éloigné d'un tournage à Hollywood que de nombreux films européens auxquels j'ai participé. La seule différence est la langue, qui pour moi n'est pas un obstacle. Au-delà, mais de manière moins consciente, il y a certainement une part de comique qui tient au fait que je suis française, ce qui provoque un décalage supplémentaire.

– Les films de Hartley, celui-là en particulier, reposent sur des constructions complexes et très fines. On a le sentiment que tout se met en place presque par miracle. Vous-même, avez-vous été surprise en découvrant le film terminé ?

– La surprise est venue en découvrant le film avec un public, en découvrant comment l'assemblage final auquel avait procédé Hal Hartley prenait son sens et sa dynamique dans la relation qui s'instaure entre l'écran et la salle. C'est un cinéma stylisé, dans un cadre très organisé, selon des critères subjectifs, ceux du metteur en scène. Sur le tournage, il ne laisse pas beaucoup de liberté, c'est la rançon de cette recherche permanente de l'épure. Qui fait aussi que le film ne prend sa teneur véritable qu'une fois terminé.

– Le film fonctionne sur une succession de coups de force.

– Ils ne sont jamais justifiés, Hartley livre des informations brutes, et tire sa force des contradictions. Il met en scène un personnage qui se dit à la fois vierge et nymphomane, et qui écrit des romans pornos. Il jette ça et dit aux spectateurs, mais d'abord aux acteurs : « Débrouillez-vous avec votre imaginaire. »

– Aussitôt après « Amateur » sortent « la Séparation » et « l'Inondation ».

– Le rapprochement des dates est fortuit, mais pas les films. Chacun correspond à un choix, et ensemble ils traduisent mon envie d'aller voir ailleurs. La manière de travailler de Christian Vincent est très éloignée de celle de Hartley, il pratique un cinéma très ouvert, qui inclut et accueille les accidents de jeu.

» Pour *l'Inondation*, je suis à l'origine du projet, puisque j'ai participé à l'achat des droits du livre de Zamiatine (1). Tourner en Russie me séduisait aussi, comme tout ce qui me donne l'occasion de partir. Et j'aime ce qui appartient à chaque pays, à chaque culture. Quand je fais *Mélina*, de Werner Schroeter, c'est un film allemand, inimaginable ailleurs : le décor, la lumière sont spécifiques à ce pays. De même, bien que *l'Inondation* soit presque intégralement tourné *en studio*, et que son histoire soit universelle, l'ambiance lourde qui règne en Russie correspondait à la pesanteur du sujet. Là-bas, je me sentais seule, pas seulement du fait de la barrière de la langue, d'un isolement très similaire à celui de mon personnage.

– Vous avez tourné « la Porte du paradis » aux Etats-Unis avec Cimino, « les Possédés » en Pologne avec Wajda, « Migrations » en Yougoslavie avec Petrovic… Avez-vous le sentiment de capitaliser ces expériences ?

– Très peu, tout est tellement différent d'un pays à un autre ! Mais ces changements volontaires sont sans doute une façon de me déplacer autour de moi-même, de prendre des distances puis de me rapprocher. J'éprouve le besoin de marquer des distances entre moi et les films, ou entre moi et les rôles, pour mieux me retrouver. Je n'aimerais pas ne tourner que des films contemporains se déroulant à Paris. En plus, en Russie ou aux Etats-Unis, on perçoit la richesse de l'histoire cinématographique de ces pays, même de façon diffuse. Et cela se retrouve dans le jeu, dans la manière de porter les costumes ou d'articuler les dialogues.

– Vous avez un rapport très réfléchi à votre travail. Il ne vous a jamais donné envie de devenir metteur en scène ?

– Pas jusqu'à présent. Ce rapport reflexif brouille peut-être les cartes, mais il vient après, je ne réfléchis pas quand je joue. L'état de jouer est un pré-langage. On est dans le primitif, quel que soit le genre d'expression.

AQUI NA TERRA, *de Joao Botelho*

Point de fuite

Avec le récit alterné de deux faits divers, le cinéaste portugais trouve la matière et la dynamique d'un « chant général » d'amour et de douleur.

UN mort, et puis un mort. Le film de Botelho s'ouvre sur un enterrement. Miguel (Luis Miguel Cintra) assiste à la mise en terre de son père. Peu à peu, ce prospère homme d'affaires de Lisbonne perd la tête et le contact avec le monde, il se calfeutre chez lui, réceptif seulement à des bruits qu'il est seul à entendre. Brutalement, le cinéaste passe à l'autre récit : d'un coup violent, le jeune homme écrase la pierre sur le crâne du barbon qui abusait de sa promise, ensemble, les tourtereaux (Pedro Hestnes et Rita Dias) traînent le cadavre à travers la rivière, se réfugient au désert de roches. La collision des deux récits ajoute au trouble qui émane de chacun d'eux.


D.R.

Luis Miguel Cintra et Ines Medeiros.

On songe alors à la construction des *Palmiers sauvages*, avec ses deux histoires ni parallèles ni simultanées. Bien que le film cite ensuite Joyce, l'ambiance de folie désespérée, de dépendance des humains envers des forces qui les dépassent et les emportent, ne peut que conforter cette comparaison avec Faulkner. *Aqui na Terra* continue ainsi, passant de l'une à l'autre histoire sans transition. On sait depuis *Souvenirs de la maison jaune*, de Joao Cesar Monteiro, le talent de Cintra à jouer les dingues en pyjama. Sa partie, malgré de très belles intuitions visuelles de ce cinéaste de haut vol qu'est Botelho, est plus faible que le fait divers rural, d'une simplicité, d'une beauté et d'une violence d'anthologie.

Peu à peu, le film introduit des communications entre ses deux composantes, il le fait toujours avec une sorte d'aplomb sans phrase, sans complaisance aucune pour une logique réaliste, romanesque ou psychologique. La force terrible qui semble pousser les comportements (le mental commandant le physique à la ville, l'inverse à la campagne) donne une puissance imprévue à des scènes qui devraient être anodines. Ainsi celle, bouleversante, où la camionnette transportant le jeune amoureux blessé double le bus où se trouve sa dulcinée, en fuite de son village pour accoucher près du garçon de l'enfant conçu par son violeur. Ou, symétrique, la séquence dans la voiture de l'homme d'affaires en rupture de raison sociale et familiale, qui fonce à tombeau ouvert en compagnie de la petite pute sauvée par hasard, abandonnée par détresse. Lumineuse apparition d'Inès Medeiros.

Ce n'est pas une logique que cherche ainsi Joao Botelho, moins encore une explication. C'est, douloureusement, une perception cosmique, une unité du monde qui se manifestera par la rencontre fugace et apaisante des protagonistes de ses deux récits. Ce sentiment d'un tout immense, émanant de la réunion de deux petits drames offre, aussi, la version la plus acceptable de ce personnage souvent douteux, le Destin. Autant que le récit, le tournage à cru, de face, au contact des corps et des gestes, permet de bâtir une cathédrale avec deux pierres posées côte à côte.

De même la palette de couleurs et de formes qu'utilise le metteur en scène, en un système complexe de ruptures et de rimes, de composition superbement contrôlée dans ses séquences urbaines et de « rendu » de la matière brute des choses sous l'empire de la nature, nourrit *Ici sur la terre* d'une intensité de crise, une crise de beauté, comme on dit une crise de larmes, ou de délire. A l'extrême horizon de son film, Botelho invente les éphémères accordailles de ces matériaux distincts : voilà la véritable création, où passe l'ombre de Luis Buñuel. Il réussit ainsi cet admirable et modeste travail, regarder les hommes et les femmes, en souffrance d'espérance.

J.-M. F.

FILMS DE LA SEMAINE

CINÉMA

à propos de la sortie d'« Amateur », de Hal Hartley

d'une actrice



Isabelle Huppert et Martin Donovan.

– Lorsque vous achetez les droits de « l'Inondation », cela traduit une réflexion.

– C'est vrai, mais je ne me sens pas, pour l'instant, la possibilité de passer à la réalisation. Mettre en scène exige beaucoup d'énergie, il faut être capable de prendre le pouvoir, d'une manière beaucoup plus directe et explicite que celle des acteurs.

– Vous aviez également été à l'origine d'un projet de film sur Camille Claudel.

– Il m'arrive souvent de m'intéresser à des personnages historiques, mais jamais en tant que tel. J'ai envie de les voir à travers le regard d'un metteur en scène, en l'occurrence c'était Claude Chabrol. De même ai-je été partie prenante du démarrage d'*Une affaire de femmes*, même si c'est évidemment son film. J'ai aussi été très longtemps intéressée par le personnage d'Isabelle Eberhardt, j'ai tout lu sur elle, j'en ai rêvé pendant des années, au moins quinze ans. Finalement je ne l'ai jamais fait, et je n'aurais plus envie de le faire, sans doute pour n'avoir pas trouvé à temps le cinéaste avec qui j'aurais pu partager ce personnage. Mais cette « fréquentation » a certainement nourri ma manière d'interpréter d'autres personnages.

– On a le sentiment que les personnages ont de plus en plus de mal à exister dans les films, ce qui exige, entre autres, un effort croissant des acteurs.

– C'est vrai qu'il y a eu un âge d'or des rôles. Et aussi un empire de certains acteurs, alors qu'aujourd'hui tout passe davantage par les metteurs en scène. Il faut donner plus, on est souvent dans une situation de survie, ce qui crée également de la rareté, et donne naissance à des parcours plus originaux.

– En jouant, seule en scène, « Orlando » dans la mise en scène de Bob Wilson, vous expérimentiez une situation extrême pour une comédienne. Dans quelle mesure en tirez-vous partie pour jouer au cinéma ?

– Le cinéma a sa vie propre, il représente plus une confrontation avec soi-même, parce qu'il est un microscope. Jouer sur scène est, à nouveau, une manière de prendre une autre distance avec moi-même. A ce titre, *Orlando* est le texte idéal, un unique monologue qui permet de dire « je » d'une façon très différente. A cet égard, la pièce est aux antipodes du cinéma et, pourtant, le travail de Bob Wilson s'en rapproche par le travail sur la lumière, et plus encore sur le son : il réinvente le gros plan par le son. A ce moment, on est à la fois dans la quintescence du théâtre, sa convention et sa puissance particulières, et, paradoxalement, on est dégagé des contraintes de la scène par une dramaturgie qui permet de s'éloigner de soi grâce à la sonorisation, qui redonne accès à une parole intérieure.

– Après « Orlando », vous est-il arrivé de penser que vous auriez pu jouer différemment certains rôles au cinéma ?

– La scène apprend à mieux souligner, à dégager un dessein, des lignes de force dans un rôle. Il m'arrive de comparer mon parcours à une photo qui se révèle. Le cinéma m'a permis d'apparaître, je m'en suis servie au départ pour exister en demi-teinte. Le théâtre m'aide à préciser, à mieux me définir.

– D'une manière toute différente, vous avez été amenée à vous « définir », à prendre position en tant que présidente de la commission d'avance sur recettes durant cette année 1994.

– Il y a eu une tentative de remise en cause du fonctionnement de l'avance. Cette commission cristallise les contradictions internes de la profession, elle risque souvent de servir de bouc émissaire. Alors que cette aide sélective est seulement un élément du dispositif public de soutien au cinéma, et quantitativement elle n'en représente qu'une toute petite part. On ne peut pas lui demander de résoudre tous les problèmes.

– Vous l'avez sentie menacée dans son fonctionnement actuel ?

– Elle pourrait l'être. Moi, je la trouve bien ainsi. Sans que les textes aient été modifiés, elle a beaucoup changé depuis sa création, il y a trente-cinq ans. Elle s'adapte aux nouvelles conditions, tout en conservant sa vocation, qui est de corriger partiellement les lois du marché. Il existe une tendance, à mon sens sans fondement, à assimiler le potentiel commercial aux budgets élevés. Alors que c'est la cohérence entre le coût du film et sa nature qui compte.

– Quel jugement d'ensemble portez-vous sur les projets qui vont sont soumis ?

– Il est un peu tôt pour donner une opinion globale, mais je suis surprise par le grand nombre de scénarios de qualité que nous recevons. On entend répéter aujourd'hui qu'il y a trop de premiers films. Pour moi, cela reste un gage de diversité, un signe de santé, une promesse. Et une promesse qui est souvent tenue.

– Vous allez prochainement tourner avec un cinéaste associé à plusieurs étapes importantes de votre carrière, Claude Chabrol (2).

– Il s'agit d'une adaptation très libre de *l'Analphabète*, un roman de Ruth Rendell. Le film s'appellera *la Cérémonie*. Pour moi, c'est une version contemporaine des *Bonnes*, avec la même violence que la pièce de Genet. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

(1) *L'Inondation*, d'Evgueni Zamiatine, est paru au Seuil.

(2) *Violette Nozières*, *Une affaire de femmes* et *Madame Bovary*.

LA PARTIE D'ÉCHECS

d'Yves Hanchar

AU sommet d'une montagne, au-dessus des nuages, une silhouette en noir. La composition du cadre est très exactement imitée du *Voyageur au-dessus d'une mer de nuages*, la peinture de Caspar David Friedrich. Arrive un pasteur suisse sorti des *Confessions* qui empêche la silhouette en noir de se précipiter dans le vide. Cet enfant à la limite de l'autisme devient, en ce début de dix-neuvième siècle un prodige des échecs, à la fois enfant sauvage et grand maître. Le pasteur, c'est Pierre Richard ; l'enfant prodige, Denis Lavant. Tous deux sont conviés au château de la comtesse de Theux (Catherine Deneuve), qui organise un tournoi dont le prix sera sa fille (Hilde Heijnen).
De références picturales en allusions littéraires, *la Partie d'échecs* suit un drôle de chemin, ambitieux et cahoteux. Le rangement de tout ce bagage intellectuel dans les confins d'un film de fiction se fait avec difficulté. Souvent, les scénaristes (Yves Hanchar, le réalisateur et Patrick Bonte) se laissent un peu envahir par leurs bonnes idées, d'autant que la mise en scène reste un peu dépourvue face aux pièges de la reconstitution historique (ah, ces éternels paysans au premier plan quand passe une calèche !). Mais *la Partie d'échecs* sauve une bonne part de l'essentiel en laissant les acteurs faire leur travail. Denis Lavant est étonnant, inquiétant, déconcertant, Pierre Richard justement empoté et Catherine Deneuve froidement folle. A signaler l'explosion finale de Hilde Heijnen, pimbêche qui – en une scène – se transforme en créature sadienne : un moment rare d'audace et d'humour noir.

T. S.

VACAS

de Julio Medem

VACAS est le premier long métrage du metteur en scène basque Julio Medem que l'on a récemment découvert en France avec *l'Écureuil rouge*, son deuxième film. Les vaches du titre vivent dans une vallée du Guipuzcoa entre la seconde guerre carliste (1879) et le début de la guerre d'Espagne (1936). De leur regard bovin, elles observent des générations de paysans, du patriarche qui, en 1879, ne dut son salut qu'à sa lâcheté à son arrière-petit-fils qui a émigré aux Etats-Unis. Mais le propos de Julio Medem n'est pas de construire une saga familiale. Il se préoccupe plutôt de symboles un peu ésotériques, de correspondances entre le monde des animaux et celui des hommes. On a bien l'impression que le cinéaste basque aimerait donner au Guipuzcoa sa *Ballade de Narayama*. Mais il aurait fallu plus de maturité, d'assurance, que ce soit dans les procédés de mise en scène ou dans la direction d'acteurs. Au total, *Vacas* est un film raté et prometteur. Certaines de ces promesses ont été tenues avec *l'Écureuil rouge*.

T. S.

LES NOUVELLES AVENTURES DE CROC-BLANC

de Ken Olin

ETAIT-IL vraiment indispensable de faire vivre au loup de Jack London de nouvelles aventures... dont il est de surcroît passablement absent ? Dans cette production Walt Disney, on trouve en effet un charmant blondinet, prospecteur de son état, une belle Indienne et son vaillant cousin, une tribu aux mœurs pittoresques, et un méchant (faux) prêtre dont la satanique barbiche souligne d'emblée la vilenie. Mais du loup on ne voit guère que la queue. Il est vrai qu'il trouve très vite une fiancée, avec laquelle il préfère, logiquement et hors écran, filer le parfait amour. Il revient alors à son jeune maître, à ses amis indiens et à une poignée de Blancs cupides d'animer un scénario languissant, qui laisse tout loisir d'admirer les magnifiques paysages du Colorado et de la Colombie-Britannique. Croc-Blanc arrive juste à temps pour participer à la bagarre et à la poursuite finales, avant de laisser à un troupeau de caribous le soin d'achever à coups de sabot le méchant barbichu. Tout le monde peut ensuite retourner chez soi et se demander s'il s'est réellement passé quelque chose pendant *ces cent six minutes*.

P. M.

Fantaisie noire

Suite de la page I

La principale nouveauté d'*Amateur* tient à la manière dont Hal Hartley, grâce notamment aux ficelles du film de gangster, entraîne à la suite de son histoire un univers riche et complexe. Il y a un groupe de communication et des hommes d'affaires, des truands, un comptable-flingueur, un amnésique nommé Thomas (le type-boum du début, Martin Donovan, acteur-acolyte de Hartley depuis leurs débuts communs). Thomas cherche son passé, peut-être vaudrait-il mieux qu'il ne le retrouve pas. La mémoire est ici une question pour laquelle aucune réponse générale ne vaut.

Isabelle, elle, ne se préoccupe que des réponses générales. Tout dans son esprit commence par une majuscule, l'Amour, la Vérité, le Bien. Par vocation qui ne demande qu'à s'employer (et qui la mena au couvent, puis hors du couvent, vierge se croyant nymphomane) plus encore que par amour elle se consacre à la quête de Thomas. Isabelle Huppert avait parlé du rôle, non sans raison, comme d'une *« Dentellière comique »* (*le Monde* du 19 août 1993). Il s'y ajoute une compulsion à prendre en main les affaires du monde, ou à défaut de quelqu'un, qu'on ne trouvait pas dans le film de Goretta. Ce qu'on retrouve, de manière plus sûre, c'est l'étonnante densité de la *comédienne Huppert*. Cette manière d'exister à l'écran en proportion inverse de ce qu'elle paraît faire. Elle exprime, cette fois, le potentiel comique de sa façon d'intérioriser les pulsions, de prendre en charge, en grippe ou en folie ce qui l'entoure qui donna naguère sa force dramatique chez Chabrol, Godard et Pialat.

Le troisième sommet du triangle instable autour duquel gravite *Amateur*, Sofia, c'est Elina Lowensohn, flamme noire et mobile découverte grâce à *Simple Men*. Elle a sa propre vitesse de déplacement dans le film, sa manière à elle d'esquiver les embûches et de créer des problèmes. *La force de la mise* en scène de Hal Hartley tient à sa capacité à organiser simultanément trois chorégraphies distinctes, obéissant à des logiques et des esthétiques propres. Et qui pourtant trouvent leurs harmoniques (et c'est beau), bénéficient de leurs dissonances (et c'est drôle).

J.-M. F.

DANGER IMMÉDIAT, *de Philip Noyce*

Les recoins du bureau ovale

Adapté du dernier best-seller militaro-industriel de Tom Clancy, « Danger immédiat » est devenu, sous la plume du scénariste John Milius et devant la caméra du réalisateur australien Philip Noyce, une étonnante charge contre les mœurs de l'exécutif des Etats-Unis d'Amérique.

LES habitués de CNN reconnaîtront, au fil de la projection de *Danger immédiat*, quelques-uns de leurs rituels favoris : le président des Etats-Unis énonçant quelques platitudes qui se perdent dans le rugissement des réacteurs de l'Air Force 1, la conférence de presse à la Maison Blanche, le haut fonctionnaire témoignant devant une commission sénatoriale. Les connaisseurs de l'histoire contemporaine américaine s'amuseront à décrypter les allusions – assez transparentes – à quelques personnages qui ont marqué la fin des années Reagan : le colonel Oliver North, le conseiller à la sécurité nationale Robert McFarlane, le directeur de la CIA William Casey et le narcotrafiquant colombien Pablo Escobar.

Et les amateurs de cinéma ? Contre toute attente, ils trouveront un film, un vrai, ce qui n'était pas vraiment le cas de *Patriot Games*, premier épisode de cette série dans lequel le même réalisateur mettait déjà en scène le personnage de Jack Ryan, agent de la CIA, interprété par Harrison Ford. Celui-ci est au centre du dispositif que constituent le script de Milius et la réalisation de Philip Noyce.

Harrison Ford, on le sait depuis *American Graffiti*, est un acteur qui aborde ses rôles avec un brin de maniaquerie. Comme ces personnes qui ne peuvent manger un grain de raisin sans en avoir épluché la peau, Ford ne peut incarner un personnage sans l'avoir dépouillé de la moindre parcelle d'humour. En temps ordinaire, l'opération produit un héros inflexible, sur le modèle du *Fugitif*. Il arrive parfois (*Présumé innocent*, *Frantic*) que cette amputation du sens de l'humour donne un personnage un peu kafkaïen, un objet à manipuler, à faire souffrir.

C'est le cas de Jack Ryan dans *Danger Immédiat*. Il occupe pourtant une bonne situation, hiérarque à Langley, le siège de la CIA. Mais il est – à son corps défendant – au centre d'une opération montée par le président des Etats-Unis contre les trafiquants colombiens.

Tout le début du film est consacré à l'exposé de cette machination, expliquée par une mise en scène et un montage froidement virtuoses. Les morceaux de bravoure (florilège de la lâcheté politique) se succèdent dans un enchaînement impeccable : le président donne l'ordre d'envoyer des troupes américaines en Colombie sans jamais prononcer les paroles qui, plus tard, pourraient l'incriminer ; Jack Ryan témoigne devant le Sénat et jure, en toute bonne foi, que jamais des soldats américains ne combattront contre les cartels de la cocaïne ; le premier cercle des conseillers du président négocie le partage des retombées politiques de l'opération.

Les deux premiers tiers de *Danger immédiat* se déroulent au rythme de ce réquisitoire, terrain d'entente entre un cinéaste de gauche et un scénariste qui se définit comme *« un anarchiste militariste, de droite »*. Le flux que Noyce et Milius réussissent à créer est assez puissant pour balayer les conventions du star system : Harrison Ford est dépouillé de son statut au profit de Joaquin de Almeida, qui joue un agent cubain passé au service des cartels ; la vie quotidienne des agents de renseignement s'approche plus de la routine bureaucratique chère à Le Carré qu'aux exercices pyrotechniques habituels.

Mais le budget confortable du film lui interdit de se conformer jusqu'au bout à ces ambitions intellectuelles et esthétiques. Les puissances hollywoodiennes ont obtenu que Jack Ryan se conduise en héros pendant au moins une demi-heure. Ce qui donne, au bout de presque deux heures, une brusque accumulation d'invraisemblances, une grande dépense d'explosifs et une conclusion parfaitement schizophrène, qui contredit en une scène tout ce qui vient d'être patiemment, brillamment, raconté et filmé. C'est que, à Hollywood, la raison du studio passe avant la raison d'Etat.

THOMAS SOTINEL

DISQUES

« Anthologie de la chanson française, la tradition »

Chroniques ordinaires

Plus de trois cents chansons, des trouvères aux grands auteurs du XIXe siècle, réenregistrées et transcrites afin de compléter « l'Anthologie de la chanson française enregistrée (1920-1970) » déjà publiée, en cinq volumes, par le label EPM.

UNE centaine de musiciens, soixante-dix chanteurs et chanteuses, cent cinquante instruments différents, trois cent vingt-sept chansons pour la plupart inédites, vingt ans de collectage, un livre de près de mille pages, un budget de 3 millions de francs : c'était un travail de titan. Le musicien Marc Robine, aidé de Gabriel Yacoub et d'Emmanuel Pariselle, a tenu le pari, et cette anthologie est une somme attendue depuis fort longtemps. Pour la mettre en place, ses concepteurs ont adopté un ordre à la fois chronologique et thématique. Du XIIe au XXe siècle (jusqu'à la guerre de 1914-1918), de la chanson enfantine, des chansons de rite et de magie aux chants de travail. Du féminisme et de l'amour. Des complaintes et des airs à la mode. « *Le musicologue Julien Tiersot* [avait défini] *la chanson traditionnelle comme étant l'art des « illettrés,* écrit Marc Robine. *Jusqu'au XXe siècle, en effet, la pratique de la lecture était réservée à une petite élite sociale, et l'ensemble du savoir se transmettait par le biais de la tradition orale et de l'exemple direct... Les chansons sont la meilleure photographie possible de la société.* »

L'anthologie commence par une chanson du « *plus grand des trouvères* ». Thibaut de Champagne, grand protecteur des arts et poète, comte de Champagne et de Brie, né en 1201. *Seigneurs, sachiez qui or ne s'en ira*, ici interprété par un spécialiste du genre, René Zosso, est un appel à la croisade datant de 1238 ou 1239. Elle se termine par un florilège des grandes chansons du XIXe siècle composées par Monthéus, Jean de Béranger, Gustave Nadaud, Gaston Couté, Aristide Bruant. On y trouve des perles, telle *les Berceaux* : musique de Gabriel Fauré, paroles de Sully Prudhomme, interprétée par le Breton Mélaine Favennec (« *Le long du quai, les grands vaisseaux,/ Que la houle incline en silence, /Ne prennent pas garde aux berceaux/Que la main des femmes balance./ Mais viendra le jour des adieux,/Car il faut que les femmes pleurent,/ Et que les hommes curieux /Tentent des horizons qui leurrent !* »). Pierre Perret y chante le *Grand métinge du Métropolitain* (Maurice Mac-Nab et Camille Baron), et François Hadji-Lazaro (de Pigalle), *A la Goutte d'or* (Aristide Bruant).



Gustave Nadaud (1820-1893).

ROGER-VIOLLET

Les quatorze disques compacts de cette ambitieuse anthologie se consultent comme on feuillette un livre. Le livre justement qui reproduit textes et partitions – le sujet est d'importance, car certaines chansons sont difficiles à trouver –, se déguste en musique. Datée, commentée, chaque pièce est replacée dans son contexte historique et social. Elles sont ainsi de précieuses indications sur l'histoire de la chanson. On apprend ainsi que l'expression « faire des économies de bout de chandelle » vient d'une initiative de M. d'Argenson, lieutenant général de police de Paris, qui ordonna en 1698 que les nuits de forte lune on ne mît que des demi-chandelles dans les six mille lanternes publiques de la capitale. Ce qui donna la chanson suivante (anonyme, interprétée par Michèle Bernard) : « *Le bout de Monsieur d'Argenson/Se raccourcit avec la lune/Il devient un colimaçon,/ Le bout de Monsieur d'Argençon* ».

Après cette écoute-fleuve, on sortira les oreilles remplies des misères des marins, des malheurs du soldat, du bonheur des femmes, ou de leur malheur (les putains, les enfanticides, les cloîtrées contre leur gré, les trompées et les veuves y côtoient les femmes libres). Pour ne pas être treize à table, Robine et son équipe ont ajouté un joyeux volume consacré aux « Chansons à boire, gaillardes et libertines ». Après tout, *Jeanneton prend sa faucille* (anonyme, XVIIe siècle) fait aussi partie du patrimoine français.

Toutes ces chansons ont des ancrages régionaux. Bretagne, Beaujolais, Auvergne ou Bourgogne ont fourni un gros contingent à cette musique populaire. L'équipe musicale réunie autour de Marc Robine a été largement influencée par le renouveau folk des années 70 et la chanson militante. En l'absence de données précises sur les interprétations d'époque, la couleur musicale de ces versions contemporaines de chefs-d'œuvre écrits, pour certains, il y a sept siècles ne s'éloigne donc guère de ce schéma. On peut en concevoir une légère lassitude. Mais ces « folkeux » sont loin des soirées ringardes. Excellents musiciens, ils ont fourni un grand effort sur la recherche instrumentale : les dulcimers et épinettes, les psaltérions et cornets à bouquin, les violes de gambe, vielles à roue, clarinettes et percussions rythment ces ritournelles témoins d'une histoire déchirée de drames humains.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ « Anthologie de la chanson française, la tradition », un coffret de 14 CD EPM 983992, accompagné d'un livre, éd. Albin Michel, 928 pages. Distribué par Adès. En vente chez les disquaires à partir du 27 octobre, ou par correspondance : EPM, 188, boulevard Voltaire, 75011 Paris. Tél. : 40-24-04-27. « Florilège de la chanson française », extraits, un coffret de 2 CD EPM 983362.

CLASSIQUE

Vivaldi

Les Quatre Saisons – Concertos RV 454 et 332

Enrico Onofri (violon), Il Giardino armonico

Peut-on encore inventer quelque chose dans les *Quatre Saisons* de Vivaldi ? Depuis l'enregistrement d'Harnoncourt (1977, Teldec), qui avait mis le feu aux poudres, les « baroqueux » n'avaient fait que suivre avec modération les explosions sonores du Viennois. Fabio Biondi et l'Europa galante ont livré, il y a deux ans, une nouvelle et belle lecture du cycle, hélas ! enregistrée dans une acoustique trop réverbérante (Opus 111). Ici, tout est au ras de l'archet et de la corde, et les modes de jeu de cet ensemble italien semblent venus d'une *Sequenza* de Luciano Berio. Mais cette impureté voulue est au service des effets dûment prescrits par Vivaldi, car, dans ces concertos, le vent souffle et les chiens aboient. Et la caravane passe à un train d'enfer. Décoiffant. – **R. Ma.**

1 CD Teldec 4509-96158-2.

Bach

Cantates BWV 180, 49 et 115

Barbara Schlick (soprano), Andreas Scholl (alto), Christophe Pregardien (ténor), Gotthold Schwarz (basse), Concerto vocale de Leipzig, Ensemble baroque de Limoges, Christophe Coin (violoncelle piccolo et direction)

Chaque semaine, Bach écrivait une cantate, la faisait copier, dirigeait les répétitions et la faisait entendre le dimanche. Musique « de circonstance » – celles du calendrier liturgique – s'il en est, cette production ne connaît presque aucune faiblesse, pas le moindre déchet. Aussi, en choisissant une anthologie de cantates avec violoncelle piccolo obligé (un instrument plus petit et à cinq cordes), Christophe Coin prenait-il peu de risques. Mieux, ce disque fait entendre l'une des plus belles d'entre elles, « *Mache dich mein Geist bereit* » BWV 115. L'accompagnement de l'air d'alto de cette dernière, chanté avec une voix de rêve par Andreas Scholl, résume bien la manière de Christophe Coin : la pâte orchestrale est riche mais sans guimauve, l'agogique extrêmement souple mais sans mollesse. Un Bach assurément plus proche de celui d'Herreweghe que de celui de Gardiner, mais qui révèle bien la patte particulière du lyrique austère qu'est Coin, dont on attend toujours une intégrale des *Suites* de Bach au disque... – **R. Ma.**

1 CD Astrée-Auvidis E 8530.

Janacek

Messe glagolitique

Kodaly

Psalmus hungaricus

Tina Kiberg, soprano, Peter Svensson, ténor, Randi Stene, alto, Ulrik Cold, basse, Per Salo, orgue, chœur et orchestre de la Radio danoise, Sir Charles Mackerras, direction

Ses origines australiennes n'ont pas empêché Sir Charles Mackerras d'être le premier et le plus efficace propagateur de l'œuvre du Tchèque Janacek dans le monde. Le voici qui retrouve l'absolu chef-d'œuvre qu'est la *Messe* en revenant à la rythmique et à l'orchestration originales auxquelles l'auteur avait dû renoncer dès la création en 1926. Cela parce que les interprètes dont disposait sa ville natale de Brno n'étaient pas à la hauteur à l'époque. Les principales découvertes que propose cette magnifique version (quel ténor !) concernent le *Crucifixus*, transformé en feu d'artifice avec les clarinettes en coulisses, et les injonctions tragiques des timbales sous le solo d'orgue. Les rythmes devenus impairs dans les deux premières parties forcent les trompettes à s'égosiller et imposent à l'orchestre tout entier des difficultés de battue dont on comprend qu'elles purent être insurmontables. Ici, tout est surmonté et l'œuvre est plus déchaînée, plus « démoniaque » qu'on n'a jamais pu le rêver. Couplage peu classique avec le *Psaume* de Kodaly. – **A. Ry.**

1 CD Chandos CHAN 9310. Distribué par Média 7.

Britten

Le Déluge – Sérénade pour ténor, cor et cordes

Martyn Hill (ténor), Frank Lloyd (cor), City of London Sinfonia, Richard Hickox (direction)

La version de la *Sérénade* par Peter Pears et le corniste Barry Tuckwell, dirigée par le compositeur lui-même, reste disponible chez Decca. C'est pour Pears et Dennis Brain que Britten écrivit ces féeriques pages nocturnes. Impossible mais vrai, Frank Lloyd supporte d'être comparé à ces deux aînés écrasants. L'orchestre est diaphane, enregistré « de l'intérieur » (les pizzicatos de contrebasse dans *l'Élégie* vous résonnent dans l'estomac), l'effacement pianissimo des violons à la fin du *Sonnet* sonne comme un froissement d'ailes – la mort passe peut-être... –, le ténor a la voix chaude, plus chaude que ne l'avait Pears dans un micro. En prime, une *Fuite de Noé* destinée aux enfants et en partie chantée par eux. L'œuvre est très britannique par son mélange d'esprit music-hall et de néo-gothique tarabiscoté. On y entend la voix de Dieu et celle de l'insupportable Mme Noé. La création remonte à 1957, elle fut enregistrée en 1989 au Festival de Salisbury. Il fallait beaucoup aimer Britten pour se lancer dans l'entreprise, réunir l'effectif, mêler sans accrocs amateurs et « pros ». Le résultat est une curiosité qui dit beaucoup sur l'intérêt sincère que Britten portait aux enfants et aux déshérités. – **A. Ry.**

1 CD Virgin Classics « Ultra Violet » 72 43 5 61122 2-3.

JAZZ

Ginger Baker Trio

Going Back Home

Drôle d'idée, drôle de rencontre. En leader, le batteur Ginger Baker, dont le parcours musical a eu essentiellement à voir avec le rock. Cofondateur de Cream avec le bassiste Jack Bruce et le guitariste Eric Clapton (1966-1969), Ginger Baker a d'abord cédé à la manie des « supergroupes », chers aux années 70 (Blind Faith, Airforce, Baker-Gurvitz Army), tout en participant à quelques enregistrements de Fela Ransome Kuti au Nigéria avant de devenir un vague mythe en semi-retraite campagnarde (en Toscane quand même) sollicité irrégulièrement par le bassiste producteur Bill Laswell, Public Image ou plus récemment par un autre bassiste, Jonas Hellborg. Il réapparaît, début 1994, enrôlé avec Jack Bruce comme faire-valoir du guitariste Gary Moore dans une assez vaine reformation – à succès – de Cream. Ginger Baker est donc très rock. Aujourd'hui, il se retrouve à la tête d'un trio comprenant le contrebassiste Charlie Haden et le guitariste (électrique) Bill Frisell – l'un comme l'autre identifiés comme membres à part entière de la famille du jazz moderne américain.

La réunion a tout pour être bancale. Baker joue souvent en arrière du temps, la régularité de ses roulements donne une impression de pesanteur assez lointaine du jeu aéré et flottant de ces deux compagnons. Mais c'est par ce contraste que *Going Back Home* procure le plus de satisfaction. Les peaux détendues, à la manière de certains tambours africains, se confondent avec la sonorité sourde de Charlie Haden, qui en une sorte de long solo ininterrompu, sur quelques notes, est dans l'écoute totale du batteur, qu'il précède toujours. Sur cette rythmique en décalage, Bill Frisell s'amuse beaucoup, soliste quasi unique sur l'ensemble des dix thèmes, toujours attentif à remplir l'espace, sans pour autant jouer des milliers de notes. On n'est parfois pas loin d'une version acoustique de Cream, par des tentations un peu psychédéliques, l'emploi des formes du blues chevauche le recours à des mélodies africaines et les deux reprises de Thelonious Monk et Ornette Coleman sont assez touchantes et vraies. – **S. Si.**

1 CD Atlantic 7567-82652-2. Distribué par WEA.

ROCK

Lyle Lovett

Everybody Loves Me

Ce disque commence par la complainte d'un type jaloux des autres garçons, parce qu'ils ont des jambes toutes fines, des grosse voitures ou de belles guitares et tombent (ou lèvent) les filles. Cette chanson – *Skinny Legs* – est rigolote. De la part d'un homme qui sort son premier disque depuis son mariage avec Julia Roberts, elle est irrésistible. Lyle Lovett est l'un des seuls vrais humoristes du rock (avec Randy Newman), un homme capable de saisir avec amour et délicatesse l'absurdité du monde et d'en faire des mots, de la musique, des chansons.

Everybody Loves Me se situe dans la continuité de *Joshua Judges Ruth*, le précédent album de Lovett. On y retrouve la même variété de modes d'expression (ballades sophistiquées, clins d'œil au jazz ou au western swing) qui l'a définitivement débarrassé de l'étiquette country, et la même assurance dans l'expression d'émotions qui souvent n'ont pas leur place sur les disques de musique populaire : le cynisme (*Creeps Like Me*), le ressentiment (le terrifiant *The Fat Girl*) ou l'abrutissement (*Ain't It Something*, l'originalité de Lyle Lovett étant ici d'évoquer l'abrutissement sans le provoquer, le tout volontairement). Ce disque tranquille n'en finit pas de révéler des trésors d'intelligence poétique et musicale. – **T. S.**

Curb Records 21-477647-10. Distribué par Sony Music.

Sinéad O'Connor

Universal Mother

Sinéad O'Connor : une chanson, *Nothing Compares To U*, et cinq ans de vie publique, d'innombrables polémiques, scandales divers. L'Irlandaise a dépensé tant d'énergie à expliquer à qui voulait l'entendre qu'elle haïssait les médias, elle s'est mise, avec une constance confondante, dans tant de situations embarrassantes que l'on avait pris l'habitude de parler d'elle sans jamais évoquer son métier de musicienne.

Universal Mother, troisième album (si l'on exclut les reprises qu'elle rata avec un certain panache) de Sinéad O'Connor nous fait retrouver le même désir, d'imprécation (« *Famine* », rap dont le titre est entre guillemets pour indiquer que la grande famine de la pomme de terre fut aussi une entreprise coloniale), la même absence de rigueur (l'insupportable *Red Football*, le très ennuyeux *My Darling Child*) et la même sincérité absolue dans toutes ses entreprises. Portés par cette sincérité, quelques titres – *Fire On Babylon*, *A Perfect Indian*, *Scorn Not His Simplicity* – indiquent très clairement quelle chanteuse, quel auteur, peut être Sinéad O'Connor : une voix majeure qui s'impose par sa force et sa simplicité. Il lui faut maintenant choisir mieux ses combats, ses chansons. – **T. S.**

Ensign/EMI 8 30549 2.

Shed Seven

Change Giver

Shed Seven fait partie d'une génération de groupes anglais (Blur, Elastica, Oasis, Echobelly, Smash) qui s'identifie à ses aînés, la new wave de la fin des années 70, même si elle était trop jeune pour les avoir connus à l'époque. La plupart d'entre eux, en fait, sont nés à la musique en écoutant les Smiths. Mené par Morrissey – chanteur qui ne cachait rien de ses émois –, et par Johnny Marr – guitariste aussi fin qu'impulsif – le groupe de Manchester bouleversa la pop insulaire du milieu des années 80. Les déhanchements provocateurs de Rick Witter, ses airs de gouape ambiguë, sa voix ostensiblement impudique affichent son hérédité. Natif de York, le leader de *Shed Seven a, vissé au corps*, ce mélange d'arrogance et de mélancolie qui caractérise depuis toujours les formations du nord de l'Angleterre. La même hargne habite des musiciens qui compensent leurs limites techniques par une belle énergie et d'ingénieuses trouvailles mélodiques. *Change Giver*, leur premier album, s'essouffle en fin de course et souffre parfois d'une guitare encore mal dégrossie. Mais des chansons comme *Dirty Soul*, *Missing Out*, *Heads and Hands* et d'excellents singles – *Mark*, *Dolphin* et *Speakeasy* – ont suffisamment de panache pour qu'on risque l'investissement. – **S. D.**

1 CD Polydor 523 615-2.

CHANSON

Bill Deraime

Tout recommençait

Bluesman tranquille et français dans l'âme, Bill Deraime n'a renoncé à aucun des attributs du genre : harmonica, guitare, voix rauque et soupirs. S'il y apporte quelques correctifs colorés (une rythmique marquée par le reggae, une ballade à la Eddy Mitchell), c'est pour faire la démonstration que le blues est sa patrie et qu'il ne devrait pas en sortir, sous peine d'y perdre ses qualités d'entraîneur public. Bill Deraime, barbe en couronne, cheveux longs, porte un drôle de béret et de petites lunettes d'intellectuel militant. L'album démarre en force sur un *Encore*, pure cuvée blues, où il est question d'énergie, du désespoir et d'un « *vieux tempo buté* ». Deraime s'accommode parfaitement des tempos appuyés, des phrases simples. Mais, ailleurs, l'inutile complication des phrasés l'amène à pousser sa voix artificiellement, vers le blues, justement, ou mieux, vers l'idée que l'on s'en fait. Au milieu de chansons fort anodines, où ni la mélodie, ni les textes ne laissent vraiment de traces, apparaissent quelques titres charpentés à la manière américaine (*l'Amour nu*, *Croire en la vie*). Et quand on n'y croit déjà plus, Bill Deraime sort de son sac à malices un blues lent comme un cœur gros, *le Vieil homme*, touchant, souple, simple, sans effets. – **V. Mo.**

1 CD Carrère Music 450967679-2.

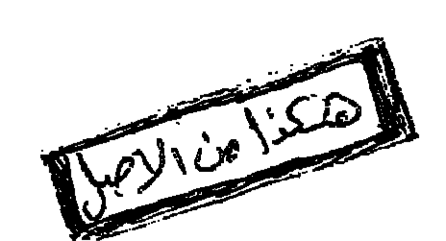
MUSIQUES DU MONDE

Mali

The Wassoulou Sound, vol. 2

Le Wassoulou, une région au sud-ouest de Bamako, est le grand réservoir de la nouvelle musique malienne. Point de griots ici pour chanter les louanges des princes et des puissants. De la joie, de la critique sociale. Deuxième volet d'une compilation qui rend compte de la richesse vocale du Wassoulou, ou plus exactement des femmes wassoulou, impératrices de la voix lancée. Nahawa Doumbia est le symbole de cette modernité africaine (avec synthétiseurs) qui s'appuie sur les instruments traditionnels (le kamalongoni à une corde, la flûte, le balafon, le tambour djembé...). Oumou Sangaré, autre reine du Wassoulou, figurait sur le premier volume *Women of Mali*, dans l'ensemble plus classique que son petit frère. Ici, les deux générations de chanteuses se rencontrent. Les aînées (Coumbia Sidibe, Kagbe Sidibe) font démonstration de leur savoir, et les prétendantes (Sali Sidibe, Nahawa Doumbia) affichent un culot monstre. – **V. Mo.**

1 CD Stern's Africa STCD 1048.



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

Cinéma

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en pages IV et V. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

AMATEUR. Film américain de Hal Hartley, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, *handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12)* ; U G C Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55) ; La Bastille, *handicapés, Dolby*, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55).

AQUI NA TERRA. Film portugais de Joao Botelho, VO : *Latina, 4e (42-78-47-86)* ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DANGER IMMÉDIAT. Film américain de Phillip Noyce, VO : Forum Horizon, handicapés, THX; Dolby, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, Dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; U. G. C. Biarritz, Dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; U G C Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U G C Maillot, handicapés, Dolby, 17e (36-68-31-34). VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES MOTS PERDUS. Film canadien de Marcel Simard, L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

LES NOUVELLES AVENTURES DE CROC-BLANC. Film américain de Ken Olin, VO : U. G. C. Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21). VF : Forum Horizon, handicapés, Dolby, 1er (36-68-51-25) ; Rex, handicapés, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; U. G. C. Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, handicapés, Dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA PARTIE D'ÉCHECS. Film belge-franco-suisse d'Yves Hanchar, Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Bretagne, *6e (36-65-70-37) ; U. G. C. Odéon, 6e* (36-68-37-62) ; La Pagode, Dolby, 7e (36-68-75-07) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, Dolby, 8e (36-68-66-54) ; Paramount Opéra, handicapés, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; *Escurial, Dolby*, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55).

PETIT PIERRE AU PAYS DES REVES. Film allemand de Wolfgang Urchs, VF : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

TIME IS MONEY. Film franco-américain de Paolo Barzman, VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; *Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VACAS. Film espagnol de Julio Medem, VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

SÉLECTION

Arisha
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Anna Vronskaya, Arina Voznessenskaya, Wim Wenders.
Allemand (31).

Voilà
de Bruno Podalydès,
avec Denis Podalydès, Jean Brillot.
Français (35).

Deux moyens métrages, une légende brève de Wenders pour continuer d'avancer sur le chemin encombré du monde des images, une fable d'initiation modeste et drôle de Podalydès pour s'ouvrir au monde : deux actes de foi dans le cinéma.
VO : Action Christine, Dolby, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Délits flagrants
de Raymond Depardon,
Français (1 h 45).

En obtenant l'autorisation de filmer les entretiens entre prévenus et procureurs, *Depardon donne mieux qu'un document* exceptionnel sur le fonctionnement de la justice au quotidien : une passionnante comédie humaine.
Forum Horizon, handicapés, Dolby, 1er (36-68-51-25) ; Saint-André-des-Arts I, Dolby, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, Dolby, 6e (43-26-80-25) ; George V, Dolby, 8e (36-68-43-47).

Du fond du coeur
de Jacques Doillon,
avec Anne Brochet, Benoît Régent.
Européen (2 h 04).

Jacques Doillon filme au plus juste les élans, les émois et les réflexions de Benjamin Constant et Mme de Staël, tels que les deux écrivains les éprouvèrent et les échangèrent au long des dix-huit années que dura leur liaison. Foisonnant et minimaliste, délicat et brutal à la fois.
Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Les Gens de la rizière
de Rithy Panh,
avec Peng Phan, Mom Soth.
Franco-cambodgien (2 h 05).

Dans le rythme des travaux, l'attention aux gestes quotidiens et la disponibilité aux splendeurs de la nature, un jeune cinéaste porte un regard de dignité sur les fondations de son pays.
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; U. G. C. Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

Ladybird
de Ken Loach,
avec Crissy Rock, Vladimir Vega.
Britannique (1 h 42).

C'est une histoire vraie : celle d'une femme à laquelle la société n'en finit plus de faire payer sa peur, sa révolte et sa colère. Ken Loach la raconte la rage au cœur, avec une bouleversante intelligence, et livre ainsi son plus beau film.
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; U. G. C. Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, Dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55) ; La Bastille, Dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55).

Petits arrangements avec les morts
de Pascale Ferran,
avec Didier Sandre, Catherine Ferran, Charles Berling.
Français (1 h 48).

En composant son triptyque modeste et follement ambitieux sur le bord d'une plage bretonne, une jeune cinéaste dévoile une sensibilité, un humour et une intelligence du récit qui mettent d'excellente humeur.
Rex, 2e (36-68-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

REPRISES

Le Cavalier noir
de Roy Ward Baker,
avec Dirk Bogarde, John Mills, Mylène Demongeot, Laurence Naismith.
Britannique, 1961 (1 h 30).

Etrange film que celui-ci, dans lequel un prêtre (John Mills) tente de faire revenir dans le droit chemin un aventurier mexicain (Dirk Bogarde). Etrange, car sur ce prétexte de western, le réalisateur anglais Roy Ward Baker a multiplié les allusions directes à l'homosexualité, soigneusement *gommées dans la version française de* l'époque, mais astucieusement soulignées par le titre original (*The Singer not the Song* : le bandit s'intéresse au prêtre, non à sa « chanson »...). Insolite, pour le moins.
VO : Le Quartier Latin (ex-Utopia), 5e (43-26-84-65).

Frissons
de David Cronenberg,
Canadien, 1974 (1 h 30).
Interdit – 16 ans.

Quand des parasites libèrent la sexualité des occupants d'un immeuble, il faut s'attendre au meilleur et au pire. D'autant que David Cronenberg, dont le film révéla le tortueux talent, dispose d'une interprète de choix en la personne de Barbara Steele.
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

The Misfits
de John Huston,
avec Marilyn Monroe, Clark Gable, Montgomery Clift, Eli Wallach.
Américain, 1961, noir et blanc (2 h 05).

La mort de Clark Gable, deux mois après la fin du tournage, celle de Montgomery Clift et le suicide de Marilyn Monroe ont contribué à faire des *Misfits* un film mythique, statut auquel ses seules qualités ne lui permettaient pas de prétendre. Quelques scènes spectaculaires et une distribution de rêve ne peuvent faire oublier qu'il s'agit là d'un John Huston mineur, sur un scénario bourré de clichés signé Arthur Miller.
VO : Le Champo-Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

Rage
de David Cronenberg,
avec Marilyn Chambers, Frank Moore, Canadien, 1976 (1 h 30).
Interdit – 16 ans.

Nouvelle variation « moderne » autour du vampirisme et de la sexualité, sur fond de psychose de la contamination. Un des films les plus radicaux de David Cronenberg : mieux vaut avoir le cœur bien accroché.
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FESTIVALS

Cinéma méditerranéen à Montpellier

Baroque et cinéma dans le cinéma méditerranéen, intégrale de l'œuvre de Pier Paolo Pasolini, hommage au producteur espagnol Elias Querejeta, « carte blanche » à la Filmoteca Espanola, hommages au jeune cinéma égyptien et au cinéma d'animation bulgare : le programme de la 16e édition du Festival de Montpellier est des plus roboratifs et alléchants. Plusieurs prix seront par ailleurs décernés et une bourse d'aide à la préproduction sera attribuée à un projet, sur lecture de scénario.
Du 21 au 31 octobre, au Corum et au Centre Rabelais à Montpellier (34). Tél. : 67-66-36-36.

Art et cinéma

Les rencontres entre l'art et le cinéma se révèlent souvent fécondes. En témoigne cette sélection de films, qui fait se côtoyer Van Gogh et Salvador Dali, Miro et Nadar, Pierre Klossowski et Max Jacob, mais aussi « le Bauhaus en Amérique » et *le Louvre imaginaire*.
4e Biennale du film sur l'art, du 19 au 24 octobre, au Centre Georges-Pompidou à Paris. Tél. : 42-78-37-29.

Histoire et cinéma

Une sélection des grands films d'histoire sortis en France cette année, des inédits (dont l'intéressant film de la Guinée-Bissau *Xime*), une rétrospective sur la Résistance, des documentaires (*Leni Riefenstahl*, *Jean Moulin préfet de l'ombre*, *De Saladin à Saddam*, etc.) et des reportages composent le programme du 8e Festival international du film d'histoire de Rueil-Malmaison.
Du 24 au 29 octobre, au Théâtre André-Malraux, place des Arts, et au cinéma Ariel, 99, avenue Paul-Doumer, à Rueil-Malmaison (92). Tél. : 47-32-65-44.

Charles Belmont

En 1973, un film interdit parce que traitant de l'avortement circulait en France sous le manteau, grâce à un réseau d'associations et de salles qui permirent à des milliers de personnes de le voir : coréalisé avec Marielle Issartel, *Histoires d'A* témoignait de la volonté de Charles Belmont de s'attaquer aux sujets brûlants. Réalisateur d'une adaptation du livre de Boris Vian *l'Ecume des jours* (1967), puis de *Rak*, avec Sami Frey et Lila Kedrova, film sur la médecine et le cancer, Belmont réalisa ensuite *Pour Clémence*, portrait « intime » de la crise économique. Ces quatre films sont à l'affiche du cinéma L'Entrepôt.
A partir du 19 octobre, au cinéma L'Entrepôt, 7, rue Francis-de-Pressensé à Paris (14e). Tél. : 45-43-41-63.

Volker Schlöndorff

Des *Désarrois de l'élève Törless* (1966), son premier film, d'après le roman de Robert Musil, au *Faussaire* (1980), d'après Nicolas Born, en passant par *l'Honneur perdu de Katharina Blum* (1975), d'après Heinrich Böll, *le Coup de grâce* (1976), d'après Marguerite Yourcenar, et *le Tambour* (1979), d'après le roman de Günther Grass, Volker Schlöndorff a souvent fréquenté les grands écrivains. Cette rétrospective en cinq films en atteste.
A partir du 19 octobre, au cinéma Accatone, 20, rue Cujas à Paris (5e). Tél. : 46-33-86-86.

LES ENTRÉES A PARIS

Les semaines se suivent et se ressemblent : à chacune son gros film qui obtient un gros score, mais dévalue ses prédécesseurs. Résultat : le déficit sur l'an dernier continue de s'accroître. Cette fois, c'est donc *True Lies* qui tient le haut du pavé, avec 176 000 entrées dans ses 52 salles de Paris-périphérie. Mais si le champion de la semaine précédente, *Forrest Gump*, garde des forces, il perd tout de même le tiers de son public à 109 000 spectateurs (total : 264 000). Autre effet de cette succession de prétendants au triomphe, avec ces deux films, *le Colonel Chabert* (286 000 en quatre semaines) et *Léon* (655 000 en cinq semaines), ils occupent à eux quatre 191 écrans, soit près de la moitié des écrans disponibles pour 101 titres à l'affiche.

Les semaines se suivent et se ressemblent *(bis)* : à l'autre bout du paysage commercial, on trouve à nouveau un ou deux « petits films » tirant honorablement leur épingle du jeu. Cette semaine, le plus beau succès est pour *Délits flagrants*, avec 8 500 entrées dans seulement trois salles. Mais *les Gens de la rizière* ne s'en tire pas trop mal, avec un score légèrement supérieur, mais sur huit écrans. Pendant ce temps, *Ladybird* poursuit sa bienheureuse carrière, et atteint 43 000 en trois semaines. Mais *Petits Arrangements avec les morts* réussit la performance rare d'augmenter sa fréquentation en deuxième semaine, pour totaliser 24 000 entrées en quinze jours.

Les chiffres de la cassure. Les résultats du box-office traduisent clairement la cassure du cinéma entre, d'une part, une poignée de productions « tout public » – contraints d'obtenir de vastes et très rapides succès grâce à l'occupation massive des salles (et des médias) – et, d'autre part, l'existence d'un marché, restreint mais vivace, pour le cinéma dit d' « art et essai ».

J.-M. F.

★ *Chiffres : le Film français.*



TRISTAN VALES/ENGUERAND

Gallotta et le lièvre

Création attendue comme le loup au coin d'un bois.

Prémonitions, une histoire de flair et d'intuition : Jean-Claude Gallotta n'a jamais manqué d'esprit d'anticipation. Au contraire. Il a ouvert la voie à bien des expériences de la danse contemporaine.
Le Cargo, 20 h 30, les 19 et 21 ; 19 h 30, les 20 et 22. Tél. : 76-25-05-45. De 60 F à 115 F.

Danse

Paris

Ballet de l'Opéra de Paris
Le Palais de cristal, les Quatre Tempéraments, Glass Pieces

Ouverture en fanfare. L'Opéra-Garnier, fermé pour cause de travaux, s'installe à Bastille. Cela n'empêchera pas Balanchine et Robbins de briller de tous leurs feux. Toujours impressionnant : le défilé traditionnel de l'ensemble du corps de ballet. Attention, le 23, le programme est différent. Toujours Balanchine, mais dans *Pas de deux*, Ben Stevenson dans *Trois préludes*, et Twyla Tharp dans *Grand Pas* et *Rythm of the Saints*.
Opéra-Bastille, 19 h 30, les 25, 26, 27 et 31 octobre et le 1 novembre. Tél. : 47-42-53-71. De 50 F à 370 F.

Joao Fiadeiro
Recantes Desejos Mutilados

Le Portugais Fiadeiro est allé au Brésil, il rapporte du Nouveau Monde un spectacle haut en couleurs et en musiques.
Théâtre de la Bastille, 21 heures, les 26, 27, 28 et 29 ; 17 heures, le 30. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Bordeaux

Claudio Bernardo
Vas

Sud-Américain travaillant à Bruxelles, tout ce que l'on a vu de ce jeune chorégraphe, malgré des maladresses, est plein de force, de rigueur et de sincérité. Claudio Bernardo possède un sens plastique aigu, qu'il applique à des scénographies très *arte povera*. Avec des déchets, il crée de la magie.
*Théâtre le Molière, 18 heures, le 26. Tél. : 56-01-45-67. Dans le cadre d'*Aquitaine Aquitaine.

Mulhouse

Mark Tompkins
Channels

Création. Pour ceux qui apprécient les passerelles, tout ce qui permet de communiquer, mais aussi de s'échapper, de refuser l'enfermement. Comment récupérer des espaces de liberté.
La Filature, 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 89-36-28-28. De 40 F à 110 F.

Rennes

Catherine Diverrès
L'Ombre du ciel

Une création de Diverrès ne se manque pas. Elle présente ici son premier travail depuis qu'elle a hérité du centre chorégraphique, dirigé, avant elle, par Gigi Caciuleanu.
Théâtre national de Bretagne, 20 h 30, le 25. Tél. : 99-31-12-31. 110 F.

Danse :
Dominique Frétard

Musique

ÉVÉNEMENTS

Catherine Collard parmi nous

Elle était liée à ses confrères et au public par une sorte de pacte amoureux. Sa carrière un temps connut l'éclipse. Sa maison de disques l'abandonna. Il est difficile pour une femme d'être femme *et* pianiste. Elle revint de l'enfer, soutenue par des amis qui, à l'occasion, lui laissèrent leur place face au public. Ils lui faisaient la révérence que l'on doit aux grandes dames. Morte en octobre 1993, Catherine Collard était une artiste irremplaçable dont les faiblesses mêmes, étaient porteuses de beauté. Quelques-uns de ses amis lui rendent hommage à la Maison de Radio-France, dont les services musicaux sont dirigés par Claude Samuel, l'un de ses fidèles depuis le jour où elle remporta le concours Olivier-Messiaen qu'il organisait au Festival de Royan.

Haydn : Sonate pour clavier nº 60. Fauré : Sonate pour violoncelle et piano op. 109. Schumann : Lieder. Beethoven : Sonate pour violon et piano op. 30 nº 1. Debussy : Sonate pour flûte, alto et harpe, la Cathédrale engloutie. Franck : Quintette pour piano et cordes. Nathalie Stutzmann (contralto), Philippe Bernold (flûte), Frédérique Cambreling (harpe), Bruno Pasquier (alto), Régis Pasquier (violon), Sonia Wieder-Atherton (violoncelle), Jean-Claude Pennetier, Anne Queffélec, Inger Sodergren, Anna Brillant, Emmanuel Strosser (piano). Quatuor Parisii. Maison de Radio-France, 20 heures, le 22. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Jacques Higelin à la gloire des voltigeurs

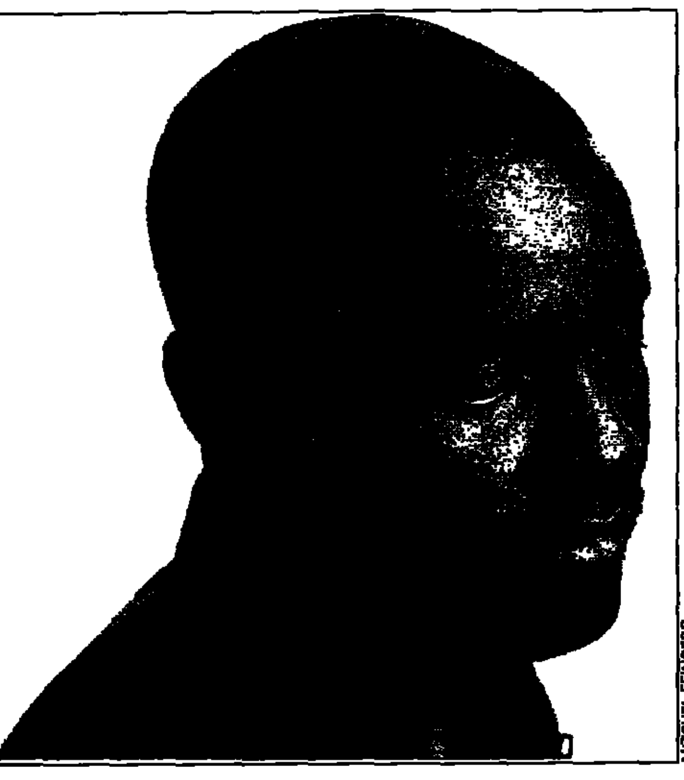
L'album qui vient de paraître s'appelle *Héros de la voltige*. Il fallait bien que Jacques Higelin choisisse un lieu approprié à son propos. Le Cirque d'hiver ne pouvait pas mieux faire l'affaire. Quelles nouvelles surprises nous réserve-t-il ?

Cirque d'hiver Bouglione, 20 h 30, matinée les dimanches. Du 25 octobre au 20 novembre. Tél. : 44-78-25-01. Location Fnac, Virgin. De 170 F à 200 F.

Danyel Waro, Lobi Traoré indisciplinés

La caravane Africolor s'ébranle à Nancy Jazz Pulsation, puis au New-Morning de Paris. A l'issue d'une longue tournée française et européenne, elle nous mènera jusqu'à la nuit de Noël (les 22, 23 et 24 décembre), au Théâtre Gérard-Philipe à Saint-Denis, avant d'affronter une tournée africaine à la mi-janvier 1995. En guise d'apéritif, l'intrépide Réunionnais Danyel Waro et le guitariste-chanteur malien Lobi Traoré. Deux personnalités, deux styles, deux africanités. En attendant les griots de la fin de l'année.

Les 19 et 20 octobre, au Festival Nancy Jazz Pulsation. Le 21 au New-Morning, à 21 heures. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 170 F à 200 F. Le 22 a Marseille, le 26 à Agen, le 27 à Nîmes, le 10 novembre a Mulhouse, le 15 a Noisiel, le 16 à Amiens, le 17 à Poitiers, le 18 à Rennes, le 19 à Saint-Brieuc, le 20 à Conflans, le 23 à La Roche-sur-Yon, le 25 à Angoulême, le 26 à Nantes.


MITCHEL FEINBERG

Ismaël Lo, le charmeur

Il a la douceur des hommes tranquilles, la réserve des peuples du Sahel, il est le chanteur le plus folk de la génération des jeunes Sénégalais. Ses ballades se reprennent en chœur avec une facilité déconcertante. Là où Youssou N'Dour passe en force, Ismaël Lo joue la langueur. Mais la danse et le mbalax, le rythme moderne des Wolofs, reviennent comme le naturel, au galop.

La Cigale-Kanterbräu, 20 heures, le 21. Tél. : 42-23-15-15. 100 F.

CLASSIQUE

Mitsuko Shirai, Hartmut Höll. Schumann-Fauré : deux univers musicaux qui n'ont certes pas tout en commun, mais dont on se plaît en France à souligner quelques parentés depuis longtemps. Mitsuko Shirai et son mari ont un répertoire inépuisable.

Schumann : Lieder. Fauré : Mélodies. Mitsuko Shirai (mezzo-soprano), Hartmut Höll (piano). Musée d'Orsay, 20 heures, le 20. Tél. : 40-49-47-17. 130 F.

Anne Gastinel et Pinchas Steinberg. Chef d'orchestre de premier rayon, Steinberg accompagne ici la jeune Anne Gastinel, dont l'art n'est pas sans évoquer celui de Pierre Fournier. Elle aussi chante mieux que tout ce qui chante.

Saint-Saëns : Concerto pour violoncelle et orchestre nº 1. Ravel : Daphnis et Chloé. Anne Gastinel (violoncelle), Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France, Pinchas Steinberg (direction). Salle Pleyel, 20 heures, le 21. Tél. : 45-61-06-30. De 110 F à 220 F.

Ensemble orchestral de Paris. Pour son gala annuel, le Concours Marguerite Long-Jacques Thibaud réunit quelques anciens lauréats pour une fête du violon.

Prokofiev : Symphonie nº 1 « Classique ». Mendelssohn : Concerto pour violon et orchestre nº 2. Saint-Saëns : Concerto pour violon et orchestre nº 3. Bruch : Concerto pour violon et orchestre nº 1. Yayoi Toda, Liviu Prunaru, Keng-Yuen Tseng (violon), Ensemble orchestral de Paris, Jean-Jacques Kantorow (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 21. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Europa galante. L'Italie était restée en dehors du mouvement d'interprétation baroque bien qu'une partie essentielle du répertoire de cette époque ait été composé dans la péninsule ou marqué par l'école italienne. Depuis très peu de temps, la situation change. Quelques certitudes en sont bouleversées. Vivaldi par Biondi ne ressemble pas du tout à celui d'Hogwood ou de Harnoncourt.

Vivaldi : Concertos pour cordes RV 117 et 281, Concerto pour violon et cordes RV 171, Concerto pour violon et violoncelle RV 457. Bach : Concerto pour violoncelle et orchestre BWV 1041. Fabio Biondi (violon), Maurizio Naddeo (violoncelle), Europa galante. Théâtre de la Ville, 18 heures, le 22. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Orchestre national de Lille. Belle idée que de donner les cantates composées par Berlioz pour l'obtention du prix de Rome. Les solistes réunis à cette occasion sont des grands.

Berlioz : Cantates du prix de Rome. Michèle Lagrange (soprano), Béatrice Uria-Monzon (mezzo-soprano), Laurence Dale (tenor), Chœur régional Nord-Pas-de-Calais, Orchestre national de Lille, Jean-Claude Casadesus (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 24. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Orchestre symphonique de Göteborg. Il y a quinze jours, Gil Shaham jouait avec le Philharmonique de Londres. Son rival dans le cœur des mélomanes se produit aujourd'hui avec l'Orchestre de Göteborg, qui n'avait pas fait sensation lors de son dernier passage à Paris. Il était déjà dirigé par Neeme Jarvi, chef efficace, mais trop porté vers les gros effets.

Alfven : Rapsodie suédoise nº 1 « Nuit de la Saint-Jean ». Sibelius : Concerto pour violon et orchestre. Moussorgski-Ravel : les Tableaux d'une exposition. Maxim Vengerov (violon), Orchestre symphonique de Göteborg, Neeme Jarvi (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 26. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Tours

Thaïs. Très belle distribution pour un opéra de Massenet qui a fait la gloire des scènes françaises et dont on ne connaît plus guère que la célèbre *Méditation* pour violon que les grands violonistes jouent encore avec succès dans le monde entier.

Massenet : Thaïs. Sylvie Valayre (Thaïs), Marcel Vanaud (Athanaël), Florence Rousselle (Albine), Léonard Pezzino (Niclas), Lydia Mayo (Crobyle), Christian Tréguier (Palémon), Claire Brua (Myrtale), Orchestre du Grand Théâtre de Tours, Jean-Yves Ossonce (direction), Antoine Selva (mise en scène), Nadine Leclaire (chorégraphie). Grand Théâtre, 20 h 30, les 19 et 21 ; 14 h 30, le 23. Tél. : 47-05-37-87. De 65 F à 215 F.

ROCK

Body Count. Le groupe de rock hardcore du rapper Ice T revient. Après la polémique suscitée par le titre *Cop Killer*, Body Count a sorti un nouvel album, pas plus sage, pas plus raisonnable, simplement un peu mieux joué, un peu plus varié, pour montrer que le rock n'était pas seulement le violon de cet Ingres des ghettos.

Elysée-Montmartre, 19 h 30, les 22 et 23. Tél. : 42-52-25-15. 120 F.

Benoît Blue Boy. Pilier du blues français, harmoniciste émérite qui s'est attaqué avec succès au délicat problème de la compatiblité entre la langue de Paul Bourget et la musique de Mississippi Fred Mc Dowell, Benoit Blue Boy revient pour présenter son nouvel album.

Passage du Nord-Ouest, 21 heures, le 22. Tél. : 47-70-81-47. 110 F.

Sinclair. Ce jeune homme complet (il chante bien, joue de la guitare d'une manière intéressante et fait preuve d'une belle inventivité dans son écriture) est chez lui sur scène. Ce qui lui permet d'épater tout le monde, même les gens qui n'aiment pas le funk.

New-Morning, 20 h 30, le 24. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.

Morphine. Ce groupe sombre et minimaliste s'est taillé un beau succès avec ses chansons entre rêve et veille, ses atmosphères de souffrance anesthésiée (car Morphine est bien nommé). En première partie, comme antidote, on retrouvera les acides iconoclastes tourangeaux de Forguette Mi Note.

Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 25. Tél. : 42-52-25-15. 110 F.

JAZZ

Kirk Lightsey, Don Moye, Cecil McBee. Regroupés sous l'explicite bannière de « The Leaders » – les « chefs » – le pianiste Kirk Lightsey, le batteur Don Moye et le contrebassiste Cecil McBee invitent Marcus Belgrave au saxophone. Relecture de la tradition et empreinte du free combinées.

New-Morning, 20 h 30, le 20. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

1 entrée, 3 clubs : Saxophone. Après la soirée émeute du 27 septembre centrée sur Miles Davis – clubs bondés, public joyeux, musiciens heureux – l'opération conjointe des clubs de la rue des Lombards consacre son mardi « 1 entrée, 3 clubs » au saxophone. Avec le quartette de François Jeanneau (Duc des Lombards), Pierre Mimran et Eric Seva en quintette jazz-rock (Baiser salé) et Lionel Belmondo bénéficiant de l'attention rythmique de Jean-François Jenny-Clark et Simon Goubert (Sunset).

Duc des Lombards (42-33-22-88), Baiser salé (42-33-37-71), Sunset (40-26-46-60). A partir de 21 h 30, le 25. Droit d'entrée pour les trois clubs, 70 F, adhérents 50 F.

Ricky Ford Quartet. Ricky Ford, la quarantaine, saxphoniste complet, raconte l'histoire de l'instrument de Coleman Hawkins à John Coltrane, tout en affichant une personnalité sans frime ni roublardise. Notre « homme en jazz » marqué par le blues.

Manhattan Jazz Club-Hôtel New-York, Chessy-Marne-la-Vallée. 21 h 30, les 19, 20 et 21. Tél. : 60-45-73-00.

Jazz au Forum. Le dépliant programme de l'auditorium des Halles – rebaptisé Les Halles/l'Auditorium – établit, dans sa partie jazz, une assez étrange distinction entre « formations prestigieuses » et « premières parties françaises » qui seront programmées chaque mois sous l'intitulé Jazz au Forum. Cette stupidité sémantique n'empêchera pas d'y entendre le guitariste Khalil Chahine (le 21) – avec orchestre à cordes –, le trio du pianiste Manuel Rocheman et le trompettiste Wallace Roney en quintette (le 25) et enfin Les Quinettes du batteur Simon Goubert puis du saxophoniste Kenny Garrett – toujours pas remis de son statut de prodige chez Miles Davis – (le 26). Notons qu'en novembre l'ONJ de Laurent Cugny sera du 10 au 12 « prestigieux » et « français ».

Les Halles/l'Auditorium, 20 h 30. Tél. : 42-36-13-90. 90 F, 110 F ou 130 F.

CHANSON

Gabriel Yacoub. Un nouvel album (*Quatre*, chez Boucherie Productions), un nouveau concept pour le créateur de Mélusine, groupe phare des années de gloire du folk français. Les rockers de Boucherie croient en la résurrection des racines, et Yacoub est un chanteur élégant, attaché aux principes de la musicalité. Longue vie aux solos de cornemuse, aux chansons têtues.

Passage du Nord-Ouest, 22 heures, les 24, 25, 26, 27 et 28. Tél. : 47-70-81-47.

MUSIQUES DU MONDE

Le Bouddha incarné. Voici le premier des quatre opéras chinois que le Théâtre du Rond-Point se propose de montrer. La compagnie Ming-Hwa-yuan a été créée en 1929. Elle a intégré les apports du théâtre populaire et du cinéma dans son art. Une belle histoire de renard amoureux descendu parmi les hommes. Richesse des décors, chatoiement des costumes. Prochain volet, *le Roi des singes* par une des meilleures troupes d'opéra à Pékin (Li-Bao-chun), en attendant *le Pavillon aux Pivoines*, un opéra classique Kunqu (du 8 au 13 novembre).

Théâtre du Rond-Point/Renaud-Barrault, 20 h 30. Du 19 au 25, le Bouddha incarné, par la troupe Ming-Hwa-yuan de Taïwan. Du 27 au 30 octobre, le Roi des singes par la troupe Li-Bao-chun de Pékin. Tél. : 44-95-98-00.

Sandra Bessis. Sur des textes et des chansons de Federico Garcia Lorca et de Maurice Ohana (*Huit chansons espagnoles*), Monique Bouvet (piano) a conçu un spectacle musical chanté par Sandra Bessis, à qui l'on doit un beau disque de chansons judéo-espagnoles (en 1992).

Espace Kiron, 20 h 30, les 19, 20, 21, 22, 25, 26 et 27.

Zap Mama. Sur scène, les Zap Mama ne ménagent pas leur énergie vocale. *A cappella* et sans détours autres que verbaux, elles chantent la joie des croisements culturels : ces jeunes filles belges d'origine zaïroise (et autres) ont un grain de folie, de la poésie, et des aspirations à la perfection. Elles ont « la pêche » et des idées très colorées.

Elysée-Montmartre, 20 heures, les 26 et 27. Tél. : 42-52-25-15. 110 F.

Classique : Alain Lompech.
Jazz : Sylvain Siclier.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde :
Véronique Mortaigne.

Théâtre

NOUVEAUTÉS

Britannicus

de Jean Racine, mise en scène de Jean-Pierre André, avec Françoise Fabian, Jean-Paul Bordes, Francis Lemaire, Nicolas Briançon, Patrick Palmero, Fabienne Périneau et Noëlle Musard.

Françoise Fabian endosse l'habit d'Agrippine, mère insatiable devant l'éternel tragique.

Théâtre Alexandre-Dumas, place André-Malraux, jardin des arts, 78000 Saint-Germain-en-Laye. A partir du 19 octobre. Du lundi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 30-87-07-07. Durée : 1 h 50. De 40 F à 150 F.

Chimère

de Bartabas, avec la troupe du Théâtre équestre Zingaro.

Créé l'été dernier, le spectale a illuminé le Festival d'Avignon. C'est le plus beau de Zingaro. Un voyage dans le désert de Thar, où Bartabas a rencontré des musiciens enchanteurs et des chevaux rêveurs.

Fort, 174, av. Jean-Jaurès, 94000 Aubervilliers. A partir du 21 octobre. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 44-78-25-02. 120 F et 210 F.

De l'aube à minuit

de Georg Kaiser, mise en scène de Sylvain Maurice, avec Nadine Berland, Gérald Cesbron, Nathalie Duverne, François Macherey, Pascal Martin-Granel, Véronique Müller, Désirée Olmi et Jean-Pierre Poisson.

Un jour pour détruire une vie. La pièce-phare d'un maître de l'expressionnisme allemand, loué par Brecht, récemment redécouvert en France, et servi par une bonne mise en scène de Sylvain Maurice.

Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 19 octobre. Les mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 20 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-97-04. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F.

Notre parole

de Valère Novarina, mise en scène de Jean-Claude Bussi, avec Paul Laurent, Hugues Baudoin et Emmanuel Pokalsky.

Deux soirs pour entendre celui qui se définit justement comme « poète comique », Valère Novarina. Avec deux textes qui se répondent : *Notre parole* (paru dans *le Théâtre des paroles*) et *la Communication sans parole* (inédit).

Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, 3e. Les 19 et 20 octobre, 20 h 30. Tél. : 42-71-38-38. 30 F et 50 F.

Vous avez dit je ?

de Jean-François Peyret, mise en scène de Sophie Loucachevsky, avec Etienne Pommeret, Pascal Ternisien, Roser Montlo et Simona Maïcanescu.

De courts spectacles ayant tous pour thème l'identité, tel est le fil du *Théâtre Feuilleton*, qui a commencé ce printemps et va vers sa fin, avec une pièce qui réunit les deux initateurs du projet, Sophie Loucachevsky et Jean-François Peyret.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 21 octobre. Les lundi, mardi, vendredi, samedi et dimanche à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-33. Durée : 1 heure. 50 F et 70 F.

PARIS

L'Amour en Crimée

de Slawomir Mrozek, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Michel Aumont, Christian Bouillette, Nathalie Cerda, Dominique Pinon, Christiane Cohendy et Philippe Jolris.

Une fresque qui, en trois heures, nous mène de la Russie de Tchekhov à celle d'aujourd'hui. Cette première pièce écrite en français par Slawomir Mrozek a de la vigueur, et des longueurs. La mise en scène de Jorge Lavelli aussi. Mais il y a Michel Aumont...

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 3 h 30. De 100 F à 150 F.

Berichte für eine Akademie

en allemand

de Franz Kafka, mise en scène de George Tabori et Margit Koppendorfer, avec Karl Heinz Gruber et Peter Radtke.

Suite du programme Kafka dans le cadre du Festival d'automne, avec ce *Rapport pour une académie* mis en scène par un maître autrichien de l'ironie féroce.

Conservatoire national supérieur d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, 9e. Les 19, 21 et 22 octobre, 20 h 30. Tél. : 42-46-12-91. 80 F et 100 F.

Dernière représentation le 22 octobre.

Les Fragments de Kaposi

de Mohammed Rouabhi, mise en scène de Claire Lasne, avec Cyrille Gaudin, Patrick Pineau et Richard Sammut.

Enfin une pièce délicate, qui ne réduit pas le sida à la mort. La mise en scène et les comédiens sont au diapason : fins, délicats, émouvants.

Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Le 19 octobre, 19 h 30 ; les 20, 21, 22 et 25, 21 heures (et les 26, 27, 28 et 29). Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 10. De 65 F à 135 F.

Hölderlin

d'après Friedrich Hölderlin, mise en scène de Juliette Chemillier, avec François Chattot.

Variations autour des 61 lettres qu'Hölderlin écrivit à sa mère au cours de ses années de folie. Interprétation magnifique de François Chattot.

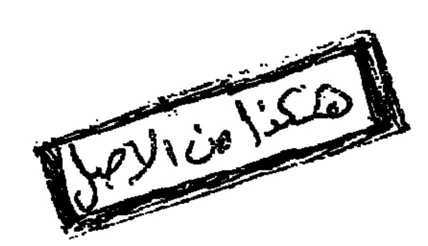
Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 25. 95 F et 130 F.

Le Livre de Spencer

d'après Marlowe et Bertolt Brecht, mise en scène de Lluis Pasqual, avec Emile Abossolo M'Bo, Christian Cloarec, Isabelle Habiague, François Marthouret ou William Armstrong, Suzanne Andrews, Linus Roache et Michael Sheen.

Lluis Pasqual revient pour la troisième fois à Edouard II. S'inspirant de Marlowe et de Brecht, il nous propose sa propre vision, faite des souvenirs et des rêves sur la pièce. Le spectacle est présenté alternativement en anglais et en français.

→



هكذا من الأصل

→

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Les 19, 21, 22 et 25 octobre, 20 h 30 ; le 20, 19 h 30 ; les 21, 22 et 25, 22 heures ; le 23, 15 heures (et les 26, 27, 28, 29, 30, 1er, 2, 3, 4 et 5). Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 heure. De 40 F à 170 F.

Lucrèce Borgia

de Victor Hugo, mise en scène de Jean-Luc Boutté, avec Christine Fersen, Jean Dautremay, Christian Blanc, Cécile Brune, Eric Ruf, Eric Doye, Thibault de Montalembert.

Jean-Luc Boutté poursuit sur le chemin de Victor Hugo. Après avoir mis en scène *Marie Tudor* et *Le roi s'amuse*, il monte *Lucrèce Borgia*, ou *« la maternité purifiant la difformité morale »*, selon Hugo. Avec Christine Fersen, une reine du Français, dans le rôle de la reine.

Opéra-Comique-Comédie-Française, 5, rue Favart, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 40. De 40 F à 190 F.

La Mère confidente

de Marivaux, mise en scène de Monique Mauclair, avec Jean-Pol Brissart, Paul Darthez, Agnès Debord, Nicole Dubois, Michel Feder et Monique Mauclair.

Dans sa toute petite salle des Arts-et-Métiers, Jacques Mauclair fait un beau théâtre d'artisan. A l'affiche, Marivaux succède à Ionesco, dont *les Chaises* remporta la saison dernière un triomphe mérité.

Marais, 37, rue Volta, 3e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-78-03-53. Durée : 1 h 30. 100 F et 150 F.

La Terrible Voix de Satan

de Gregory Motton, mise en scène de Claude Régy, avec Jean-Quentin Chatelain, Axel Bogousslavsky, Valérie Dréville, Graham Valentine, Hélène Alexandridis.

S'inspirant de légende celtes, Gregory Motton embarque pour un voyage en sortilèges dans le monde d'aujourd'hui. Claude Régy le met en scène d'une manière incandescente. Le plus beau spectacle du moment. Dans le cadre du Festival d'automne.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 2 h 30. De 60 F à 110 F.

Une femme douce

en anglais, français, allemand

de Fiodor Dostoïevski, mise en scène de Robert Wilson, avec Charles Chemin, Marianna Kavallieratos, Thomas Lehman et Robert Wilson.

Ce n'est peut-être pas le plus grand spectacle de Bob Wilson. Mais c'est du Bob Wilson, et avec Bob Wilson, qu'on n'avait pas vu sur scène depuis 1977.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 20. 95 F et 130 F.

Dernière représentation le 23 octobre.

La Ville parjure ou le Réveil des Erinyes

d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, par la troupe du Théâtre du Soleil.

La nouvelle pièce d'Hélène Cixous écrite sur mesure pour le Théâtre du Soleil : l'affaire du sang contaminé et les intrigues des palais socialistes dans les années 80. Une tragédie courageuse, excessivement fine, une œuvre essentielle splendidement mise en scène.

Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Le 21 octobre, 19 h 30 ; le 22, 15 h 30 ; le 23, 13 heures (et les 27, 28, 29 et 30). Tél. : 43-74-24-08. Durée : 2 h 30. De 50 F à 260 F.

Théâtre : Brigitte Salino et Olivier Schmitt



VERNISSAGES

André Kertész

Le Mois de la photo à Paris rend hommage à André Kertész pour le centième anniversaire de sa naissance. L'exposition réalisée à partir du fonds Kertész que détient le ministère de la culture, réunit deux cent vingt photos, dont cinquante-trois n'ont jamais été montrées.

Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris-1er. Tél. : 42-33-82-50. Sauf lundi et jours fériés, de 11 h 30 à 18 h 30. Du 25 octobre au 29 janvier 1995. 30 F.

Seton Smith

Sous un titre énigmatique, « La vue d'un autre labyrinthe replié sur le monde », la photographe Seton Smith propose un travail autour du lieu et de la vie du théâtre, à travers des grands tirages Cibachromes. Les images se juxtaposent aux vitres de l'Opéra-Comique, créant une atmosphère troublante.

Opéra-Comique, place Boieldieu, Paris-2e. Tél. : 42-92-12-20. Sauf dimanche et lundi, de 14 heures à 18 heures. Du 25 octobre au 26 novembre. 10 F.

Reims

Chris Burden

Une exposition à Paris (galerie de Villepoix), celle-ci et celle qui s'ouvrira prochainement au Consortium (Dijon) devraient permettre de faire le point sur cet artiste de Californie, qui a beaucoup changé depuis le temps où il pratiquait l'art corporel.

Fonds régional d'art contemporain Champagne-Ardennes, 57, rue Ernest-Renan, 51100. Tél. : 26-05-78-32. Sauf dimanche, de 14 heures à 18 heures. Du 22 octobre au 8 janvier 1995.

PARIS

Delacroix

De son voyage au Maroc (janvier-juillet 1832), où il accompagnait la mission diplomatique du comte de Morny, Delacroix rapporta de nombreux albums de dessins et d'aquarelles, dont il devait tirer une centaine de peintures. L'exposition évoque ce voyage qui eut des effets libérateurs sur son art. Quelques tableaux majeurs, de très belles feuilles en attestent.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Tél. : 40-51-38-38. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995.

D'outre-Manche

Un regard sans complaisance et plein d'enseignements sur l'état de l'école de peinture britannique dans les collections publiques françaises. Par-delà des lacunes criantes, une exposition aussi passionnante par ce qu'elle montre que par ce qu'elle ne montre pas, et une belle collaboration avec le cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 décembre. 28 F.



Dioscoride : le Livre des herbes

Si les travaux de ce médecin grec du Ier siècle sont parvenus jusqu'à nous, c'est en partie grâce à leur conservation et leur traduction par les érudits arabes.

De Bagdad à Ispahan. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris-8e. Tél. : 42-65-12-73. Jusqu'au 8 janvier.

INSTITUT D'ÉTUDES ORIENTALES DE SAINT-PÉTERSBOURG

Les oubliés du Caire

En Egypte, il n'y a pas que les pyramides qui recèlent des trésors : les musées Guézireh et Mahmoud-Khalil prêtent à Orsay les « oubliés du Caire » : des œuvres d'Ingres, Courbet, Monet, Rodin et Gauguin acquises au début du siècle par un prince et un sénateur francophiles, et presque jamais vues depuis, en Europe tout du moins.

Musée d'Orsay, place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France, Paris-7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 8 janvier 1995. 36 F, billet jumelé exposition-musée : 55 F.

Klimt

Une soixantaine de dessins, portraits et nus du célèbre Viennois, sont rassemblés. Esquisses préparatoires pour des grands tableaux ou dessins autonomes sur papier Japon. Les œuvres proviennent de collections particulières américaines.

Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris-7e. Tél. : 45-56-60-17. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 novembre. 25 F.

François Pompon

Tout le monde connaît au moins l'ours de cet animalier, Bourguignon d'origine, qui, dans les années 80 du siècle dernier, exposa au Salon des œuvres d'un réalisme expressif, découvrit la gent animale et s'y consacra pleinement à partir de 1905. Pour en dégager l'essentiel.

Musée d'Orsay, 62, rue de Lille-1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Tél. : 40-49-49-00. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 janvier 1995. 36 F.

Nicolas Poussin

La plus grande rétrospective organisée à Paris depuis plus de trente ans, consacrée à un artiste qui, Romain d'adoption, est devenu le symbole de la peinture française. Intellectuelle, brillante et cultivée, mais aussi parfois capable d'audaces surprenantes.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris-8e. Tél. : 44-13-17-17. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 2 janvier 1995. 50 F.

Musée Condé, Chantilly, 60000. Tél. : 44-57-08-00. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 6 janvier 1995.

Tàpies

C'est à Barcelone, au lendemain de la guerre, qu'il forge ses premières armes, et qu'il invente de nouvelles matières chargées de signes et de symboles. Soixante-dix œuvres jalonnent le parcours austère de l'artiste, une grande pointure.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 décembre. 35 F.

Wagner, le « Ring » en images

La Bibliothèque nationale de France propose « la mise en image » des opéras du *Ring* de Wagner à travers une sélection de documents dont certains sont des raretés. L'occasion de découvrir le *Ring* au fil de sa conception et à travers ses illustrations autour de deux axes chronologiques : la création de la *Tétralogie* au Festival à Bayreuth en 1876 et son centenaire à l'Opéra de Paris en 1976.

Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris-2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 4 janvier 1995. 20 F.

Et aussi

Gustave Caillebotte *Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris-8e. Tél. : 44-13-17-17. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 9 janvier 1995. 45 F.*

La Collection Puiforcat-Niarchos. *Musée du Louvre, aile Sully, cour Carrée, entrée par la Pyramide, Paris-1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15. Nocturnes le mercredi jusqu'à 21 h 45. Jusqu'au 26 décembre. 40 F de 9 h à 15 h, 20 F après 15 h et dimanche, gratuit pour les moins de 18 ans.*

Marinette Cueco. *Galerie Art'O, 9, rue de la Maladrerie, Aubervilliers, 93300. Tél. : 48-34-85-07. Sauf dimanche, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, samedi de 15 heures à 18 heures, lundi de 15 heures à 19 h 30. Jusqu'au 5 novembre.*

Le dessin en France au XVIe siècle. *Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris-6e. Tél. : 47-03-50-00. Sauf mardi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 novembre. 20 F.*

Gasiorowski. *Galerie Maeght, hôtel Le Rebours, 12, rue Saint-Merri, Paris-4e. Tél. : 42-78-43-44. Jusqu'au 10 novembre.*

Raymond Hains. *Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Tél. : 42-18-56-50. Sauf lundi, de 12 heures à 20 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 19 février 1995.*

James Turrell. *Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot, Paris-3e. Tél. : 42-76-03-50. Jusqu'au 19 novembre.*

Michel Verjux. *Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11e. Tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 29 octobre.*

RÉGIONS

Beaumont-du-Lac

Côme Mosta-Heirt, Anne-Marie Jugnet

Treize œuvres récentes du Havrais Mosta-Heirt pour une exposition temporaire, et les mots lumineux d'Anne-Marie Jugnet, commandés par le Centre d'art de Vassivière pour être installés de façon permanente : le mariage de la carpe et du lapin. L'un traite de la pesanteur, l'autre de la légèreté, avec comme point commun l'utilisation de matériaux composites.

Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87120. Tél. : 55-69-27-27. Sauf lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Le Cateau-Cambrésis

Auguste Herbin

Après sa présentation à Céret cet été, la plus grande rétrospective consacrée à Herbin (plus de cent tableaux de 1902 à 1960) vient dans sa ville natale, qui met un accent particulier sur ses œuvres de jeunesse. Le parcours surprenant d'un peintre qui navigua du cubisme à l'abstraction géométrique la plus rigoureuse.

Musée Matisse, palais Fénelon, place du Commandant-Richez, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Sauf mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995.

Chartres

Jean Bazaine

On ne peut pas comprendre l'art de Bazaine sans connaître ses vitraux. On comprendra mal le vitrail du XXe siècle, si l'on fait l'économie de Bazaine. L'exposition retrace un demi-siècle d'une attirance peu commune de la part d'un artiste pour une technique qui brille encore de tous ses feux.

Centre international du vitrail, 5, rue du Cardinal-Pie, 28000. Tél. : 37-21-65-72. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 mars 1995. 15 F.

Lyon

Maurice Denis

« ... Un tableau est d'abord une surface plane, recouverte de couleurs, en un certain ordre assemblées », a dit Maurice Denis en 1890, alors qu'il avait vingt ans, l'âge des grandes théories, l'heure du cloisonnisme et du nabisme. Son aventure picturale volontiers mystique, mais néanmoins attachée à l'illustration de la vie quotidienne, est retracée en cent quarante tableaux et plus de cent dessins. Certaines œuvres sortent pour la première fois de Russie.

Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. Sauf lundi, mardi et fêtes de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 18 décembre. 20 F.

Marseille

Robert Smithson

A part sa jetée en spirale sur le lac Salé, on ne connaît pas forcement bien cet artiste américain, mort accidentellement en 1973 alors qu'il survolait le site d'un de ses projets. Passionné de géologie, d'histoire naturelle, de culture et d'art, il a joué un rôle important dans l'élargissement des frontières de la sculpture et passe pour le grand initiateur du land art. Une rétrospective.

Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13008. Tél. : 91-25-01-07. Sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 décembre.

Nantes

Claude Rutault

« Une toile tendue sur châssis, peinte de la même couleur que le mur sur lequel elle est accrochée » : depuis 1973, date à laquelle Rutault a formulé ce principe, son travail n'y a pas dérogé. Il s'est enrichi d'une autre notion, celle de la prise en charge de l'œuvre par son propriétaire. Nouvelle étape aujourd'hui avec l'« exposition-méthode » : Rutault définit un programme, à charge pour le conservateur de le réaliser. Le spectateur n'est pas oublié, à qui on demande de compléter le catalogue avec ses propres photographies...

Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Sauf mardi de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 novembre. 20 F.

Nîmes

Absalon

Un jeune visionnaire venu d'Israël, qui rêvait de changer le monde, et faisait, un peu comme Malévitch en son temps, des « propositions d'habitation » blanches. Il est mort l'année dernière, à trente ans.

Carré d'art - Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33000. Tél. : 66-76-35-70. Sauf lundi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 20 novembre.

Et aussi

Giuseppe Penone à Amiens. *Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80006. Tél. : 22-97-79-79. Sauf lundi et jours fériés, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 décembre.*

Klaus Rinke à Amiens. *Fonds régional d'art contemporain de Picardie, 45, rue Pointin, 80000. Tél. : 22-91-66-00. Sauf samedi, dimanche et jours fériés, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 janvier 1995.*

Muntadas à Calais. *Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta, 62103. Tél. : 21-46-77-10. Sauf lundi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 novembre.*

F. Stalhy et P. Curie à Mont-de-Marsan. *Centre d'art contemporain, 1 bis, 3, rue Saint-Vincent de Paul, 40000. Tél. : 58-75-55-84. Sauf lundi, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 octobre. 15 F.*

Arts : Harry Bellet et Geneviève Breerette. Photo : Michel Guerrin.

Le Monde

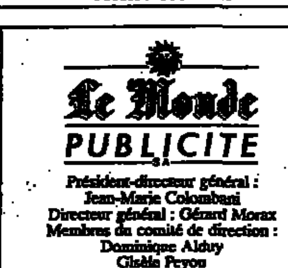
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Aldhy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Télefax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	Voie normale CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.
Vous pouvez payer par prélèvement mensuels. Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA, INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :

Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

401 MQ 01 PP. Paris RP

Un nouveau courant musical né de la house et du reggae

Une jungle de sons et d'influences

25 000 jeunes Londoniens dansent, chaque week-end, au rythme de la jungle music, un nouveau courant qui fédère les fans de house, techno, rap, reggae et raggamuffin. Mode éphémère ? Pas sûr. Car la jungle rassemble, Noirs et Blancs mêlés, les classes moyennes et les jeunes des banlieues défavorisées. Et le phénomène est en train de gagner toute l'Angleterre.

LONDRES

de notre envoyé spécial

« JUNGLE *is massive.* » La voix rauque de General Levy, chanteur londonien d'origine jamaïcaine, martèle le slogan tout au long d'*Incredible*, tube de l'été britannique signé M. Beat, un gamin noir de dix-neuf ans. La jungle est énorme, en effet, ou ne tardera pas à le devenir. Cette année, la canicule estivale fut rythmée outre-Manche par les cadences effrénées de cet énième rejeton de la house music.

Dans un récent reportage, la BBC estimait à 25 000 le nombre de danseurs qui vibraient à Londres chaque week-end au son de la jungle. Et il se pourrait bien que l'excitation soit moins éphémère qu'un parfum du jour pour discothèque. Car ce courant musical se double d'un phénomène sociologique. Si, dans sa production – un enregistrement en général réalisé à la maison à l'aide d'ordinateurs, publié sur vinyle par des labels spécialisés – et son mode de consommation – sur les pistes de danse –, cette musique ne diffère pas de ses cousines nées dans les raves, son public rassemble une variété inédite de population. Pour la première fois sans doute, se mélangent avec la même ferveur un public de classes moyennes, fan de techno, et des jeunes gens des quartiers et banlieues défavorisés (*inner cities*) de la capitale, plus sûrement fédérés d'habitude par le rap et surtout par le reggae et le raggamuffin. Lancé d'abord exclusivement à Londres, le genre se développe maintenant dans des villes comme Bristol et Birmingham, connues pour l'importance de leur communauté jamaïcaine.

Au cœur de Soho, à deux pas de Carnaby Street, se trouve le Black Market, magasin et QG de la génération jungle. A sa porte est garée une camionnette chargée de disques. Son chauffeur, venu livrer une fournée de maxi 45-tours fraîchement pressés, continuera ensuite sa tâche de VRP dans les autres boutiques spécialisées de la capitale. Cette *van distribution* reste le moyen de diffusion privilégié de la vingtaine de petits labels indépendants recensés dans cette mouvance. L'artisanat et la semi-clandestinité (Kool FM, principale radio jungle, est une radio pirate) prédominent encore chez les entrepreneurs de l'underground londonien.

Le sous-sol du Black Market est un espace étroit capitonné de mousse. Deux énormes enceintes font face à un comptoir où officient une paire de DJ mixant en direct les dernières nouveautés. Des baffles s'échappe le son d'une batterie vibrionnante. Plutôt que le tempo métronomique inhérent à la plupart des musiques de danse, le producteur de jungle choisit d'échantillonner la cassure rythmique, le roulement (acoustique ou synthétique) qui permet en général de relancer un morceau. Mis bout à bout et en boucle – volontiers accélérée –, ces breaks devenus *breakbeats* ressemblent à un solo de free jazz joué sous amphétamines. Sur ces percussions instables se plaquent alors une basse creusant au plus profond des fréquences graves. Minimale, nonchalante, elle se fait l'écho des maîtres du dub, cette version expérimentale et instrumentale du reggae.

Une autre façon d'être britannique

On ne s'étonne pas alors d'entendre par à-coups une voix échappée d'un *dancehall* de Kingston rouler les syllabes sensuelles et menaçantes d'un raggamuffin – au reggae ce que le rap est à la soul – samplé et trafiqué. A chaque disque passé, le Black Market prend effectivement des allures de marché. Les clients intéressés lèvent la main pour acquérir le vinyle désiré. Huit sur dix sont des jeunes Noirs dont l'apparence rappelle celle des fans de hip-hop. Certains ont posé sur leurs incisives ces bridges dorés chers aux vedettes du gangsta rap. Ces sonorités brutalement urbaines, ce rapprochement des musiques de boîte et des musiques de rue alimentent les fantasmes de beaucoup de médias britanniques. D'après eux, le genre, reniant l'idéal fraternel de la house, susciterait des soirées aux ambiances dangereusement agressives, déconseillées à un public blanc. De façon significative, la drogue liée à cette musique ne serait plus l'ectasy, censée accentuer les humeurs philanthropes, mais le crack et ses pulsions violentes.

Le Paradise est l'un des clubs qui célèbrent chaque semaine ce nouveau culte. Ce vendredi soir, l'atmosphère y est opaque et moite, des lumières tamisées le rendent plus lourd encore. Pourtant, une foule entièrement mixte se mêle sans préjugés. Sur une petite scène, quelques-uns des meilleurs disc-jockeys du moment – DJ Rap, DJ Hype, DJ S Gachet – animent la nuit, accompagnés d'un MC (maître de cérémonie) improvisant des rimes efficaces. Les rafales saccadées du jungle ne permettent pas de se laisser aller à la béatitude, mais on respire plus souvent ici les parfums de la marie-jeanne que les âcres relents des pipes à crack. Suivant son goût de l'effort, chacun choisit sa danse. Certains tentent de suivre le rythme extatique de breakbeats culminant à 160 b. p. m. *(beat per minute)* d'autres préfèrent se balancer à la cadence plus humaine d'une basse aux alentours de 80 b. p. m. Les acteurs de cette tendance en vogue laissent moins prise qu'il n'y paraît aux caricatures.

Grâce à ce mouvement, beaucoup de personnalités afro-jamaïcaines ont pris la tête de petites entreprises du disque. Rob Playford, patron blanc de Moving Shadow, producteur de quelques classiques jungle signés Deep Blue ou Omni Trio, s'appuie sur l'histoire du genre pour disqualifier les interprétations trop univoques du mouvement. D'après lui, « *tout a débuté il y a trois ans comme une suite logique des tendances les plus hardcore de la house. La vitesse des morceaux à l'époque ne permettait plus de danser sur la musique. On a alors essayé des rythmes plus complexes, essentiellement dictés par des échantillons de batterie et de basse. On a baptisé ce style* drum and bass *ou* breakbeats. *Certains sons de basse venaient du reggae, mais ça n'avait rien de systématique. Au départ, d'ailleurs, je n'aimais pas le reggae. Nous étions sans doute plus marqués par le breakdance et l'electro funk de la scène rap du début des années 80.* »

Rob Playford insiste encore sur la variété du style : « *Le jungle-ragga n'est qu'une petite section du genre sur laquelle les médias se sont focalisés. Suivant la personnalité des DJ, s'ajoutent beaucoup d'ingrédients. De la soul, du rare groove, de l'ambient, de la techno. Le style peut rester du pur* drum and bass *ou devenir du* happy hardcore. *Pour moi, le terme* jungle *ne désigne pas une référence afro-jamaïcaine, ce que je trouverais à la limite du racisme, mais évoque une jungle de sons et d'influences.* »

Depuis la rentrée, pourtant, on ne compte plus les chanteurs ragga (Supercat, Buju Banton, Gunsmoke, Echo Minott) passés à la moulinette jungle, au point de rendre les deux genres inséparables. En août dernier, lors du carnaval jamaïcain de Notting Hill Gate, les trois quarts des *sound systems* – ces discothèques mobiles qui donnent le son de la fête – ne programmaient que de la jungle. Shy FX a appris à manier les platines en animant des sound systems traditionnels. Il est, à dix-neuf ans, l'auteur de deux des hymnes de l'été, *Gangsta Kid* et *Original Nuttah*. « *A l'origine, je n'écoutais que du reggae. La jungle m'a permis de m'intéresser pour la première fois à la house. Beaucoup de jeunes Noirs ont pu s'approprier ces musiques parce que les sons viennent de la rue.* » Tout comme le langage, au risque parfois de perpétuer un sexisme trop habituel dans le ragga et une imagerie sulfureuse.

En introduction de *Gangsta Kid*, Shy FX a samplé ces paroles tirées du film *les Affranchis*, de Martin Scorcese : « *Aussi loin que je me souvienne, j'ai toujours voulu être un gangster.* » Son compère, le chanteur UK Apachi, insiste sur les aspects les plus positifs du mouvement. « *Je parle le langage de la rue, j'essaie de décrire ce que j'y vois. La jungle peut faire passer des idées nouvelles. Dans* Original Nuttah, *je ne parle pas de tueurs psychopathes (nuttah,* ou *nuts,* signifie : cinglés) *mais de personnes possédant une force spirituelle hors du commun. Gandhi et Mandela sont des* original nuttah. *La musique n'est pas une question de race. Je suis moitié indien, moitié arabe. La jungle est spécifiquement britannique, mais elle permet aussi de définir une autre façon d'être britannique.* » Ou, comme le disait encore récemment General Levy : « *L'Angleterre aujourd'hui a autre chose à offrir que les Beatles* ».

STÉPHANE DAVET

★ **Discographie :** *Jungle Vibes* (CD Crammed Discs, distribué par Columbia) est la première compilation de jungle sortie en France. Les dix-sept titres rassemblés donnent un excellent aperçu des différentes tendances du genre : ragga jungle (Shy FX, UK Apachi), drum and bass (Deep Blue, Hyper On Experience), happy hardcore (Sunshine Productions, Leviticus).

★ **Magasins de disques à Paris :** Blue Moon, 7, rue Pierre-Sarrazin, 75006 Paris ; Rough Trade, 30, rue de Charonne, 75011 Paris.

★ **Magasins de disques à Londres :** Black Market, 25 d'Arblay Street, Soho, Unity records, 47 Beak Street, Soho, Reck Records, 56 Westgreen, Tottenham.
Ibiza Records, 464 Kingsland Highroad, Dalston.

DONALD CHRISTIE

Ci-dessus : Une soirée jungle à Londres.
Ci-contre : généalogie de la jungle music.

